T TO BE ISSUED
OF THE LIBRARY.

00030808

BOMBAY B
OF T
ROYAL ASIATIC
Town Hall, B

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 25 January, 2020

MEMOIRES
DE
BASSOMPIERRE.

MEMOIRES DU MARECHAL DE BASSOMPIERRE,

CONTENANS

L'HISTOIRE DE SA VIE,

Et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la Cour de France pendant quelques années.

TOME PREMIER.

Vol. 1

30808
sc 564
ac

AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
M. DCCXXIII.

Fo q 3 21
Gas/Sh
30808

00030808

MEMOIRES
DU
MARECHAL
DE
BASSOMPIERRE.

JOURNAL
DE MA VIE.

JE souhaiterois pour mon contentement particulier d'avoir reçû au commencement de ma jeunesse, le conseil que vous me donnez après qu'elle est presque terminée, de faire un papier journal de ma vie. Il m'eût servi d'une memoire artificielle, non seulement des lieux où j'ai passé, lors que j'ai esté aux voyages, aux Ambassades, & à la guerre, mais aussi des personnes que j'y ai pratiquées, & de mes actions privées & publiques, & des choses plus notables que j'y ai vûës & oüies, dont la connoissance me seroit maintenant

très-utile, & le souvenir doux & agreable. Mais puisque faute d'avertissement, ou de consideration, j'ai été privé de cet avantage, j'aurai recours à celui que me donne l'excellente memoire, que la Nature m'a départie, pour rassembler les debris de ce naufrage, & rétablir cette perte, autant que je pourrai, continuant à l'avenir de suivre votre salutaire conseil; duquel toutesfois je n'userai point pour l'effet que vous me proposez, de laisser à celui qui voudra décrire ma vie, la matiere de son œuvre. Car elle n'a pas été assez Illustre pour meriter d'être donnée à la posterité, & pour servir d'exemple à ceux qui nous surviyront, mais seulement pour remarquer le tems de mes accidens, & juger quelles années m'ont esté sinistres ou heureuses; & afin aussi, que si Dieu me fait la grace de parvenir jusques à cette vieillesse, qui affoiblit les facultez de l'ame & de l'esprit, & par consequent celles de la memoire, de trouver dans ces Journaux de ma vie, ce que j'aurai perdu dans mon souvenir, lesquels étant necessaires de remplir pour la plûpart des choses basses ou inutiles aux autres, ne seront jamais vûës que de moi, quand j'y voudrai chercher quelqu'une de mes actions passées,

ſées ; & de vous, qui êtes un ſecond moi-même, & pour qui je n'ai rien de ſecret ou caché, quand vous voudrez apprendre ou connoître quelque choſe de mon extraction, de mes ancêtres, des biens qu'eux & moi ont poſſedez, de ma perſonne & de ma vie.

Entre les bonnes maiſons de l'Empire en Allemagne, celle de Ravensbourg a été de tems immemorial tenuë des plus anciennes & Illuſtres, dont les Seigneurs ont poſſedé les Comtez de Ravensbourg & de Raveſtein ; les Baronnies de Beſtein & d'Albe, avec la ville de Guennep, & pluſieurs autres Terres, par longues années. Le penultiéme Comte de ladite Maiſon, nommé Ulric troiſiéme, eut deux enfans, auſquels il partagea les biens de ſa ſucceſſion, & donna à ſon fils aîné, nommé Evrard, les Comtez de Ravensbourg & Raveſtein, avec la Seigneurie de Guennep, & laiſſa au puîné, nommé Simon, les Baronnies de Beſtein & d'Albe, avec pluſieurs autres terres dans le païs de Veſtres, & cent florins d'or de rente perpetuelle ſur chacune des villes de Cologne, de Strasbourg & de Metz. Or Everard, dernier Comte de Ravensbourg, n'ayant qu'une fille, qu'il vouloit donner en mariage au fils aîné de

Simon son frere, à qui retournoit son bien faute d'hoirs masles, suivant les constitutions Imperiales;

Il en fut empêché par l'Empereur Adolphe, de la Maison de Nassau, qui étoit oncle maternel du Marquis de Julliers, à qui lesdites Comtez de Ravensbourg & de Ravestein étoient fort commodes, pour être voisines de ses terres, & voulut que ladite fille fût mariée avec le Marquis son Neveu, auquel il donna, par une patente de Bulle d'or, les autres Comtez, comme devolués de par sa femme, fille du dernier Comte; & par ce moyen, le fils de Simon & ses descendans, demeurerent privez de leur legitime & paternel heritage, & ledit Marquis de Julliers en ayant été mis en possession, lui & ses successeurs en ont joüi, sans que le procès intenté sur ce sujet par ceux de la Maison de Bestein, contre le Marquis de Julliers, qui est pendant à la Chambre Imperiale, ait pû encore être jugé, ni que les descendans de Simon de Ravensbourg & Bestein, qui ont depuis à toutes les Dietes prétendu & demandé la qualité & le rang de Comtes de Ravensbourg, ayent pû obtenir autre chose, sinon que quand la litispendance seroit jugée on leur feroit droit, & cependant

dant qu'ils prendroient le rang & la seance des Barons de Bestein.

Les descendans de ce Simon servirent les Ducs de Bourgogne en charges honorables de guerre, jusques à ce qu'en l'année [illegible] le Duc Charles de Bourgogne ayant conquis une petite ville de l'Empire, nommée Espinal, de laquelle mes ancêtres étoient dès long-tems Bourgraves ou Protecteurs, & ayant le Duc Charles fait esperer à mon trisayeul, nommé Simon deuxiéme, de lui donner ladite ville après la conquête d'icelle, en investit, contre sa promesse, le Seigneur de Neuf-chastel, Maréchal de Bourgogne. Ce qui fit que ledit Simon quitta son service, & se mit dans le parti du Duc de Lorraine & des Suisses, qui étoient lors en guerre avec ledit Charles, & leur mena trois cens chevaux à ses dépens, comme les Chroniques en font foy. Et de la Bourgravie avec Espinal est encore demeuré en notre maison le cens, que ladite ville payoit à nos ancêtres, lors qu'elle étoit ville libre : lequel cens se comprend d'une certaine cueilliere, ou mesure de tout le grain qui se vend en ladite ville. Et même Simon de Bestein avoit épousé la fille aînée du Comte d'Orgevillier, un Seigneur de Croüy ayant

 épousé

épousé la deuxiéme, & la troisiéme fut mariée au Reingraff: ledit Comte n'ayant que ces trois filles, ausquelles il partagea son bien, & pour la part de mon trisayeul échûrent les terres de Rosieres, Pulignu, Accraigne, Remoncourt, & Chicourt, avec la cueilliere de sa mesure, comme au Reingraff échût la bague; & au Seigneur de Croüy, le gobelet.

Il se dit de ces trois pieces, qu'elles furent données au Seigneur d'Orgeviller, pere de ces filles, par une femme qui estoit amoureuse de luy, & qui le venoit trouver tous les Lundis en une salle d'Eté, (nommée en Allemand *Sommerhaus*) où il venoit coucher tous les Lundis, sans y manquer, faisant croire à sa femme qu'il alloit tirer à l'affut au bois.

Ce qui ayant donné, au bout de deux ans, ombrage à sa femme, elle tâcha de découvrir ce que c'étoit, & entra un matin en Eté dans cette sommerhaus, où elle vit son mari couché avec une femme de parfaite beauté, & tous deux endormis, lesquels elle ne voulut éveiller, seulement estendit sur leurs pieds un couvrechef, qu'elle avoit sur sa tête; lequel étant apperçu de la femme à son réveil,

veil, elle fit un grand cri, & plusieurs lamentations, disant qu'elle ne pouvoit jamais plus voir ceans son amant, ni être à cent lieuës proche de lui, & le quitta, lui faisant ces trois dons, pour ses trois filles, qu'elles & leurs descendans devoient soigneusement garder, & ce faisant qu'ils porteroient bonheur en leurs maisons & descendans.

Le mesme Simon, après la mort du Duc Charles le Terrible, se remit au service de la Maison de Bourgogne & d'Autriche, qui furent incorporées par le mariage de Maximilian, fils de l'Empereur Frideric, & de Marie heritiere de Charles de Bourgogne. Simon de Bestein eut plusieurs enfans mâles, mais le dernier seulement, nommé aussi Simon troisiéme, eut lignée : lequel fut marié à Alix, sœur aînée du Seigneur de Baudricourt, Maréchal de France, & Gouverneur de Provence & de Bourgogne, laquelle fut heritiere par moitié, avec son autre sœur, mariée au Seigneur de Chaumont, frere du Cardinal d'Amboise. Et les biens dudit Maréchal furent partagez entre ces deux sœurs, par leur frere, de façon que tout ce qui lui appartenoit au-delà de la Meuse, du côté de Lorraine & d'Allemagne, échût à sa sœur aînée,

mariée à mon bisayeul, qui eut aussi l'Etat de Bailli de Voges, lequel fut conservé en sa maison pour l'union dite des terres qui y sont enclavées, & a passé de suite après luy à Geoffroy, Françoise & Claude Antoine, ses descendans; & ce qui étoit deçà la Meuse, au côté de la France, échût en partage à la seconde, qui estoit femme du Seigneur de Chaumont sur Loire, lequel eut aussi la Capitainerie de Vaucouleurs sur Meuse.

Simon, lequel fut Colonel de trois mille Lansquenets sous l'Empereur Maximilian en plusieurs occasions diverses, finalement fit guerre par sept ans consecutifs contre la ville Imperiale de Metz pour son fait particulier, signé avec le Baron de Beaupast, de la Maison de Bavieres: au bout desquelles sept années l'Empereur le pacifia, ordonnant à ladite ville de payer à ces deux Seigneurs, pour leurs frais & autres interêts, quatorze mille florins. Il laissa un fils nommé Geoffroy, qui fut marié à une fille de la Maison de Ville, qui fut aussi Colonel de Reistres & de Lansquenets sous l'Empereur Maximilian: qui sur sa fin de ses jours se retira en un Hermitage, auquel il passa religieusement cinq années de sa vie, puis trépassa, laissant trois fils

fils & trois filles. L'aîné, nommé Maximilian, eut pour partage tous les biens paternels de la Maison de Bestein, qui fut marié à une Comtesse de Leininguen, & eut d'elle un fils, nommé Theodoric, qui est mort sans enfans : ce qui a investi Christophe, dernier fils de François, les biens paternels de la Maison.

Le second, nommé Tierric, fut grand Prevost de Mayence & Chanoine de Wirtzbourg, & eut plusieurs autres benefices.

Le troisiéme & dernier, nommé François, qui fut mon grand-pere, eut la succession de sa grand' mere, Alix de Baudricourt, qui consistoit aux terres de Sairouce, Removille, Chastelle, Baudricourt, Ville-sur-Illon, Ormes, Mendres, & autres Seigneuries ; comme aussi le Bailliage de Voges.

Ses filles furent mariées, l'aînée à Peter Ernest Comte de Mansfeld, de laquelle sont issus le Comte Charles & le Comte Octave, tous deux morts sans enfans.

La deuxiéme, Suzanne, mariée au Baron de Pappenheim.

Et la troisiéme, Yollande, mariée au Comte de Vesterbourg, lequel mourut peu de tems après ses nôces, sans avoir

lignée, & elle fut en deuxiémes nôces mariée au Seigneur d'Autrun de Bourgogne ; puis finalement au Sieur de Port sur Seille.

Ce dernier François, dont nous avons ci-devant parlé, fut nourri Page d'honneur du Duc Charles de Luxembourg, Prince de Flandres, Infant d'Espagne & depuis Empereur Charles-Quint, duquel il fut, puis après, Gentil-homme de la Chambre, & ensuite Capitaine de sa Garde Allemande. Il fut Colonel des Lansquenets en plusieurs guerres en France, en Italie, de celle d'Ingolstat, en la bataille gagnée contre [a] Maurice de Saxe, & fut enfermé au siege de Vienne en Autriche, par Soliman, & suivit l'Empereur en l'entreprise de Tunis. L'Empereur l'envoya ensuite son Ambassadeur Extraordinaire près de sa mere [b] Christine Reine de Danemark, doüairiere de Milan & de Lorraine, pour l'assister au gouvernement de Lorraine, pendant la minorité du Duc Charles son fils, qui fut mis sous la tutelle d'elle & de son oncle,

[a] *Ce ne fut pas contre Maurice, mais contre Jean-Frideric, Electeur de Saxe.*

[b] *La mere de Charles V. estoit Jeanne d'Espagne.*

cle, Nicolas Comte de Vaudemont, sous la protection de l'Empereur Charles-Quint. Mais au bout de six ans, le Roi de France Henri deuxiéme, ayant fait une puissante armée, pour assister les Protestans d'Allemagne contre l'Empereur Charles-Quint, il prit en passant les Villes Imperiales de Metz, Thoul & Verdun: vint en Lorraine, d'où il chassa la Reine de Danemark, & envoya le Duc Charles en son Royaume, pour y être élevé avec les enfans de France: laissa l'administration de la Lorraine au Comte de Vaudemont. Et mon grand-pere, François de Bestein, qui s'étoit retiré en Voges, avec quelques troupes, étant venu à Rosieres sous un sauf-conduit, pour traiter avec le Maréchal de S. André, il fut conclu qu'il remettroit ce qu'il tenoit en Voges entre les mains du Roi: qu'il sortiroit de la Lorraine avec les Troupes qu'il y avoit, sans y pouvoir plus rentrer, & que pour assûrance plus grande il donneroit un de ses enfans en ôtage, moyennant quoi la joüissance de ses biens lui seroit accordée. Ce qu'il fit, & y envoya le plus jeune des trois qu'il avoit, nommé Christophe de Bestein, mon pere, qui étoit lors Page d'honneur du Duc Charles

Emanuël de Savoye, & lui se retira auprès de son maître l'Empereur Charles, avec lequel il revint au siege de Metz, étant Colonel de trois mille Lansquenets. Puis le siege étant levé, & l'Empereur ayant remis ses Etats entre les mains de son fils unique, le Roi d'Espagne, depuis nommé Philippe II. Roi d'Espagne, ledit Empereur le retint pour l'accompagner en la retraite, qu'il fit au Monastere de Saint Just en Espagne, où il finit saintement ses jours. Il retint sa Compagnie de Gardes Espagnoles, & laissa l'Allemande & la Flamande au Roy son fils; mais il voulut que les deux Capitaines d'icelles, qui estoient mon grand pere & le Marquis de Renty, vinssent avec lui jusques audit Monastere de Saint Just (où il se retira) à la porte duquel il leur dit adieu, & leur donna à chacun un beau diamant pour souvenance de lui, & pour marque de leur fidelité, que nous avons depuis soigneusement gardé.

Mon grand-pere à son retour en Flandres trouva que le Roi Catholique lui avoit conservé sa Charge de Capitaine de la garde Allemande, mais non celle de Gentil-homme de la Chambre. Ce qui fut cause qu'il se retira. Et parce qu'il ne pouvoit venir habiter en Lorraine, où étoit

étoit son principal bien, il se tint chez son cousin le Duc d'Arschot, qui en deuxiémes Nôces avoir épousé la tante paternelle du Duc Charles de Lorraine, de laquelle est issu le Marquis d'Auray, pere du Duc de Croüy dernier mort. Mais ledit François de Bessein, peu de mois après, soit de maladie particuliere, ou de regret d'avoir perdu son bon maître l'Empereur, & d'être exilé de son bien, ou bien de poison, dont on se douta fort, deceda auprès dudit Duc d'Arschot, laissant six enfans de sa femme, Dame Marguerite de Dampmartin, sœur aînée du Comte de Fontenay; sçavoir trois mâles, Claude Antoine, Bernard, & Christophe; & trois filles, Yollande Abbesse d'Espinal, Magdelaine, Comtesse d'Alperg, & Marguerite, Coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont.

Claude Antoine de Bassompierre, premier né de François, fut Gouverneur & Baillif de Voges, comme ses predecesseurs, & le fut aussi de l'Evêché de Metz, après qu'il eut chassé Salade, lequel s'y étoit revolté contre son maistre Monsieur le Cardinal de Lorraine Evêque de Metz, qui employa mes oncles & mon pere pour l'en tirer. Ce même Claude Antoine fut aussi Lieutenant Colonel,

lonel, tant de la Cavalerie que de l'Infanterie de son oncle Mr le Reingraff, qui avoit épousé la sœur de Marguerite de Dampmartin sa mere. Ledit Reingraff fut envoyé avec les quatre mille Lansquenets de son Regiment, & les quinze cens Reistres qu'il commandoit, pour assieger le Havre, occupé par les Anglois, auquel siege Claude-Antoine de Bestein fut pris en une sortie, & envoyé en Angleterre, & ne fut delivré que par la paix, qui fut faite entre la France & l'Angleterre. Il avoit épousé Dame Anne de Chastelle, sœur du Seigneur de Deüilly, de laquelle il eut une seule fille nommée Yollande, qui fut mariée à Erard de Livrou, Seigneur de Bourbonne, de laquelle il a eu plusieurs fils & filles. Finalement ledit Claude Antoine étant venu à Paris, pour faire la capitulation de deux Regimens de 1500 chevaux Reistres chacun, dont le Roi Charles avoit fait Colonels le Comte Charles de Mansfeld, son cousin Germain, & Christophe de Bassompierre son cadet, & se joüant avec eux, il reçût un petit coup d'épée dans le bas du ventre, qui ne lui entroit pas l'épaisseur d'un demi doigt, dont il mourut par une gangrene qui se mit dans sa playe.

Cuant

Quant à Bernard de Bassompierre, second fils de François, il épousa une heritiere de la Maison de Maugiron & d'Imontblery, de laquelle il n'eût aucuns enfans, & se trouva en plusieurs occasions de guerres en Charges honorables, au service de l'Empereur Maximilian. Finalement il mourut de maladie en la ville de Vienne, où il est enterré en l'Eglise Cathedrale, au retour du siege de Ziguet en Hongrie, où il étoit Colonel d'un Regiment de Lansquenets.

Sa fille Yollande aînée a passé sa vie saintement dans son Abbaye d'Espinal, & est morte âgée de 89 ans.

La seconde, Magdelaine, a eu plusieurs enfans, dont le fils aîné, Baron de Raville, a été Lieutenant du Roi d'Espagne, au Duché de Luxembourg, & Justicier des Nobles.

La troisiéme, Marguerite, fut premierement Dame, puis Coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont, & puis se voulut marier contre le gré de ses freres, au Seigneur de Vaubecourt; ce qu'ayant executé, mes oncles le tuerent. Elle se retira chez sa sœur l'Abbesse d'Espinal, & à quelque tems de là, s'en étant allée en Bourgogne avec l'Abbesse d'Espinal, pour se divertir, elle y épousa un Gentilhomme

tilhomme nommé le Sieur de Viage, duquel elle eut une fille, qui a depuis été Abbesse d'Espinal, & un fils, qui fut marié à la sœur du Seigneur de Marcoussay, qui a laissé trois fils.

Reste à parler de Christophe mon pere, dernier des enfans de François, qu'il avoit destiné à être Chevalier de Malthe, & mis Page d'honneur du Duc Philibert Emanuël de Savoye, dont il le retira pour l'envoyer en France, lors qu'il fut contraint d'y donner un de ses fils pour ôtage.

Ce Christophe, pour être trop petit, ne fut pas mis avec le Roi Dauphin, comme d'autres de sa sorte, mais avec Mr le Duc d'Orleans, son frere, qui depuis fut le Roy Charles IX. lequel à cause de la conformité de l'age, ou pour quelque inclination, le prit en grande affection, & lui fut fort privé; de sorte qu'après la mort des Rois Henry & François II. ses pere & frere, étant parvenu à la Couronne, la paix étant faite avec l'Espagne, & Monsieur de Lorraine ayant épousé Madame Claude, deuxiéme fille de France, mondit pere étant libre de s'en retourner vers ses freres, fut retenu auprès dudit Roi mineur encore, jusques à ce qu'après le grand voyage de

Bayonne,

Bayonne, en l'année 1564. que son frere aîné le Colonel de Harovel, lui ayant donné son enseigne Colonelle, il alla servir en Hongrie, avec cette Charge, étant lors âgé de dix-sept ans. Ce fut en ce voyage que Monsieur de Guise, Henry de Lorraine, y fut aussi envoyé en même âge, par le Cardinal de Lorraine son oncle, trouver le Duc de Ferrare son oncle maternel, qui étoit cette année-là General de l'armée de l'Empereur en Hongrie, lors que Soliman, Empereur des Turcs, assiegea Ziguet, qu'il prit, & y mourut, & que ledit Cardinal le recommanda à mon oncle le Colonel, pour en avoir soin, jusques à ce qu'il fut auprès de Monsieur de Ferrare : ce qu'il fit, & de toute la Noblesse, qui alla avec lui, qui étoit de plus de cent Gentils-hommes de condition, qui marcherent jusques à Ziguet avec le Regiment de mon oncle, qui s'embarqua à Oulme.

Ce fut en ce voyage que cette forte amitié se fit entre Mr de Guise & feu mon pere, qui depuis jusques à sa mort lui a constamment gardé son cœur, & son service, & que mondit Sieur de Guise l'a cheri sur tous les autres Serviteurs & affectionnez, l'appellant l'ami du cœur.

Mon

Mon pere demeura deux ans en Hongrie, & ne s'en revint qu'après le decès de feu mon oncle, son frere le Colonel, lequel mourut à Vienne, comme a été dit ci-dessus. Il fut appellé par le Roi Charles IX. lors fait majeur, qui peu de tems après lui donna la charge de quinze cens chevaux, qu'il n'avoit encore dix-neuf ans accomplis.

Il donna aussi en même tems pareille charge à son cousin Germain, le Comte Charles de Mansfeld, qui avoit été aussi nourri jeune avec lui, & qu'il aimoit fort. Et tous deux ayant prié feu mon oncle Claude Antoine de Bassompierre, de venir les aider à faire leurs capitulations, le malheur arriva à mon pere, que se joüant avec son épée, à l'hôtel de Canchou au marché neuf, il blessa au ventre mondit oncle d'une fort legere blessure, qui pour avoir été negligée lui causa la mort.

Ces deux cousins, avec d'autres Colonels, qui furent aussi employez, servirent utilement le Roi, aux guerres civiles des Huguenots, principalement aux batailles de Jarnac & de Montcontour, ausquelles mon pere, faisant tout devoir digne de lui & de sa Charge, fut blessé en la premiere, au bras gauche d'un coup

coup de pistolet, qui lui emporta l'os du bras, nommé la noix, qui conjoint les deux os, & donne le mouvement au coude, dont il fut estropié ; & en l'autre bataille, qui se donna la même année, il eut un autre coup de pistolet au milieu du bras droit que le précédent, qui l'estropia au bras droit, comme auparavant il l'estoit du gauche. Et est à remarquer que deux autres Colonels, à sçavoir le Reingraff, neveu de celui dont a été parlé ci-dessus, & qui avoit épousé la cousine germaine de mon pere, nommée Diane de Damasmrt, fille du Comte de Fontenay son oncle, laquelle par le decès dudit Reingraff, qui mourut de cette blessure, étant demeurée veuve, fut remariée au Marquis d'Auray ; & le Comte Peter Ernest de Mansfeld, qui avoit épousé la sœur de mon grand-pere, lequel avoit été envoyé par le Duc d'Albe au secours du Roi avec des troupes. Ces trois Colonels, dis-je, furent blessez à même endroit, & au même bras droit, & furent mis à même chambre, pansez par un même Chirurgien, nommé M. Ambroise Paré, qui en fait mention dans son Livre.

Le Reingraff mourut par la fievre qui l'emporta ; les deux autres, par le bene-

fice

fice d'une eau excellente, qui avoit été donnée autrefois par le Baron de la Garde à Monsieur de Lorraine, de laquelle Monsieur de Guise secourut lors feu mon pere, qui en fit part au Comte de Mansfeld, son oncle, dont le lit étoit proche du sien, laquelle eau prise dans une cuilliere, empêchoit trois heures la fiévre à venir, ce qui les sauva.

Il est de plus à remarquer que M. Ambroise Paré, ayant declaré ausdits Colonels, qu'ils ne devoient esperer aucun mouvement au bras, à cause que la noix du coude étoit emportée, & qu'ils pouvoient choisir, s'ils vouloient avoir le bras droit, ou courbe: mon pere donna le choix à son oncle de prendre l'une façon, & qu'il prendroit l'autre, afin de voir par le succès celui qui auroit le plus heureusement élû. Ledit Comte choisit d'avoir le bras étendu, disant qu'avec celui il pourroit allonger une estocade, & mon pere l'ayant [illegible] courbe, il s'en aida beaucoup mieux que son oncle ne fit du sien; car il lui fut du tout inutile; là où mon pere se servit du sien en beaucoup de choses, & ne paroissoit pas tant estropié.

Mon pere servit aussi avec les Reistres en plusieurs autres voyages & occasions:

comme

...mmé en la venue du Comte Palatin Casimir en France, puis en Guyenne contre les Huguenots, ayant precedemment été envoyé par le Roi Charles, avec mille chevaux, au secours du Duc d'Albe, où il fut à la bataille de Memminguen, & demeura un an en Flandres, neanmoins à la solde & par le commandement du Roi : ce que fit pareillement le Comte Charles de Mansfeld, fils du Comte Peter Ernest.

Après cela étant revenu en France, la paix se fit, le mariage du Roi de Navarre étant resolu avec la derniére fille de France, Madame Marguerite, il se consomma à Paris, & à la Saint Barthelemi ensuite, où mon pere se trouva, & peu de tems après la bonne volonté que le Roy Charles portoit au Comte Charles & à lui, le porta à les vouloir marier avec les deux filles du Maréchal de Brissac : ce que le Comte de Mansfeld reçût à grace, mais mon pere, qui étoit pauvre & cadet de sa Maison, lui ayant remontré, que ces filles, qui étoient en grande consideration, & de peu de biens, ne seroient pas bien alliées avec lui, qui n'en avoit gueres, & qui en avoit besoin; mais que s'il lui vouloit faire la faveur de le marier avec la niéce dudit

Maréchal,

Maréchal, nommée Louïse le Picart de Radeval, qui étoit heritiere, & à qui Madame de Bourdeilles, sa tante, vouloit donner cent mille écus, il lui feroit bien plus de bien, & lui causeroit sa bonne fortune. Ce que le Roi Charles fit malgré les parens, & malgré la fille qui ne le vouloit pas; parce qu'il étoit pauvre, étranger, & Allemand. Enfin il l'épousa, & peu de jours aprés il s'achemina au siege de la Rochelle, que Monsieur le Duc d'Anjou, frere du Roi, investit, auquel siege lui vint la nouvelle de son élection au Royaume de Pologne, & desira que feu mon pere l'y accompagnât. Ce qu'il fit avec un grand & noble équipage, & lui fit rendre en passant beaucoup de service par ses parens, comme lui-même lui en a rendu de trés-bons, par son entremise vers les Princes, là où il passa, à cause de la Langue Allemande. Mais comme le Roi élû voulut partir de Vienne en Autriche, le Roi Charles, son frere, lui ayant mandé les broüilleries qui commençoient en France, par Monsieur d'Alençon & le Roi de Navarre, son frere & beau-frere, & comme il avoit besoin d'une levée de mille chevaux Reistres, il envoya à mon pere une commission pour les lever: ce

qu'il fit, s'en revint, & les amena en France à la mort du Roi Charles, & la Reine mere Catherine Regente les conserva jusques au retour de Pologne du Roy Henry III. son fils: lequel lui fit faire depuis une autre levée à la revolte de Monsieur d'Alençon, & à l'arrivée en France du Duc des deux Ponts. Et quelques années après il remit ses Etats & pensions au Roi, pour se mettre de la Ligue en l'année 1585. en laquelle il amena de grandes levées de Reistres, de Suisses & de Lansquenets sur son credit. Après quoi, les ligueurs s'étant accommodez avec le Roi; Monsieur de Guise entreprit d'assieger Sedan, sur ce que quelques Gentils-hommes, qui s'y étoient retirez, avoient surpris Rocroy sur lui, dont le chef étoit Champagnac.

Le Roi deputa feu mon pere pour aller reconnoître la possibilité ou l'impossibilité de ce siege, pour lui en faire son rapport: après quoi il se retira à Remonville, pour se faire passer d'une maladie qui lui étoit survenuë. Monsieur de Guise voulut qu'il fît une nouvelle levée de mille & cinq cens chevaux en l'année 1587. lors que la grande armée de Reistres vint en France sous la conduite de Mr de Boüillon & du Baron de Dona. Et bien

bien que ce Regiment fût avec le Roi sur la riviere de Loire, la personne de mon pere, & quelques personnes qu'il leva à la hâte, demeura sur les frontieres d'Allemagne, & en Lorraine avec Monsieur de Guise, & fut à la journée du pont à S. Vincent, auquel lieu le travail qu'il prit, lui causa une fiévre continuë, de laquelle il fut à l'extremité, & fut plus de six mois à s'en remettre.

Ensuite les barricades de Paris étant survenuës en l'année 1588. Theodoric de Bestein, fils de Maximilian, frere aîné de François, lequel Theodoric étoit cousin Germain de mon pere, & mourut sans hoirs, & laissa feu mon pere heritier de tous les biens de la maison de Bestein; & la paix de Chartres s'étant jurée, le Roi assembla les Etats à Blois. En ce même tems, le Duc de Savoye ayant envahi le Marquisat de Saluces, le Roi envoya querir feu mon pere, pour lui faire quatre mille Lansquenets, dont il lui donna la capitulation, & mon pere s'en voulant aller pour faire sa levée, il lui commanda d'arrêter encore quinze jours, pour recevoir l'Ordre du S. Esprit au jour de l'An prochain, à quoi se preparant Mr de Guise, fut tué à la surveille de Noël, & le Roi envoya en même-tems Mr de Grillon,

Grillon, Mestre de Camp du Régiment des Gardes, pour le prendre, afin de détourner les levées que l'on pourroit faire pour la Ligue en Allemagne. Mais mon pere se doutant de ce qui étoit arrivé, & de ce qui lui pourroit avenir, fit preparer de bons chevaux, sur lesquels lui & l'un des siens étant montez, ils sortirent de la ville de Blois comme on levoit le Pont, & s'en vint à Chartres, qu'il fit revolter. Puis étant arrivé à Paris, il fut amené à l'Hôtel de Ville à une grande Assemblée, qui étoit là fort animée à la guerre. Il leur parla de l'accident arrivé, & lui ayant demandé son avis sur ce qu'ils devoient faire, il leur dit librement que s'ils avoient un million d'or de fonds, pour commencer la guerre, il leur conseilloit de l'entreprendre, sinon que ce seroit le meilleur de s'accorder avec le Roi, aux plus avantageuses conditions que l'on pourroit; pourvû que les restes de la Maison de Guise fussent remis en dignitez & honneurs, comme quelques serviteurs du Roi, qui étoient dans Paris, avoient déjà proposé.

L'assemblée se retira en suspens de ce à quoi ils se devoient resoudre, n'ayant point de fonds comptant pour commencer la guerre, & une grande partie d'i-

ceux accompagna mon pere à l'hôtel de Guise, qui fut voir la veuve du défunt Duc, & la consoler au mieux qu'il pût.

Il arriva en sorte que le lendemain matin, un maçon, qui avoit fait une cache au Tresorier de l'Espargne Molandant, une pauvre femme de son logis la découvrit à Messieurs de Ville, où ils trouverent cinq cens treize mille écus au soleil. Alors tout le monde cria à la guerre, & fut donné de cette somme à mon pere cent mille écus au soleil, pour les levées de quatre mille chevaux Reitres, six mille Lansquenets, & de huit mille Suisses; à quoi il s'obligea & partit en même-tems, pour donner ordre à les mettre sur pied. Et toutes ces forces se trouverent au commencement de Juillet de l'année suivante 1589. aux environs de Langres, où le Duc de Nemours les vint recevoir, avec quelques troupes Françoises: & la mort du Roi Henri III. étant arrivée le second du mois d'Août suivant, Mr du Mayne, avec une puissante armée, alla pousser le Roi de Navarre à Dieppe, & y eut à Arques quelque combat.

Et en Mars de l'année suivante 1590. la bataille d'Ivry fut donnée, en laquelle mon pere fut blessé en deux endroits,

droits ; & étant sauvé & retiré en Allemagne, puis revenu en Lorraine, puis en France, d'où il retourna en l'année 1592. sur la fin en Lorraine. Et vers ce tems-là l'Evêque de Strasbourg étant decedé, il accourut à Saverne, pour faire brigue en faveur de Mr le Cardinal Charles de Lorraine, pour le faire élire Evêque : ce qui lui réüssit heureusement, par la promesse qu'il fit au Chapitre, qu'en cas que cette élection causât du trouble, il seroit General de leur armée ; parce que les Chanoines Protestans, qui étoient à Strasbourg, élûrent le frere du Marquis de Brandebourg Evêque, & il fut assisté, outre ses propres forces, de celles de la Ville de Strasbourg & du Duc de Virtemberg. Neanmoins mon pere conquit tout l'Evêché de deçà le Rhin, & prit Moltsheim, Dachstein, Bennefeld, & plusieurs autres places, que les Protestans avoient saisies.

Après quoi s'étant retiré en Lorraine, & quitté, par la conversion du Roi Henri IV. tous les desseins qu'il pouvoit avoir en France, il prit le soin de rétablir les affaires de Monsieur le Duc de Lorraine, de traitter la paix avec le Roi ; & pour cet effet, en l'année mille cinq cens quatre-vingt-quatorze il alla à Lyon, que le

Roi tenoit assiégé, fit la paix entre le Roi, & Monsieur de Lorraine, & obtint qu'il demeureroit en neutralité avec le Roi d'Espagne & lui. Et le Roi ayant envoyé Monsieur de Sancy en Lorraine, pour ratifier le Traité, ils convinrent aussi de quelque suspension d'armes, & ensuite d'une paix entre les deux Evêques de Strasbourg, & en même tems y eut quelques pour-parlers de mariage entre Monsieur le Marquis du Pont, fils aîné de Monsieur le Duc de Lorraine, & Madame, sœur du Roi, qui ne put pour lors reüssir, à cause de la Religion. Si fit bien celui du Duc de Bavieres & de la plus jeune fille du Duc de Lorraine, nommée Elisabeth, qui se consomma au Carême-prenant de l'année mille cinq cens quatre-vingt quinze, duquel mon pere, en qualité de Grand Maître, donna l'ordre pour le faire somptueusement reüssir. Cette même année il fonda le Couvent des Minimes en la ville-neuve de Nancy, & en l'année suivante mille cinq cens quatre-vingt seize, il mourut au Château de Nancy le [illegible] d'Avril, la nuit du Dimanche au Lundi de Quasimodo.

Il laissa de sa femme Loüise de Radeval cinq enfans vivans, sçavoir trois mâles & deux filles, dont je suis le premier né.

Le

Le second fut Jean de Bassompierre, qui fut nourri avec moi, & vînmes en France ensemble. Il fut en Hongrie en l'année mille cinq cens quatre-vingt seize, & en revint la suivante, à la conquête que le Roi fit en Savoye ; puis en l'année 1603. s'étant broüillé avec le Roi sur le sujet du Comté de Saint Sauveur, que nous tenons en engagement, il le quitta, & se mit au service du Roi d'Espagne, qui lui donna un Regiment entretenu : & pendant qu'il le mettoit sur pied, il s'en alla au siege d'Ostende, & s'étant trouvé à la prise que les Espagnols firent du bastion du Porc-Epic, il fut blessé d'une mousquetade au genoüil, dont on lui couppa la jambe, & en mourut peu de tems après en l'année 1604.

Le troisiéme fils, nommé George African, destiné pour être d'Eglise, ne voulut prendre cette profession, mais bien celle de Chevalier de Malthe, où il fut envoyé, & y fit ses caravanes, voyages & courses. Et comme il étoit à cinq journées près de faire les vœux, la mort de mon frere de Remonville étant avenuë à Ostende, ma mere & moi lui dépêchâmes en diligence, pour empêcher qu'il ne les fît, & le ramener à Rome, & puis en Espagne, de là revint en Lorraine. Il

ſe maria en l'année 1610. à N. de la Tournelle, fille du Comte de Tournelle, Grand Maître de Lorraine. Il fut Baillif & Gouverneur de Voges, & grand Ecuyer de Lorraine. Puis en l'année 1631. mourut, au retour d'un voyage en guerre, qu'il avoit fait en Allemagne avec Monſieur le Duc Charles IV. de Lorraine, lorſque le Roi de Suede ayant defait l'armée de l'Empereur à la bataille de Leipſick, Meſſieurs les Ducs de Bavieres & de Lorraine vinrent avec leurs forces, ſe joindre aux reſtes de celles du Comte de Tilly, pour lui reſiſter.

Il laiſſa ſix enfans, trois fils & trois filles, ſçavoir l'aîné, Anne François.

Les Filles ſont N. de Baſſompierre, mariée à Monſieur de Hoüailly.

La 2e Coadjutrice d'Eſpinal.

Et la 3e Segrete de Remiremont.

Anne François qui naquit le N. jour de Mars de l'année 1612. fut nourri & élevé chez ſon pere juſques en l'année 1624. qu'il me fut envoyé en France; où l'ayant retenu quelques mois, je le renvoyai étudier, & apprendre la Langue Allemande à Fribourg en Briſgau, où il fut Recteur, & y demeura juſques au commencement de l'année 1625. que je le retirai des études, & le fis venir prés

de

de moi à Soleure, où j'étois allé Ambassadeur extraordinaire pour le Roi. Puis le ramenai en France, & le mis en l'Academie de Benjamin, jusques au commencement de l'année 1628. qu'il vint me trouver devant la Rochelle, & y demeura tant que le siege dura. Puis me suivit au pas de Suze, & en la guerre contre les Huguenots de Languedoc, en l'année 1629. laquelle finie par la soumission qu'ils firent au Roi, il s'en alla au siege de Boisleduc, où il demeura tant qu'il dura, avec l'armée des Hollandois. De là étant venu me trouver, je le laissai auprès du Roi, m'en allant en l'an 1630. Ambassadeur Extraordinaire en Suisse, & revint avec Sa Majesté à la guerre & conquête de Savoye. Puis au retour, au commencement de l'année 1631. comme le Roi me fit mettre prisonnier, je le laissai auprès de Sa Majesté, & alla à sa suite au voyage de Bourgogne, lorsque Monsieur son frere sortit de France. Au retour duquel mon Neveu reçût commandement de sortir de France, & s'en alla trouver son pere en Lorraine, & Mr de Lorraine, auprès duquel il demeura, & fut à la guerre d'Allemagne après la bataille de Leipsick, au retour de laquelle, comme a

 été

été dit ci-deſſus, le Marquis de Remonville, ſon pere, étant mort, Mr le Duc de Lorraine continua à ſon fils les charges qu'il poſſedoit de ſon vivant, qui étoient le Bailliage de Voges, & le tint fort cher & en ſes bonnes graces. Et lors qu'il mit une armée ſur pied, il le fit Maréchal de Camp; laquelle [illegible] ſon abſence ayant été défaite en l'an 1633. & les affaires de Monſieur le Duc de Lorraine ruinées par le Roi, qui occupa le Duché, & que le Duc l'eût cedé à ſon frere, mon Neveu voulut courre la fortune de Monſieur le Duc ſon maître, qui lui donna ſous lui le commandement de ſes troupes, reduites à quatre cens chevaux, qu'il joignit à celles de l'Empereur, qui étoit en Alſace, ſous la charge du Marquis Edoüard de Baden, & du Comte de Salms, Doyen de Straſbourg, leſquels le jour de N. furent défaits par le Comte Frederic Otto Reingraff, & mon Neveu, combattant vaillamment, & acquerant beaucoup d'honneur, fut pris & bleſſé d'un grand coup de piſtolet au bras, après avoir rendu des preuves ſignalées de ſon courage; mené à Briſach.

Quant aux deux autres enfans mâles de George African de Baſſompierre, mon frere, ils ſont encore jeunes, & aux études

études, pendant qu'en la Bastille je suis.

Les filles de Christophe de Bassompierre, mon pere, au moins de celles qui survéquirent (car il en avoit premierement eu une aînée, nommée Diane, qui mourut en l'âge de dix ans, en l'année 1584. à Roüen) furent Henriette en 1602. à Messire Timoleon de S. Luc, premierement Gouverneur de Broüage & des Isles, puis Lieutenant General en Guyenne, laquelle mourut en Novembre de l'année 1609. d'une mauvaise couche, laissant deux fils & deux filles. L'aîné Loüis Comte d'Estelan; le second François, Seigneur de Saint Luc, & deux filles: l'aînée Renée, mariée au Marquis de Beuvron, & l'autre nommée N. qui fut premierement Religieuse à S. Nicolas, puis Abbesse d'Espinal, qu'elle quitta pour se faire Feüillantine, dont ne pouvant souffrir l'austerité, elle s'est mise à Saint Paul de Rheims.

L'autre fille de Christophe, nommée Catherine, est mariée en 1608. à Monsieur le Comte de Tillieres, duquel elle a plusieurs fils & filles.

Il a été necessaire de faire preceder à ce present Journal de ma vie, tout ce qui a été narré ci-dessus, pour donner

une parfaite intelligence de mon extraction, des alliances de ma Maison, & des predecesseurs que j'ai eu, ensemble des biens qui sont venus de ligne droite, ou collaterale, en la maison de Bestein, & de ceux que nous pretendons legitimement nous appartenir.

Maintenant je ferai un a[illegible]cours de ma vie, sans affectation ni [illegible], & comme c'est un Journal de ce que je n'ai pû recueillir de ma memoire, ou que je n'ai trouvé dans les Journaux de ma maison, qui m'ont donné quelque lumiere aux choses particulieres, vous ne trouverez pas étrange, si je dis toutes choses par le menu; plûtôt pour servir de memoire, que pour en faire une histoire; mon dessein étant bien éloigné de cette malseante ostentation.

Je suis issu troisiéme enfant en ordre de feu Christophe de Bassompierre & de Loüise de Radeval, & premier de ceux qui les ont survécus, qui étoient cinq de nombre, comme a été dit ci-dessus.

Je naquis le Dimanche, jour de Pâques fleuries, 12. Avril, à quatre heures du matin en l'année 1579. au Château de Harovel en Lorraine, & le Mardi second suivant je fus tenu sur les Fonts de Baptême, par Charles de Lorraine, Jean

Comte

Comite de Salms, Maréchal de Lorraine, & Diane Dampmartin, Marquise de Havray, & fus nommé François.

On m'éleva en la même maison, jusques en Octobre 1584. qui est le plus loin dont je me puisse souvenir, que je vis le Duc de Guise Henry, qui étoit caché à Harovel pour y traitter avec plusieurs Colonels des Lansquenets & Reitres pour les levées de la Ligue. Ce fut lors que l'on commença à me faire apprendre à lire & à écrire, & ensuite les Rudimens.

J'eus pour Precepteur un Prêtre Normand nommé Nicolas Ciret. Sur la fin de cette même année, ma mere étant allée en France; auquel voyage ma sœur aînée, nommée Diane, mourut, on nous mena, mon frere Jean & moi, à Espinal, pour être nourris chez ma tante l'Abbesse d'Espinal, pendant l'absence de ma mere, qui étant revenue cinq mois après, elle nous vint requerir, & nous ramena à Harovel en l'année 1585. que nous passâmes au même lieu, & celle de 1586: sur la fin de laquelle Mr de la Rocheguion, & Mr de Chantelou se retirerent à Nancy, & mon pere y vint aussi, où il demeura fort peu. Un Intendant des finances de France, nommé

mé Vieville s'y vint aussi refugier, mais à cause de ses affaires il lui fallut s'aller retirer à Reinonville, d'où mon pere venoit de se refaire d'une grande maladie.

Au commencement de l'année 1587. ma mere accoucha de mon frere African ; on nous mena à Nancy, sur l'arrivée de la grande armée des [illegible] qui brûlerent le bourg de Harovel. Automne, mon pere eut une grande maladie à Nancy, qu'il eut au retour du voyage de Montbelliard, & que Messieurs de Lorraine & de Guise eurent été quelques jours à Harovel.

En l'année 1588. on nous donna un autre Precepteur, nommé Gravet, & deux jeunes hommes, appellez Clinchamp & la Mothe ; le premier pour nous apprendre à bien écrire, & l'autre à danser, joüer du Luth, & la musique. Nous ne bougeâmes de Harovel & Nancy, où mon pere arriva à la fin de l'année, échappé de Blois, & nous continuâmes à étudier & apprendre les autres choses les années 1589. 1590. comme aussi de 1591. que je vis à Nancy la premiere fois Monsieur de Guise, qui étoit échappé de sa prison. Nous allâmes mon frere & moi, au mois d'Octobre, étudier à Fribourg en Brisgau, & fûmes de

la troisiéme classe. Nous n'y demeurâmes que cin[illegible]ois, parce que Gravet notre Prece[illegible]tua la Mothe, qui nous montroit à [illegible]er. Ce desordre nous fit revenir à Ha[illegible]el, dont la même année ma mere no[illegible]ena au Pont-à-Mousson, pour y continuer nos études. Nous n'y dem[illegible]s que [illegible] semaines à la troisiéme, [illegible] vinmes passer les vacances à Ha[illegible], au retour nous montâmes à la deuxiéme, où nous demeurâmes un an, & aux autres vacances de l'année 1593. que nous montâmes à la premiere, nous allâmes aux vacances à Harovel.

L'Année 1594. nous allâmes passer le Carême-prenant à Nancy, où nous combatîmes à la barriere, habillez à la Suisse, le jeune Rône, les deux Amblises & Vignolles, aux nôces de Montrichet, qui épousa la sœur de Tramblecourt, où il se fit force magnificences. Puis nous retournâmes au Pont-à-Mousson, jusques aux vacances, que nous allâmes passer à Harovel, lesquelles finies, nous retournâmes en la même classe. Puis peu de tems après feu mon pere étant de retour du siége de Laon, où il avoit été traiter la neutralité de Lorraine, il nous ramena un Gouvern[illegible] nommé Georges

ges de Springesfeld, Allemand, & nous fit aller à Nancy le tro[illegible], pour nous le donner, où nous dem[illegible]mes jusques après la Toussaint. Puis [illegible]ournâmes au Pont-à-Mousson, où nous demeurâmes jusques au Carême-prenant de l'année suivante 1595. que nous le vîmes à Nancy aux nôces de Monsieur [illegible] de Bavieres & de Madame Elisabeth, [illegible] fille de son Altesse de Lorraine, & le suivîmes en Baviere, lorsqu'il ramena sa femme en son païs : passâmes par Luneville, Blancourt, Sarbourg & Saverne, où Monsieur le Cardinal de Lorraine, Legat & Evêque de Strasbourg, les fêtoya trois jours. Puis ils passerent à Haguenau, de là à Veissenbourg, où ils furent logez chez le Commandeur de l'Ordre Teutonique, qui tient rang de Prince. De là ils allerent à Landau, puis à Spire, où le grand Prevôt de l'Evêché, nommé Meternich, les festina. Puis ils arriverent à Heidelberg, reçûs & logez & défrayez par le Palatin Frederic Electeur, qui avoit épousé la fille aînée du Prince Guillaume d'Orange.

De là nous allâmes passer au Duché de Virtemberg, & le Duc [illegible] trouver à une ville de son Etat, nommée Neustat, où il festina le Duc de Bavieres, qui

qui après y a[illegible]ir sejourné deux jours, en partit pou[illegible]r à Donavert, auquel lieu, à cau[illegible] l'inondation du Danube, nous fû[illegible] contraints de sejourner trois jours, & [illegible] dernier, comme le Duc [illegible] dans un bateau pour aller reconnoître [illegible] pour le lendemain, un de ses Pages le Vanille, qui étoit derrie-[illegible], auquel il commanda de tirer un coup de pistolet, pour avertir la Duchesse, devant les fenêtres de laquelle il passoit en bateau, le pistolet faillit de prendre feu, & comme il le voulut rebander il se lâcha, tuant un Vieux Seigneur, qui étoit entre le Duc & moi, assis sur une même planche, lequel se nommoit Nothaft. Nous partîmes le lendemain de Donavert, & passâmes le Danube avec gr[illegible]de difficulté, & fûmes deux [illegible] fort mal logez pour les détours qu'il nous convint faire. Enfin le troisiéme nous allâmes en un Château du Duc de Bavieres, nommé Jorelch, & le lendemain à Landshut, qui est la deuxiéme vi[illegible] de la Baviere. Nous y passâmes la S[illegible] Sainte, où il y eut force penitens. Pu[illegible]s après Pâques, ayant pris congé d[illegible] & de la Duchesse, nous nous revinmes faire notre stage de Chanoines à Ingolstat, où n[illegible] trouvâmes

les

les trois Ducs, freres du Duc Maximi-
lian, qui étoient aux études, qui étoient
le Duc Philippes, Evêque de Ratisbon-
ne, qui fut depuis Evêque de Passau &
Cardinal : le Duc Ferdinand, Coadju-
teur de Cologne, qui depuis en a été
Electeur, & le Duc Albert, le plus jeu-
ne des enfans du Duc Guillaume, lors
regnant. Nous y continuâmes peu de
tems la Rethorique ; puis allâmes à la
Logique, que nous fîmes compendieu-
se, & trois mois de là passâmes à la
Physique, étudiâmes quant & quant en
la sphere. Nous allâmes au mois d'Août
à Munich : le Duc nous ayant prié de
venir passer la Cervaison, qu'ils nom-
ment le Birschfeist, avec lui. Nous vî-
mes le Duc Guillaume & la Duchesse
Magdelaine sa femme, & ses deux filles,
& la Princesse Marianne, depuis mariée
à l'Archiduc Ferdinand, presentement
Empereur, & la Princesse Magdelaine,
qui depuis a été femme du Duc de Neu-
bourg & de Julliers. Nous allâmes à No-
tre-Dame de Villinghen, à Wasserbourg
& à Straubiguen, qui étoient vers le lieu
où la chasse se faisoit. Puis au bout d'un
mois, qu'elle fut finie, nous vinmes
continuer nos études jusques en Octo-
bre, que nous quittâmes la Physique :
lors

lors que nous f[illegible]nes parvenus aux livres *de Anima*. E[illegible]e que nous avions encore sept m[illegible] stage à faire, je me mis à étudie[illegible] même tems aux Instituts du Droit[illegible], j'employai une heure de classe, une autre heure aux cas de conscience, [illegible] heure aux Aphorismes d'Hipocrate, & une heure aux Ethiques & Politiques d'Aristote; ausquelles études je m'occupai de telle sorte, que mon Gouverneur étoit contraint de tems en tems de m'en retirer, pour me divertir.

Je continuai le reste de cette année-là mes études, & le commencement de celle de 1596. Mon stage finit à Pâques; auquel tems mon cousin le Baron de Boppart, vint aborder à Ingolstat, s'en allant en Hongrie. Il passa Pâques avec nous, & le Lundi de Pâques nous nous embarquâmes avec lui, sur le Danube, & allames à Neubourg. Il en partit le lendemain, & nous allâmes trouver Mr le Cardinal de Bavieres, qui étoit Evêque de Ra[illegible]bonne; lequel nous logea en son Pa[illegible], & nous y retint trois jours; au bout desquels nous prîmes congé de lui, & a[illegible] à Nuremberg: nous revinmes par Eichstat à Ingolstat, où nous demeurames encore près d'un mois. Et puis

puis ayant reçû les nouvelles de la mort de mon pere, nous allâmes à Munich prendre congé du Duc & de la Duchesse de Bavieres, & passant par Augsbourg & Oulme, nous nous en revinmes à Harovel trouver notre mere, puis à Nancy faire les funerailles de notre pere. Et ayant demeuré quelque tems en Lorraine, mon frere & moi partîmes pour aller en Italie, accompagnez du sieur de Malleville, vieux Gentilhomme, qui nous tenoit lieu de Gouverneur, de Springesfeld, qui l'avoit précedemment été, & d'un Gentilhomme de feu mon pere, nommé d'Arandel, & passâmes par Strasbourg, Oulme, Augsbourg & Munich, où nous vîmes le Duc & la Duchesse: puis par Vasserbourg, Notre-Dame de Tigneu, Burghausen, & Inspruck, de là à Brixen, puis à Trente & à Verone, où les Comte Ciro & Alberto de Canossa, dont le dernier, qui avoit été nourri page du Duc de Bavieres, s'en étoit revenu avec nous, nous vinrent prendre à l'hôtellerie, & nous menerent en leur Palais, où ils nous firent une grande reception & traitement.

Le lendemain nous en partîmes pour aller à Mantouë; puis à Bologne, d'où nous passâmes l'Apennin, pour arriver

à Florence, ay[illegible] précedemment passé à Pratolin, ma[illegible] de plaisance du Grand Duc, qui éto[illegible]rs à Lambrogiano, lequel nous fit [illegible]ner à nôtre arrivée, & nous fit don[illegible] carrosses pour l'aller trouver le jour d'après, à Lambrogiano, où nous fûmes logez & défrayez dans le Château.

Le lendemain nous lui fîmes la reverence, puis à Madame, de qui feu mon pere étoit grand serviteur. Elle voulut que je la menasse, pendant qu'elle se promenoit au jardin, où ayant rencontré la Princesse Marie, depuis Reine de France, elle nous presenta à elle.

Après dîner nous partîmes de Lambrogiano, & retournâmes à Florence, où ayant demeuré quatre jours, nous nous acheminâmes à Rome, par Siene & Viterbo, & y ayant séjourné huit jours, pour faire nos stations, échelle Sainte & autres devotions; & pour y visiter les Cardinaux, à qui nous avions adresse; nous partîmes pour aller à Naples, passant par Gayette, Capoüe, & Aversa. Plusieurs Gentils-hommes François & étrangers y vinrent avec nous, sous la sûreté d'un bien ample passeport, qui nous fut donné par le Duc de Sessa, Ambassadeur d'Espagne à Rome, lequel ou-

tre

tre qu'il étoit ami par[illegible]culier de feu no-
tre pere, avoit séjour[illegible] Pont-à-Mous-
son un mois, pour a[illegible]dre la sûreté
d'aller en France, pe[illegible]t que nous y
étions aux études, où [illegible]s l'avions sou-
vent visité.

Étant arrivez à Naples, nous allâmes faire la reverence au Viceroi, nommé Dom Henriquez de Gusman, Comte d'Olivarez, & lui portâmes les lettres de recommandation du Duc de Sessa ; à l'ouverture desquelles ayant appris notre nom, il nous demanda si nous étions enfans de Mr de Bassompierre, Colonel des Reistres en France, qui étoit venu au secours du Duc d'Alve en Flandres, envoyé par le feu Roi Charles : & comme nous lui eûmes dit qu'oui, il nous embrassa avec grande tendresse, nous assûrant qu'il avoit aimé mon pere, comme son propre frere, & que c'étoit le plus noble & franc cavalier qu'il eût jamais connu. Qu'il ne nous traitteroit pas seulement comme personnes de qualité, mais comme ses propres enfans : ce que veritablement il executa depuis, par tous les témoignages d'affection & de bonne volonté, dont il se pût imaginer. J'appris à monter à cheval sous Jean-Baptiste Pignatelle : mais au bout de deux mois

se

son extrême vieillesse ne lui permettant plus de vaquer soigneusement à nous instruire, & en remettant l'entier soin à son creat, Horatio Pinthasso, mon frere demeura toûjours à son manége, mais pour moi je m'en retirai, & vins à celui de Cesar Trabeilo, qui le tenoit proche la porte de Constantinople. Je fus aussi la même année voir les singularitez de la Baye de Pouzzolle.

L'Année suivante 1597. mon frere eut la petite verole, & moi ensuite. Après que nous en fûmes gueris, nous partîmes de Naples en Carême, & revinmes à Rome, loger en un petit Palais, qui est dans la place de Sancta Trinita, tirant vers les Minimes. Mr le Duc de Luxembourg vint Ambassadeur ordinaire du Roi vers Sa Sainteté. Saint Offenge tua Romengarde Gentilhomme Provençal, & s'étant retiré à notre logis, nous le sauvâmes dans les Minimes, & de là chez le Cardinal Montalte. Peu de tems après Pâques, nous partîmes de Rome pour aller à Florence, où nous demeurâmes à apprendre nos exercices, moi sous Rustier Picardini à monter à cheval, & mon frere sous Terenant. Pour les autres exercices, nous eûmes mêmes maîtres, comme Maître Agostino pour danser,

Mr

Mr Marquino pour tirer des armes; Julio Panigy pour les fortifications, ausquelles Bernardo de la Gi[illegible]molle nous enseignoit & assistoit quelquefois. Nous les continuâmes tout l'Eté, & vîmes aussi les fêtes de Florence, comme le Calcho, le Pallio de la course des chevaux, les comedies & quelques nôces, dedans & dehors le Palais. Puis après la Toussaint je fus à Pratolin porter les premieres nouvelles au Grand Duc, de la prise d'Amiens; de là nous allâmes par Pistoya, à Pise & Lucques à Livourne, & étant revenus à Florence nous prîmes congé de son Altesse, & nous acheminâmes à Boulogne. Puis par la Romagne, Fayenza, Imola, Forli, Pesaro, Singalla & Ancona, nous arrivâmes la veille de Noël à Notre-Dame de Lorette, & y fîmes la nuit nos Pâques dans la Chapelle. Le Cardinal Gallo nous fit loger au Palais de Loretto, nommé la Santa Caza, & défrayer aussi, & le lendemain, jour de Noël, il me fit être un des témoins à l'ouverture des troncs des aumônes, qui monterent à quelques six mille écus, pour ce quartier dernier de l'année. Force Gentilshommes François se rencontrerent aussi à Lorette, quant & nous, & prîmes tous ensemble resolution de passer en Hongrie

à la guerre, devant que de revenir chez nous; & nous l'étant entrepromis, nous partîmes le lendemain de Noël tous ensemble pour nous y acheminer: à sçavoir, Messieurs de Bourlemont & d'Amblise freres, Messieurs de Foucaud & Chasseneüil freres, Mr de Clermont d'Entragues, Mr le Baron de Crapados, & mon frere & moi. Mais comme le naturel des François est changeant, à trois journées de là, quelques-uns de ceux qui n'avoient pas la bourse assez garnie pour un si long voyage, ou qui avoient plus d'envie de retourner bien-tôt à la maison, mirent en avant, qu'en vain nous allions chercher la guerre si loin, puisque nous l'avions si près de nous: que nous étions parmi l'armée du Pape, qui s'acheminoit à la conquête de Ferrare, devoluë au Pape par la mort du Duc Alphonse, nouvellement décedé.

Que Dom Cesar d'Este la detenoit contre tout droit: que cette guerre n'étoit pas moins juste & sainte que celle d'Hongrie: & étoit si prochaine, que dans huit jours nous serions aux mains avec les ennemis: là où quand nous irions en Hongrie, les armées ne se mettroient en campagne de plus de quatre mois.

Ces persuasions prévalurent sur nos esprits,

prits, & conclûmes que le lendemain nous irions à Forli, offrir tous ensemble notre service au Cardinal Alemanni, Legat de l'armée, & que je porterois la parole au nom de tous : ce que j'executai du mieux que je pus. Mais le Legat nous reçût si maigrement, & nous fit si peu d'accueil, que le soir à la gîte nous ne pouvions assez témoigner le ressentiment & la colere que nous avions de son mépris. Alors feu mon frere commença à dire, que veritablement nous avions eu ce que nous méritions : que n'étant point sujets du Pape, ni obligez à cette guerre, nous nous étions allez inconsiderément offrir d'assaillir un Prince de la maison d'Este, à qui la France avoit tant d'obligations : qui avoient tous été si courtois aux étrangers, principalement aux François, & si proches parens, non seulement des Rois de France, dont ils étoient sortis par filles, mais aussi de Mr de Nemours & de Guise : & que si nous valions quelque chose, nous irions nous offrir à ce pauvre Prince, que l'on vouloit injustement spolier d'un État possédé par une si longue suite d'ancêtres.

Ces mots finis, il n'eut pas seulement l'approbation de tout le reste de la compagnie, mais encore une ferme resolu-

tion

tion d'aller le lendemain droit à Ferrare, pour nous y jetter. Ce que j'ai voulu representer ici, premierement pour faire connoître l'esprit volage & inconstant des François, & puis ensuite que la fortune est la plûpart du tems maîtresse & directrice de nos actions ; puisque nous, qui avions fait dessein de donner nos premieres armes contre le Turc, les portâmes contre le Pape.

Ainsi nous arrivâmes la veille du jour de l'an 1598. à Bologne, où nous trouvâmes le Chevalier Verdelly, & quelques autres qui se joignirent à nous, pour aller à Ferrare, & partîmes le deuxiéme pour arriver le troisiéme à Ferrare : où nous fûmes logez & reçûs chez le Duc avec toute sorte d'honneur & de bonne chere. Nous y trouvâmes déja arrivé Mr le Comte de Sommerive, second fils de Mr le Duc du Mayne, & quelques autres Gentilshommes François, qui s'étoient venus offrir à Dom Cesar : mais il étoit si peu resolu à la guerre, qu'il nous parloit souvent du peu de moyen qu'il avoit de la faire : qu'il n'avoit point trouvé d'argent aux coffres du feu Duc : que le Roi d'Espagne s'étoit déja déclaré pour le Pape, & que le Roi à son avis en feroit de même : que les Venitiens, qui le

portoient à la guerre, ne le vouloient supporter ouvertement, & que ce qu'ils lui promettoient sous main, étoit peu de chose.

Enfin le jour des Rois, comme il entra avec une grande troupe de Seigneurs & Gentilshommes, pour ouïr la Messe, en une grande Eglise, prochaine du Palais, tous les Prêtres nous voyans arriver, quitterent les Autels, sans achever les Messes qu'ils avoient commencées, & se retirerent de devant nous, comme des excommuniez.

Cela acheva le dessein peu resolu de Dom Cesar de conserver Ferrare, & dès l'aprèsdinée il fit partir la Duchesse d'Urbin, sœur du feu Duc Alphonse, pour aller traiter avec le Legat Aldobrandin. Ce que nous autres considerant, nous prîmes le lendemain congé de lui pour aller chacun où bon lui sembla. Mon frere & moi allâmes coucher le sixiéme du mois à Rovigo, & le lendemain à Padouë, où nous trouvâmes Mr de Tilly, qui y faisoit ses exercices, lequel nous donna le lendemain à dîner, & le jour suivant s'en vint avec nous à Venise, où nous séjournâmes huit jours. Puis étant revenus à Padouë, nous prîmes notre chemin par Mantouë & Pavie, droit à Gen-

Gennes, où nous achevâmes de passer le Carême-prenant, & où mon frere & moi tous deux devenus amoureux de la fille du Consul Tudesque, nommée Philipine (où nous étions logez) nous nous querellâmes jusques au point d'être quelques jours sans nous parler.

Nous fûmes, pendant notre sejour à Gennes, priez par le Marquis Ambroise & Frederic Spinola, aux nôces de leur sœur, qu'ils marioient au Prince du Bourg de Valdetare, de la maison de Candy. Ce qu'ils firent en notre endroit, portez à mon avis par la priere du sieur Manfredo Ravasguien, à qui Monsieur le Comte de Fiesque nous avoit recommandez.

Nous partîmes de Gennes le premier Jeudi de Carême, & passant par Cortonne, nous arrivâmes le Samedi d'après à Milan. Le lendemain nous fûmes priez à dîner par les Marquis du Mayne, cousins du Comte de Fiesque, qui nous firent un magnifique festin : au partir duquel ils nous menerent voir les plus remarquables lieux de la ville, & le lendemain nous eûmes permission d'entrer au Château, auquel le Castellan nous fit une collation, avec beaucoup de complimens. Nous partîmes de Milan, après

y avoir séjourné quatre jours, avec le Chevalier Verdelly, & l'Ambassadeur d'Espagne en Suisse, nommé Alphonse Casal. Nous passâmes à Côme, puis à Logano, & à Belinzanne : de là nous montâmes le Saint Godard, par un fort mauvais tems, & vinmes coucher à Ar-rolf. Le lendemain nous nous mîmes sur le Lac de Valestat & de Lucerne, & arrivâmes le soir à Lucerne, où l'Ambassadeur Alphonse Casal nous voulut traiter le lendemain. Nous en partîmes, & en deux jours nous vinmes à Basle, puis à Than, à Remiremont & à Espinal, chez notre tante, où nous fûmes jusques après Pâques, que ma mere retournant de France, nous la fûmes voir à Harovel, & après y avoir demeuré quelques jours, nous fûmes à Nancy. Les députez du Duc de Cleves vinrent peu après demander Madame Antoinette, seconde fille du Duc de Lorraine, en mariage, & porterent au Duc de Bar une procuration, pour l'épouser en son nom. Après quoi ils l'emmenerent à Dusseldorf. Puis en Septembre Mr l'Archiduc Albert, s'en allant en Italie, pour de là s'aller marier en Espagne avec l'Infante, Mr de Vaudemont l'alla trouver sur le chemin à Vaudrevange. Mon frere & moi l'accompagnâ-

pagnâmes, & Don Diegue demeura auprès de lui, qui faisoit l'office de Major-Dome: nous ayant mené en sa chambre, après que Mr de Vaudemont se fut retiré. Il nous fit beaucoup de bon accueil, disant que notre nom & notre maison lui étoient chers, & à toute la sienne. Au retour de ce petit voyage, nous nous préparâmes pour celui de France, ayant précedemment été à Luxembourg, pour en avoir permission de Mr le Comte Peter Ernest de Mansfeld, notre tuteur honoraire, qui nous le donna fort mal-aisément; parce qu'il vouloit que nous nous missions au service du Roi Catholique: & ce fut à condition, qu'après que nous aurions été quelque temps à la Cour du Roi, & en Normandie, où ma mere lui fit croire que nous avions quelques affaires, que nous passerions de là en la Cour d'Espagne, & que nous ne nous embarquerions en l'une ni en l'autre, jusques à notre retour de toutes les deux. Il nous fit promettre de plus, que quand nous voudrions faire ce choix, que nous suivrions l'avis qui nous seroit donné sur ce sujet par nos principaux parens & amis.

Nous partîmes donc de Harovel, mon frere & moi, avec ma mere & mes deux

sœurs en fort bel équipage le lendemain de la Saint François, le 4 Octobre de la même année 1598. & passames par Coligny, Vitry, Fere, Champenoise, Provins, & Nangis, nous arrivâmes à Paris le douziéme du même mois d'Octobre, & vinmes loger à l'Hôtel de Montlaur, en la ruë S. Thomas du Louvre.

Le Roi étoit pour lors à Monceaux, avec une grande maladie, de laquelle il fut en grand danger. Il n'y avoit près de lui, de la connoissance de ma mere, que Mr de Schomberg, pere du Maréchal, auquel elle écrivit, pour sçavoir quand nous pourrions faire la reverence à Sa Majesté.

Il lui répondit qu'il n'étoit pas à propos seulement d'y penser, en l'état que le Roi étoit; lui conseilloit de nous retenir à Paris, jusques à ce que Sa Majesté y venant, nous y pussions recevoir cet honneur. Nous le fîmes donc, & cependant nous fîmes la cour à Madame sa sœur, qui étoit destinée Duchesse de Bar, & tout étoit deslors conclu. Elle eut dessein de me faire épouser Mademoiselle de Rosan, afin de l'arrêter près d'elle en Lorraine, où j'avois quelque bien, mais mon inclination n'étoit pas lors au mariage.

Plus-

Plusieurs des amis de feu mon pere, ou des parens de ma mere, nous vinrent voir, comme Mr de Chanvalon, le Maréchal de Brissac, Messieurs de Saint Luc freres, mais plus particulierement que personne Mr le Comte de Grammont, qui en ce tems-là recherchoit ma sœur aînée. Et avint qu'un jour, au tems que le Roi commençoit à se mieux porter, que Mr le Grand, qui étoit premier Gentilhomme de la Chambre, vint faire un tour à Paris, & Mr de Grammont l'ayant sçû, me vint prendre pour m'amener le saluer : mais comme il étoit allé chez Precontat se baigner, je ne pûs executer mon dessein, que le lendemain matin. Sa courtoisie ordinaire le porta à me faire plus de complimens que je ne meritois, & me pressa à demeurer à dîner chez lui, où les plus galants de la Cour étoient conviez. Pendant le dîner, ils proposerent de faire un Ballet, pour réjoüir le Roi, & l'aller danser à Monceaux, à quoi chacun s'étant accordé, quelques uns de la compagnie furent des danseurs, & d'autres, qu'ils choisirent, qui n'étoient pas presens. Ils me dirent qu'il falloit que j'en fusse ; à quoi je témoignai un passionné desir, mais n'ayant point encore fait la reverence au Roi, il

me sembloit que je ne le devois point entreprendre. Mr de Joinville dit lors, cela ne vous en doit point empêcher, car nous arriverons de bonne heure à Monceaux : vous ferez la reverence au Roi, & le soir après nous danserons le ballet ; de sorte que je l'appris avec onze autres, qui étoient Mr le Comte d'Auvergne, de Joinville, de Sommerive, le Grand, Grammont, Termes, le jeune Chomberg, Saint Luc, Pompignan, Messillac & Maugiron. Ce que j'ai voulu nommer, parce que c'étoit une élite de gens, qui étoient lors si beaux & si bien-faits, qu'il n'étoit pas possible de mieux. Ils representoient des Barbiers, pour se mocquer, à mon avis, du Roi, qu'une carnosité, qu'il avoit lors, avoit mis entre les mains des gens de ce métier, pour s'en faire panser.

Après que nous eûmes appris le ballet, nous nous acheminâmes à Monceaux, pour le danser. Mais comme le Roi fut averti que nous y allions, il envoya par les chemins nous dire, que n'ayant point de couvert pour nous loger à Monceaux, qui n'étoit pour lors guere logeable, nous nous devions arrêter à Meaux, où il envoyeroit le soir même six carrosses, pour amener avec nous

tous

tout l'équipage du ballet. Par ainsi je fus frustré de mon attente, de le saluer avant ledit ballet. Nous nous habillâmes donc à Meaux, & nous mîmes, avec la musique, pages & violons, dans les carrosses qui nous avoient menez, ou que le Roi nous envoya, & dansâmes ledit ballet; après quoi comme nous ôtâmes nos masques, le Roi se leva, vint parmi nous, & demanda qui étoit Bassompierre.

Alors tous les Princes & Seigneurs me presenterent à lui, pour lui embrasser les genoux, & me fit beaucoup de caresses, & n'eusse jamais crû qu'un si grand Roi eût eu tant de bonté & privauté vers un jeune homme de ma sorte.

Il me prit après par la main, & me vint presenter à Madame la Duchesse de Beaufort, sa maîtresse, à qui je baisai la robbe; & le Roi, afin de me donner moyen de la saluer, & la baiser, s'en alla d'un autre côté.

Nous demeurâmes jusqu'à une heure après minuit à Monceaux, & puis nous en vinmes coucher à Meaux, & le lendemain à Paris. Madame la Duchesse eut congé du Roi pour venir à Paris, le voir encore danser une fois chez Madame N. à l'Hôtel de la Reine Catherine, où il se dansa un jour après, & les douze mas-

ques prirent, pour danser les branles, Mademoiselle de Guise, Mademoiselle la Duchesse Catherine de Rohan, Mademoiselle de Lus, Mademoiselle de Villars, de la Pardieu, Mademoiselles de Retz, de Bassompierre, de Marancourt, d'Entragues, de la Patriere, & de Mortenade; lesquelles j'ai voulu nommer, parce que quand les vingt-quatre hommes & Dames vinrent à danser les branles, toute la Cour fut ravie de voir un choix de si belles gens; de sorte que les branles finis, on les fit recommencer encore une fois, sans que l'on se quittât: ce que je n'ai jamais vû faire depuis. Madame, sœur du Roi ne dansa point, parce qu'elle avoit un peu de goute à un pied, mais elle retint l'assemblée depuis dix heures du soir jusques au lendemain, qu'il étoit grand jour.

Le Roi peu de jours après recouvra sa santé, & s'en alla à Saint Germain, passant par Paris. Il logea au Doyenné de Saint Germain, où étoit Madame la Duchesse; & étant à S. Germain en Laye, il fit baptiser le dernier fils naturel qu'il avoit eu de Madame la Duchesse. Il fut nommé Alexandre par Madame sœur du Roi, & Mr le Comte de Soissons, qui le tinrent sur les Fonts, & le soir de

ceremonie on dansa le grand ballet des Étrangers duquel j'étois de la troupe des Indiens. Ce fut nommé la Foire.

Et celle de 1599. commença par la ceremonie de l'Ordre du S. Esprit: en laquelle furent nommez & reçûs Chevaliers Messieurs, le Duc de Vantadour: le Marquis de Teresnel: Mr de Chevrieres: le Vicomte d'Anchy: Mr de Palezeau: Mr le Comte de Choisy: Poyanne & Belin. Le lendemain arriva Mr le Duc de Bar, qui venoit épouser Madame; auquel Mr de Montpensier eut charge d'aller au devant, & de l'amener à Paris. Le Roi vint au devant entre Pantin & la Chapelle, & après qu'il l'eut embrassé, il le laissa entre les mains de Mr le Duc de Montpensier, & s'en alla passer le reste du jour à la chasse.

Peu de jours après il fut marié avec Madame à S. Germain, par Mr l'Archevêque de Roüen, frere bâtard du Roi, lequel fut long-tems avant que de le vouloir faire, à cause de la Religion que Madame professoit. Après dîner on dansa le grand bal, auquel je menai Mademoiselle de Longueville. La Cour revint à Paris, & la Cour de Parlement vint faire remontrance au Roi, tendant à ne verifier l'Edit de Nantes, en faveur de ceux

de la Religion, auſquels le Roi répondit en fort bons termes. J'y étois preſent. Sa Majeſté s'en alla de Paris faire un tour à Fontainebleau, pendant la Foire de Saint Germain, pour ordonner des bâtimens qu'il vouloit y être faits ; pendant l'abſence duquel il ſe fit ce deſordre dans la Foire, de pluſieurs Princes contre Mr le Grand, où Mr de Chevreuſe ſe broüilla avec Termes. Nous accompagnâmes Mr le Grand au retour, & nous nous rencontrâmes avec eux dans la ruë de Buſſy, ſans que les uns & les autres fiſſent autre choſe, que ſe morguer. Mr de Mompenſier arrêta Termes en ſon Hôtel, & Mr le Grand étoit revenu au ſien avec force Seigneurs. Mr d'Eſguillon y vint ſur la minuit offrir à Mr le Grand, s'il vouloit mener ſon frere ſur le pré, qu'il y viendroit, & qu'ils auroient à faire enſemble. Il répondit que ſon frere étoit entre les mains de Mr de Montpenſier, & qu'il étoit ſerviteur de Mr de Joinville, & le ſien, n'étant pas en état de lui en dire davantage. Cette broüillerie fit revenir le Roi de Fontainebleau, qui accommoda le tout ; retenant neanmoins Mr de Termes en arrêt, juſques après le partement de Madame, qui s'en alla le Jeudi, ſecond jour de Carême.

Le Roi fit ce jour à la chaſſe, & de là coucher à Freſne, où Madame la Ducheſſe ſe trouva, & alla le lendemain dîner à Monceaux, où le lendemain Madame arriva à dîner, à qui il fit un ſuperbe feſtin, & puis l'alla accompagner juſques à Iſſuire, d'où elle partit le lendemain, accompagnée de Meſſieurs de Montpenſier & de Nemours, qui la menerent juſques à Châlons.

Après le partement de Madame, le Roi alla paſſer ſon Carême à Fontainebleau, & la plûpart de la Cour vint paſſer par Paris, & y fit quelque ſejour. Madame de Retz y revint de Noiſy un jour, & Mr de Joyeuſe m'amena avec lui au devant d'elle. Lui & moi nous nous mîmes dans ſon carroſſe, & revinmes avec elle décendre à l'Hôtel de Retz, où nous fîmes collation, & nous nous en retirâmes ſur la minuit. Il fut tout ce jour de la meilleure compagnie du monde. Je lui donnai le bon ſoir à la porte derriere de ſon logis, qu'il ne fit que traverſer, & s'en alla rendre aux Capucins, où il a fini ſaintement ſes jours.

Le lendemain matin, le Pere Archange lui dicta ſon Sermon à S. Germain, où j'étois ſur le Jubé, avec Meſſieurs de Montpenſier, d'Eſpernon, & le Grand, qui

qui n'en furent pas plus étonnez que moi, mais plus affligez, encore que je le fusse bien fort: car j'honorois fort ce Seigneur-là.

Je m'en allai deux jours après à Fontainebleau, où un jour, comme on eut dit au Roi, que j'avois de belles Portugaloises, & autres belles pieces d'or, il me demanda si je les voulois joüer avec contre sa Maîtresse; à quoi m'étant accordé, il me faisoit l'honneur auprès d'elle à joüer, pendant qu'il étoit à la chasse, & le soir il prenoit son jeu. Cela me donna grande privauté auprès du Roi & d'elle; lequel un jour m'ayant mis en discours de ce qui m'avoit convié de venir en France, je lui avoüai franchement, que je n'y étois point venu à dessein de m'y embarquer à son service, mais seulement d'y passer quelque tems, & de là en aller faire autant en la Cour d'Espagne, avant que de faire aucune resolution, de la conduite & visée de ma fortune; mais qu'il m'avoit tellement charmé, que sans aller plus loin chercher maître, s'il vouloit de mon service, je m'y vouerois jusqu'à la mort. Alors il m'embrassa, & m'assura que je n'eusse pû trouver un meilleur maître que lui, qui m'affectionnât plus, ni qui

contribuât plus à ma bonne fortune, ni à mon avancement. Ce fut un Mardi douziéme de Mars. Je me contai depuis ce tems-là François, & puis dire, que depuis ce tems-là, j'ai trouvé tant de bonté en lui, de familiarité & de témoignage de bonne volonté, que sa memoire sera le reste de mes jours profondement gravée dans mon cœur. La Semaine Sainte arriva, qui me fit demander mon congé d'aller faire mes Pâques à Paris; lequel me dit que je m'en viendrois le Mardi avec lui à Melun, où il alloit conduire sa Maîtresse, qui les vouloit aussi faire à Paris. Comme nous fûmes le soir à Melun, le Roi m'envoya appeller, comme il soupoit, & me dit: Bassompierre, ma Maîtresse vous veut demain mener avec elle dans son batteau à Paris: vous joüerez ensemble par les chemins. Il la vint le lendemain conduire jusques à ce qu'elle s'embarqua, & me fit mettre avec elle, qui vint aborder proche de l'Arsenac, où demeuroit Madame la Maréchale de Ballagny, sa sœur. De là la vinrent trouver Madame & Madamoiselle de Guise, Madame de Retz & ses filles, & quelques autres Dames, qui l'accompagnérent aux Tenebres au petit Saint Antoine, où la Musique

que des Tenebres étoit excellente, puis la conduisirent à son logis du Doyenné de S. Germain.

Elle pria Mademoiselle de Guise de demeurer auprès d'elle ; mais une heure après lui ayant pris une grande convulsion, dont elle revint, comme elle voulut commencer une lettre, qu'elle écrivoit au Roi, la seconde convulsion lui prit si violente, qu'elle ne revint depuis plus à elle.

Elle dura en cet état-là toute la nuit, & le lendemain, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & le Vendredi Saint à six heures du matin elle expira. Je la vis en cet état le Jeudi après midi, tellement changée, qu'elle n'étoit pas reconnoissable.

Le Vendredi Saint, comme nous étions au Sermon de la Passion à S. Germain de l'Auxerrois, la Varenne vint dire au Maréchal d'Ornano, que Madame la Duchesse venoit de mourir, & qu'il étoit à propos d'empêcher le Roi de venir à Paris, lequel s'y acheminoit en diligence, & qu'il le supplioit d'aller au devant de lui, pour l'en divertir.

J'étois auprès dudit Maréchal au Sermon, lequel me pria d'y venir avec lui : ce que je fis, & trouvâmes le Roi par-

delà la Saussaye, proche de Villeminor, qui venoit sur des courtaux à toute bride.

Lors qu'il vit le Maréchal, il se douta qu'il lui en venoit dire la nouvelle; ce qui lui fit faire de grandes lamentations. Enfin on le fit descendre dans l'Abbaye de la Saussaye, où on le mit sur un lit. Il témoigna tout l'excès de déplaisir qui se peut representer. Enfin étant venu un carrosse de Paris, on le mit dedans pour s'en retourner à Fontainebleau. Tous les principaux des Princes & Seigneurs étoient accourus le trouver.

Nous allâmes donc avec lui à Fontainebleau, & comme il fut en cette grande salle de la cheminée, où il monta d'abord, il pria toute la compagnie de s'en retourner à Paris, prier Dieu pour sa consolation.

Il retint auprès de lui Mr le Grand, le Comte de Lude, Termes, Castelnau, de Chalosse, Montglas, & Frontenal. Et comme je m'en allois avec tous ceux qu'il avoit licentiez, il me dit: Bassompierre, vous avez été le dernier auprès de ma Maîtresse, demeurez aussi auprès de moi, pour m'en entretenir: de sorte que je demeurai aussi, & fûmes cinq ou six jours, sans que la compagnie se grossît.

fît, finon de quelques Ambassadeurs, qui se venoient condouloir avec lui, & puis s'en retournoient aussi-tôt.

Mais peu de jours se passerent sans qu'il commençât une nouvelle pratique d'amour avec Mademoiselle d'Entragues, vers laquelle il dépêcha souvent le Comte de Lude & Castelnau. Enfin Madame d'Entragues vint se tenir à Malherbe, & chassant, dit au Roi, qu'il falloit que pour passer son ennui il s'y allât divertir. Il y alla doncques, & en fut fort amoureux. Nous n'étions que dix ou douze avec lui, mangeans ordinairement à sa table, couchez dans le même Château. Nous allâmes de là au Hallier, & Madame d'Entragues à Chenaut, où le Roi alloit à toute heure. Le Roi eut au Hallier une grande prise avec Mr le Comte d'Auvergne, en presence de Sainte Marie du Mont & de moi, dans la galerie, & il s'en alla de là à Châteauneuf.

Les Dames s'en retournans à Paris, nous vinmes la veille de la Saint Jean à Orleans, où étoit Madame la Maréchalle de la Chastre & ses deux filles, de Seneterre & de la Chastre, qui étoient bien belles: mais le Rôi partit le lendemain de la Saint Jean en poste, & s'en vint à Paris

Paris logé chez Gondy ; parce que Madame d'Entragues logeoit à l'Hôtel de Lyon.

Nous y demeurâmes quelques jours ; mais enfin sur un desordre, qui arriva au Comte de Lude, allant trouver Mademoiselle d'Entragues de la part du Roi, que son pere & son frere firent rumeur, & l'emmenerent le lendemain à Marcoussis. Le Roi alla un matin à Marcoussis, & s'en retourna à poste à Blois, où nous ne fûmes gueres, sans revenir à Paris, d'où le Roi revint en un jour en *poste*, *courant à neuf Chevaux*, dont *j'étois de la troupe*.

Il vint loger chez le President de Verdun, où nous soupâmes, puis couchâmes le Roi, & nous mîmes à joüer aux dez, Mr de Roquelaure, Marcilly, Écuyer du Roi. Nous oüimes peu après crier le Roi, qu'on vînt à lui, & étoit sorti de sa chambre. Nous y accourûmes, & trouvâmes qu'il disputoit la porte de sa chambre avec Boirigneux, qu'il y avoit enfermé, à qui le sens étoit tourné par le soleil ardent, qui lui avoit donné sur la tête ce jour, en venant en poste avec le Roi.

Nous retirâmes Boirigneux de là, & Mr de Roquelaure coucha dans la chambre du Roi, au lieu de lui. Le

Le Roi n'avoit point d'équipage en ce voyage, & dînoit chez un President, soupoit chez un Prince ou un Seigneur, selon ce qu'il leur envoyoit mander.

Il ne possedoit pas encore Mademoiselle d'Entragues, & couchoit par fois avec une belle Garce, nommée la Glandée. Il avint qu'un soir après souper chez Mr d'Elbeuf, le Roi s'en vint coucher chez Zamet, avec cette Garce: & comme nous l'eumes deshabillé, ainsi que nous nous voulions mettre dans le carrosse du Roi, qui nous ramenoit dans notre logis, Mr de Joinville & le Grand eurent querelle sur quelque chose, que ce premier pretendoit que Mr le Grand eût dit au Roi de Mademoiselle d'Entragues & de lui, de sorte que Mr le Grand fut blessé à la fesse: le Vidame du Mans reçût un coup à travers du corps, & la Riviere un coup dans les reins. Après que Mr de Praslin eut fait fermer les portes du logis, & que Mr de Chevreuse s'en fut allé, ils me prierent d'aller trouver le Roi, & lui conter ce qui s'étoit passé; lequel se leva avec sa robbe & son épée, & vint sur le degré, où ils étoient, moi portant le flambeau devant lui.

Il se fâcha extraordinairement, & envoya la nuit même dire au premier President

sident, qu'il le vînt trouver le lendemain avec la Cour de Parlement ; ce qu'ils firent sur les neuf heures du matin. Il leur commanda de faire informer de l'affaire, & d'en faire bonne justice ; ce qu'ils firent, & firent assigner le Comte de Cramail, Barrault, Chaserans, & moi, pour déposer du fait, & le Roi nous commanda d'aller répondre aux Commissaires, qui étoient Mr de Flescuin & de Turin, Conseillers de la grand' Chambre : ce que nous fîmes, & le procès fut instruit.

Mais à l'instante priere, que Monsieur, Madame & Mademoiselle de Guise firent au Roi, l'affaire ne passa pas plus avant, & deux mois après Monsieur le Connêtable accorda cette querelle à Conflans.

Le Roi au bout de deux jours s'en retourna à Blois, & tôt après alla à Chenonceaux, voir la Reine Loüise, qui s'y tenoit. Lors il devint un peu amoureux d'une des filles de la Reine, nommée la Bourdaisiere. Il s'en revint passer l'Été à Fontainebleau, allant de fois à autre voir Mademoiselle d'Entragues à Malherbes, où il en joüit, sur l'Automne étant de retour à Paris, il la fit loger à l'Hôtel de Larchant.

Il alla aussi en poste à Orleans, sur le passage de la Reine Loüise, qui s'en alloit à Moulins, & il demeura trois jours à Orleans avec elle. De ce même temps le Cardinal Albert d'Autriche passa à Orleans, qui y fit la reverence au Roi.

Sur la fin de l'Automne, le Roi vint à Monceau, d'où je pris congé de lui, pour aller en Lorraine traiter avec son Altesse, afin qu'il me délivrât de la caution, que feu mon pere étoit pour lui, de cent cinquante mil écus, qu'il avoit empruntez pour le mariage de Madame la Grand' Duchesse sa fille, de laquelle réponse l'on m'inquietoit à Paris. Je demeurai six semaines en Lorraine, plûtôt pour l'amour que je portois à Mademoiselle de Bourbonne, que pour cette autre affaire. Enfin je revins la veille des Rois de l'année 1600.

Mr le Duc de Savoye étant quelques jours auparavant arrivé près du Roi, qui étoit ce soir-là en un grand festin chez Mr de Nemours, où le bal se tint ensuite, je lui fus faire la reverence, & puis il me presenta au Duc de Savoye, lui disant beaucoup de bien de moi. Ce soir même vint la nouvelle de la retraite de Canisse, laquelle le Roi loüa infiniment, & l'action de Mr de Mercœur. Et Mr le

Comte de Soissons ayant dit là-dessus, qu'il s'étonnoit que Mr de Mercœur l'eût faite, car il ne l'estimoit pas Capitaine, le Roi lui repartit ainsi : & qu'en diriez-vous, s'il ne vous eût pas pris prisonnier, & défait votre frere. Trois jours après, Messieurs d'Auvergne & de Biron danserent le balet des Turcs ; & autant après, Messieurs de Montpensier, de Guise, & le Grand, danserent celui des Amoureux, duquel j'étois. Mr le Comte d'Auvergne, & quelques-uns de nous, danserent à l'improviste celui des Lavandieres, & peu après celui des Nimphes, finalement Mr de Nemours dansa celui des Docteurs Gratiens : nous fîmes aussi quelque fête à cheval.

Je fus cet Hiver-là chez Mr de Santin, & puis je devins amoureux de la Raucire ; le Roi le devint aussi de Madame de Boinville, & de Mademoiselle Clin.

Mr de Savoye partit sur la mi-Carême. Le Roi le fut conduire à une lieuë de Paris, & s'en alla faire ses Pâques à Fontainebleau, où peu après se fit la conference en la Salle des étuves, sur la verification des articles du livre de Mr du Plessis-Mornay contre la Messe, où je me trouvai. Mr de Vaudemont l'y vint trouver. Je m'en allai voir ma mere en Lorraine,

raine, où je ne demeurai que huit jours: Puis le Roi étant venu faire ses adieux aux Princesses à Paris, son démariement étant fait avec la Reine Marguerite, & son mariage conclu avec la Princesse Marie de Medicis, il s'achemina à Lyon en poste, ayant envoyé devant la Cour l'attendre à Moulins, où il séjourna quinze jours auprès de la Reine Loüise, à cause principalement de la Bourdaisière qu'il aimoit. Enfin nous arrivâmes à Lyon, où le Roi séjourna trois mois, attendant l'effet du traité qu'il avoit fait avec Mr le Duc de Savoye, pour la restitution du Marquisat de Saluces. Enfin il s'achemina à Grenoble, où il arriva le quatorziéme d'Août. J'en partis le jour même, pour me trouver à la prise de Montmelian, que Monsieur de Crequi petarda d'un côté avec son Regiment, & Monsieur de Morgues de l'autre, avec quelques Compagnies des Gardes.

J'étois avec mon cousin de Crequi, lequel fut plus heureux que Morgues, parce qu'il fit ouverture avec son petard, pour entrer en la Ville, & l'autre ne fit qu'un trou fort petit, de sorte que nos gens furent rompre la porte, par laquelle les Gardes devoient entrer : mais nous fîmes

fîmes baricade contre le Château, qui nous tira force canonades.

Il y eut quelque desordre entre les troupes, que menoit Morgues & Monsieur le Crequi, sur un des chevaux legers du Roi, qui fut tué par un Gentilhomme du Dauphiné, nommé Pilon, le prenant pour un ennemi. Mr de Crequi ayant appaisé la rumeur, il voulut faire remettre l'épée au fourreau à un des chevaux legers, nommé Bellesuns, Bearnois, lequel lui dit qu'il tirât lui-même la sienne; ce qui renouvella la noise, qui fut enfin appaisée par la prudence de Mr de Crequi.

J'y demeurai tout le lendemain, & la nuit aussi, pendant laquelle nous allâmes donner une allarme à ceux du Château sur le bord de leur fossé. Ils nous tirerent extrémement de canonades, & de coups de mousquet, & comme les autres se furent retirez par dessous la barricade, par où ils étoient entrez, j'en perdis la piste, de sorte que je fus plus d'une heure à la merci du feu du Château à vingt pas du fossé. Enfin Monsieur de Crequi en peine de moi, envoya un Sergent me chercher, que je fus bien aise de trouver, & plus encore le trou de la sortie.

Je m'en revins le soir d'après trouver

Monsieur de Grillon, qui menoit le Regiment des Gardes à Chambery, où la nuit même nous gagnâmes les Fauxbourgs, & perçant les maisons vinmes jusques contre la porte de la ville. Le Roi vint le lendemain matin, & ayant fait sommer la ville, Monsieur de Jacob, qui en étoit Gouverneur, vint parler dessus la muraille à Monsieur de Villeroi, avec lequel il capitula, que si dans trois jours il n'étoit secouru, il rendroit au Roi la Ville & le Château de Chambery, & que cependant le Roi pourroit s'approcher jusques sur les fossez, & y planter même ses bateries. Le Roi n'avoit que son seul Regiment des Gardes, qui n'étoit pas de mille cinq cens hommes, trois Compagnies Suisses, avec le Regiment de Crequi, & quelques quatre cens chevaux, & il falloit assieger Chambery & Montmelian tout à la fois, & s'opposer aux ennemis, & si mauvais équipage de l'artillerie, qu'aux quatre Canons qu'il avoit tirez du fort de Barrau, il commit Vignolles, Termes, Contenant, & moi Commissaires, pour en executer chacun un, ce que nous fîmes, à l'envi l'un de l'autre. Mais ce fut en vain; car le jour venu, le Roi entra à Chambery le lendemain à la pointe du

jour. Monsieur de Lesdiguiéres, que le Roi avoit fait Lieutenant General en son armée, partit avec tout ce qu'il pût emmener de forces, & tous nous autres volontaires, qui étions avec le Roi, au nombre de dix ou douze, & passans à la merci des canonades de Montmelian & de Miolans, vinmes repaître à S. Pierre d'Albigny, puis attaquer une escarmouche à Conflans, & passer plus d'une lieuë au-delà, pensant y trouver Albigny logé avec les troupes de Monsieur de Savoye, mais il en étoit parti le matin de sorte qu'il nous fallut retourner à S. Pierre d'Albigny, où nous ne pûmes arriver qu'à trois heures après minuit, ayant été vingt & quatre heures à cheval, par un chaud excessif.

Le lendemain Mr de Lesdiguieres fit sommer Miolans, qui se rendit, & ne voulut point investir ce jour-là Conflans, tant pour la traitte du jour precedent, que parce que c'étoit la Fête de Saint Barthelemy, jour funeste à ceux de la Religion. Mais le lendemain matin il s'y achemina avec trois Compagnies du Regiment des Gardes, & sept de celui de Crequi. Les Gardes avoient l'avantgarde, & se hâtoient de devancer le Regiment de Crequi, comme ils firent, &

firent leurs approches par le bas de la place, dans le Faubourg, que ceux de la ville avoient brûlé deux jours auparavant, lors que nous parûmes devant la Ville : mais peu après s'y être logez, étant vûs, & battus par derriere d'une maison platte, où il y avoit quarante mousquetaires, à la premiere sortie que firent ceux de Conflans, un quart-d'heure après ils rembarrerent les Gardes, jusques au bas de la montagne. Alors parut le Regiment de Crequi, qui vint prendre avec eux le premier logement. Ceux des Gardes au dîner de Monsieur de Lesdiguieres vinrent demander un des canons destinez pour battre la place; afin de forcer cette maison platte, qui leur incommodoit si fort leur logement. Alors Monsieur de Crequi, qui étoit piqué de ce que ceux des Gardes ne l'avoient point attendu, pour donner à leur gauche à leur investissement, offrit à Mr de Lesdiguieres de la prendre sans canon : qui le prit au mot, & l'après-dinée Monsieur de Lesdiguieres s'en vint de l'autre côté de l'Iser, vis-à-vis de l'autre maison pour en voir l'ébatement.

Un petardier, nommé Bourquet, attacha un petard à la porte, qui fit plus de bruit que de mal; mais il y avoit une [illegible] grange

grange tenante à la maison, que l'on sappa, & puis on y mit le feu, qui les contraignit de se rendre à misericorde: & Monsieur de Crequi les emmena tous liez à Monsieur de Lesdiguieres, qui puis après alla par en haut lui sixiéme (dont j'étois l'un) reconnoître le lieu de sa batterie, & étant sur le haut, un des Capitaines du Regiment de Crequi, qui étoit un de ses six, nommé la Couronne, parlant avec moi, reçût une mousquetade de la ville, qui lui rompit la cuisse.

Monsieur de Lesdiguieres nous montra où il feroit sa batterie, que nous tenions un lieu inaccessible pour le canon; mais il nous dit: demain à dix heures mes deux canons seront montez, si je puis gagner ce soir quarante écus à Monsieur de Bassompierre, pour en donner vingt aux Suisses, & vingt aux François, qui les monteront. Ce qu'il fit, ayant premierement fait monter ses canons, munitions, gabions & plateformes au pied de la montagne, si droite, qu'à peine un homme y pouvoit monter à pied: & fit creuser des loges, pour tenir ceux qui serviroient à garder les canons, qui étoient comme des marches, où ils se pouvoient tenir. Il mit en montant cin-

quante Suisses d'un côté, & cinquante Suisses & cinquante François de l'autre côté, avec des cables, & alloit d'espace en espace en montant, faire faire des relais, pour reposer le canon, & donner loisir aux François & aux Suisses de remonter aux marches plus hautes : & ainsi ayant premierement fait guinder les gabions, puis les plateformes, les munitions & les affuts, finalement monta les canons avec une diligence incroyable, & dont nous n'avions encore vû en France l'experience. La batterie fut prête à onze heures, & on commença à battre le derriere du château, qui est au haut de la ville, contre l'attente des assiegez, qui ne se fussent jamais doutez que l'on les eût pris par là.

Le Roi arriva à la batterie sur les deux heures après midi, comme nous nous étions preparez pour aller à l'assaut ; ce qu'il ne voulut permettre, & envoya querir par Perno, Exempt de ses Gardes, huit ou dix volontaires, qui étoient prêts à donner, & en même-tems ceux de la ville firent une chamade, pour se rendre, & sortirent deux heures après avec honorable capitulation, mille trente soldats, commandez par le Marquis de Versoy, & le Baron de Vateville, &

nous

nous n'étions pas tant à les assieger.

Le Roi partit le lendemain, & vint coucher à Saint Pierre d'Albigny. Le jour d'après il dîna au Château de Miolans. Il trouva dedans cinq prisonniers, que le Duc de Savoye y detenoit depuis tres-long-tems, qui ne pouvoient endurer la clarté du jour en sortant. Il donna la liberté à quatre, & le cinquiéme ayant été reconnu pour avoir fait de grandes méchancetez en France, il fut envoyé à Lyon, où peu de jours après il fut mis sur une rouë. De là le Roi vint coucher à Chamoix, pour faire le siege de Charbonnieres, que Monsieur de Grillon avoit déja investi. Monsieur de Sully y amena force canons, qu'il fit guinder à l'exemple de Mr de Lesdiguieres, & le même jour qu'il fut en batterie, le Chateau se rendit. Nous fûmes douze jours à ce siege, au bout desquels & après la prise de Charbonnieres, le Roi s'en alla à Grenoble.

Je m'en voulus aller avec Mr de Lesdiguieres en la ville de Morienne, qu'il alloit conquerir, mais le Roi me commanda de le suivre. Il vint coucher à la [illegible], & le lendemain dîner à Grenoble; où ayant sçu que Madame de Verneuil arrivoit à Saint André de la Cô-

te, il partit pour s'en aller, & me fit prêter un des chevaux de son écurie, pour le suivre. Je fis cette traitte au trot, dont j'étois si las qu'à l'arrivée je n'en pouvois plus. A l'abord le Roi & Madame de Verneüil se broüillerent, de sorte que le Roi s'en voulut retourner de colere, & me dit: Bassompierre, que l'on fasse seller nos chevaux. Je lui dis, que je dirois bien que l'on sellât le sien, mais que quant au mien, je me declarois du parti de Madame de Verneüil, pour demeurer avec elle, & à même-tems je fis tant d'allées & venuës, pour accorder deux personnes, qui en avoient bonne envie, que j'y mis la paix, & couchâmes à S. André, & le lendemain le Roi s'en retourna à Grenoble, & y mena Madame de Verneüil, où il demeura sept ou huit jours. Puis s'en revint à Chambery, où il ne séjourna gueres qu'il ne s'en allât à Aix, puis à Nicy, où Monsieur de Nemours le reçût fort bien. Il y demeura trois jours, pendant lesquels Monsieur de Biron le vint trouver, & quitta pour cet effet le siege de Bourg. Nous allâmes cependant visiter Geneve, où nous vîmes Theodore de Beze.

Le Roi partant de Nicy vint coucher à Fouerges, qui fut brûlé en partie la

même

même nuit, par l'inadvertance de la cuisine de la bouche, où le feu se prit. De Foüerges, le Roi alla à Beaufort, & le lendemain vint dîner au dessus du col de Cornette, qu'il voulut reconnoître, comme une des avenuës, par lesquelles le Duc de Savoye pouvoit rentrer en son païs. Il s'en revint coucher à Beaufort, & le lendemain à Saint Pierre d'Albigny, & le jour d'après, passant par les batteries de Montmelian, il s'en revint à Chambery, mais il logea en un autre logis que le sien, qu'il avoit quitté, pour le donner à Monsieur le Legat, qui approchoit. C'étoit le Cardinal Aldobrandin, neveu [illegible] Pape Clement VIII. lors seant.

[illegible]ndant l'armée du Roi croissoit in[illegible] tous les Princes & Seigneurs [illegible]oient à l'envi. Les batte[illegible]rent à tirer contre Mont[illegible] après les premiers jours [illegible] parce que le Comte de [illegible] en étoit Gouverneur, par[illegible] & enfin traita ; que si dans un [illegible] n'étoit secouruë, qu'il la [illegible]ndroit au Roi. Alors Monsieur le Legat [illegible] à Chambery, qui y fut reçû ma[illegible]nt, & en passant proche de [illegible]melian, on mit l'armée en batail-le, qui fit montre generale ce jour-là.

Le Roi à même-temps s'en alla à Mouſ-
tier, parce que le Duc de Savoye avoit
regagné toute cette vallée de S. Maurice,
qui eſt depuis le petit Saint Bernard juſ-
ques au pas de Cel, qui étoit gardé par
les Regimens de Navarre & de Cham-
bor. Le Roi y vint & y fit attaquer une
grande eſcarmouche, & fut toujours
pour commander, & les faire retirer
à la merci d'infinies mouſquetades, qui
lui furent tirées. Il s'en retourna coucher
à Mouſtier, & de là vint à Chambery
par Montmelian, qui lors lui fut livré,
ſuivant la capitulation precedente. Il y
trouva Monſieur le Legat, avec lequel
il eut diverſes conferences, ſans rien [illegible]
ſoudre. Madame de Verneüil s'en [illegible]
na en France, & le Roi a[illegible]
Fort Sainte Catherine, & [illegible]
pris, il le remit entre les [illegible]
de Geneve, qui le raſe[illegible]
même : dont le Legat fut [illegible]
ſenſé, qu'il s'en vouloit re[illegible]
court : & on eut grande pein[illegible]
nir. Enfin le Roi revint ſur la fin [illegible]
née à Lyon, où il trouva la Reine, qui
y avoit déja fait ſon entrée, & le [illegible]
me ſoir conſomma ſon mariage
quelques jours après, ce Legat étant ar-
rivé, il l'épouſa en face de l'Egliſe. Peu
de

de jours après le Roi conclut la paix avec Monsieur le Duc de Savoye & lui, au gré du Legat, duquel il se licencia, & partit une nuit en poste de Lyon, pour s'en revenir à Paris. Et s'étant embarqué sur l'eau à Roüanne, il vint descendre à Briare, ayant appris [illegible] chemins la mort de la Reine [illegible]. De Briare il vint coucher à Fontai[illegible]u, & le lendemain dîna à Villeneuve, & passant la Seine au bac des tuilleries, s'en alla coucher à Verneüil, n'ayant que quatre personnes avec lui, dont j'en étois un. Nous demeurâmes trois jours à Verneüil, puis vinmes à Paris. Le Roi logea chez [illegible] [illegible]las, au Prioré de S. Nicolas du Lou[illegible] où il eut toûjours les Dames à sou[illegible] [illegible]oya convier, & cinq ou six [illegible]us, qui étions venus avec [illegible]

[illegible] arriva à Nemours, & le [illegible] à soixante chevaux de poste, [illegible]ver, & la mena à Fontaine[illegible] [illegible] ayant demeuré cinq ou six [illegible] arriva à Paris, logée chez [illegible]ndy. Le même soir le Roi lui presenta [illegible]dame de Verneüil, à qui elle fit bon[illegible] [illegible] Nous allâmes enfin loger chez [illegible]t, [illegible]ce que le Louvre n'étoit [illegible] encore prêté. Enfin la Reine y vint lo-

 ger,

ger, & le lendemain elle s'habilla à la Françoise, prenant le deüil de la Reine Loüise. Nous dansâmes quelques balets, & courûmes en champ ouvert sur le pont au change. Au Carême prenant je pris congé du Roi, pour aller en Lorraine, voir ma mere [illegible] je demeurai près de trois mois, & [illegible] Madame de Bar & son [illegible] son beau-pere vinrent en France voir le Roi, qui vint au devant d'eux à Monceaux, qu'il avoit peu de jours auparavant donné à la Reine, qui fit de grands festins à sa belle-sœur & Monsieur de Lorraine. Ce fut [illegible] ouis un concert, où le Roi me fit demeurer, de peur que je ne m'en allasse à Paris : parce que je lui gagnois [illegible] argent. Il demanda s'il do[illegible] que chose à Madame de V[illegible] la marier à un Prince qu[illegible] vouloir épouser, si el[illegible] cent mille écus. Monsieu[illegible] dit: Sire, je suis d'avis que [illegible] cent mille beaux écus à cette [illegible] le, pour lui trouver un bon [illegible] comme Mr de Sully eût répondu, qu[illegible] étoit bien aisé de nommer cent m[illegible] beaux écus, mais difficile de les tro[illegible] [illegible] regarder le Chancelier [illegible] qua : [illegible] d'avis, que [illegible] prenniez

… beaux écus, & les
… elle Demoiſelle, &
… & tout, ſi à moins ne
… mon avis. Le Roi ſe re-
… e n'avoir ſuivi & crû ce
…
… , d'où il
… , pour aller en poſte
… ais. Il … oya de Verneüil trou-
… la Reine, & ſa ſœur, & ſon Alteſſe
… e Lorraine pour leur faire compliment
de ſa part. Je retournai le trouver à Ca-
lais, & pris congé de lui, pour aller au
ſiege d'Oſtende: & quelque tems après,
étant venu un ſoir trouver le Roi …
… lais, je trouvai Monſieur de Biron pre…
… s'en aller en Angleterre, qui me
… pour l'y accompagner. Nous
… point la Reine à Londres:
… Progres à quarante lieuës
… mé la Vigne, d'où l'on
… Monſieur de Biron pour le
… Il fut fort honorable-
… eine, qui lui témoigna
… e. Elle vint le lende-
… , avec plus de cinquante
… ienées, près du Châ-
… envoya dire à Mr de
… chaſſe.

& s'en revint à Lond
sejourné trois jours,
mer, qui le porta à Bou
contraints de prendre te
Jean, & d'arriver à minu
auquel lieu nous arriva
naissance de M
jour de Saint Côme 2
nous en revinmes en trouver l
à Fontainebleau, où il demeura jusqu
à ce que la Reine fut relevée de couche,
& puis s'en revint à Paris, d'où Mada-
me sa sœur & Monsieur de Lorraine pri-
rent congé de lui, pour retourner en leur
Peu de jours après fut la broüille-
rie de Madame de Verneüil avec le Roi,
causée sur ce que Madame de V
donna au Roi des lettres,
écrites au Prince de Joinv
lui avoit baillées. L'affaire
da, sur ce que Monsieur
lon emmena au Roi un C
qui confessa avoir contre
& le Prince de Joinvill
peu de jours après voir
raine, & en revins pour
nant de l'année 1602.
vinrent jurer
liance. Crequi

ous dansâmes le ba-
quelques autres. Le
ne à Fontainebleau, au-
e vint trouver à la mi-
donna les traitez de Mr
l'Espagne & Savoye. Le
mes à Blois, puis
Poitiers, pour don-
rdre au res de Poitou. De là
us vinmes passer la Fête-Dieu à Blois,
puis à Orleans, où le Comte d'Auvergne
vint trouver le Roi : de-là à Fontaine-
bleau, où Monsieur de Biron vint. Un
matin le Roi le pressa longuement au jar-
din des Pins, de lui dire ce qui
ses pratiques, & qu'il lui pardonneroit.
il t de même l'après dinée, le soir &
n encore, & sur le soir le Roi
pour le prendre ; ce qui fut
t du cabinet du Roi en la
Loüis. Vitry l'arrêta : j'é-
ambre, retiré à la fenêtre
de Montbason, Mongelas
us nous approchames,
Monsieur de Montbason
part supplier le Roi, que
oint son épée. Et puis
ent, Messieurs, à
i comme moi !

vouloit qu'il rendît
laiſſa ôter : lors on le
des à la chambre on o
me-tems le Roi dit au
gne qu'il paſsât au petit
menie, & dit à Monſieur
du Mayne & moi
ſions auprès de lui.
là, il nous envoya re par Ter
Grammont & Monglas, & lors fit li
les lettres que Lafin lui avoit données,
écrites de la main de Monſieur de Biron :
par leſquelles tout apparoiſſoit de ſa conſ-
piration. Nous nous retirâmes au jour,
& le lendemain au matin ils furent me-
nez tous deux au-deſſus de la chambre
de Monſieur le Grand, & à une
chambre proche de là ſepar
le ſoir ils s'embarquerent ſ
Valvin, & furent menez
cendre à l'Arſenac, d'où
la Baſtille. Le Roi arriva
à Paris. Le lendemain qu
vez, le Roi remit l'aff
de Biron au Parlement,
Commiſſaires Meſſieurs
Turin, Conſeillers à la
qui aſſiſterent Monſ
lievre, & Monſ

Roi cependant s'alla tenir à Saint Maur des Fossez, & le Parlement fit appeller les Pairs de France, pour intervenir au Jugement de Monsieur de Biron, lequel après l'instruction parfaite de son procès, fut mené par eau au Palais, par Monsieur de [illegible], Gouverneur de Paris, avec [illegible] les Compagnies des Gardes, où il fut oüi sur la sellette, les Chambres assemblées, & le lendemain les voix furent recueillies, & Monsieur de Biron condamné à avoir la tête trenchée en Greve, & ses biens confisquez. Ses parens & amis se jetterent pendant sa prison plusieurs fois aux pieds du Roi, pour lui demander misericorde, & Sa [illegible] leur répondit humainement, qu'il [illegible] regret à son malheur, & [illegible] : mais qu'il devoit aimer [illegible] bien de sa Couronne, qui [illegible] faire servir d'exemple celui, [illegible] plus de graces, avoit plus [illegible], & qu'il avoit de bons [illegible], ausquels il en laissoit [illegible] Jugement. Enfin le N. de Juillet il fut executé en la cour de la Bastille, & fut plus agité & transporté en cette derniere action que l'on n'eût crû. Il fut le soir même enterré à Saint Paul, à l'entrée du chœur de l'Eglise, où tout le monde

monde lui alla jetter de l'[illegible] benîte. Nous pafsâmes quelque partie de l'Eté à Saint Germain. Puis le Roi paſſant par Paris, pour aller à Fontainebleau, pardonna au Comte d'Auvergne, & le mit en liberté. La Reine accoucha de ſa premiere fille, maintenant Reine d'Eſpagne, le 22. de Novembre à Fontainebleau; en la même chambre en ovale, où Mr le Dauphin étoit né.

Nous revinmes à Paris ſur l'Hiver. Nous fîmes un Carrouſel & pluſieurs Ballets. Sobole ſe barricada à Metz contre Monſieur d'Eſpernon. Le Roi y alla, tira Sobole, & y mit Raguien en ſa place. Madame ſœur du Roi vint trouver leurs Majeſtez à Metz; puis [illegible] Duc de Lorraine, & le [illegible] cheſſe de Deux Ponts. Et [illegible] de Pâques le Roi fut co[illegible] & le jour d'après il arriva [illegible] fut reçû avec tout l'app[illegible] cence imaginable. Ma[illegible] ballet, & après que le[illegible] huit jours à Nancy, i[illegible] retourn[illegible] Fontainebleau, où il [illegible] une diette, & moi auſſi. Il eut une retention d'urine la veille de la Pentecôte, qui le mit en peine, mais il en fût tôt [illegible] Saint Luc épouſa ma ſœur aînée [illegible] mois de Juillet

Juillet de cette année-là, & le Roi fut à Saint Germain, Fermes, Nanteüil, Villiers-Cotterets & Soissons : puis étant retournez à Paris je pris congé de lui pour m'en aller en Hongrie. Mes parens Allemans qui avoient vû tous mes parens entierement [illegible] adonnez aux armes, souffroient [illegible]ment, que je passasse ma vie dans l'oisiveté, que la paix de France nous causoit. Et bien que j'eusse été à la conquête du Roi en Savoye, & au Siege d'Ostende, ils me pressoient continuellement de quitter la Cour de France, & me jetter dans les guerres de Hongrie : & pour cet effet me pr[illegible]erent le Regiment de trois mille [illegible] pied, que le Cercle de Ba[illegible] fournir l'année 1603. Je [illegible] chargé cette année-là, n'é[illegible], que sans avoir aucu[illegible] du païs, j'y allasse de [illegible] commander trois mille hom[illegible] bien je me resolus d'y aller [illegible], avec le meilleur équipage [illegible] je pourrois, & pour cet effet je m'ap[illegible]tai le mieux qu'il me fut possible, & ayant envoyé mon train m'attendre à Oulmie, pour y apprêter un batteau de Colonel, & le fournir de tout ce qui seroit [illegible]saire, je partis le 18. pour aller

ler à Nancy, où je demeur[illegible] jusques au 22. & ayant eu des carosses [illegible] relais, je vins coucher à Sarbourg. Le 23. je vins dîner à Saverne chez Mr le Doyen, François de Créange, & coucher à Strasbourg. Je demeurai [illegible], pour faire changer en ducats [illegible] que j'avois avec moi : & dans u[illegible] [illegible]sse de loüage j'en partis le 29. & arrivai le 30. à Oulme. J'y demeurai le [illegible]. & vis l'Arsenac de la ville, qui est bien beau, & m'embarquai le lendemain sur le Danube avec tout mon équipage dans deux [illegible] batteaux. J'arrivai le 3. d'après le matin à Neubourg, où le Duc, pere de celui d'à present, m'envoya [illegible] & m'emmener dans son Ch[illegible] fus extrémement bien reçu [illegible] tout le jour, & le soir i[illegible] aussi beau qu'il se pût. Je [illegible] lui, pour partir le lend[illegible] que je vins dîner à Ingolst[illegible] par Ratisbonne, & par Lentz, j[illegible] Vienne en Autriche le 9. de Se[illegible] où je trouvai Monsieur le Prince de Joinville, le Reingrave, & Frederic Guntrat, & autres, qui me vinrent trouver aussitôt que je fus arrivé, & vinrent souper chez moi. Le lendemain je me trouvai bien en peine, lors que je [illegible] que celui

qui

qui commandoit cette année-là les armées de l'Empereur en Hongrie, étoit Rosworm, mon ennemi capital : parce qu'étant autrefois Lieutenant des Gardes de mon pere à la ligue, lors que Swartzenbourg en étoit Capitaine, & puis ensuite aux troubles de la France, étant revenu en Lorraine, il tua assez mal le Lieutenant, nommé Petoncourt, brave Gentil-homme. Et ayant été envoyé pour garder le Blancmenil par mon pere, étant pendant son sejour devenu amoureux d'une jeune Damoiselle, qui étoit refugiée au Blancmenil, avec sa mere, il l'enleva sous l'esperance de l'épouser, & en ayant joüi quelque-tems, il en fit joüir plusieurs autres, & puis la renvoya. Ce qui étant venu à la connoissance de feu mon pere, il tâcha de le faire attraper; mais lui avec une douzaine de Gardes de feu mon pere, rodoit la campagne, & étant venu proche d'Amiens, logea en une maison du Major proche de la ville, en laquelle le feu se prit, & le Major ayant fait sortir quelques gens, pour éteindre le feu, trouverent Rosworm, qu'ils prirent; dont mon pere étant averti le mit au Prevôt, pour lui faire trencher la tête. Ce qui auroit été executé, si Monsieur de Vitry, Mestre de Camp

de

la Cavalerie legere, à qui il avoit con-
noissance, & lui avoit fait quelque ser-
vice, ne lui eût donné moyen de se sau-
ver. Depuis ce tems-là, comme il étoit
brave homme, & avoit suivi les ar-
mées, il étoit parvenu à cette grande
Charge, & s'étoit de telle sorte declaré
notre ennemi, que l'on eut quelques avis
qu'il nous avoit vo[illegible]re assassiner à
Ingolstat. De quoi feu mon pere ayant
fait plainte au Duc de Baviere, qui lui
avoit voulu donner la conduite de son
Regiment, il lui en ôta cette année la
commission; ce qui l'anima d'autant plus
contre mondit pere. Toutes ces raisons
étoient suffisantes pour me faire appre-
hender de me mettre en lieu, où il eût
toute puissance, & moi dénué d'assistan-
ce & d'amis. C'est pourquoi le soir après
souper je communiquai ce doute à mon
cousin le Reingrave, qui entra dans
mon sentiment, & me déconseilla d'al-
ler à l'armée, si je n'avois de bonnes
precautions precedentes, & qu'il étoit
d'avis, que je m'en allasse en Transilva-
nie, sous le General George Basta, ami
de feu mon pere, & homme de grande
reputation pour les armes. Nous en de-
meurâmes là pour ce soir, & le lende-
main me mena faire la reverence à l'Ar-
chiduc

chiduc Ferdinand, depuis Empereur, lequel me fit grand accueil. Ce même matin vint aussi à l'audience le Docteur Petz, un des principaux Conseillers de l'Empereur Rodolphe, arrivé le soir auparavant à Vienne, où l'Empereur l'avoit envoyé pour conferer des affaires avec l'Archiduc son cousin : lequel étoit ami du Reingrave, qui me le fit aussi savoir. Et comme il étoit homme libre, il dit au Reingrave, que s'il lui vouloit donner à dîner ce jour-là, il lui feroit plaisir, parce qu'autrement il iroit dîner tout seul à l'hôtellerie. Le Reingrave lui dit qu'il le meneroit dîner chez un autre lui-même, qui étoit moi, son cousin, & son frere, & je l'en priai instamment, ce qu'il accepta, à tel si que le lendemain nous viendrions dîner avec lui : car son [illegible]in arrivoit le jour même.

[illegible] ce Docteur n'aimoit pas le Rosworm, & le Reingrave lui ayant dit l'état où j'étois avec lui, après le dîner lui & moi étant à moitié ivres, il m'en parla, & me dit, que je me devois soigneusement garder de Rosworm, qui étoit le plus méchant de tous les hommes, & qu'il m'offroit l'assistance du Colonel Petz son frere, qui avoit trois mille Lansquenets en l'armée. Que le

Reingrave

Reingrave mon cousin y avoit six cens chevaux François, qu'il commandoit conjointement, & que je cherchasse encore en l'armée quelque support, que de son côté il tâcheroit de m'y en trouver, & qu'il s'offroit d'être entierement mon ami, dont je le remerciai, avec des paroles plus exquises que je pus. Sur cela nous nous separâmes, avec promesse d'aller le lendemain dîner chez lui. Il en pria aussi Mr le Prince de Jonville & Guntrat, qui avoient dîné avec lui chez moi. Je dis au Reingrave ce que le Docteur Petz m'avoit dit de Rosworm, & il fut bien aise que le Docteur se fût déclaré pour moi, & son frere aussi, car ils n'aimoient pas Rosworm. Le lendemain nous vinmes en l'hôtellerie, où le Docteur Petz nous devoit traiter, où nous trouvâmes le Colonel Sigfrid Collowitz, qui étoit arrivé le soir de l'armée, & dîna avec nous.

Pendant le dîner, Collowitz & moi fîmes Brouderschaft, avec grandes protestations d'amitié; & après dîner le Docteur Petz lui conta en ma presence ce qui étoit de Rosworm & de moi, & que puisque nous étions freres, qu'il falloit qu'il me maintînt en l'armée, & empêchât

empêchât, que le Rosworm ne me fît déplaisir. Ce qu'il me promit, & jura de faire de tout son pouvoir, qui n'étoit pas si petit, qu'il avoit neuf mille chevaux Allemands du Regiment d'Autriche, qu'il commandoit, outre douze cens Hongrois, dont il étoit Colonel, & que son frere Ferdinand de Collowitz, avoit quinze cens chevaux. Qu'au reste le Rosworm étoit haï en l'armée, & qu'il ne sçauroit rien entreprendre ouvertement, car ce seroit une méchanceté très-manifeste, & que pour le reste je viendrois loger en son quartier, où il empêcheroit bien toute sorte de supercherie. Qu'il retourneroit le lendemain à l'armée, qu'il lui diroit qu'il m'avoit vû à Vienne, & qu'il pressentiroit, s'il [illegible]it pour agréable que je vinsse. Qu'au [illegible]r, il me tiendroit en son quartier [illegible]ongrois, & que nous ne nous soucierions pas de lui. Le Landgrave de Hesse de Darmstat étoit arrivé depuis peu à Vienne, pour aller à l'armée, & avoit été prié par le Docteur Petz à ce même festin, pendant lequel ledit Docteur dit qu'il avoit le jour auparavant dîné chez moi à la Françoise, & qu'il n'avoit jamais fait meilleure chere, & qu'il falloit que le lendemain j'en donnasse à la

compagnie, qui me promirent d'y venir, & le Collowitz de retarder son partement jusques après dîner, pour être de la partie. Ils y vinrent tous, & je leur fis bonne chere. Après dîner Collowitz partit bien intentionné pour moi; auquel je priai de plus de parler au Comte Frederic de Salms, & à son frere le Comte Casimir, Chanoine de Strasbourg, dont le premier étoit Colonel de mille chevaux, & le deuxiéme de cinq cens Arquebusiers Reistres, comme aussi de Mesbourg, qui étoient tous trois mes parens, & le Reingrave lui écrivit aussi pour moi.

Je demeurai à Vienne jusques au [illegible] Septembre; tant pour m'y pourvoir de tentes, chevaux, & autres utensilles necessaires à l'armée, où il faut tout porter, parce que l'on ne campoit, que pour attendre Monsieur de Joinville, qui [illegible] voit privé de le mener dans mes bateaux, étant venu sans équippage. Nous partîmes donc ensemble ce jour-là, & vînmes coucher à quatre lieuës de Vienne, où nous nous étions embarquez assez tard.

Le lendemain 22. nous vînmes coucher à Presbourg, autrement (Posonia) ville Capitale de la Hongrie, que posse-

de

de maintenant l'Empereur. Là nous trouvâmes le Colonel Germanico Strasoldo, qui menoit trois mille Italiens à l'armée. Son Lieutenant Colonel étoit Alexandre Rodolphi, & alloient quant & lui en ce voyage volontaires les Seigneurs Mario de Pompeo Frangipani, le Marquis Martinengue, & le Marquis Avogaro. Ils vinrent trouver Monsieur le Prince de Joinville, & leur firent tous cinq la reverence, avec beaucoup d'offres d'amitié, & à moi aussi, disans que nous devions être très-amis ensemble, puisque nous étions tous étrangers : ce que nous leur promîmes de notre part.

Le 23. nous navigeâmes tout le jour, & sur le soir il nous prit envie de nous arrêter au gîte en une Isle deserte, & y faire tendre nos tentes, pour voir si rien manquoit; mais nous trouvâmes la une telle quantité de moucherons, qui nous gâterent le visage de telle sorte, qu'outre que nous en fûmes toute la nuit inquietez outre mesure, le lendemain nous n'étions pas reconnoissables, tant nous avions nos visages enflez.

Le vingt-quatriéme nous fûmes coucher à Gonear, où le Gouverneur de la forteresse, nommé Jean de Molard, nous vint trouver, pour nous prier de venir

loger chez lui, dont nous nous excusâmes sur notre embarquement, que nous voulions faire de grand matin. Il envoya le soir un esturgeon à Monsieur le Prince de Joinville, & à moi un autre, & nous manda, qu'il esperoit nous voir le lendemain à Strigonie; parceque l'Evêque d'Agria, & le Seigneur Esterhazi, deputez de l'Empereur pour traiter la paix avec le Comte d'Alstein & lui, venoient d'arriver, qui s'en alloient à Strigonie, où devoit être la conference.

Nous partîmes de Gonear le 25. de bon matin, pour tâcher de passer Strigonie, & éviter la rencontre de ces deputez; mais le Comte d'Alstein nous vint querir, & nous amena des chevaux pour monter à la forteresse.

Il fit à Monsieur le Prince de Joinville & à moi un beau festin à souper, nous bûmes mediocrement; mais par malheur les Deputez susdits étant venus sur la fin du souper, on fit resservir de nouveau, & fûmes jusques à minuit à table, où nous nous enyvrâmes tellement, que nous perdîmes toute connoissance. On nous ramena dans nos Bateaux, d'où nous partîmes le lendemain 26. pour aller coucher à Vats. Nous eûmes la nuit quelques allarmes de

Turcs

Turcs, où pour mieux dire, des Hongrois, qui feignoient être Turcs, pour venir piller : ce qui nous fit passer la nuit dans nos bateaux, & le 27 de Septembre nous passâmes auprès de l'Isle de Vats, gardée par quinze cens Lansquenets, sous la garde du Colonel Ferdinand de Collowitz, lequel nous attendoit à dîner dans son bateau, & nous traita fort bien, en ayant eu ordre du Colonel Sigfrid de Collowitz, duquel j'ai parlé ci-dessus.

Peu après que nous fûmes dans son bateau, il me retira en sa chambre, où il me donna une lettre de son frere en créance sur lui, par laquelle il me mandoit, que je pouvois en assurance venir saluer le General Rosworm, en la compagnie de Monsieur le Prince de Joinville. Que Monsieur de Tilly, qui cette année-là étoit Sergent Major de Cavalerie & Infanterie de l'armée, lequel avoit été autrefois au quartier de feu mon pere, & qui m'affectionnoit fort, lui avoit dit, que le General lui avoit assuré, qu'il ne me vouloit point de mal en mon particulier ; mais aussi il ne vouloit point avoir de privauté avec moi, & que je le pourrois saluer en ladite compagnie, & puis ne le guere pratiquer.

30868

Il me dit de plus, que plus de la moitié de l'armée s'opposeroit à lui, s'il me vouloit faire quelque violence, ou mauvais traittement, & que les deux Comtes de Hollac, celui de Salms, le Reingrave, & les Colonels de Merpourg, de Petz, de Strasoldo & lui, tous ensemble étoient plus puissans que le General.

Qu'au reste j'envoyasse mes tentes en son quartier des Hongrois, qui avoient l'avantgarde, & que j'y aurois autant de pouvoir que lui.

Cette nouvelle me réjoüit fort : car j'étois en peine de mon abord avec Rosworm, & en peine aussi si je ne le voyois point, qu'il ne me voulût point [illegible] à l'armée, où nous arrivâmes sur les trois heures après midi du même jour. Et après que Monsieur le Prince de Joinville eut salué le Rosworm [illegible] la tente, je le saluai aussi, [illegible] puis Monsieur de Tilly, qui m'entretint jusques à ce que Monsieur de Chevreuse & Monsieur le General se separerent; & lors je m'en vins en mes tentes, qui étoient tenduës à l'avantgarde chez Collowitz qui m'y menoit, puis s'en alla.

Après souper, ledit Collowitz me manda, qu'il me viendroit prendre incontinent, & que je fusse à cheval devant ma tente;

tente ; ce que je fis, & allâmes ensemble passer le pont de l'Isle Dodon, qui étoit contre notre Camp. Il y avoit quelques six-vingts Hongrois, de ceux de Collowitz, qui étoient en garde dans l'Isle, qui nous dirent que les Turcs passoient dans l'Isle, à une lieuë au dessus, & qu'ils faisoient un pont de bateaux pour la traverser.

Collowitz me fit prendre un de ses chevaux, pour quitter le mien, qui n'étoit pas assez vîte, & allâmes reconnoître les Turcs avec cette Cavalerie. Mais dès qu'ils nous oüirent venir, ils rentrerent dans des chaïques, qui sont petits vaisseaux du Danube armez, & s'en retournerent de l'autre côté vers l'armée des Turcs.

C'étoit quelque petit nombre de Turcs, qui étoient venus reconnoître les lieux, où ils se camperoient, après être passez. Ils ne discontinuerent pas pourtant la fabrique de leur pont de batteaux, qu'ils avoient déjà conduite depuis leur rive jusques à une petite Isle, que le Danube fait en ce lieu-là, & de cette Isle avoient déjà avancé vers nous quatre batteaux, lesquels le matin suivant 28. Septembre, nous rompîmes à coups de canon, & en fut aussi tiré une grande quantité du

Camp des Turcs à nous, la riviere entre deux. Puis nous nous retirâmes au Camp; & proche du pont je vis premierement empaler deux hommes, comme fugitifs de notre armée vers celle du Turc.

Nous passâmes le reste de la journée en l'attente de ce que les Turcs voudroient entreprendre: ce qui nous apparut la nuit prochaine. Car ils passerent en l'Isle Dodon, en même lieu qu'ils avoient reconnu & descendu la nuit précedente, au nombre de quelques dix mille hommes, tant de pied que de cheval, sur des chaïques & pontons, & commencerent à se retrancher, à dessein, à mon avis, d'y faire passer ensuite tout le reste de l'armée, si nous ne les en eussions chassez.

Cette petite armée étoit des troupes que le frere de l'Escriban, qui avoit tant excité de troubles en Asie les années précedentes, avoit amenées au Camp de Bude, après avoir appointé avec l'Empereur des Turcs, lors que son frere fut mort, aux conditions d'être Bacha & Gouverneur de la Bosnie.

Et parce qu'il amenoit avec lui l'élite des rebelles qui étoient en grande reputation au Levant, il demanda, avant qu'entrer en son Gouvernement, de ve-

nir paſſer un Eté en la guerre de Hongrie. Et comme l'Eſcriban, impatient de repos, étant les deux armées le Danube entre deux, ſe plaignit qu'il n'avoit point d'occaſion de faire paroître la valeur de ſes gens, il offrit au Sardat, qui eſt à dire General Bacha, de paſſer du côté des Chrétiens, & de s'y fortifier en ſorte, qu'ils y pourroient puis après paſſer à loiſir, & nous combattre.

Le Collowitz monta à cheval avec les Hongrois dès la minuit, & moi & quelques Gentils-hommes François qui m'accompagnoient, allâmes avec eux, mais ils demeurerent dans le grand retranchement que l'on avoit fait pour y contenir toute l'armée, qui étoit gardée par le Regiment de Straſoldo Italien.

Sur la pointe du jour de Saint Michel, vingt-neuviéme Septembre, nous ſortîmes du grand retranchement, avec deux cens Hongrois, pour reconnoître les ennemis, mais nous n'eûmes pas fait trois cens pas, que nous trouvâmes en tête quelques cent chevaux.

Leſdits Hongrois, ſelon leur coûtume, s'étoient tous écartez çà & là, pour faire la découverte, & n'avions pas trente chevaux avec nous, qui prirent tous la fuite, en les voyant. Mais moi, qui

ne pouvois croire que les Turcs se fussent tant avancez, & qui voyois fort peu de difference entr'eux & les Hongrois, je crus que c'étoient des nôtres, jusques à ce qu'un Hongrois fuyant, me cria *Heu domine, adsunt Turcæ* : ce qui me fit retirer aussi.

Mais les Turcs ne nous approcherent jamais de trente pas, craignant les embuscades; car c'étoit dans des taillis que nous étions, & eux étoient éloignez de plus d'une lieuë Hongroise de l'armée, qui étoit passée d'un autre côté.

Le General Rosworm vint peu de tems après, qui fit passer dans l'Isle toute l'armée à quatre mille homme près, qu'il laissa à la garde de notre camp. Et après qu'elle fut passée & mise en bataille, il prit le premier une béche, & commença à combler les retranchemens, nous y faisant tous travailler pour animer les soldats. Ce qui ayant été fait à moins de demie heure, il envoya quatre compagnies de Hongrois, du Regiment de Darmstat, pour escarmoucher les Turcs, qui prirent à même-tems la fuite, & les Hongrois leur donnerent la chasse près de trois quarts de lieuë.

Le Rosworm envoya quatre compagnies de Carabins Liegeois, pour les soûtenir :

ſoûtenir : mais comme les Hongr
rent rencontré mille chevaux Tu
venoient ſoûtenir les fuyards, ils
eux-mêmes la fuite, & les Turcs le
ſuivirent vivement.

Ils étoient bien montez, tar
pourſuivre que pour fuïr; mais le
bins, qui ne l'étoient pas à l'égard
furent aſſez mal menez des Turc
en tuerent plus de quarante, ava
les Regimens de Cavalerie d'Autr
Moravie euſſent fait tête, & qu'ils
ſent retirez entre ces deux eſcadro

Ils ſe mirent lors à eſcarmouch
qu'ils entendoient parfaitement bi
mieux que les Chrétiens, & nou
mêlâmes quelque trente volon
François ou Italiens, en cette eſca
che, parmi les Hongrois. Ce qu
plus de deux heures, & inſenſibl
nous nous étions plus avancez que
neral ne nous l'avoit ordonné;
avoit été cauſe que le Regiment d'
che & de Moravie s'étoient auſſ
cez, pour favoriſer notre eſcarm

Cela obligea le Roſworm d'e
le Collowitz, avec ordre de faire
traite, ſelon qu'il lui avoit ordonn
étoit une forme nouvelle, & qu

que Collowitz fut venu premierement aux Hongrois qui escarmouchoient, puis à nous, pour nous dire, que sans discontinuer l'escarmouche nous perdissions toûjours petit à petit du terrain ;

Il retourna à ces deux mille chevaux, qu'il separa en cinq escadrons, qu'il mit comme un cinq d'un dé. Il mit puis après le Capitaine à la tête, & le Lieutenant à la queuë de chaque escadron. Puis à un point nommé il fit faire à chaque homme des deux escadrons qui étoient en tête, demi tour à gauche, les ayant pour cet effet un peu élargis en leurs rangs ; puis l'escadron ayant la tête tournée devers notre Camp, & le Lieutenant étant à la tête, ces deux escadrons susdits s'alloient au trot remettre derriere les deux escadrons qui faisoient les deux derniers points du cinq du dé, laissant autant de distance entre les quatre bataillons qu'il en falloit pour y placer le cinquiéme, pour faire le cinq du dé parfait. Puis ils se remettoient la tête formée devers l'ennemi.

Cependant nous perdîmes autant de terrain, que ces deux escadrons en avoient quitté, l'escadron du milieu soûtenant notre escarmouche ; lequel se retira peu après en la même forme, que les deux

premiers

premiers, & se logea entre les quatre. Et puis les deux derniers escadrons en firent de même, & ainsi consecutivement jusques à ce que sans desordre nous fûmes rejoints dans le corps de l'Armée.

Alors le General la fit toute marcher en bataille aux ennemis, qui nous attendirent bravement, bien qu'inegaux. Comme nous marchions, on nous battoit de quinze Canons de l'autre côté du Danube ; ce qui nous fit quelque peu de mal.

Mais comme nous eûmes passé huit ou neuf cens pas, ils ne nous purent plus endommager. Mr le General retint auprès de lui Mr le Prince de Joinville, & Mr le Landgrave, avec ses volontaires Italiens ; mais je m'étois dérobé peu auparavant, avec huit ou dix Gentilshommes François, & m'allai mettre à la pointe gauche du Regiment du Comte Casimir mon cousin, qui me fit l'honneur de me mettre à sa droite, & ses Gentilshommes au premier rang de son escadron.

Nous chargeâmes les premiers un gros de mille chevaux Turcs, & étions soûtenus de deux mille chevaux, sçavoir mille Reîtres du Collowitz, & de mille du Comte Frideric de Hohenlo. Le Colonel

lonel & moi, avec ses Officiers & les François, que j'avois amenez, chargeâmes fort bien; mais les cinq cens chevaux, qui étoient arquebusiers Reistres, n'en firent pas de même; ains faisans le caracol chaque troisiéme rang, en déchargeant, ils montrerent le flanc aux Turcs, qui les chargerent vivement, & nous eussent défaits, si ces deux susdits escadrons ne se fussent avancez qui nous donnerent loisir de nous rallier, & de les charger de nouveau, lesquels à cette deuxiéme charge ne tinrent plus, & nous les menâmes battans jusques sur la rive du Danube, où il s'en fit une terrible boucherie. Car en même tems l'aîle droite de notre armée avoit chargé & défait l'aîle gauche des Turcs.

Ainsi tout fut rompu, & de ces dix mille hommes passez, il en demeura plus de sept mille sur la place, & plus de mille noyez, voulant repasser le Danube à la nage. Il y eut quelques mille chevaux qui s'écarterent dans l'Isle, qui furent ensuite aussi défaits, & la plûpart tuez.

Il m'arriva un accident en ce combat, qui me pensa perdre. J'étois monté sur un cheval d'Espagne Alezan, beau & bon, qui m'avoit coûté mille écus de Geronimo Gondi, mais il étoit un peu ardent

ardent. Il reçût dans le combat un coup de sagaye au-dessus de l'œil qui le fit battre à la main, de sorte qu'il rompit sa gourmette. Je ne m'en apperçûs point dans la premiere charge; mais lors que les ennemis lâcherent le pied, je m'apperçûs qu'en peu de tems je n'étois pas non seulement le premier des poursuivans, mais plus avant que je ne voulois dans les fuyards.

:De sorte que voulant retenir l'ardeur de mon cheval, je vis qu'il m'étoit impossible de l'arrêter. Lors je le pris par une des rênes pour le faire tourner à gauche, ce qu'il fit; mais il prit la course dans un gros de mille Turcs, qui se retiroit, n'ayant point combattu, & s'alloit jetter dedans, sans que des Estangs, qui me servoit d'Écuyer, se jetta à la bride, qu'il lui poussa de telle sorte, qu'il me donna loisir de me jetter à terre, à vingt pas des Turcs, qui n'oserent tourner pour me venir tuer, dont ils montroient grand desir. Car j'avois des armes très-belles, dorées, gravées, & quantité de plumes & d'écharpes sur moi, & sur mon cheval. Ledit des Estangs se jettant à mon cheval, se perça la jambe de mon épée, que j'avois laissée penduë à mon bras pour me saisir des rênes.

Sur

Sur ces entrefaites, Mr le Prince de Joinville, qui suivoit la victoire, me voyant en cet état, me crût blessé, & s'en vint à moi, qui remontai en diligence sur un autre cheval, & poursuivis les Turcs jusques à l'eau. Puis nous revinmes au lieu où étoit le Kofworm & autres Chefs, assis sur des Turcs morts, qui me voyant me voulut parler devant tous ces Messieurs, & après m'avoir loüé de m'avoir bien vû faire, & que je ne serois pas de la maison dont je suis issu, si je n'étois vaillant, il me dit ensuite: feu Mr de Bestein votre pere a été mon maître; mais il m'a voulu indignement faire mourir. Je veux oublier le dernier outrage, pour me resouvenir de la premiere obligation, & être desormais, si vous voulez, votre ami & votre serviteur.

Alors je décendis de cheval & le vins saluer, & l'assurer de mon service, avec les paroles plus efficaces dont je me pûs imaginer. Puis il se retourna vers les deux Princes le Landgrave de Hessen & de Joinville, & les Colonels & autres Officiers qui étoient là, & leur dit: Messieurs, je ne sçaurois faire cette reconciliation & nouvelle assurance d'amitié avec Mr de Bestein, en meilleure compagnie,

pagnie, en meilleur lieu, ni après une meilleure action. Je vous prie tous demain à dîner, & lui aussi, pour la confirmer : ce que nous lui promîmes.

Lors nous nous assîmes Mr de Joinville & moi, comme les autres, sur les corps de ces Turcs morts, & j'appris pour lors une chose, que depuis j'ai connuë n'être sans raison. Un des Lieutenans du Maréchal de Camp, vieux Colonel, nommé Hamerstein, nous dit, que l'on pouvoit discerner les Turcs d'avec les Chrétiens, qui étoient là morts, non seulement par la circoncision ; mais aussi par les dents, que les Turcs avoient toutes gâtées & pourries, à cause des turbans, dont ils couvrent trop leurs têtes, que nous ne trouverions point aux Hongrois, qui ne la couvrent que de ce petit bonnet. Ce que nous trouvâmes veritable en plus de cinquante Turcs, qui avoient les dents gâtées, & ceux qui n'étoient pas circoncis les avoient fort blanches & nettes.

Après cette victoire, nous repassâmes toute l'armée de l'autre côté du Danube, en notre Camp, qui n'y arriva pas toute, qu'il ne fût le lendemain troisiéme au grand jour ; auquel le General commanda, que l'on tuat tous les prisonniers du

du jour precedent, parce qu'ils embarrassoient l'armée. Qui fut une chose bien cruelle, de voir tuer de sang froid plus de huit cens hommes rendus. Je vins dîner chez le Rosworm, suivant la promesse que je lui en avois faite, avec tous les principaux de l'armée, où nous confirmames avec le verre & mille protestations, l'amitié qu'il m'a toûjours depuis fidellement gardée, que nous avions faites sur le Champ de bataille. Après dîner nous nous mîmes à joüer à la prime, & demeurai jusques à minuit dans sa tente, y ayant encore fait collation.

Le lendemain premier Octobre, le Conseil de guerre se tint, auquel on admit les deux Princes, & on me fit aussi [illegible]r de m'y appeller; là où fut agité le differend d'entre le Baron de Siray & le Colonel de Staremberg, qui commandoit un Regiment de mille chevaux du Royaume de Boheme.

Cette querelle demeura plusieurs jours à être appointée, parce que l'on leur ordonna sur peine d'infamie de vuider le differend par le combat: ce que Staremberg, persuadé par ses amis, eût accepté: Siray ne le voulut point.

Enfin le Conseil, pour ne les deshonorer tous deux, ordonna au Comte de

Spüch,

Soüés, Grand Maître de l'Artillerie, & au Colonel de Sophiries, de les appointer entr'eux, sans qu'ils s'adressassent plus au Conseil.

Nous demeurâmes en repos jusques au Dimanche 6^e^ Octobre, que quelques Tartares de l'armée du Turc, ayant passé le Danube à la nage, à quoi ils sont coûtumiers, vinrent donner proche de la tête de notre Camp, sur quelques gens qui coupoient du foin pour les chevaux de l'armée. Ils pouvoient être quelques mille deux cens, qui ayant vû que la Cavalerie sortoit du Camp pour les combattre, s'enfuirent de telle vîtesse, qu'ils disparurent en moins de rien, & allerent repasser le Danube, comme ils l'avoient precedemment passé.

J'ai dit ci-dessus, que les Turcs avoient passé le bras du Danube, qui étoit entr'eux & l'Isle Dodon, à la faveur d'une petite Isle de quinze cens pas de tour, qui étoit au milieu de ce bras du Danube, entre la grand' Isle & eux, & qu'ils avoient fait un pont de batteaux, depuis leur rive jusques à la petite Isle. Et comme nous avions à coups de Canon rompu celui qu'ils avoient commencé de faire, depuis la petite Isle jusques à celle de Dodon, ce qui les avoit contraints de passer

passer lors qu'ils vinrent à nous sur des chaïques & radeaux.

Ils garderent encore depuis la bataille cette petite Isle, & conserverent le Pont, qui leur donnoit communication de leur armée à elle. Ils y mirent aussi six canons, desquels ils tiroient à ceux qui s'approchoient.

Le General s'avisa de se saisir de cette Isle, & de ces Canons. Et de fait, fit accommoder un batteau, où il y avoit dessus deux caques de poudre, dans lequel il y avoit deux Reistres, qui devoient mettre le feu dès qu'ils débanderoient, & on avoit mis une perche à chacune de ces caques, ausquelles étoient attachées des cordes, qui faisoient débander les ressorts, quand elles rencontreroient quelque resistance qui les feroient plier, puis on conduisit ce batteau au fil de l'eau du Pont des Turcs, qui donnoit communication à la petite Isle, & lors qu'il vint à passer entre deux batteaux, les perches qui furent arrêtées par le Pont, firent l'effet qu'on s'en étoit promis, & rompirent le Pont.

Le Rosworm avoit ordonné quarante chaïques, qui dans la nuit obscure, qui étoit entre le Jeudi & le Vendredi 12. Octobre, devoient décendre dans l'Isle,

tuer.

tuer cent ou six-vingts Turcs qui y étoient de garde, & jetter les pieces de Canon sur des radeaux, qu'à cet effet on avoit ordonnez.

Le tout fût conduit avec un très bon ordre, hormis qu'une demie-heure devant, les Hongrois, destinez à faire l'execution, ayant demandé d'être secourus de cinquante piquiers ou hallebardiers, pour soûtenir un reste de Cavalerie, s'il y en avoit dans l'Isle, le Rosworm dit qu'ils fissent ce qui leur avoit été ordonné, & qu'il ne vouloit pas hazarder ces piquiers à cette execution; ce qui piqua tellement les Hongrois, qu'ils ne voulurent point donner dans l'Isle, qu'ils eussent sans difficulté prise, & les canons aussi. Car le batteau & les caques donna contre le Pont, & le rompit, & les Turcs qui étoient dans l'Isle prirent l'épouvante, de sorte qu'ils se jetterent dans le Danube, pour gagner leur Camp, dont plusieurs se noyerent, & nos Hongrois demeurerent au milieu du Danube sur leurs vaisseaux, sans vouloir s'avancer.

Nous étions de l'autre côté du Danube, vis-à-vis de la petite Isle, pour voir executer cette entreprise, bien marris de voir que par la lâcheté ou méchanceté des Hongrois, nous eussions perdu cette occasion.

Le

Le General s'en retourna fort en colere, disant force choses infames contre les Hongrois : ce qu'il continua encore le lendemain ; principalement lors que les trois Colonels Hongrois Collowitz, Anadasti & Dourge, le vinrent trouver pour lui faire prendre raison en payement. Il leur dit, que ces troupes Hongroises étoient sans courage, ausquelles il ne donneroit jamais emploi, ni execution à faire. Ce que ces Colonels rapporterent à leurs gens, lesquels revinrent le lendemain, Samedi douziéme Octobre, dire de la part des Hongrois au General, qu'aucune lâcheté ni poltronnerie n'avoit empêché les Hongrois d'assaillir l'Isle, mais bien le mépris qu'il avoit fait à eux, de n'avoir voulu hazarder cinquante piquiers Lansquenets, pour les soûtenir. Et que pour preuve que ce n'est point la crainte, qui avoit détourné leur dessein, ils offroient d'aller au dessus de notre Camp passer en chaïques le Danube, & faire un fort sur l'autre rive du côté des ennemis, en la plaine qui est entre Bude & le Camp, en laquelle ils faisoient paître leurs chameaux, au nombre d'environ dix mille.

Le Rosworm, qui connoissoit de quelle importance il étoit, de construire un fort

entre Bude & le Camp des ennemis, qui les eût empêchez d'envitailler Bude, & aussi voulant faire donner sur les doigts des Hongrois, qui n'avoient voulu décendre à l'Isle, pensa qu'il feroit infailliblement ou l'un ou l'autre. C'est pourquoi il loüa hautement la genereuse resolution des Hongrois, de laquelle il donnoit l'honneur aux Colonels, qu'il disoit leur avoir persuadé.

A l'heure même il leur fit fournir des chaïques, des outils, & un Ingenieur, pour tracer un fort sur le bord de l'autre rive, où nos chaïques alloient quelquefois prendre terre, du côté des ennemis, & enlevoient toûjours quelques chevaux ou buffles, ou quelque malheureux Turc. C'est pourquoi l'armée Turque ne prit point l'alarme, lors qu'ils virent arriver deux chaïques à leur rive, deux heures avant la nuit dudit Samedi. Et après que l'Ingenieur leur eut tracé le fort, ils passerent autres cinq chaïques, avec quelques cinquante travailleurs, qui n'étonnerent pas ces gardeurs de chameaux.

Comme la nuit fut venuë, il passa jusques à huit cens Hongrois, qui travaillerent sans intermission toute la nuit, & furent le matin relevez par cinq cens autres,

tres, lesquels continuerent le retranchement, de sorte qu'il y avoit un fossé de deux toises autour, creux d'une toise, & le fort relevé de près de dix pieds. Cela donna telle frayeur aux Turcs, que toute notre armée ne se voulût camper entre Bude & eux, qu'ils se resolurent de chasser les nôtres de ce Fort.

La plaine, où il étoit assis, a plus d'une demi-lieuë, tant de long que de large, faite en demi-lune, qui est bornée par les côteaux, par le Camp des ennemis & par Bude en l'arc, & par la riviere en la corde; ses côteaux font cinq valées, outre celle de Bude & celle du Camp: & à Bude y a la Citadelle sur une montagnette, nommée le Blochaus.

Dès le matin du Dimanche 23. Octobre, les Turcs mirent leurs Chameaux en haye avec chacun une banderolle dessus, sur le haut des côteaux, ce qui faisoit fort belle vûë, & ne fut vû dans toute cette plaine aucun homme ni bête, si ce n'étoit quelque Turc, qui passoit par fois du Camp à Bude, ou aux vallées pour porter les ordres.

Le Rosworm fit loger sur la rive de l'Isle Dodon, vis-à-vis de la plaine des ennemis, quarante Canons de batterie, fit venir au-dessous dudit Fort toutes les

chaî-

chaïques de notre armée, qui étoient au nombre de soixante, pour recevoir & repasser les Hongrois, en cas qu'ils fussent pressez de se retirer, & fit passer en l'Isle Dodon trois mille chevaux, dans notre grand retranchement, & le Regiment du Colonel Petz, pour aider aux [illegible] de Strasolde, qui y étoient logez, afin de le garder. Je fus le matin dans le nouveau Fort, & vis l'état de ceux qui y étoient dedans, que je trouvois bien plus resolus à le construire qu'à le garder. Je le dis au retour à Rosworm; mais il me dit qu'il ne s'attendoit pas de conserver ce Fort, & qu'ayant été construit en une nuit, ce seroit merveille s'il n'étoit détruit en un jour.

Sur les deux heures après [illegible] commençâmes à voir contremonter l'armée navale des Turcs, qui étoit en ordre de croissant, composée de cinquante-deux chaïques. Dedans ce croissant, étoient deux galeres à vingt-huit rames, & un peu plus avant une chaïque, entre les deux galeres; mais plus avancée, qui portoit le tambour major des Turcs.

Ces deux grosses galeres alloient toûjours tirant de leur grosse artillerie, & les chaïques chacune de deux fauconneaux qu'elles portoient. Elles n'eurent

 pas

pas contremonté trois cens pas, qu'en approchant de Bude, furent tirées trois volées de Canon, qui étoit le signal pour attaquer le Fort, & en même tems sortirent des cinq vallées susdites de Bude & du Camp, plus de vingt-cinq mille chevaux, qui couvrirent la plaine, ayant tous le sabre à la main, qu'ils faisoient passer par dessus leurs têtes à leur mode: ce qui faisoit paroître infinis miroirs, à la lueur du Soleil, qui ce jour-là fut très-beau & très-clair.

Ils vinrent de furie donner à notre nouveau Fort, & ceux qui ne pûrent monter, servirent de marchepied aux autres, pour y entrer, & y tuerent plus de trois cens de nos Hongrois, le reste s'étant sauvé dans les chaïques qui étoient à leur bord, pour les ramener au nôtre. Plusieurs Turcs se jetterent à cheval dans le Danube, pour attaquer nos chaïques, dont quelques-uns furent tuez, & deux amenez de notre côté avec les chevaux. Cependant l'armée du Danube des Turcs s'approchoit toûjours, tirant incessamment, & donna dans les escadrons des Reistres, qui étoient en bataille dans l'Isle Dodon, de sorte qu'il les falut faire tirer à l'écart, & mettre le Regiment de Petz sur le ventre.

Mais

Mais à l'heure même le Comte de Sultz, ayant fait pointer six Canons de batterie contre les Galeres & Chaïques des Turcs, il les força de s'en retourner. Ce fut chose étrange, que de tous les quarante Canons pointez contre la plaine, où étoient les Turcs, qui tirerent par trois fois, il n'y eut jamais que deux volées de Canon, qui rasassent l'Orison, lesquelles firent chacune une ruë par où elles passerent, faisant voler tant de têtes, jambes & bras en l'air, que si les autres canonades eussent fait de même, il eussent tué plus de deux mille hommes. Le General en attribuoit la faute au jour de Dimanche, auquel les canoniers & pointeurs s'étoient énivrez.

Après la prise de ce Fort, les Turcs continuerent à leur aise de ravitailler Bude, qui étoit leur principal dessein. Et est certain, que si on leur eût pû empêcher ce ravitaillement, ce qui se fût pû faire, si nous nous fussions de bonne heure campez de l'autre côté du Danube, Bude ne pouvoit plus tenir.

Le Rosworm en fut fort blâmé, mais il s'excusoit sur ce que s'il eût passé de l'autre côté de la riviere, où Bude est située, que les Turcs eussent pris le poste où nous étions logez, & ensuite la ville

de Peſt ſans difficulté : d'où ils euſſent avec plus de commodité ravitaillé Bude qu'ils n'avoient fait par-delà, & qu'elle ne pouvoit faillir d'être ſecouruë.

Les Turcs, pour prendre leur revanche du Fort, que nous avions voulu conſtruire de leur côté, mirent vis-à-vis de notre Camp, ſur un petit lieu relevé, proche de Bude, qui y commande, vingt pieces de Canon, deſquelles ils tirerent en batterie par pluſieurs jours dans notre Camp, non ſans quelque dommage.

Une après-dînée, que nous joüions à la prime avec le General & deux autres; une volée de canon perça ſa tente en deux endroits. Elle étoit remarquable, pour être violette, ce qui les y fit ſouvent pointer leurs pieces. Une autre volée renverſa la tente du jeune Schomberg, frere du Maréchal dernier mort, comme je l'étois allé voir, & fûmes quatorze perſonnes enſemble deſſous, dont un nommé Boiſroet fut bien bleſſé du mât, qui chût ſur ſa tête.

Enfin, le Roſworm quitta le tertre où il étoit logé, & ſe campa en une vallée prochaine, où le Canon ne le pouvoit plus offenſer, & les Turcs voyant que leur batterie ne les incommodoit plus, la ceſſerent au bout de cinq jours, qu'ils

l'eurent continuée. Enfin le General, voyant que ſon ſejour en ce même Camp lui étoit inutile, & que l'on le blâmoit à Vienne, & à Prague, de ce qu'avec une ſi belle armée, car elle étoit de trente-cinq mille hommes de pied & de dix mille chevaux, il ne s'étoit oſé loger du côté des ennemis, même après cette grande défaite de Dodon, qui les avoit affoiblis de quantité d'hommes, & de leurs meilleurs ſoldats, il ſe reſolut de paſſer de leur côté, & pour cet effet fit conſtruire un double Pont, pour entrer en l'Iſle de Vats, & pour en ſortir du côté de Saint André, cinq lieuës au-deſſus de Bade. Il alla dîner le Dimanche vingtiéme dans l'Iſle de Vats, & paſſant ſur le premier Pont, alla vi[illegible] étoit bien avancé, puis s'en revint au Camp, d'où il partit avec toute l'armée le Mardi ſuivant, & ayant paſſé le premier Pont, ſe campa dans l'Iſle, où il ſéjourna le lendemain, & le Jeudi vingt-quatriéme l'armée paſſa le deuxiéme Pont, qui traverſoit le bras du Danube, voiſin de Saint André, & nous campâmes aſſez près de l'armée Turcqueſque qui ne changea point ſon Camp, encore que nous euſſions quitté le nôtre ancien; mais ſeulement cinq jours après

que nous fûmes passez sous Saint André, qui fut le Dimanche vingt-septiéme, ils virent quelques vingt mille chevaux, à une lieuë de notre armée, & s'étant mis dans une plaine, proche d'une montagne, qui les couvroit de notre vûë, ils envoyerent cinq cens chevaux à l'escarmouche, pour nous attirer dans leur embuscade, dont un Hongrois, qui demeuroit proche de là nous vint avertir. Ce qui fut cause que nous continuâmes l'escarmouche tout le jour, sans nous avancer, lors qu'ils faisoient semblant de fuïr. Nous demeurâmes campez sans rien faire proche Saint André, jusques au Mardi N de Novembre, que le General partit à Soleil couché, avec cinq mille chevaux, & s'en vint droit à Bude toute la nuit, & arrivâmes à la pointe du jour, en la ville basse de Bude, qui n'est point fermée, où l'on avoit donné avis au General, que quantité des principaux Turcs de l'armée étoient venus loger. Nous donnâmes jusques aux Ecuries du Roi, sans rencontrer personne que de pauvres gens Hongrois. Seulement trouvâmes-nous dans les bains quelques trente Turcs, qui furent tous tuez en se baignant. Mais en nous en retournant, l'artillerie du Château & de la Ville nous

salua

salua rudement, & tua dix ou douze Reistres. Nous nous en revinmes au Camp de S. André, ayant enduré cette nuit-là un très-grand froid.

Or la coûtume des armées Turquesques, qui viennent faire la guerre en Europe, est de ne camper pas plus longuement que jusques au jour de la Saint Martin, qui est l'onziéme de Novembre, si ce n'est qu'ils soient sur la fin d'un siege, & que le General demande encore trois jours en sa faveur, après lesquels expirez ils ont pouvoir de couper impunément les cordages des tentes dudit General, & le lendemain de piller la proviande, qui est le magasin des vivres, & puis s'en aller sans autre ordre. Et comme ce jour-là le dessein des Turcs ne fut autre que d'envitailler la ville de Bude, qui pâtissoit & commençoit d'être affamée, le Sardar Bacha crût avoir satisfait à ses ordres, l'ayant suffisamment pourvûë de vivres pour deux ans. De sorte qu'il ne voulut point retenir l'armée en campagne, plus longuement que leur coûtume ordinaire, & délogea du Camp où il étoit logé depuis trois mois, pour s'en retourner à Belgrade, & de là licencier l'armée : dont le General fut averti le jour de la Saint Martin au soir, comme

je joüois à la prime avec lui dans sa tente, par un homme que lui envoya celui qui commandoit dans Pest, qui avoit vû leur délogement, & avoit envoyé quelques Hussarts côtoyer la riviere jusques à Belgrade, dont il lui mandoit qu'il lui donneroit avis de tems en tems jusques à ce que l'armée fût débandée. Ce qu'il fit le lendemain, & le jour d'aprés, qui étoit le troisiéme, il l'assura que la plûpart de l'armée étoit envoyée en ses garnisons, & que les troupes d'Asie s'embarquoient sur le Danube pour s'en retourner. Ce qu'ayant sçû aussi par divers épions Hongrois, qui étoient en l'armée des Turcs, il fit repasser l'armée le 15. de Novembre en l'Isle de Vats, où il séjourna le lendemain matin, pour licentier ou mettre en garnison une grande partie de l'armée. Il envoya le Colonel Guipernetz, avec son Regiment de Lansquenets de quinze cens hommes à Pest, qui est tout vis-à-vis de Bude : & parce qu'ils faisoient difficulté d'y entrer, s'ils n'avoient un prêt, attendant leurs montres, le General me pria de lui prêter deux mille ducats pour leur donner, m'assûrant de me les faire rendre dans peu de jours. Ce qu'il fit, sçachant que je ne manquois pas d'argent, leur ayant

gagné

gagné à la prime depuis que j'étois arrivé à l'armée, plus de huit mille ducats.

Mr le Prince de Joinville, Mr le Landgrave de Hessen, Mr le Reingrave, Schomberg, & les volontaires Italiens s'en retournerent de Vats, & moi je suivis l'armée volante de trois mille chevaux, & de huit mille hommes de pied, que le General retint, avec laquelle il partit le septiéme de l'Isle, & vint camper à quatre lieuës de la riviere, & le lendemain il vint assieger la ville de Varouan, qui ne tint que trois jours, puis se rendit. Il y mit le Regiment de Ravier de quinze cens hommes en garnison, & vint loger à trois lieuës de là. Le lendemain se vint camper devant Strigonie de l'autre côté du Pont de batteaux qui y étoit fait. Nous en délogeâmes le lendemain 24. de Novembre, après avoir rompu l'armée, qu'il licentia, ou envoya en diverses garnisons, & vinmes coucher à Javarin, par un froid extrême. Le lendemain nous en partîmes, & vinmes coucher à Gomor, où je séjournai trois jours avec le Rosworm, qui étoit amoureux de la Seignora Anna Regina de Holme, sœur de la femme du Gouverneur de Gomor, Jean de Mulard, laquelle étoit Dame

de la Reine d'Espagne, & l'avoit accompagnée jusques à Madrid; mais elle ne voulut demeurer en Espagne, & s'en étoit retournée l'année auparavant. Elle pensoit épouser le Rosworm, mais c'étoit un vieux matois, qui ne s'attendoit pas au mariage.

Nous partîmes de [illegible] le 29. & arrivâmes le 30. & der[illegible] Novembre à Vienne en Autriche, où je trouvai déja arrivez Messieurs les Princes de Joinville, le Reingrave, Schomberg, & autres, qui avoient été dans l'armée. J'y trouvai aussi mes amis, Messieurs Carle de Harach, Zeiffrid, Bremer, Quinterat, & autres, desquels je reçûs tant de gracieux accueils & de courtoisies, que je demeurai six semaines audit Vienne, où je passai extrémement bien mon tems.

Je fus en Moravie en une belle maison de Mr Maximilian de Liechtenstein, mon bon ami, nommée [illegible], en compagnie de Carle de Harach, où Mr de Joinville ayant renvoyé son train, vint loger quinze jours en mon logis, où il fut reçû au mieux qu'il me fut possible. Puis il en partit en poste, pour s'en aller à Prague, & de là en France. Je partis de Vienne le 18. Janvier de l'année 1604. & arrivai par la poste le 22. à Prague, où je

trouvai

trouvai le Rosworm, qui depuis notre reconciliation m'avoit porté une très-étroite amitié. Il vint le lendemain matin 23. me prendre en son carrosse à mon logis, & m'amena à la Salle du Palais de Prague, où nous nous promenâmes, jusques à ce que les Conseils se levassent, & lors tous les Seigneurs des Conseils vinrent do[illegible] jour au Rosworm, lequel ils respectoient fort, à cause de la charge qu'il avoit eüe de Maréchal de Camp General de l'armée : & puis ensuite il me presenta à eux, les priant de m'aimer, leur disant beaucoup de bien de moi. Il me mena de là dîner chez un vieux Seigneur, nommé Prescheftoris, qui étoit Bourggrave de Carlestein, qui est la seule forteresse du Royaume de Bohême, en laquelle la Couronne & tous les titres & enseignemens du Royaume sont gardez. Il avoit deux fils, l'un grand Fauconnier de l'Empereur, l'autre un jeune Seigneur, qui avoit été camarade de Rosworm en la derniere anneé, & qui l'année presente pretendoit le Regiment de Cavalerie, que le Royaume de Bohême devoit envoyer en Hongrie : & parce que le Rosworm pouvoit beaucoup pour lui faire obtenir, ils cherchoient tous avec passion ses bonnes graces.

Ledit Rosworm étoit amoureux de la derniere fille dudit Bourggrave, nommée Anna Sibilla. Les autres trois étoient la Comtesse de Millesimo l'aînée : la deuxiéme avoit épousé Carle Collowitz Colonel, frere du Colonel Zeiffrid Collowitz : & la troisiéme nommée Anna Esther, étoit une jeune Dame d'excellente beauté, en [illegible]x-huit ans, veuve depuis six mois [illegible]ilhomme nommé Brichind, avec qui elle avoit été un an mariée.

Nous fûmes noblement reçûs & traitez chez Mr de Preschestoris, & après dîner nous dansâmes, où je commençai de devenir amoureux de Madame Esther, cette veuve, qui me fit paroître n'être pas marrie de mon dessein, que je lui découvris en partant du logis, comme ses sœurs alloient conduire le Rosworm: car elle y répondit de telle sorte, qu'elle me donna moyen de lui écrire, & me manda les lieux où elle alloit pour m'y trouver.

J'allai aussi par fois la voir sous la couverture de l'amitié que j'avois contractée à l'armée avec son jeune frere, Wolf Preschestoris; mais comme le Carême-prenant approchoit, son pere s'en allant à Carlestein, elle fut forcée de partir

Au sortir de ce dîné & du bal, chez Prescheſtoris, le Rosworm pensant m'obliger, m'embarqua en une assez mauvaise affaire. Il avoit traité avec un hôte de la nouvelle ville, que pour deux cens ducats il lui livreroit ses deux filles, qui étoient très-belles, & je pense qu'il surprit ce pauvre homme étant ivre, pour lui faire cette promesse, comme il apparut ensuite. Comme nous fûmes arrivez à deux pas de cette hôtellerie, nous décendîmes de carosse, qu'il commanda de retourner & de nous attendre là, & le Rosworm & moi, avec un sien page Bohême, pour nous servir de Truchement, allâmes en cette hôtellerie.

Nous trouvâmes le pere dans son poile avec ses deux filles, qui travailloient à leurs ouvrages, qui fut aucunement étonné de nous voir, & plus encore lors que le Rosworm lui dit, que nous lui portions chacun cent ducats pour avoir le pucellage de ses deux filles, comme il lui avoit promis. Lors il s'écria, qu'il n'avoit jamais promis telle chose, & ouvrant la fenêtre, cria par deux fois, morteriau, morteriau, qui veut dire au meurtre.

Alors le Rosworm lui porta le poignard à la gorge, & lui fit dire par le

page,

page, que s'il parloit aux voisins, & s'il ne commandoit à ses filles de faire notre volonté, il étoit mort, & me dit cependant que je prisse une de ses filles, & que je m'en joüasse. Moi qui pensois être venu à une affaire, où toutes les parties étoient d'accord, fus bien étonné lors que je vis qu'il nous falloit forcer les filles, en la presence de leur pere. Je dis au Rosworm, que je ne m'entendois point à forcer des filles. Il me dit lors que si je ne le voulois faire, je vinsse tenir le poignard à la gorge de son pere, & qu'il feroit son devoir avec une des deux filles: ce que je fis à grand regret, & ces pauvres filles pleuroient: le Rosworm commençoit à en baiser une, quand un grand bruit du voisinage, ému aux cris qu'avoit fait l'hôte, lui fit lâcher prise, & me dire qu'il nous falloit payer de courage & de bonne mine, ou qu'autrement nous étions perdus.

Lors il fit dire à l'hôte, qu'il le tueroit s'il ne nous faisoit sortir des mains du peuple. Cet hôte avoit une juppe volante, sous laquelle il lui mit sa dague qu'il lui tenoit contre la chair, & me fit donner le poignard du page, pour en faire de même. Ainsi sortîmes du poisle, jusques à la ruë, l'hôte intimidé disant toûjours

au peuple, que ce n'étoit rien, jusques à ce qu'étant un peu éloignez, nous retirâmes nos dagues de dessous sa jupe, & l'hôte commença à crier comme devant, morteriau, morteriau: ce qui convia le peuple de courir après nous, avec infinis coups de pierres. Alors le Rosworm me cria, mon frere, sauve qui peut. Si vous tom[illegible]endez point que je vous releve: car chacun doit songer à soi. Nous courions assez vîte; mais une pluye de pierres nous incommodoit grandement, dont l'une ayant donné dans les reins du Rosworm, le porta par terre, & moi pour ne faire ce qu'il m'avoit dit qu'il me feroit, le relevai & l'aidai à marcher vingt pas, au bout desquels nous trouvâmes heureusement notre carrosse, auquel nous étant jettez, nous fîmes toucher, jusques à ce que nous fussions en sûreté dans la vieille ville, étant échappez des pattes de plus de quatre cens personnes.

Le 24 de Janvier, le Rosworm me fit obtenir entrée en l'anti-chambre de l'Empereur, qui est un lieu reservé aux fort grands Seigneurs & Princes, en laquelle je me trouvois de deux jours l'un. Et cinq ou six jours après, joüant à la paume contre le grand Walestein, qui faisoit

faiſoit la charge de grand Chambellan de l'Empereur, depuis la mort de Peter de Molar, decedé depuis huit jours; l'Empereur nous vint voir joüer à travers d'une jalouſie qui étoit en une fenêtre, qui regardoit ſur le jeu de paume, & y demeura long-tems.

Le lendemain matin, comme j'étois en ſon anti-chambre, il me fit appeller pour lui faire la reverence, où il me traita fort benignement, diſant qu'il connoiſſoit ma race, qui avoit toûjours fidellement ſervi leur Royale maiſon. Qu'il avoit eu bonne information de moi en cette derniere guerre d'Hongrie, & que ſi je pretendois à quelque charge, qu'il ſeroit bien aiſe de m'en gratifier. Il me parla en Eſpagnol, & voulut que je lui répondiſſe auſſi.

Peu de jours aprés m'arriva la nouvelle de la mort du Baron de Siray, tué par Mr le Reingrave, mon couſin, ce qui m'obligea de parler aux principaux du Conſeil en faveur du Reingrave, mon couſin, & pour l'excuſer, & enfin demander ſur ce ſujet audience à l'Empereur, qui me fut promptement accordée, & me répondit favorablement, & enſuite me fit dire par le Comte de Furſtemberg, qu'il avoit reformé les cinq

Com-

Compagnies de Cavalerie du Reingrave à trois, & les quatre des Carabins du Rosworm, à deux, & que si je voulois lever encore trois nouvelles Compagnies de Cavalerie, & deux de Carabins, que l'Empereur me retiendroit à son service, en qualité de Colonel de mille chevaux; ce que j'acceptai, voyant la longue paix de France, comme aussi pour l'amour extrême que je portois à Madame Esther. Les trois Compagnies de Chevaux legers furent données à Champgaillard, vieux soldat François, à Dom Balthasar de Marradas Espagnol, & à Jean Paul Italien, qui les avoient déjà commandées, sous le Reingrave, & qui les renforcerent du debris des autres. Pour les deux Compagnies de Carabins, le Capitaine la Ramée en eut une, & le Capitaine Merguelot, tous deux Liegeois, l'autre. Je fis donner la Cornette de Champgaillard à Comminges, & sa Lieutenance à la Croix, qui depuis a été Colonel. C'étoit pendant le Carême-prenant, que l'on traitoit de ma capitulation; auquel tems on parle peu d'affaires en ce païs du Nord, & je ne pressois pas fort mes expeditions, étant éperduëment amoureux de Madame Esther, laquelle après plusieurs esperances qu'elle me donna,

lonna, & sa sœur au Rosworm, de venir passer le Carnaval à Prague, enfin elles furent retenuës à Carlestein par la maladie du Bourggrave leur pere. Nous le passâmes bien gayement en fêtes & festins continuels, & joüant à la petite prime fort grand jeu, entre cinq ou six que nous étions, à sçavoir le President du Royaume nommé [illegible]berg, Adam Galpoppel, le Grand Prieur de Malte, Kinski l'aîné, & le Rosworm & moi, & n'étoit soir qu'il n'y eût deux ou trois mille dallers de perte ou de gain. Celui qui faisoit l'Office de grand Ecuyer de l'Empereur, nommé Bruscofscki, se maria avec une riche femme, où le Rosworm & moi fûmes conviez, & un des quatre jours que cette nôce dura, nous voulumes faire des masques à cheval, & nous promener par la ville, avec de très-beaux habits. Nous fûmes huit de partie : à sçavoir le Rosworm & moi, qui marchions les premiers; Walestein, le Longo, & le Kinski alloient après; Harach & Charmin, deux Gentils-hommes de la Chambre de l'Empereur suivoient, & le jeune Schomberg avec le Comte Wolff de Mansfeld étoient les derniers. Comme nous passâmes devant la Maison de Ville de la vieille ville, quel-

ques

ques Sergens nous vinrent dire en langue Esclavone au Rosworm & à moi, que l'Empereur avoit défendu d'aller en masque par la ville. A quoi nous ne fîmes autre réponse, sinon que nous n'entendions point l'Esclavon. Ils nous laisserent lors passer : mais comme ce vint au retour, ils tendirent les chaînes à toutes les avenuës de la place de la Maison de Ville, hormis celle par où nous entrions, & dès que nous fûmes passez, ils la tendirent aussi, & lors ils commencerent par les derniers, & prirent par la bride le cheval du Comte de Mansfeld, & celui de Schomberg, & les menerent en prison : puis se saifirent aussi de Harach, & de Charmin, & du Walestein, & du Kinski, lesquels souffrant impatiemment cet outrage, & n'ayant point d'épées pour l'empêcher, nous crierent que nous prissions garde à nous. Alors le Rosworm se saisit de son épée, & moi de la mienne, que nos laquais portoient, & sans les tirer du fourreau, nous regardions que l'on ne se saisît point de la bride de nos chevaux. Ce qu'un Sergent ayant voulu faire à moi, le Rosworm lui donna de son épée avec le fourreau sur la main de telle sorte, que le fourreau s'étant coupé, il blessa bien fort ledit

dit Sergent à la main. Alors plus de deux cens Sergens se mirent sur nous, & nous deux de notre côté mîmes nos épées nuës à la main, lesquelles ils esquivoient; mais à chaque passade que nous faisions, ils nous déchargeoient de grands coups de hampes de hallebarde sur les reins, & sur les bras : ce qui dura quelque-tems, jusques à ce qu'un Chef de Justice sortant de la Maison de ville, haussa son bâton, que l'on nomme *Regiment-stock*, alors tous les Archers mirent leurs halebardes en terre, & le Rosworm, qui sçavoit la coûtume, y jetta aussi son épée, & me cria que je jettasse aussi vîtement la mienne. Ce que je fis : autrement j'eusse été declaré rebelle à l'Empereur, & pour tel puni.

Alors le Rosworm me pria de parler quand le Juge interrogeroit, afin que l'on ne le reconnût point : Il me demanda qui j'étois, & lui ayant dit sans déguiser, il me demanda qui étoit mon compagnon; je lui dis que c'étoit Rosworm : alors il nous fit de grandes excuses. Et le Rosworm qui étoit bien marri de ce que je l'avois nommé, quand il vit qu'il ne s'en pouvoit plus dédire, se demasqua en colere, menaçant le Juge & les Sergens, & qu'il s'en plaindroit à

l'Em-

l'Empereur, & au Chancelier. Eux tâcherent du mieux qu'ils purent, de le rapaiser; mais il avoit été trop battu, & moi aussi, pour se contenter de paroles. On nous rendit nos six compagnons plus heureux que nous, car ils n'eurent que la peur, & nous nous retirâmes. Puis le soir, comme si de rien n'eût été, nous retournâmes aux nôces. Mais le lendemain le Rosworm vint trouver le Chancelier du Royaume, auquel il parla fort arrogamment, & le Chancelier fit mettre, pour nous satisfaire, plus de cent cinquante Sergens prisonniers, les femmes desquels étoient tous les jours à la porte de mon logis pour obtenir grace, & moi j'en sollicitois assez le Rosworm; mais il étoit inexorable, & les fit demeurer quinze jours en prison, pendant la rigueur de l'hiver, dont deux en moururent.

Enfin à grand peine je les fis delivrer. Quelques jours après il se fit une belle assemblée de Dames chez le grand Chancelier, où nous allâmes danser un petit ballet, qui fut trouvé beau, pour être en Boheme, où il ne s'en danse pas souvent.

Pendant ce tems-là, comme nous joüions un jour au Quinola, Adam Gal-

poppel

poppel & Kinski se querellerent, & se battirent le lendemain, où Adam Galpoppel fut blessé à la jambe.

Le Grand Prieur de Boheme & l'Ambassadeur de Venise, qui étoient venus joüer avec nous chez Adam Galpoppel, à qui nous tenions compagnie pendant que sa blessure le tint au lit, ou au logis, se querellerent aussi sur le sujet de Saint Jean & de Saint Marc : ce qui donna à rire à la Cour.

Or dans la ville de Prague le nouveau Calendrier se pratique, mais dans la campagne, parmi les Hussites, il ne s'observe point; de sorte que le Carême-prenant étant passé à Prague, il dura encore dix jours de plus à la campagne, & le Bourggrave de Carlestein nous convia le Rosworm & moi, avec deux autres Seigneurs, l'un nommé Slabata, & l'autre Collobrat, de le venir passer à Carlestein, où quantité de Dames & de Seigneurs se devoient trouver aussi. Ce que nous fîmes dès notre Mercredi des cendres, & nous mîmes tous quatre en carrosse, qui étions les quatre amoureux des quatre filles du Bourggrave, car Collobrat aimoit de longue main la Comtesse Millesimo, & Slabata étoit depuis peu embarqué avec la femme de Collowitz.

Nous

Nous y trouvâmes plus de vingt Dames, parmi lesquelles il y en avoit de très-belles, & ne faut pas demander si nous fûmes bien vûs & reçûs des quatre filles du logis, mais principalement de la mienne, qui fut ravie de me voir, & moi elle : car j'en étois extremement amoureux, & puis dire qu'en toute ma vie je n'ai passé dix journées plus agreablement ni ne les employai mieux que je fis celle-là ; ce fut une continuelle fête, étant perpetuellement à table, ou au bal, ou en autre meilleure occupation.

Enfin après le carnaval passé, nous nous en revinmes à Prague, avec grand regret d'elles & de nous, mais avec grande satisfaction de notre petit voyage. Ma Maîtresse me promit qu'elle viendroit bien-tôt à Prague : mais comme son pere retomba malade, elle ne le pût : mais elle me fit venir déguisé à Carlestein, où je fus cinq jours & six nuits caché en une chambre près de la sienne, au bout desquels & de ma vigueur, je m'en revins à Prague, où après avoir tiré mes expeditions & assurances pour l'argent de ma levée, je pris congé de l'Empereur, pour m'en revenir en France, & partis de Prague le Jeudi devant Pâques fleuries,

ries, en poste, avec un de mes amis nommé Cocorports, & vinmes coucher à Carlestein, pour dire adieu au Bourggrave, à ses filles, & à ses fils. Moi en effet pour prendre congé de ma Maîtresse, & en esperance, même en ferme creance lors, de retourner la trouver aussi-tôt que ma levée seroit faite, que je ferois acheminer par le Danube en Hongrie, pendant que j'irois faire un tour à la Cour de l'Empereur.

J'en partis le lendemain, & vins coucher à N. où il me fut fait très-bon traitement par le maître de la maison, & y avoit assez belle compagnie de Dames, mais elles ne me touchoient gueres au cœur, car j'y avois donné trop de place à l'Anna Esther Prechestoris. Je n'avois avec moi que le seul Gui[illegible]ud & un valet Allemand, que j'avois été forcé de prendre, à cause que les miens étoient demeurez malades à Prague. Le Samedi lendemain il nous fit encore festin à dîner, où il nous enyvra, & puis nous prêta son carrosse, qui me mena à Pilsen, dont je partis le jour de Pâques fleuries, pour aller coucher à Ratisbonne. J'en partis le Lundi & couchai à Brughausen, & le Mardi j'arrivai à Munich: le Mercredi je vins saluer Monsieur le

Duc

Duc Maximilian, lequel me fit l'honneur de m'offrir le Regiment de trois mille Lansquenets, que le Cercle de Bavieres entretenoit en Hongrie, & qu'en quelque année que je voulusse le recevoir, pourvû que je l'en avertisse devant Pâques, qu'il me le donneroit. Dont je lui rendis très-humbles graces, & m'ayant fait défrayer, j'en partis le Mercredi Saint en un carrosse qu'il me prêta, qui me mena le lendemain Jeudi Saint dîner à Amberg, où je demeurai le Vendredi, Samedi, & Dimanche de Pâques, pour quelques affaires que j'y avois, & en partis le lendemain de Pâques, & m'en revins en trois jours à Strasbourg à dîner, & à coucher à Saverne. Je me mis à table pour souper avant que d'aller voir les Chanoines au Château: mais comme je commençois, ils arriverent pour me prendre, & me mener loger au Château. C'étoient Messieurs le Domdeken, ou Doyen des Creanges, & les Comtes de Quesle & de Rifferscheid. Ils avoient déjà souppé, & étoient à demi yvres. Je les priai, que puis qu'ils me trouvoient à table, ils s'y missent, plûtôt que de m'emmener attendre le souper au Château; ce qu'ils firent, & en peu de tems de notre soir, Guitaud & un mien compe-

re, maître des Monnoyes de Lorraine & moi nous les achevâmes si bien d'enyvrer, qu'il les fallut remporter au Château, & moi je demeurai en mon hôtellerie. Et le lendemain à la pointe du jour je montai à cheval; pensant partir: mais ils avoient la nuit envoyé défendre que l'on ne me laissât pas sortir: car ils vouloient avoir leur revanche de ce que je les avois enyvrez.

Il me falut donc demeurer ce matin-là au dîner, dont je me trouvai bien mal. Car afin de m'enyvrer, ils me mirent de l'eau de vie dans mon vin à mon avis, bien qu'ils m'ayent depuis assuré que non, & que c'étoit seulement d'un vin de Lesperg, qui étoit si fort & si fumeux que je n'en eus pas bû dix ou douze verres, que je ne perdisse toute connoissance, & que je ne tombasse en une telle lethargie, qu'il me fallut saigner plusieurs fois, & me vantouser, & me serrer avec des jarretieres les bras & les jambes. Je demeurai à Saverne cinq jours en cet état, & perdis de telle sorte le goût du vin, que je demeurai plus de deux ans, non seulement sans en pouvoir boire, mais encore sans en pouvoir sentir sans horreur.

Après que je fus gueri, je m'en vins en deux

deux jours à Haroüel, où je ne demeurai guere ſans aller à Nancy. Je trouvai du changement en la Cour de Lorraine par la mort de Madame ſœur du Roi, Ducheſſe de Bar. Après que j'y eus ſejourné quelques jours, je fus à Eſpinal tant pour y voir ma tante, que ma couſine de Bourbonne, nouvellement mariée au Comte d'Eſcars, de qui j'avois été extrémement amoureux, & ſi feu ma mere n'y eût point eu de repugnance, j'euſſe crû ne vivre point malheureux marié avec elle: mais je ne lui voulus pas déplaire.

Je la trouvai comme elle arrivoit chez ma tante, où nos anciens feux ſe rallumérent, & notre ſejour de quatre jour à Eſpinal y aida fort. Monſieur de Couconges étoit venu avec moi, & ſa femme avec ma couſine nous allâmes la conduire à Ville ſur Illon, avec ma couſine de Vianges. De là nous allâmes à Mirecourt, voir Monſieur & Madame de Marcouſſay, puis revinmes audit Ville ſur Illon, où nous nous ſeparâmes de ma couſine d'Eſcars, non ſans y avoir tous deux bien du regret, & elle s'en retourna à Bourbonne, & nous à Eſpinal, & de là à Nancy. Et le lendemain que j'y fus arrivé, j'allai à Toul, au devant de

ma mere, qui arrivoit de France, & l'amenai à Haroüel, où Madame d'Espinal la vint voir le lendemain. Et le jour d'après on rapporta le corps de feu mon frere de Ramonvilles, qui avoit été blessé d'une mousquetade au genoüil, à la prise du Porc-Epic, au Siege d'Ostende, duquel coup il lui falut couper la jambe, dont il mourut cinq jours après, qui me fut un sensible déplaisir, & une signalée perte : car c'étoit un homme de grand cœur, & de bon jugement, & qui avec apparence étoit pour faire une grande fortune.

Je l'avois laissé auprès du Roi en m'en allant en Hongrie, pour terminer l'affaire de Saint Sauveur, laquelle je déduirai, comme celle qui m'a fait changer mes desseins, & qui m'a fait quitter la charge que j'avois en Hongrie, qui fut aussi cause de la mort de mon frere.

Une tante de ma mere, nommée Madame de Mereville, lui donna soixante mille écus, & la maria avec feu mon pere, & pour assurer cet argent à ma mere, il le fallut employer en chose qui lui tînt nature de propre : ce que l'on fit, en prenant en engagement du Roi, le Comté de Saint Sauveur, le Vicomté de Landelat & la Baronie de Vesou, pour qua-

quarante mille écus, que mon pere fournit comptant : & depuis on supplea encore des autres vingt mille écus, que l'on devoit employer de ladite donation de Madame de Mereville, & ce par Edit d'aliénation vérifié au Parlement & Chambre des Comptes, où il appartenoit. Or dans le contrat d'engagement il étoit porté, que si lesdites terres n'avoient de revenu autant que montoit l'interêt de notre argent au denier vingt, qui étoit neuf mille livres par an, ce qui en manqueroit nous seroit payé sur la Recette generale de Caën. Il arriva qu'après la bataille de Moncontour, comme l'on licentia les Reistres, on paya leurs décomptes au mieux que l'on pût : & comme on n'avoit pas tout l'argent comptant qu'il falloit, on convia feu mon pere & Schomberg, de prendre des rentes sur l'Hôtel de ville de Paris, ou autres engagemens, pour une partie de la somme qui leur étoit dûë & à leurs Reistres, & l'autre partie comptant. Et feu mon pere, qui vit que les terres de Saint Sauveur, qui lui étoient déja engagées, valoient beaucoup plus que l'interêt des premieres sommes, pour lesquelles il les tenoit, offrit de prendre encore quarante mille écus sur les mêmes terres en en-
 gage-

gagement ; ce que les Ministres de France accepterent avec joye, & lui en donnerent les expeditions que lui-même desira. Et comme il ne sçavoit point certaine loi de la France particuliere, il ne se soucia point de faire verifier aux Chambres des Comptes cette derniere partie & joüit près de trente ans de toutes lesdites terres en cette façon.

Avint qu'en l'an 1593, Monsieur de Schomberg étant redevable à feu mon pere de la somme de trente-deux mille écus, offrit à mon pere, que s'il vouloit prendre cette somme sur le Roi, & en surcharger encore les Terres de Saint Sauveur, qu'il feroit encore ajoûter par le Roi vingt-quatre mille livres de plus, qui étoient dûs à feu mon pere, pour restes du payement des Reistres, lesquels vingt-quatre mille livres étoient en bonne forme declarez dettes de la Couronne.

Feu mon pere, pour sortir d'affaires d'avec Monsieur de Schomberg, qui en ce tems-là n'étoit pas bien dans les siennes, & pour être payé de ce reste dont il n'étoit point assigné, accepta ce parti, & eut les expeditions necessaires pour ce dernier surchargement, qui furent verifiées au Parlement comme les autres. En

lors

lors on avertit feu mon pere, qu'il étoit besoin de les faire verifier aussi à la Chambre des Comptes de Paris & de Roüen. Ce que voulant faire, & de celle aussi des quarante mille écus precedens, la Chambre en refusa la verification. Et bien que ma mere depuis sa viduité en eût obtenu diverses Jussions, elle n'y put parvenir.

Il arriva qu'en l'année 1601. le Duc de Wirtemberg, poursuivant le remboursement de quelque somme d'argent, qu'il avoit prêtée au Roi pendant la guerre, on lui dit, qu'il cherchât lui-même les moyens de se faire payer par l'invention de quelque parti, ou la découverte de quelques terres qui ne fussent encore engagées, ou qui le fussent à si bas prix que l'on lui pût surcharger pour plus grande somme, à quoi son Resident, nommé Bunichausse, qui y travailloit, fut aidé par le Procureur General de la Chambre des Comptes de Roüen, nommé Dumesnil Basire, qui lui promit, moyennant dix mille écus, qu'il lui fourniroit des engagemens suffisans pour son affaire. Et que s'il le vouloit introduire chez Monsieur de Rosny, qu'il lui declareroit. Ce que Bunichause ayant fait, il dit audit Marquis de Rosny, que nous te-

 nions

nions les Domaines de Saint Sauveur, le Vicomté de Landelut & de Vesou, pour soixante mille écus, & qu'il étoit porté par le contrat, que si lesdites terres n'étoient de trois mille écus de revenu, le Roi s'obligeoit de payer ce qu'il y manqueroit sur la recette generale de Caën; ce qu'il faisoit reciproquement en faveur du Roi, que si les terres valoient davantage, que le surplus devoit être restitué au Roi. Par ainsi si le Roi se vouloit faire justice à lui-même, non seulement ils seroient quittes du premier engagement de cent quatre-vingt mille livres, mais encore du deuxiéme de cent vingt mille livres, & que par la supputation qu'il en avoit faite, nous demeurions redevables de plus de soixante mille livres au Roi, quand bien Sa Majesté nous compteroit les cent quatre-vingt mille livres annuellement déboursez par nous à dix pour cent. Veu que des autres sommes qui étoient des dettes de services, qui n'étoient & ne pouvoient être verifiées en engagement de domaine, le Roi n'étoit obligé à aucun interêt.

Monsieur de Sully prit cet avis avec applaudissement, & crût que sans bourse délier il pourroit payer le Duc de Virtemberg, qu'il affectionnoit pour être

Pro-

Protestant, & parce qu'aussi il l'avoit autrefois connu.

Il le proposa au Roi, & l'assûra que nous aurions sujet d'être plus que contens, si le Roi nous faisoit don de ce que nous lui serions redevables de reste; de sorte qu'en l'année 1601. comme je revins d'Angleterre, je trouvai que par un Arrêt du Conseil il étoit ordonné que ma premiere somme de soixante mille écus me seroit annuellement remboursée, avec les interêts au denier dix; que les deux autres chacune de quarante mille écus, me seroient pareillement remboursées, mais sans interêt, & que je rendrois compte des fruits & des domaines depuis l'année 1569. que j'en étois entré en joüissance.

Je me plaignis grandement au Roi de cette injustice de son Conseil, & lui fis voir comme mon pere, étranger & ignorant des loix de la France, avoit traitté de bonne foi. Que s'il n'eût pris sur lesdits domaines la deuxiéme somme de quarante mille écus, que l'on lui eût donnée comptant, comme l'on avoit fait aux autres Colonels. Que si on en faisoit de même à tous les anciens detenteurs des domaines, ou droits sur le Roi, que leur industrie ou la suite des tems

avoient augmentez; outre que l'on ruineroit quantité de grandes maisons, cela apporteroit ce prejudice, que tous les domaines qu'elles tiennent deperiroient, & que quand cette regle seroit generale, elle devroit avoir exception pour nous, qui étions étrangers, qui servions de bonne foi, & qui avions apporté du soulagement aux affaires du Roi; n'ayant pas reçû notre argent comptant, que l'on nous devoit donner, mais pris un encherissement sur une Terre que nous possedions déjà. Que cela consideré, il trouveroit que le revenu de ses Domaines n'avoit point excedé l'interêt de notre somme. Que s'il y avoit quelque chose à redire, c'étoit sur la partie de Monsieur Schomberg, de laquelle le Comte de Nanteuil nous étoit garant. Le Roi prit assez bien mes raisons, mais pour cela il ne fit pas casser l'Arrêt donné; si bien en suspendre l'execution plus de deux années, pendant lesquelles nous joüissions, mais avec incertitude de nos affaires, & crainte, que si un jour on executoit l'Arrêt, la recette que nous continuions de faire, tomberoit plus lourdement sur nous. De sorte que de tems en tems je pressois le Roi de me faire justice, soit en me remboursant ou en

cassant l'Arrêt. Et comme je m'en voulus aller en Hongrie, je le pressai de m'expedier, lequel me promit qu'il me donneroit contentement, & que dans deux mois au plus tard, je serois satisfait, & que je fisse comprendre mes raisons à Monsieur de Sully qui ne m'étoit pas favorable en cette affaire. Je lui dis que je reviendrois en ce tems-là, & que cependant je lui laissois mon frere qui lui en parla de tems en tems : ce qu'il trouva bon. Et quand mon frere, qui étoit un esprit colere & chaud, lui en parla ; le Roi lui dit, qu'à mon retour il le contenteroit ; mondit frere le pressa de telle sorte que le Roi se fâcha, & mon frere ne parla pas au Roi avec le respect & la retenuë qu'il devoit. Ce qui fit cause que le Roi lui parla fort aigrement, & mondit frere le lendemain prit congé de lui, & s'en alla en Flandre servir le Roi d'Espagne, auquel lieu il fut très-bien approuvé, & eut commission de faire un Regiment d'Infanterie. Mais comme il ne devoit être en la place montre, qu'à la fin du mois de Juillet, il s'en alla en attendant, voir le Marquis Spinola devant Ostende, où il fut tué. Et comme je revins peu de tems avant sa mort en Lorraine, où je levai cinq cens

 che-

chevaux pour aller en Hongrie, & mon frere un Regiment de pied, pour servir en Flandre, le Roi crût que j'avois tout-à-fait quitté son service; ce qui fut cause qu'il fit saisir par le President d'Eufreville, & le Baron de la Lutumiere, le Château de Saint Sauveur, & en chasser ceux qui y étoient dedans de ma part. Mais ayant sçû que je m'en allois en Hongrie, & non en Flandres, & que mon frere étoit mort, il me fit écrire par Zamet, qu'il s'étonnoit fort de ce que je voulois quitter son service sans sujet, & qu'il n'avoit encore fait executer l'Arrêt du Conseil : si bien, ôté des mains de mon frere qui étoit Espagnol, une place des siennes; qu'il me tiendroit ce qu'il m'avoit promis, de me donner contentement, & qu'il me mettroit toûjours en mon tort.

Je me crûs obligé d'écrire à Sa Majesté une lettre de plainte, accompagnée de tant de respect & de déplaisir, de ce qu'il me vouloit ôter le moyen d'avoir l'honneur de demeurer à son service, & d'écrire aussi à Zamet une plus ample lettre, où je disois mes raisons, lesquelles le Roi reçût de bonne part, & vit celle de Zamet, puis m'écrivit deux mots de sa main, me commandant de le venir trouver,

trouver, & qu'il me témoigneroit combien il m'étoit bon Maître. Ce que je fis, & connoissant que je ne pouvois être en même-tems en France & Hongrie, que mon affaire de France n'étoit pas de celles qui se terminent en un mois, & qu'elle m'y arrêteroit long-tems : considerant aussi qu'elle m'importoit de cent cinquante mille écus, je me resolus de m'envoyer excuser vers l'Empereur par un Gentil-homme que j'y envoyai, que j'adressai au Rosworm, pour moyenner, que Sa Majesté reçût mes excuses en bonne part, sur les raisons que je lui alleguai. Ce que par sa bonté elle fit, de telle sorte qu'elle me fit mander par le même Rosworm, qu'elle ne pourvoiroit point de Colonel à ses troupes étrangeres, & que si l'année d'après j'y voulois venir, qu'elle me conserveroit la capitulation qu'elle m'avoit faite. Et bien que j'eusse déjà fait quelques frais, je rendis l'argent que j'avois reçû, entierement, dont on me loüa à la Cour de l'Empereur.

Je partis donc de chez moi, & m'en vins à Paris, où je fus extremement bien reçû de mes amis, qui m'y retinrent trois jours avant que d'aller voir le Roi, qui étoit à Fontainebleau, & m'y voulurent

lurent accompagner ; de forte que nous courions près de quarante chevaux de poste. Car Messieurs de Praslin, de Laval, de Crequi, Comte de Sault, Gordes, Saint Luc, Sainte Marie du Mont, Richelieu & moi courûmes ensemble.

Le Roi étoit dessus cette grande terrasse, devant la cour du Cheval blanc quand nous arrivâmes, & nous y attendit, me recevant avec mille embrassades. Puis me mena en la chambre de la Reine, sa femme, qui logeoit en la chambre du bout regardant sur l'étang, & fus bien reçû des Dames, qui ne me trouverent point mal-fait pour un Allemand inveteré d'une année dans le païs.

Il me prêta ses chevaux pour courre le cerf le lendemain, qui étoit le jour de S. Barthelemi, 24 d'Août. Il ne voulut point courre ce jour-là, auquel il avoit couru tant de fortune autrefois. Après la chasse je le vins trouver à la salle des étuves, où nous joüâmes au Lansquenet, avec la Reine & lui. Je devins lors amoureux d'Entragues, & l'étois encore d'une autre belle Dame. J'étois aussi en fleur de jeunesse, & assez bien fait & gai.

Le Roi devint amoureux de la Comtesse de Moret, qui s'appelloit du Bueil, & étoit nourrie avec Madame la Princesse

ce... de Condé. Sa Majesté me fit l'honneur de me rétablir au Château de Saint Sauveur, & de me donner main-levée des Domaines qu'il m'avoit fait saisir. Ce qui m'obligea d'aller en Normandie sur la fin de Septembre, & vins chez Sainte Marie du Mont, où je demeurai trois jours, & où Monsieur de Montgomery, la Luserne & Canisy me vinrent voir, & m'accompagnerent à Saint Sauveur, m'ayant fait precedemment embrasser le President d'Eufreville, de qui je me plaignois, & le Baron de la Lutumiere, desquels (m'ayant montré les lettres par lesquelles le Roi leur commandoit de prendre Saint Sauveur) je demeurai satisfait; je m'en revins après avoir demeuré huit jours à S. Sauveur, chez Sainte Marie qui me mena le lendemain chez son beau-fils de Longonnay à Davigny, où nous trouvâmes les mêmes Montgomery & la Luserne, qui ne m'abandonnerent que je ne fusse de retour à Roüen.

Nous passâmes à Sainte Croix, où étoit Madame de Silly, puis à Lisieux, où le Maréchal de Fervaques nous fêtoya. Puis à Roüen, où nos amis nous retinrent deux jours; au bout desquels je m'en revins à Fontainebleau trouver le Roi,

où

où le Connêtable de Castille arriva, à qui le Roi fit bon accueil.

Je passois en ce tems-là une fort belle vie à la Cour, qui quitta Fontainebleau après la Toussaints, pour venir à Paris: le Roi ayant peu auparavant fait arrêter le Comte d'Auvergne en Auvergne, & amener à la Bastille, & peu après Monsieur d'Entragues, qu'il envoya à la Conciergerie, & Madame de Verneüil, qui fut gardée par le Chevalier du Guet, en un logis qui est en la ruë Saint Paul, appartenant à Andicourt. On instruisit le procès à tous trois, mais il n'y eut point de jugement que pour Monsieur le Comte d'Auvergne, qui fut condamné d'avoir la tête trenchée; mais le Roi transmua la peine en une prison perpetuelle; partie en consideration de Madame d'Angoulême, qui fit de merveilleuses instances; mais davantage pour une raison, qu'il nous dit, que le feu Roi Henri III. son predecesseur, ne lui avoit en mourant recommandé que Monsieur le Comte d'Auvergne & Monsieur le Grand, & qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit, qu'il eût fait mourir un homme, que celui qui lui avoit laissé le Royaume, lui avoit si affectionnément recommandé.

Mais toutes ces condamnations & gra-

ces

ces ne furent données qu'au commencement de l'année 1605. que le Roi étoit à Paris, où nous passâmes le Carême-prenant en fêtes & bals. J'eus querelle contre Termes, & mon frere de Saint Luc le fut appeller pour moi, qui se devoit battre contre Montespan. Mr. de Montpensier nous accorda, & nous fûmes toûjours depuis extrémement amis.

Le Roi permit à Messieurs de Nemours & de Sommerives de courir les ruës masquez le Mardi gras, 20. Fevrier. Ils rencontrerent Monsieur de Vitry, Comte de Sault & moi, qui venions de nous preparer pour l'entrée d'un combat de Barriere, & nous demanderent si nous voulions être de la partie; d'où les ayant remerciez, ils nous dirent, gardez-vous donc de vous rencontrer devant nous; car nous n'épargnerons personne à coups de bourlets. Alors Vitry leur répondit: Messieurs, nous vous preparerons la collation au Cimetiere Saint Jean, si vous la voulez venir prendre, & ainsi nous étant separez, nous nous resolûmes de courir aussi les ruës. Mais comme nous nous étions apprêtez tard, il y avoit apparence que leur troupe eût été plus forte que la nôtre: sur quoi Monsieur de Vitry me dit: si vous me voulez croire,

nous

nous nous mettrons une douzaine de pa-
rens ensemble, armez de toutes pieces dorées, dont nous ne manquons pas, & mettrons dix ou douze hommes masquez devant nous, & aurons de bons bourlets à l'arson de nos selles : nous ne demanderons rien à personne, mais si l'on nous attaque ou nos masques, alors nous nous pourrons défendre avec grand avantage. Ce que nous fîmes, & nous mîmes Monsieur de Vitry & son fils, Mr de Crequy, & le Comte de Sault, Monsieur de Saint Luc & le Commandeur son frere, Monsieur de Seneçay & moi, tous armez de belles armes dorées jusques aux grèves & aux sollerets, sur des grands Coursiers, avec des selles d'armes, ayions nos épées au côté, & des bourlets aux mains de cordes de puits, couvertes de taffetas incarnat.

Nous mîmes devant nous huit ou dix masques à cheval non armez, que de bourlets, & partîmes de derriere la place Royale, de chez Vitry, & marchâmes par la ruë Saint Antoine, deux à deux. Nous arrivâmes à la place du Cimetiere Saint Jean en même-tems que la grande bande, qui pouvoit être de deux cens chevaux, commença à paroître du côté de la ruë de la Verrerie. Et dès qu'ils

eurent

eurent apperçû les masques, qui marchoient devant nous, ils vinrent à la charge : & nos masques, selon l'ordre que nous leur avions donné, s'étant retirez derriere nous, nous qui parûmes lors & les chargeâmes rudement, nos genoüillieres les incommodant fort, & leurs bourlets ne blessoient que nos armes, de sorte qu'ils jugerent pour le mieux de se retirer dans leur gros, qui étoit encore dans la ruë de la Verrerie, lequel ils mirent en desordre, & nous cependant les poursuivions toûjours.

J'eus le contentement qu'un de mes rivaux de Mademoiselle d'Entragues, de qui j'étois lors amoureux, fut bien frotté devant elle qui étoit aux fenêtres de son logis à nous regarder. Enfin ils s'écarterent, & nous leur passâmes au travers, ce fut le Mardi 20. de Février, & le Jeudi 22. j'eus une bonne fortune.

Le Dimanche 25. se fit le combat à la Barriere : le seul qui s'étoit fait du Regne du feu Roi, ni de celui de son fils present regnant. Notre partie étoit les Chevaliers de l'Aigle, & étions le Comte de Sault, Saint Luc & moi, qui entrions ensemble. Feu Mr de Vitry étoit notre Maréchal de Camp, qui eut meilleure grace en cette action-là, qu'aucun autre

qui

qui s'en mêlât alors. Aussi étoit-ce un très-brave & honnête homme, & original à sa mode. Le Mardi suivant, qui étoit le 27. Fevrier, le matin le Roi étant aux Tuilleries, dit à Mr de Guise: Entragues nous méprise tous, pour idolâtrer Bassompierre. Je ne vous en parle pas sans le bien sçavoir. Comment, répondit Mr de Guise, Sire, vous ne manquez pas de moyens pour vous vanger, & pour moi je n'en ai point d'autre que celui de Chevalier errant, & le dessein de rompre trois lances à Camp ouvert cette aprés-dînée, au lieu où il plaira à Votre Majesté nous ordonner.

Le Roi nous accorda, comme souvent il arrivoit de faire pareilles parties, & nous dit, que ce seroit dans le Louvre, & qu'il en feroit sabler la Cour. Il prit Mr de Joinville son frere pour son second, & Mr de Termes pour tiers; & moi je pris Mr de S. Luc & Mr le Comte de Sault.

Nous vinmes tous six dîner, & nous armer chez Saint Luc, & comme nous avions toûjours des harnois & livrées préparées à tous évenemens, nous fûmes armez d'armes argentées, & nos panaches incarnats & blancs, comme nos bas de soye aussi. Et Mr de Guise &

sa troupe, à cause de la prison de la Marquise de Verneüil, de qui il étoit lors amoureux couvert, s'habilla & arma de noir & or. Nous vinmes donc au Louvre, & notre équipage, qui entra le premier, & nos personnes aussi.

Nous nous mîmes du côté du vieux corps de logis, & Mr de Guise, qui vint après, se mit au-dessous des fenêtres de la Reine, vis-à-vis de nous. Notre carriere étoit longue de la salle des Suisses. Il avint que Mr de Guise étoit monté sur un petit cheval, nommé l'épines, & moi sur un grand coursier, que le Comte de Fiesque m'avoit donné. Il prit le bas du ruisseau, & moi le haut du pavé, de sorte que j'étois fort haut au prix de lui, & au lieu de rompre sa lance en haussant, il la rompit en baissant; tellement qu'après avoir rompu le premier éclat contre mon casque, il rompit le second contre la tassette, qui glissa jusques dans la fente des chausses, par où elle entra dans mon ventre, & s'arrêta dans le grand os, qui joint la hanche & les reins, & la lance se rompit pour la deuxiéme fois, & m'en demeura un tronçon plus long que le bras, attaché à l'os de la cuisse, qui me sortoit du ventre. Je rompis ma lance dans sa salade,

&

& bien que je me sentisse mortellement blessé, j'achevai ma carriere, & on me vint aider à descendre proche du petit degré du Roi, où Mr le Grand me prit & Guitaud l'aîné, qui m'aiderent à monter chez Mr de Vendôme, sous la chambre du Roi; & un Gentilhomme de Mr le Prince, pensant que le tronçon que j'avois dans le corps, fût seulement au bas du saye, me l'arracha si à propos, que les Chirurgiens eussent eu peine à le faire si adroitement. Alors tous mes boyaux sortirent de mon ventre, & tomberent au côté droit de mes chausses. Le nombril me tenoit contre le dos, & la quantité de sang que je perdois, m'empêcha de me pouvoir soûtenir. De sorte que l'on me jetta sur le lit de Mr de Vendôme, là où après être desarmé on visita ma playe : on me remit les boyaux dans le ventre le mieux que l'on put ; puis avec une longue tente & force bandages, on les y tint fermes.

Le Roi, Mr le Connêtable, & tous les principaux de la Cour étant là, la plupart pleurant, ne pensant pas que je dûsse vivre une heure. Je ne fis pas neanmoins mauvaise mine ni crûs jamais mourir. Plusieurs Dames y étoient qui me virent panser, & je voulus à toute

force retourner à mon logis ; pour quoi faire, la Reine m'envoya sa chaise, en laquelle on la portoit, car pour lors elle étoit grosse. Le peuple me suivoit en y allant, avec apparence de déplaisir.

Comme j'arrivai à mon logis, je perdis la vûë, ce qui me fit penser que j'étois bien mal, & l'on me fit confesser & saigner quasi en même tems. Cependant je ne croyois pas mourir, & ne faisois que rire. Le Roi, dès que je fus blessé, fit cesser les Tournois, & ne permit qu'aucun autre courût depuis ; cette course de Camp ouvert ayant été la seule, qui ait été faite cent ans auparavant en France, & n'a été recommencée depuis.

Sur les onze heures du soir du jour de ma blessure, la vûë me revint, que j'avois perduë sept heures auparavant, qui donna la premiere esperance de ma vie, que jusques alors on avoit tout desesperée. Mais comme si quelque trenchée violente m'eût en même tems tourmenté, on crût que j'allois passer, & les Prêtres commencerent à me parler de mon salut. Je disois toûjours que je me sentois mieux qu'ils ne pensoient, & les trenchées s'étant appaisées, je me mis à reposer avec peu de fievre, & dormis jusques à six heures du matin, que l'on me saigna

saigna derechef pour arrêter le sang, qui couloit perpetuellement de ma playe, & le divertir. Lors je m'affoiblis fort, & peu après m'étant mis à dormir, je crûs à mon réveil être tout-à-fait gueri. Aussi n'eus-je depuis aucun accident ni mal, sinon quand on me faisoit rire avec excès : car ma tente sortoit quelquefois du ventre, & mes boyaux aussi. Enfin je me gueris, à la cuisse droite près, d'où j'avois perdu le mouvement dès que je fus blessé.

Il ne se peut dire combien je fus visité pendant ma blessure, & principalement des Dames. Toutes les Princesses y vinrent, & la Reine y envoya trois fois ses filles, que Mademoiselle de Guise y amenoit passer les après-dînées entieres. Et elle qui croyoit être obligée de m'assister, à cause que son frere m'avoit blessé, y étant la plûpart du tems. Ma sœur de Saint Luc, qui coucha trois jours au pied de mon lit, tant que je fus en danger, recevoit les Dames ; & le Roi, hormis le lendemain de ma blessure, y vint toutes les après-dînées, pour me voir, & en partie aussi pour y voir les bonnes compagnies. Enfin je sortis le sixiéme jour du mois, mais j'avois toûjours une tente dans le ventre plus de trois semai-

nes

nes après. On me portoit dans une chaise, car je n'avois nul affermissement sur le côté droit, & allois à potence, jusques après que ma blessure fut formée, que je m'appuyois sur un bâton, ayant toûjours un grand frennissement en toute la cuisse & jambe droite. Peu de jours après Pâques de la même année, en tirant mon mouchoir dans le cabinet du Roi, je laissai tomber une lettre d'Entragues, que Sardiny releva, & le Marquis de Cœuvre lui ayant dit, que c'étoit à lui, il lui donna, lequel la montra au Roi, & puis demanda à me parler la nuit devant l'Hôtel de Soissons seul. Il y mena neanmoins le Comte de Cramail, & après m'avoir reproché quelques mauvais offices, qu'il disoit que je lui avois rendus, me dit que l'estime qu'il faisoit de moi, & le desir qu'il avoit d'acquerir mon amitié éternelle, l'avoit fait resoudre à me servir plutôt que de me nuire en cette presente occasion. Et qu'ayant trouvé une lettre, qu'Entragues m'écrivoit, sans s'en prévaloir d'aucune sorte, il venoit de la renvoyer par Sardiny à Entragues même, & qu'il me prioit que par ce soin qu'il avoit pris pour moi, je lui rendisse desormais des preuves d'une reciproque amitié.

Lors moi, qui croyois qu'il me parlât sans feintise, lui fis mille protestations de service & d'affection. Il me dit, que le Roi sçavoit que cette lettre lui étoit tombée entre les mains, & qu'il falloit que je lui envoyasse promptement une lettre, que quelqu'autre femme lui eût écrite : ce que je fis en diligence, & envoyai à l'heure même à Entragues, sçavoir, si elle avoit reçû cette lettre. Mais comme elle m'eut mandé, qu'elle n'avoit vû personne de la part du Marquis, alors forcené de colere, & perdu dans ce ressentiment, j'allai droit au logis dudit Marquis pour r'avoir ma lettre, ou pour l'outrager : mais par les chemins je rencontrai Mr d'Esguillon, & Mr de Crequi, qui m'arrêterent pour sçavoir mon dessein. Je vais, leur répondis-je, chez le Marquis de Coeuvre, r'avoir une lettre qu'il a trouvée, qu'Entragues m'écrivoit, & s'il ne me la rend, je suis resolu de le tuer.

Lors ils me remontrerent que je courrois un peril extrême, sans moyen d'en échapper, d'aller tuer un homme dans son logis parmi tous ses gens, & qu'il seroit bien lâche s'il me la rendoit y allant de la sorte; mais qu'il valoit mieux y envoyer un de mes amis; & Crequi s'offrit d'y aller.

Il

Il trouva le Marquis fort éloigné de me la rendre, comme il s'étoit auparavant offert parlant à moi, au contraire il dit qu'il se vouloit servir de l'occasion que la fortune lui presentoit, pour se vanger de moi. Crequi lui dit, que cette affaire ne se passeroit pas ainsi, & que ma vie y étant attachée, il ne devoit point rechercher ce qui peut-être lui pourroit causer un grand malheur. Enfin il pria Crequi de revenir le lendemain à six heures du matin, à mon avis, parce qu'il avoit lors envoyé par la Varenne la lettre au Roi. Il y retourna, & ils demeurerent d'accord qu'il porteroit lui-même à neuf heures la lettre à Entragues. Ce que j'accordai, resolu neanmoins de me battre avec ce chicaneur; mais je voulois auparavant sortir Entragues d'interêt. Le Marquis la lui porta, comme il avoit promis, & Entragues m'écrivit, pour me prier que je fusse ami du Marquis, & que je me trouvasse chez elle sur les cinq heures du soir, où il se trouveroit aussi, & qu'elle vouloit que nous nous promissions devant elle une reciproque amitié. Comme je voulois sortir de mon logis, Mr le Grand y arriva, qui me dit, qu'après avoir habillé le Roi, il lui dit de me venir trouver

 pour

pour me défendre de sa part sur peine de la vie, de n'avoir rien à demander au Marquis, & que je l'offenserois si je le faisois. Je lui dis que je m'étonnois pourquoi il me faisoit cette défense, vû que je n'avois rien à démêler avec ledit Marquis, & qu'il m'étoit bien aisé d'obéïr au commandement du Roi.

Je m'en vins au Louvre, resolu de laisser passer deux ou trois jours, sans rien dire au Marquis, & de là le quereller puis après sur quelque autre sujet; mais en toute façon me battre avec lui; & ainsi le conclûmes Crequi & moi, qui me fit promettre de me servir de lui en cette affaire. Mais comme je revins dîner à mon logis, avec plusieurs de mes amis, le Verrail y arriva, qui me dit, qu'étant allé pour voir le Marquis de Cœuvres, on lui avoit dit qu'il n'y étoit pas; mais que s'il y venoit de ma part, que l'on lui feroit voir, & qu'on lui faisoit croire qu'il y avoit quelque chose à démêler entre nous deux.

Alors je dis à Mr de Crequi, qu'il n'y avoit plus lieu de patienter, & qu'il l'allât appeller de ma part. Nous sortîmes donc en cachette, Crequi & moi, qui me mena derriere le Faubourg Saint Germain, & puis alla querir le Marquis; mais

mais il fit tant de réfuites, que Cramail, qui parloit à Crequi de sa part (car il ne lui voulut jamais parler lui-même) l'entretint d'excuses jusqu'au soir, & cependant ils avertirent le Roi, & l'on me vint prendre où j'étois, & l'on me donna des Gardes, puis le lendemain on nous accorda, & ne voulut autre contentement, que celui du recit de tout ce qui s'étoit passé, qui nous avoit empêchez de nous battre.

Le Roi me fit défendre de venir au Louvre, ni de me trouver où il seroit, disant que je l'avois offensé d'avoir fait appeller le Marquis, après les défences qu'il m'en avoit fait faire. Je ne me mis guere en peine de ne pouvoir voir le Roi, de qui je n'étois pas satisfait. Et comme peu de tems après, il alla à Fontainebleau, je demeurai à Paris, à passer mon tems. Mais parce que son indignation s'étendoit aussi-bien sur mon cousin de Crequi que sur moi, & qu'il devoit prendre possession du Regiment des Gardes, que Mr de Grillon avoit remis en ses mains, ce que le Roi ne vouloit plus permettre; joint aussi que les Dames nous trouvoient à dire à la Cour, on fit office envers la Reine, pour faire notre accord avec le Roi, & nous y faire re-

venir. Ce qu'elle obtint, & quelque tems après que le Roi y eut été, nous y voyant sans nous parler, il s'en ennuya.

Il vécut avec nous comme auparavant. Lors Mr de Crequi prit possession du Regiment des Gardes, & moi je m'en vins aux bains de Plombieres, pour ma cuisse, & emmenai bonne partie de la Cour, outre mes Gentilshommes, comme Bellot, Charromeil, Messillac, & le Baron de Neufvy. J'avois avec moi la bande des violons d'Avignon, que la Pierre commande. J'avois une espece de musique, & tous les divertissemens qu'un jeune homme, riche, débauché, & mauvais ménager pouvoit desirer. Ma sœur de Saint Luc étoit venue en Lorraine, voir notre mere, mon frere y étoit aussi, & la jeunesse de Lorraine m'accompagnoit toûjours. Nous menâmes une douce vie à Plombieres, d'où je me gueris entierement. J'y étois amoureux d'une Dame de Remiremont, Bourguignonne, nommée Madame [illegible]ufte. Enfin je ne m'y ennuyai point durant trois mois que j'y sejournai.

J'en partis sur ce que l'on me manda que le Roi alloit en Limousin, avec une espece d'armée, & que peut-être y auroit-il guerre. Ma sœur étoit arrivée plu-

plusieurs jours avant moi, chez laquelle je vins loger, & y demeurai huit ou dix jours, sans m'y ennuyer. La Presidente de Verdun y étoit nouvellement arrivée avec sa mere Mauperà, avec qui je m'apprivoisai. J'étois voisin de la Patriere, qui étoit de mes amies. Je rompis avec Entragues, sans y conserver aucune intelligence, & puis j'allai avec bonne compagnie de Dames passer deux jours à Savigny, chez la Comtesse de Sault, après lesquels je m'en allai à Orleans, la veille de la grande éclipse de Soleil, qui fut cette année-là. Je vis en passant Mr le Chancelier de Bellievre à Artenay, qui avoit laissé les Seaux en partant de Tours entre les mains de Mr le Garde des Seaux de Sillery. Je le trouvai qu'il se promenoit en un jardin, avec quelques Maîtres des Requêtes, qui revenoient avec lui, qui me dit : Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va chercher une sepulture à Paris. J'ai servi les Rois tant que j'ai pû le faire, & quand ils ont vû que je n'étois plus capable, ils m'ont envoyé reposer, & donner ordre au salut de mon ame, à quoi leurs affaires m'avoient empêché de penser Il me répondit aussi quelque tems après, que je lui disois qu'il ne laissoit pas de servir

encore, & de presider aux Conseils comme Chancelier: mon ami, un Chancelier sans Seaux est un Apotiquaire sans sucre.

J'arrivai ce même soir à Orleans, où je trouvai la Reine qui revenoit de Tours, sa grossesse l'ayant empêchée de suivre le Roi à Limoges. Elle me donna des lettres pour le Roi, & me commanda de lui dire, & faire des plaintes de Madame de Guercheville, qui n'avoit voulu attendre Mesdames les Princesses de Conty & la Duchesse de Longueville, quoiqu'elle lui eût mandé, pour entrer au carrosse du corps, & de ce que la tançant sur ce sujet, elle lui avoit répondu assez arrogamment. Ce fut [illegible] la premiere fois Madame de Conty après son mariage. Je partis le jour de l'éclipse qui parut comme j'approchois de Remorentin. J'arrivai à trois jours de là à Limoges, où je trouvai le Roi qui me fit très-bonne chere, & dès le même jour je me mis à joüer avec lui, & gagnai durant le voyage plus de cent mille francs. Nous revinmes par la Maison Fori, Naussay, Aubigny & Montargis à Fontainebleau, où la Reine & les Dames étoient, & peu de tems après, le Roi s'en retourna de Fontainebleau à Paris y finir cette année.

Nous

Nous commençâmes celle de 1606. par la Foire de S. Germain, où Crequi eut quelques paroles avec Harancourt, & ensuite avec le Marquis de Cœuvres, dont la querelle dura long-tems, & fut cause de celle du Comte de Sault & de Nantouillet, qui donna la mort à ce dernier.

La Reine accoucha de Madame de Savoye le 10. Février, & pendant ses couches, lors qu'elle commença à se mieux porter, le Roi me faisoit entrer pour joüer avec elle. Nous fîmes quelques ballets & un Carousel, qui fut couru au Louvre, & à l'Arsenal, qui étoit de quatre troupes. La premiere étoit de l'eau, où Mr le Grand & les principaux de la Cour étoient. Celle qui entroit après étoit la terre, que Mr de Vendôme menoit, la troisiéme étoit le feu que Mr de Rohan conduisoit, & la quatriéme l'air, de laquelle étoit chef Mr le Comte de Sommerive.

Sur la fin du Carême, le Roi partit pour aller assieger Sedan, mais Mr de Boüillon se mit à la raison; & s'étant soûmis au Roi, il eut grace de lui. Le Roi écrivit une lettre à Mr de Guise, à Mr le Grand & à moi, par laquelle il nous donnoit avis de la soumission de Monsieur

de Boüillon, & nous convioit de l'aller promptement trouver, pour être à son entrée à Sedan.

Nous partîmes donc ensemble le Lundi de Paques, & allâmes coucher à la Ferté. Le lendemain nous couchâmes à Reims, où nous trouvames Mr de Montpensier, & Mr d'Espernon avec Mesdames de Guise, de Conty & de Nevers. Le Mercredi nous couchâmes proche de la Cassine, & le Jeudi nous vinmes à Donchery trouver le Roi, qui se preparoit pour entrer le lendemain Vendredi à Sedan. Ledit Vendredi Mr de Boüillon arriva, devant que le Roi fût levé, & se mit à genoux devant son lit, où il lui parla long-tems. Puis le Roi étant levé, fit lire son abolition devant ledit Sieur de Boüillon, qui lui ayant fait une nouvelle protestation de sa fidelité, lui mit en main. Dès cette heure-là Mr de Boüillon vécut comme il souloit faire auparavant: nous mena dîner à la table des Chambellans, qu'il tint, & se fâcha contre les Controlleurs du Roi, qui ne la servoient pas bien à son gré. Même quand les troupes se mirent en bataille devant la ville, pour le passage du Roi, il leur fit changer d'ordre, & leur commanda, avec la même audace qu'il

avoit

avoit accoûtumé de commander par tout. Le Roi séjourna cinq jours à Sedan, au bout desquels il vint coucher à Mouson; puis à Buzancy, où je le quittai, pour m'en retourner à Paris, où Entragues étoit de nouveau arrivée, de qui j'étois amoureux.

Le Roi me commanda d'aller de sa part trouver la Reine Marguerite, qui avoit perdu Saint Sulliendat son galand, qu'un Gentilhomme nommé Charmond avoit tué, à qui le Roi avoit fait ensuite trencher la tête. Il me donna aussi des lettres à porter à Madame de Verneüil, & à la Comtesse de Moret.

Je m'en allai chez la premiere, parce que [illegible] y étoit, & lui ayant dit ensuite que j'en allois porter une autre à la Comtesse de Moret, elle eut envie de la voir, & m'ayant fait commander de lui donner par Entragues, de qui j'étois pour lors amoureux, je la lui donnai, & après l'avoir lûë me la rendit, disant que je ferois faire en une heure pareil chiffre à celui qui étoit sur le cachet de la lettre, & qu'après je la fisse refermer, il n'y paroîtroit pas.

Je la crûs, & ayant le lendemain matin envoyé mon valet de chambre, avec la lettre, pour faire faire un pareil ca-

chet, il se rencontra par malheur au graveur qui avoit fait le même cachet pour le Roi, lequel sans faire semblant de rien fit tant, qu'il [illegible] la lettre du Roi, & lors il sauta au collet de mon valet pour l'arrêter. Lui, qui étoit fort, se démêla de lui, lui laissant son manteau & chapeau, & s'enfuit chez moi fort éperdu, voyant que s'il étoit pris il seroit pendu deux heures après.

Je le fis cacher, & m'en allai trouver la Comtesse de Moret, à laquelle je dis que par malheur pensant ouvrir un poulet qu'une Dame m'avoit écrit, j'avois ouvert celui que je lui portois de la part du Roi, & que craignant qu'elle n'eût pensé que je l'eusse fait à dessein, j'avois voulu faire faire un nouveau cachet pour le refermer; mais que mon valet l'étant allé faire graver chez celui même qui les faisoit pour le Roi, il avoit retenu la lettre, & que si elle la vouloit avoir, il falloit qu'elle l'allât faire demander à ce graveur, nommé Turpin.

Elle ne fit que rire de cet accident, ne pensant pas que c'eût été autrement que par hazard, que j'eusse ouvert sa lettre, qu'elle m'eût fait voir, ou le Roi me l'eût montrée, si je l'eusse voulu voir. C'est pourquoi, sans entrer en un autre éclair-

éclairciſſement, elle envoya redemander ſa lettre. Mais le graveur lui manda qu'elle n'étoit plus en ſa puiſſance, mais bien en celle du Préſident Seguier, qui preſidoit à la Tournelle, à qui il l'avoit portée; lequel étoit un homme peu obligeant & auſtere, qu'elle ni moi ne connoiſſions point particulierement. Cela me mit bien en peine. Enfin je m'aviſai d'aller trouver Madame de Lomenie, pour tâcher par ſon moyen de faire étouffer cette affaire, ſoit en faiſant retirer cette lettre, ou en écrivant à ſon mari, pour le faire entendre au Roi d'un biais qu'il ne s'en fâchât point.

Je la trouvai fort empêchée à faire une dépêche à la Cour, & me pria de m'aſſeoir juſques à ce qu'elle eût achevé une lettre fort importante, qu'elle écrivoit à ſon mari. J'eus auſſi-tôt ſoupçon que c'étoit ſur le ſujet qui m'amenoit vers elle, & lui demandai s'il étoit arrivé quelque choſe de nouveau qui fût preſſé à mander. Elle me dit qu'oüi, & que l'on avoit voulu contrefaire les cachets du Roi; mais que par malheur celui qui les faiſoit contrefaire, s'étoit ſauvé; mais que la lettre de la main du Roi étoit demeurée, laquelle elle envoyoit à ſon mari, afin que le Roi mandât à

qui

qui il l'avoit écrite, & par qui il l'avoit fait porter ; moyennant quoi elle espe-roit de découvrir le fonds de cette affai-re, & qu'elle voudroit qu'il lui eût coû-té deux mille écus, & qu'elle en fût pleinement éclaircie.

Je lui promis pour cette somme, si elle me la vouloit bailler, de lui décou-vrir, & lui dis ensuite la même excuse que j'avois dit à Madame de Moret. Et comme elle & son mari étoient mes in-times amis, elle appaisa le tout, pour-vû que je voulusse aller moi-même à Villiers-Cotterets, où le Roi se trouve-roit le lendemain, pour être porteur d'une autre dépêche, qu'elle feroit à son mari sur ce même sujet, & de la nou-velle aussi que je lui avois dite. Ce que je fis, & pris la réponse de la lettre que j'avois donnée à Madame de Verneüil, & celle que Madame de Moret n'avoit point reçûë, qui se rioit avec le Roi de cette affaire, & de l'apprehension où j'a-vois été, lequel ne fit qu'en rire, dont je fus bien aise, & m'en revins à Paris voir ma Maîtresse, qui étoit logée à la ruë de la Coutellerie, où j'avois une en-trée secrette, par laquelle j'entrois au troisiéme étage du logis, que sa mere n'avoit point loüé, & elle par un de-gré

gré dérobé de la Garderobe me venoit trouver, lors que sa mere étoit endormie.

Le Roi fit à peu de jours de là son entrée par la porte Saint Antoine à Paris, où il lui fut tiré quantité de canonades par réjoüissance. Il voulut que Mr de Bouillon marchât immediatement devant lui ; ce qu'il fit, mais avec une telle assûrance & audace, que l'on n'eût sçû juger si c'étoit le Roi qui le menoit en triomphe, ou lui le Roi : qui demeura quelques jours à Paris, puis s'en alla à Fontainebleau, & comme il étoit amoureux d'Entragues, & Mr de Guise, comme plusieurs autres aussi qui avoient tous jalousie de moi, qu'ils pensoient être mieux avec elle, ils comploterent tous de me faire épier, pour voir si j'entrois en son logis, & si je la voyois en particulier. Et le Roi commanda à tous ceux à qui il avoit donné charge de prendre garde, de se confier à Mr de Guise, & de lui donner avis s'ils appercevoient quelque chose.

Il arriva un soir, que j'y devois aller, & que l'on m'épioit au mois de Mai, que soupant chez Mr le Grand, il vint à faire une forte pluye ; ce qui m'obligea de prendre un des manteaux de pluye de

Mr

Mr le Grand, & sans penser que la Croix de l'Ordre étoit attachée dessus, je m'en allai sur les onze heures du soir au logis d'Entragues.

Je fus suivis par les espions du Roi & ceux de Mr de Guise, qui l'en vinrent aussi-tôt avertir, & lui dire qu'ils avoient vû entrer un jeune Chevalier du S. Esprit par une porte de derriere, au logis de Madame d'Entragues.

Mr de Guise ne le pouvant croire, y envoya deux de ses valets de chambre, pour voir & reconnoître le Chevalier, quand il sortiroit, qui ne pouvoit être que Mr le Grand, vû qu'il n'y avoit que lui de jeune Chevalier à Paris, capable d'avoir cette bonne fortune.

Je vis bien en sortant ces deux valets de chambre, que je connoissois, & pour cela je me déguisai le plus que je pûs, croyant qu'infailliblement ils m'auroient découvert ; mais eux voyant cette Croix du Saint Esprit, jugerent que c'étoit Mr le Grand, & en assûrerent Mr de Guise. J'écrivis aussi-tôt à Mademoiselle d'Entragues, que les valets de Mr de Guise m'avoient vû sortir, que je craignois que nous ne fussions découverts, & qu'elle inventât quelque excuse ou change, s'il lui en parloit sur les neuf à dix heures du matin.

Mr de Guiſe, qui avoit la puce à l'oreille, vint voir Mr le Grand : mais on lui dit à la porte, qu'il avoit eu toute la nuit un grand mal de dents, & que l'on ne le verroit que ſur le ſoir. Ce qui confirma davantage Monſieur de Guiſe en la creance, qu'ayant veillé toute la nuit, il avoit voulu dormir la graſſe matinée.

Il s'en vint de là à mon logis, & me trouvant encore au lit, me dit : je vous prie, prenez vôtre robe de chambre : car je veux vous dire un mot. Je crûs aſſûrément qu'il me vouloit dire, que l'on m'avoit vû ſortir de chez d'Entragues, & me reſolus de nier fermement. Mais lui au contraire : que diriez-vous ſi le grand Écuyer étoit mieux que vous, & que tout le monde, dans l'eſprit d'Entragues, & non ſeulement dans ſon lit encore ? Je lui dis que je n'en croyois rien, & que lui ni elle n'avoient aucun deſſein l'un pour l'autre.

O Dieu ! dit-il, que les amoureux ſont aiſez à tromper. Je l'ai crû comme vous, & cependant il eſt fort vrai qu'il a été toute cette nuit avec elle, & n'en eſt ſorti qu'à quatre heures du matin. On l'y a vû entrer, & mes valets de chambre même l'en ont vû ſortir, avec tant de negligence, qu'il n'a pas ſeulement voulu

lu prendre un manteau sans croix de l'Ordre, pour le déguiser, & aussi-tôt appella un des valets nommé Durbalt, à qui il demanda devant moi, s'il n'avoit pas vû sortir Mr le Grand de chez l'Entragues.

Il lui répondit, oui, Monseigneur, aussi visiblement que je voi maintenant Mr. de Bassompierre que voilà. Je n'osois regarder ce valet au visage, qui m'avoit vû le matin même sortir de-là, & pensois que ce fût une fourbe, pour se mocquer de moi; mais comme je me trouvois d'un autre côté, j'apperçûs sur une forme le manteau de Mr le Grand, que mon valet avoit plié, & laissé la Croix à découvert, qui devoit avoir été cent fois apperçûë de Mr de Guise, s'il n'eût été troublé.

Alors je m'allai asseoir dessus, de peur qu'il ne s'apperçût de cette Croix, & faisant l'affligé comme lui, & disant mille choses contre la legereté d'Entragues, je ne me voulus lever de dessus mon manteau, quoique Mr de Guise me priât de me promener avec lui, jusques à ce que j'eus dit à mon valet, que comme Mr de Guise se tourneroit il emportât ce manteau en une Garderobe, & le cachât, de peur qu'appercevant cette Croix,

Croix, mon amour, & ma bonne fortune de la nuit passée fut aussi apperçuë.

Je mandai leur méprise à Entragues, qui par une méchanceté fit fort bonne chere l'aprèsdînée à Mr le Grand, afin que Mr de Guise & le Roi se confirmassent en leur creance, afin de leur faire perdre soupçon de moi. Et quand le lendemain Mr de Guise, qui ne s'en pût taire, bien que lui & moi fussions demeurés d'accord que nous ne lui en dirions rien, eut fait la guerre à Mr le Grand de sa nouvelle amour, Mr le Grand ne lui en ôta pas la creance, par sa réponse ambiguë, & le dit à Entragues, qui lui dit : puisque Mr de Guise a cette opinion, faisons semblant qu'il y a de la finesse entre nous deux, de sorte que la jalousie du Roi & de Mr de Guise tomba sur Mr le Grand, lequel ils haïssoient comme peste. Mais pour notre malheur ils en avertirent la mere, laquelle y prenant garde de plus près, un matin, voulant cracher, & levant le rideau de son lit, elle vit celui de sa fille découvert, & qu'elle n'y étoit pas. Elle se leva tout doucement, & vint dans sa Garderobe, où elle trouva la porte de cet Escalier dérobé, qu'elle pensoit qui fût condamnée, ouverte. Ce qui la fit crier, & sa fille

fille à sa voix, à se lever en diligence, & venir à elle. Moi cependant je fermai la porte, & m'en allai bien en peine de ce qui seroit arrivé de toute c[illegible]te: qui fut que sa mere la battit, qu'elle fit rompre la porte, pour entrer en cette chambre du troisiéme étage, où nous étions la nuit, & fut bien étonnée de la voir meublée de beaux meubles de Zamet, avec des plaques & flambeaux d'argent. Alors tout notre commerce fut rompu; mais je me raccommodai avec la mere, par le moyen d'une Damoiselle, nommée d'Azy, chez laquelle je la vis, & lui demandai tant de pardons, avec assûrance que nous n'avions point passé plus outre que le baiser, qu'elle feignit de le croire. Elle s'en vint à Fontainebleau, & moi aussi; mais sans oser parler à Entragues qu'en cachette, parce que le Roi ne le trouvoit pas bon. Toutefois les amans sont assez ingenieux pour trouver les moyens de quelques rares rencontres.

Le Roi m'envoya peu après son Ambassadeur extraordinaire en Lorraine, pour assister de sa part aux nôces de Mr le Duc de Bar, son beau-frere, avec la fille de Mr le Duc de Mantouë, niéce de la Reine, & aussi pour prier en même tems

tems Madame la Duchesse de Mantouë de venir être Marraine de Mr le Dauphin, & Mr de Lorraine être Parrain de Madame Elisabeth, derniere fille de France, maintenant Reine d'Angleterre.

Je partis un soir de la Cour, & veux dire une avanture qui me survint, qui pour n'être de grande consequence, est néanmoins extrémement agreable.

Il y avoit cinq ou six mois, que toutes les fois que je passois sur le petit pont (car en ce tems-là le pont neuf n'étoit point bâti) qu'une belle femme lingere, à l'enseigne des deux Anges, me faisoit de grandes reverences, & m'accompagnoit de la vûë tant qu'elle pouvoit. Et comme j'eus pris garde à son action, je la regardois aussi & la salüois avec plus de soin. Il avint que lors que j'arrivai de Fontainebleau à Paris, passant sur le petit pont, dès qu'elle m'apperçût venir, elle se mit sur l'entrée de sa boutique, & me dit comme je passois: Monsieur, je suis votre servante. Je lui rendis son salut, & me retournant de tems en tems, je vis qu'elle me suivoit de la rüë, aussi long-tems qu'elle pouvoit.

J'avois mené un de mes laquais en poste, pour le renvoyer le soir même, avec

avec des lettres pour Entragues, & pour une autre Dame de Fontainebleau. Je le fis lors descendre & donner son cheval au postillon, pour le mener, & l'envoyai dire à cette jeune femme, qui voyant la curiosité qu'elle avoit de me voir, & me saluer, si elle desiroit une plus particuliere vûë, j'offrois de la voir là où elle voudroit. Elle dit à ce laquais que c'étoit la meilleure nouvelle que l'on lui eût sçû apporter, & qu'elle iroit où je voudrois, pourvû que ce fût à condition de coucher entre deux draps avec moi. J'acceptai le parti, & dis à ce laquais s'il connoissoit quelque lieu où la mener; il me dit qu'il connoissoit une maquerelle nommée Noiret, chez qui il la meneroit, & que si je voulois qu'il portât des draps, matelats & couvertes de mon logis, il m'y apprêteroit un bon lit. Je le trouvai bon, & le soir y allai & y trouvai une très-belle femme âgée de vingt ans, qui étoit coëffée de nuit, n'ayant qu'une très-fine chemise sur elle, & une petite juppe de revêche verte, & des mules aux pieds avec un peignoir sur elle: & me plût bien fort, & me voulant joüer avec elle, je ne lui sçûs faire resoudre, si je ne me mettois dans le lit avec elle: ce que je fis, & elle s'y étant jettée

jettée en un instant, je m'y mis incontinent après, pouvant dire n'avoir jamais vû femme plus jolie, ni qui m'eût donné plus de plaisir pour une nuit : laquelle finie, je lui demandai si je ne la pourrois pas voir encore une autre fois, & que je ne partirois que Dimanche, dont cette nuit-là avoit été celle du Jeudi au Vendredi. Elle me répondit qu'elle le souhaitoit plus ardemment que moi ; mais qu'il lui étoit impossible si je ne demeurois tout Dimanche, & que la nuit du Dimanche au Lundi elle me verroit. Et comme je lui en faisois difficulté, elle me dit : je crois que maintenant que vous êtes las de cette nuit passée, vous avez dessein de partir Dimanche ; mais quand vous vous serez reposé, & que vous songerez à moi, vous serez bien aise de demeurer un jour davantage pour me voir une nuit.

Enfin je fus aisé à persuader, & lui dis que je lui donnerois cette journée pour la voir la nuit au même lieu. Alors elle me repartit : Monsieur, je sçai bien que je suis en un bordel infame, où je suis venuë de bon cœur pour vous voir, de qui je suis si amoureuse, que pour joüir de vous, je crois que je vous l'eusse permis au milieu de la ruë plûtôt que de

m'en

m'en passer. Or une fois n'est pas coutume, & forcée d'une passion on peut venir une fois dans le bordel, mais ce seroit être garce publique d'y retourner la deuxiéme fois. Je n'ai jamais connu que mon mari & vous, ou que je meure miserable, & n'ai pas dessein d'en connoître jamais d'autre. Mais que ne feroit-on point pour une personne que l'on aime, & pour un Bassompierre ? C'est pourquoi je suis venuë au bordel ; mais ç'a été avec un homme qui a rendu ce bordel honorable par sa presence. Si vous me voulez voir une autre fois, ce sera chez une de mes tantes, qui se tient à la ruë du Bourg-Labé, proche des Halles, auprès de la ruë aux Ours, à la troisiéme porte du côté de la ruë Saint Martin ; je vous y attendrai depuis dix heures jusques à minuit, & plus tard encore laisserai la porte ouverte. A l'entrée il y a une petite allée que vous passerez vîte : car la porte de la chambre de ma tante y répond, & trouverez un degré qui vous menera à ce second étage.

Je pris le parti, & ayant fait partir le reste de mon train, j'attendis le Dimanche, pour voir cette jeune femme : je vins à dix heures, & trouvai la porte qu'elle

qu'elle m'avoit marquée, & de la lumiere bien grande, non seulement au second étage; mais au troisiéme & au premier encore; mais la porte étoit fermée: je frappai pour avertir de ma venuë; mais j'oüis une voix d'homme, qui me demanda qui j'étois. Je m'en retournai à la ruë aux Ours, & étant retourné pour la deuxiéme fois, ayant trouvé la porte ouverte, j'entrai jusques à ce second étage, où je trouvai que cette lumiere étoit la paille du lit, que l'on y brûloit, & deux corps nuds étén-tendus sur la table de la chambre. Alors je me retirai bien étonné, & en sortant je rencontrai des Corbeaux, qui me demanderent ce que je cherchois, & moi pour les faire écarter, mis l'épée à la main, & passai outre, m'en revenant à mon logis, un peu émû de ce spectacle inopiné. Je bûs trois ou quatre verres de vin pur, qui est un remede d'Allemagne contre la peste, & m'endormis pour m'en aller en Lorraine le lendemain matin, comme je fis. Et quelque diligence que j'aye sçû faire depuis, pour apprendre qu'étoit devenuë cette femme, je n'en ai jamais rien sçu. J'ai été même aux deux Anges, où elle logeoit, m'enquerir qui elle étoit; mais les loca-

taires

taires de ce logis-là, ne m'ont dit autre chose, sinon qu'ils ne sçavoient point, qui étoit l'ancien locataire. Je vous ai voulu dire cette avanture, bien qu'elle soit de personne de peu; mais elle étoit si jolie, que je l'ai regrettée, & eusse desiré pour beaucoup de la pouvoir revoir.

J'arrivai en poste à Nancy, deux heures après que mon équipage fut venu, & ne trouvai aucun des Princes, ni gueres de Gentilshommes, parce qu'ils s'en étoient tous allez recevoir Madame de Mantoüe, & sa fille, à Blamont, où ils devoient le lendemain arriver. Ma mere étoit à Nancy, qui me prêta son carrosse, pour envoyer en relais à Luneville, & je me servis du mien le lendemain, jusques à ce que j'eusse trouvé le sien, qui me mena à Blamont; là où je vis les Princes & Princesses de Lorraine & de Mantoüe. Et après avoir fait mes premiers complimens, je m'en revins les attendre à Nancy, où je fus traité, logé, & défrayé fort magnifiquement. Les nôces s'y firent, où j'assistai de la part du Roi. On y dansa fort, & on fit un Carrouzel assez beau, auquel Monsieur de Vaudemont menoit une bande, & moi l'autre.

Après les nôces je priai au nom du Roi S. A. de Lorraine, & Madame de Mantouë de venir en France, tenir sur les Fonts les enfans du Roi, qui reçûrent cette grace de Sa Majesté, avec le respect & l'honneur convenable. Puis je m'en revins à Paris loger chez le Comte de Fiesque, bien en peine de n'avoir point d'habillement neuf, pour le Baptême du Roi, ayant mis tous ceux que j'avois aux nôces de Lorraine. Mais comme ma sœur, Madame de Verderonne, & la Patriere me fussent venu voir à mon arrivée, & m'eussent dit comme tous les Tailleurs & Brodeurs étoient occupez de telle sorte que l'on n'en pouvoit trouver, quelque argent que l'on leur voulût donner, mon Tailleur nommé Tallot, vint avec mon Brodeur, me dire que sur le bruit des magnificences du Baptême; un Marchand d'Anvers avoit apporté la charge d'un cheval de perles à l'once, & que l'on me pourroit faire avec cela un habit qui surpasseroit tous les autres du Baptême, & que mon Brodeur s'y offroit, si je lui voulois donner six cens écus de la façon seulement.

Ces Dames & moi resolûmes l'habillement, pour lequel faire il ne faloit pas moins que de cinquante livres de perles.

Je

Je voulus qu'il fût de toile d'or violette, & de palmes qui s'entrelasseroient. Enfin avant que de partir, moi, qui n'avois que sept cent écus en bourse, fis entreprendre un habillement qui me devoit coûter quatorze mille écus, & à même tems fis venir le Marchand, qui m'apporta les échantillons de ses perles, avec lequel je conçus le prix de l'once. Il me demanda quatre mille écus d'arrhes, & moi je le remis au lendemain matin pour les lui donner. Mr d'Espernon passa devant mon logis, qui sçachant que j'y étois, me vint voir, & me dit, que bonne compagnie venoit ce soir souper & joüer à son logis, & qu'il me prioit d'être de la partie. Je portai mes sept cent écus, avec lesquels j'en gagnai cinq mille. Le lendemain le Marchand vint, je lui donnai ses quatre mille écus d'arrhes. J'en donnai aussi au Brodeur, & poursuivis du gain que je fis du jeu, non seulement d'achever de payer l'habillement, & une épée de diamant de cinq mille écus, que j'eus encore cinq ou six mille écus de reste, pour passer mon tems. Nous allâmes avec le Roi à Villiers-Cotterets, pour revoir Mr de Lorraine & Madame de Mantouë, qui y arriverent. En ce voyage le Roi étant à la

chasse,

chasse, se détourna pour aller voir Madame des Essars, qui étoit chez sa tante, l'Abbesse de Perinne, qui parut à l'arrivée du Roi plus belle qu'elle n'a jamais été depuis, quoique sa beauté ait longuement duré.

Le Roi ramena ses Compere & Commere à Paris, où on leur fit par tout de magnifiques festins ; mais la peste croissant à Paris, on changea le lieu du Baptême, qui se devoit faire à Paris, à Fontainebleau, où il se fit une grande magnificence, le 14. Septembre. Je servis au festin Royal Madame de Mantouë avec Messieurs de Crequi & de Termes. Le soir je menai au grand bal Mademoiselle de Montmorency, & le Roi nous donna le rang de faveur, qui est le dernier, parce que le Roi ne se retournant jamais aux poses pour s'entretenir quatre à quatre, selon la coûtume, il donne la derniere place à celui & celle qui se doivent retourner pour s'entretenir la Reine & lui. Le lendemain il y eut un Château plein de feux d'artifice, qu'il fit fort beau voir.

Peu de jours après la peste augmentant à Fontainebleau, les Parrains & Legats ayant pris congé de lui, il retint peu de personnes avec la Reine & lui, & s'alla tenir à Montargis. Mr d'Entragues

y vint ; j'y paſſai bien mon tems avec ſa fille, & avec d'autres auſſi. Nous revinmes vers la Touſſaints à Fontainebleau, & peu de jours après à Paris, où Madame d'Entragues & ſa fille arriverent.

L'Année 1607. ſe commença quaſi avec le Carême-prenant, & le Carême-prenant par le ballet des échecs, qui ne fut pas ſi beau que d'autres ; mais plus ingenieux qu'aucun autre qui ſe ſoit danſé. Ce ne fut pas le ſeul, car le Carnaval en foiſonna, après lequel je fus prié par Mr de Lorraine d'aſſiſter aux États de ſon pays, auſquels il ſe doutoit, comme il avint auſſi, qu'il y auroit de grandes difficultez qu'il eſperoit de ſurmonter ſi j'y étois.

Je demandai deux ou trois fois congé au Roi pour m'y en aller ; mais parceque je gagnois ſon argent au jeu, & que le jeu ſe romproit par mon abſence, il ne me vouloit permettre de m'en aller. Enfin je le fus trouver à Chantilly, il me dit qu'il ne me diroit point adieu ; & moi m'inclinant, lui dis que ſi ferois bien moi, & ainſi m'en allai. Il me fit dire que je ne lui avois point dit adieu, après qu'il fut couché, & que je ne m'en allaſſe pas. Mais moi qui perdois le tems des États de Lorraine, m'en allai le matin

tin à Paris, & rencontrant Messieurs d'Esguillon & de Boüillon par les chemins, les priai de ne dire pas au Roi, qu'ils m'eussent rencontré; mais eux malicieusement lui dirent dès qu'ils furent arrivez à Chantilly.

Alors le Roi envoya deux Exempts de ses gardes, S. George & du Puis, avec commandement au Prevôt de Meaux pour les assister à me prendre en passant; ce qui leur fut aisé de faire, car j'y arrivai le soir au gîte.

J'envoyai la nuit même le jeune Guitaud au Roi, & écrivis à Mr de Villeroy, lequel manda audit Prevôt & aux Exempts, qu'ils me laissassent aller, pourvû que ce fut pour venir parler au Roi: ce que je fis. Il se mocqua de moi quand il me vit; & me dit que j'avois vû par le bon ordre qu'il avoit donné pour me prendre, que l'on ne partoit pas de son Royaume sans son congé. Qu'il vouloit que je demeurasse encore dix jours avec lui, au bout desquels il me promettoit de me donner congé, & que mon sejour ne me seroit point infructueux. Pendant ce tems-là il accorda avec moi cette grande affaire, que j'avois pour les Domaines de Saint Sauveur, lesquels je lui rendis, & lui la somme entiere que

j'en prétendois, mais je consentis que mon remboursement ne seroit qu'en quatre ans ; dans le terme desquels je fus ponctuellement & entierement satisfait.

J'avertis aussi pendant mon sejour Monsieur le Prince de Joinville & Madame de Moret du dessein que le Roi avoit de les surprendre ensemble, & leur faire un sanglant affront ; mais eux, qui pensoient que je leur en parlois pour mon interêt particulier, n'y prevûrent pas comme il falloit. Neanmoins on ne les surprit pas ensemble, mais le Roi en découvrit assez pour chasser Monsieur de Chevreuse de la Cour, & en eût fait autant d'elle, si elle n'eût été sur le point d'accoucher, & le tems raccommoda l'affaire.

Je m'en allai en Lorraine après les dix jours expirez de ce dernier sejour, & peu de tems après revins inconnu à Paris, voir Madame de Moret, pour m'offrir de la servir en son déplaisir : & ayant été rencontré par les chemins par Monsieur de Termes, qui s'alloit marier Mademoiselle de Luxembourg, & suivi par un courrier de Monsieur de Lorraine, qui dit à Chanvalon que j'étois arrivé devant lui, il y eut bruit de mon arrivée,

rivée, & Madame d'Entragues tint sa fille en état de me pouvoir voir.

Je partis le Mardi Saint de Paris, m'en revins faire Pâques à Nancy, où je trouvai Monsieur le Prince de Joinville, qui y demeura quasi autant que moi. La Reine accoucha de Monsieur le Duc d'Orleans à Fontainebleau, le 16. Avril. Son Altesse de Lorraine fut fort mal traittée de sa Noblesse en ses derniers Etats, & en prit un déplaisir, qui l'a accompagné jusques à la mort. J'allai à ceux du Barois avec lui, qui se terminerent selon son desir, & ensuite nous fûmes aux bains de Plombieres; moi seulement pour passer mon tems. Je revins ensuite près du Roi, qui passa tout son Eté en ses Maisons de Fontainebleau & Saint Germain, à chasser. Il reçût Dom Pedro de Toledo vers l'Automne à Fontainebleau. Il fit quelque voyage à Chemeau & à Beaumont, & sur la fin de l'année ma mere s'en vint à Paris, que je logeai.

L'an l'année 1608. je m'embarquai avec une Dame blonde. Je gagnai fort au jeu cette année-là, & donnai beaucoup à la Foire. Nous fîmes force ballets; comme celui des Inconstans: celui de maître Guille, celui que l'on dansa à la ville. J'avois de plus Maîtresses en Cour, &

I v étois

étois bien avec Entragues. Monsieur de Vendôme dansa aussi un ballet, dont le Roi voulut que nous fussions, Carmail, Termes, & moi, qu'on nommoit lors les dangereux. Nous le fûmes danser chez Monsieur de Montpensier, qui se leva pour le voir, bien qu'il s'en allât mourant.

Le Roi vint le lendemain chez lui, passer le contrat de mariage de Monsieur le Duc d'Orleans & de Mademoiselle de Montpensier sa fille, auquel il fit donation de son bien, en excluant ses heritiers, si elle venoit à mourir devant Monsieur.

On fit une grande assemblée chez le Marquis de Cœuvre, où il se joüa une Comedie, qui étoit toute de femmes blondes, parentes ou alliées dudit Marquis. Monsieur de Montpensier mourut. Nous allâmes, Monsieur de Crequi & moi, nous enfermer aux Chartreux, pour y faire nos Pâques. Madame de Seneçay mourut. Le Roi s'en alla à Fontainebleau, où la Reine accoucha de Monsieur d'Anjou le 7. Avril. Je demeurai à Paris, où je passai extrémement bien mon tems. Je feignois d'être malade du poûmon, de sorte qu'on ne me voyoit qu'à midi, & toute la Cour étoit chez moi

moi à passer le tems jusques sur les neuf heures du soir, que je feignois me devoir retirer, à cause de mon mal; mais c'étoit pour être toute la nuit en bonne compagnie.

Le Roi revint à la Pentecôte, & jaloux de la bonne vie que nous menions, voulut être de la partie. On avoit joüé fort grand jeu, pendant que le Roi étoit à Fontainebleau, & moi fait le malade, & avois introduit un Marchand Portugais, nommé Duarte Fernandes, qui faisoit bon tout ce que l'on joüoit, fournissant des marques à ceux qui lui donnoient du fonds ou des gages pour sa sûreté.

Il y avoit huit ou dix honnêtes gens de la ville qui étoient de notre partie, & de la Cour Monsieur de Guise, de Crequi & moi. Ceux de la ville étoient autrement Almeras, Chenfi, Cathelan, Beddan, Choisi de Caën, & autres.

Le Roi voulut qu'ils vinssent tous les jours joüer avec lui, soit qu'il fût au Louvre, où chez Messieurs de Roquelaure ou Zamet. J'étois en grand heur: mais sur ces entrefaites il me fallut aller à Roüen, où ma mere étoit, pour un procès que nous avions contre les heritiers d'un nommé le Clerc, que nous gagnâmes.

 Je

Je revins à Paris, où nous joüâmes le grand jeu, & l'amour plus que devant. La Reine Marguerite donna une bague à courre, à une partie qui se fit à l'Arsenal, où il se fit une grande fête. Les tenans de la partie étoient Messieurs de Crequi, Rosny, Grammont, & Marillac, lesquels voulurent que personne ne courût s'il n'étoit en partie de quatre. Et parce que Messieurs de Guise, de Joinville, de Termes, de Bassompierre, le General des Galeres & le Comte de Sault, s'étoient joints ensemble, pour faire une partie, nous leur fîmes dire, que nous étions six liez d'une partie, qui ne nous pouvions separer; lesquels ne voulurent accorder aucune partie de plus ou moins de quatre. Ce qui fut cause que nous six ne voulûmes point courre, mais nous fûmes voir la fête fort bien parez. Et parce qu'en ces grandes assemblées ceux qui ont plusieurs affaires de Dames comme j'avois lors, sont fort embarrassez, je pensois que j'aurois bien de la peine, mais la fortune m'assista de telle sorte, que sans rien perdre ni negliger je contentai tout. Et enfin m'étant mis sans dessein au dessous du lieu, où la Reine étoit, sur un échafaut où étoit Mademoiselle de Montmorency, Peraut qui

qui étoit près d'elle, & qui avoit été avec moi en Hongrie, me força de prendre son siege, & lors pour la premiere fois je lui parlai, & tâchai de m'insinuer en ses bonnes graces, sans penser à ce qui m'est depuis arrivé après la fête. Je fus ravi de voir que j'avois contenté toutes celles avec qui j'avois intelligence, & que pas une n'eût pris ombrage d'une autre. Ce qui est bien rare en pareilles occasions.

La chaleur de cette année-là fit que l'eau de la riviere fut si bonne pour s'y baigner, que plus d'un mois durant on y voyoit depuis Charenton jusques à l'Isle du Palais, plus de quatre mille personnes dans l'eau.

En ce tems-là Monsieur le Duc de Lorraine Charles III. mourut, & je fus prié à ses funerailles, ce que je fis, & demeurai trois semaines en ce voyage. Il ne se peut dire le soin que les Dames eurent de me faire sçavoir souvent de leurs nouvelles, & de m'envoyer des courriers, des lettres, & des présens. L'Etoile de Venus étoit bien en ascendant sur moi alors. Je revins à Paris, & quatre Dames en carrosse vinrent par-delà Pantin, faisant semblant de se promener, & me mirent dans leur carrosse, & me ramenerent

nerent jusques à la porte de Saint Honoré, où je remontai sur mes chevaux de poste, pour entrer à Paris.

Je trouvai qu'Entragues en étoit partie pour s'en aller marier à Malherbes, avec un Comte d'Aché d'Auvergne, qui la recherchoit : mais ce mariage se rompit sur les articles.

Dès que le Roi sçût que j'étois arrivé à Paris, il m'écrivit pour me faire promptement venir à la Cour, me mandant que j'avois jusques alors été le plus grand joüeur de sa bande, mais qu'il étoit depuis peu arrivé un Portugais nommé Pimentel, qui me passoit de beaucoup.

Je m'y en allai un matin avec Monsieur de Praslin, qui avoit eu nouvelle de la mort de Monsieur de la Guiche Lieutenant General en Lyonnois, & alloit pour en demander la charge au Roi ; mais il trouva qu'à son arrivée, à l'instance de Monsieur de Villeroi, le Roi l'avoit donnée à Monsieur d'Alincourt, qui étoit lors son Ambassadeur à Rome.

Nous demeurâmes quelques jours à Fontainebleau, joüant le plus furieux jeu dont on ait oüi parler. Il ne se passoit journée qu'il n'y eût vingt mille pistoles, pour le moins, de perte & de gain. Les moindres marques étoient de cinquante pistoles

pistoles, lesquelles on nommoit quitte-rotes, à cause qu'elles alloient bien vîte, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre, que Quinterot avoit amenez en France plus d'un an auparavant, qui ont depuis été cause que l'on s'est servi des chevaux Anglois, tant pour la chasse que pour aller par païs : ce qui ne s'usoit point auparavant.

Les marques plus grandes étoient de cinq cens pistoles ; de sorte que l'on pouvoit tenir dans sa main à la fois plus de cinquante mille pistoles de ces marques-là. Je gagnai cette année-là plus de cinq cens mille livres au jeu, bien que je fusse distrait par mille folies de jeunesse & d'amour.

Le Roi s'en revint à Paris, & de là à Saint Germain, continuant ce même jeu, auquel Pimentel gagna plus de deux cens mille écus. La Marquise de Vernëüil, & Madame d'Entragues, & son autre fille, revinrent à Paris, après avoir failli à Malherbe le mariage du Comte d'Aché, & allerent loger la Marquise à Conflans, chez leur ami, & Madame d'Entragues à la maison de Monsieur de Vienne, au même Bourg. Et comme ses sœurs venoient souvent loger ensemble, Monsieur de Guise & moi faisions la nuit les

Cheva-

Chevaliers errans, & les allions trouver.

Enfin elles revinrent à Paris : Madame d'Entragues logea chez Mademoiselle d'Achy à la ruë de Joüy, où nous eûmes querelle Entragues & moi ; & je rompis entierement avec elle, qui s'en alla à Chemeau, & moi à Monceaux, où le Roi étoit venu au premier jour du mois d'Août.

Pimentel s'en alla de là. Ma sœur de Tillieres fut dès ce tems-là mariée à Paris, & le Roi revint peu de jours après à Paris, où Monsieur de Mantouë, beau-frere du Roi, arriva. Le Roi le reçût avec toute la bonne chere possible, & comme il étoit grand joüeur, il fut ravi de se mettre dans ce grand jeu, qui lui étoit extraordinaire. Nous le fêtoyâmes tous l'un après l'autre. Nous fîmes devant lui le ballet des Dieux marins, & puis nous courûmes la bague masquez à l'Arcenal.

Le Roi le mena de là à Fontainebleau, & après l'avoir tenu quelque-tems avec grande compagnie de Dames, chasses, jeux & autres divertissemens, il prit congé du Roi, qui fut le conduire jusques à Nemours, & me commanda de l'accompagner jusques à Montargis, où je le

quittai,

quittai, & m'en revins à Fontainebleau. Auquel lieu le lendemain Monsieur le Prince fit appeller Monsieur le Prince de Joinville, lesquels le Roi accorda.

Il m'en écrivit à Paris, & mon jeune frere revint en ce tems-là à Paris, avec la fievre quarte. Je le logeai à mon écurie de course, & un jour étant allé voir Monsieur le Connétable, qui m'aimoit fort, & me l'avoit toûjours témoigné, il me dit qu'il me vouloit le lendemain donner à dîner, & que je ne manquasse pas de m'y trouver : ce que je fis. Il y avoit aussi convié Monsieur d'Espernon, de Roquelaure, Zamet, & un Maître des Requêtes nommé la Cave.

Quand nous fûmes arrivez, il commanda qu'on fermât la porte, & qu'il ne vouloit que rien l'interrompît de joüir de cette bonne compagnie de ses familiers amis, & ne voulut que personne, outre ses Officiers, fût en sa chambre que Monsieur du Tillet, Girard, & Ranchin, son Medecin, ausquels il fit donner à dîner dans sa garderobe, pour pouvoir être après dîner auprès de lui.

Après que nous eûmes fait bonne chere, & que nous nous fûmes levez de table, il nous fit seoir dans sa ruëlle, & fit sortir tout le monde, commandant à

Ranchin

Ranchin de se tenir à la porte, & la refuser à tous ceux qui y voudroient entrer. Nous ne sçavions ni ne doutions pas seulement de ce qu'il vouloit faire. Enfin après que toutes choses furent dans l'ordre qu'il desiroit, il nous dit :

Messieurs, il y a long-tems que je pense à vous assembler pour le sujet present, comme de mes plus chers & meilleurs amis, ausquels je n'ai rien sur le cœur, qui vous puisse être caché. Pour vous dire que j'ai reçû pendant ma vie infinies grâces & faveurs de Dieu, qui m'ayant fait naître d'un pere grand & illustre, m'a conduit par la main durant une longue & heureuse vie au sommet des plus grands honneurs, charges & dignitez. Ce n'est pas qu'elle n'ait été souvent entremêlée de grandes traverses & déplaisirs, parmi lesquels, par la grace de Dieu, j'ai souffert avec patience, ou surmonté avec courage & generosité, les desordres survenus à notre maison sur la fin de la vie du Roi Charles, & durant le Regne du Roi Henri III. m'ont donné moyen d'exercer la souffrance, & de loüer Dieu de m'en avoir si heureusement tiré. J'ai eu aussi plusieurs afflictions domestiques, comme la perte de feu mon fils d'Aussemont, & la mort

de feuë ma femme, qui me laissa sur les bras deux petits enfans de bien bas âge.

Le mariage de mes deux filles aînées, qui n'ont pas été trop heureux, encore que j'eusse cherché des partis avantageux pour moi & pour elles, neanmoins étant déjà avancé sur mon âge, Dieu m'a fait la grace de me donner un fils, qui promet déjà beaucoup, pour la conservation de notre maison, & d'une fille bien née, qui étant desormais en état de la pouvoir marier, j'ai cherché de le faire selon son contentement & le mien. Ce qui me fait chercher un mari pour ma fille, & un gendre pour moi, selon notre cœur & notre desir. Et bien que je puisse avoir le choix de tous les Princes de la France, je n'ai point tant regardé de la loger en éminence, qu'en commodité, & pour y vivre le reste de mes jours & le cours des siens avec joye & contentement. Et l'estime que je fais de longue main de la maison, personne, biens, & autres avantages, que la naissance a donnez à Monsieur de Bassompierre, que voici, m'ont convié de lui offrir, qui n'y pense pas, ce que d'autres de plus grande qualité que lui rechercheroient. Ce que j'ai voulu faire en presence de

mes

mes meilleurs amis, qui sont aussi les siens particuliers, & vous dire, Monsieur de Bassompierre, s'adressant à moi, que vous ayant depuis que je vous connois cherement aimé, comme mon enfant, je vous en veux encore donner cette presente preuve, de vous le faire être en effet, vous mariant avec ma fille, que j'estime devoir être heureuse avec vous, connoissant, comme je fais, votre bon naturel, & que vous le serez, & honoré d'épouser la fille & petite-fille de Connétable, & de la maison de Montmorency, & que je le serai aussi le reste de mes jours, si je vous vois tous deux contens & heureux ensemble. Je lui donnerai cent mille écus en mariage presentement, & cinquante mille, que mon frere lui leguera après sa mort. Et si rien ne vous empêche de vous marier, je donne maintenant charge à Girard, que voilà, de traitter avec vos gens ou avec votre mere, si elle est ici, des articles & conventions necessaires.

Il avoit les larmes aux yeux de joye, quand il acheva ce discours, & moi, confus de cet honneur inopiné, qui m'étoit si cher, je ne sçavois quelles paroles employer, qui fussent dignes de ce que j'avois à lui dire. Enfin je lui répondis, qu'un

dre la grace presente, que Monsieur le Connétable me faisoit, que de lui causer le moindre mécontentement.

Sur cela, comme j'étois sur un siege assez bas proche de lui, je mis un genoüil à terre, & lui pris la main que je lui baisai, & lui m'embrassant me tint assez long-tems en cet état. Après quoi il me dit, que je ne me misse point en peine de cela, & qu'avant que me parler il avoit pressenti l'intention de sa fille, qui étoit très-disposée à faire les volontez de son pere, & particulierement en celle-là qui ne lui étoit pas désagreable.

Lors Messieurs d'Espernon & Roquélaure approuverent le choix, que Monsieur le Connétable avoit fait de ma personne, lui disant plus de bien qu'il n'y en avoit, comme aussi Zamet, la Cave, du Tillet, Girard. Puis m'embrasserent tous, loüant le choix de Monsieur le Connétable, & mon bonheur ensuite.

Monsieur le Connétable leur dit, qu'il n'étoit pas besoin d'éventer cette affaire-là, & qu'il la confioit à leur secret, jusques à ce qu'il fût tems de la divulguer: parce qu'il n'étoit pas alors aux bonnes graces du Roi, pour n'avoir voulu consentir au mariage, que le Roi vouloit faire de Monsieur de Montmorency avec

Ma-

Mademoiselle de Verneüil sa fille.

Ils lui promirent tous de n'en point parler, comme je fis aussi ; & me dit, que je le vinsse trouver sur le soir, que Madame d'Angoulême, sa belle-sœur, le devoit venir trouver, & qu'il me parleroit devant elle & sa fille de sa resolution de me la donner en mariage : & me dit devant elle : mon fils, voilà une femme que je vous garde : salüez-là. Ce que je fis, & la baisai. Puis il lui parla, & à Madame d'Angoulême, qui témoigna être fort satisfaite de l'élection, que son frere avoit faite de moi pour sa Niece.

Ma mere pria Madame la Princesse de Conty de l'amener le lendemain chez Madame d'Angoulême, qui lui dit en arrivant : Nous serons les deux meres de nos nouveaux mariez, & ne sçai qui de vous ou de moi, Madame, en aura plus de joye. Elle fut de là voir Monsieur le Connétable, qui lui dit qu'elle tînt la chose secrete, & que cependant leurs deux conseils s'assemblassent, pour resoudre les articles ; ce qu'ils firent. Mais il la pria, que Monsieur le President de Ja[illegible]ville n'y fût point appellé, parce, di[illegible], que cela se divulgueroit trop, & qu'elle prît un homme seul qui se joignît avec Monsieur du Tillet & Girard. Ce

qu'elle fit de la personne de Monsieur de Beauvilliers, qui avoit soin de mes affaires en France, personne fort capable & intelligente, & eux deux firent un projet des articles, que Monsieur le Connétable garda & signa : ce que fit aussi ma mere.

Monsieur le Connétable ne pouvoit en ce tems-là vivre sans me voir, tant il m'aimoit, & ne songeoit qu'à mon établissement. Il vouloit, que de l'argent qu'il me devoit donner, j'en employasse cinquante mille écus, pour avoir la Charge de Colonel General de la Cavalerie legère, qu'avoit Monsieur d'Angoulême, mais ma mere offrit de debourser lesdits cinquante mille écus pour cette Charge, & que Monsieur le Connétable, sans bourse délier, me donnât, pour les cent mille écus promis, la Terre de Fere en Tartenois, qui demeureroit propre à Mademoiselle sa fille & à ses enfans. A quoi il s'accorda, & lors il me dit, que je preparasse mes affaires pour le venir trouver sans bruit à Chantilly, où Madame d'Angoulême seroit, & que nous nous marierions sans ceremonie. Mais Monsieur de Roquelaure qui tâchoit par tous moyens de remettre bien Monsieur le Connétable avec le Roi, lui

lui dit, que s'il marioit sa fille sans le dire au Roi precedemment, que ce seroit un acte de mépris, dont le Roi s'offenseroit encore davantage qu'il n'étoit. Qu'il trouveroit aussi mauvais que je lui eusse celé mon mariage, & qu'il m'en voudroit mal.

Or le Roi avoit quelque-tems auparavant desiré de me faire être le premier Gentil-homme de sa Chambre, à la place de Mr le Duc de Boüillon, qui n'y avoit pas la sujettion necessaire, & m'avoit promis de me donner vingt mille écus pour m'aider à la recompenser. Il avoit aussi pour cet effet donné charge à la Baraudiere, s'en allant voir Monsieur de Boüillon, qui demandoit cinquante mille écus pour recompense de cette charge, mais qu'il croyoit qu'il l'abandonneroit pour quarante-cinq mille écus, & que Monsieur de Boüillon s'en venoit à la Cour, pour y conclure cette affaire incontinent après son arrivée ; ce que Monsieur de Roquelaure, qui m'aimoit tendrement, n'ignoroit pas, & même avoit aidé à y disposer le Roi. Lequel Monsieur de Roquelaure ajoûta à Monsieur le Connétable, que connoissant l'humeur du Roi, comme il faisoit, il l'assuroit, qu'il seroit bien aise d'avoir ce

pretexte, pour se dédire des vingt mille écus qu'il m'avoit promis. Je fus aussi de la même opinion. Et parce que Monsieur le Connétable, ne voyant pas lors le Roi, voulut que je lui en fisse l'ouverture en presence de Monsieur de Roquelaure, qui diroit aussi au Roi, que Monsieur le Connétable m'avoit prié d'en demander de sa part la permission de Sa Majesté : ce que nous fîmes tous deux dès le soir, & le Roi agrea tellement cette affaire, qu'il dit, que non seulement il la trouvoit bonne, mais même qu'en cette consideration il s'accorderoit avec mondit Sieur. le Connétable, & que je lui allasse à l'heure-même dire de sa part, qu'il le vînt voir le lendemain : assûré qu'il lui feroit bonne chere. Ce que je courus lui dire, dont il fut merveilleusement satisfait.

Incontinent le bruit de mon mariage courut par la Cour, & le Roi, pour m'obliger, voulut aller le lendemain chez Madame d'Angoulême, après avoir vû le matin Mr le Connêtable, à qui il fit fort bonne chere. Il dit d'abord à Madame d'Angoulême, qu'il venoit, comme mon ami particulier, voir Mademoiselle sa niéce, & se réjoüir avec elle de ce qu'elle l'alloit bien loger. Et fit beau-coup

coup d'autres apparences de tendresse pour moi.

Le soir même arriva Mr de Boüillon, auquel le Roi parla d'abord de sa Charge sur mon sujet ; lequel lui dit qu'il étoit venu à ce dessein. Je le saluai comme les autres qui étoient là : mais j'oubliai le lendemain de l'aller voir chez lui, comme certes je devois, puis qu'il étoit neveu de Mr le Connêtable, & sans cela. Et tout cela le piqua contre moi : outre ce qu'il a eu toute sa vie une particuliere jalousie de Mr d'Espernon, par le moyen duquel il pensoit que ce mariage s'étoit fait. Et le soir d'après, comme il entretenoit le Roi, qui avoit vû le soir auparavant Mademoiselle de Montmorency chez la Reine, que tout le monde avoit trouvée parfaite en beauté, & lui aussi, il lui dit : qu'il s'étonnoit grandement dequoi Sa Majesté avoit permis de marier cette fille, vû que Mr le Prince étoit prêt à se marier. Qu'il n'étoit pas expedient de l'allier hors de la France, & qu'il n'y avoit plus de fille pour lui que Mademoiselle du Mayne, & elle qu'il pût épouser. Que le Roi ne seroit jamais conseillé d'aucun, qui aimât son service, de le marier avec Mademoiselle du Mayne, parce que les restes de la Li-

gue étoient trop puissans encore pour les accroître d'un tel chef, & que Mademoiselle de Montmorency ne lui donneroit que les mêmes alliez qu'il avoit déja, puis qu'il étoit neveu de Mr le Connêtable, & qu'il supplioit très-humblement Sa Majesté de peser ce conseil, qu'il lui donnoit, & de faire reflexion dessus. Le Roi lui dit qu'il y songeroit, & puis se coucha. Le lendemain la Reine commença de recorder un grand ballet, qu'elle vouloit danser pour le Carême-prenant.

C'étoit le 16. de Janvier de l'année 1609. Elle fit sortir tout le monde de la grand' salle du Louvre, & s'en alla. Le Roi les alla voir apprendre, & ne mena que Mr le Grand & Montespan, son Capitaine des gardes, avec lui.

Mr le Grand, selon sa coûtume, de faire des admirations des choses nouvelles, & particulierement de Mademoiselle de Montmorency, qui étoit digne de toute admiration, infusa dans l'esprit du Roi, aisé à animer, l'amour qui depuis lui fit faire tant d'extravagances. Le soir même il fut atteint de la goutte, qui le tint plus de quinze jours au lit, & pour mon malheur aussi elle prit à Mr le Connêtable, qui m'empêcha d'aller faire

nos

nos nôces à Chantilly, comme il avoit été arrêté.

Je sçûs cependant la mauvaise intention de Mr de Boüillon contre moi, & il dit à Mr de Roquelaure, qui me le dit après, que Mr de Bassompierre vouloit avoir sa charge de premier Gentilhomme de la Chambre, & ne lui en parloit point : qu'il vouloit épouser sa niéce, & ne lui en disoit mot ; mais qu'il brûleroit ses livres, où il n'auroit, ni sa Charge, ni sa niéce. Et pour cet effet commença à mettre les fers au feu vers Mr le Prince, lui proposant son mariage avec Mademoiselle de Montmorency. Que cette alliance lui donnoit pour parens tous les Grands de la France, & que des parens d'une personne de sa qualité étoient ses creatures ; qu'il devoit preferer ce parti à un plus grand à cette occasion, & que s'il le perdoit, qu'il ne pourroit plus se marier, parce que le Roi ne lui souffriroit point de se marier hors de France, & qu'en France il n'y avoit plus que Mademoiselle du Mayne à marier ; à quoi le Roi ne consentiroit jamais. De sorte qu'il ébranla son esprit à consentir qu'il en parlât de sa part à Monsieur le Connétable, auquel j'avois déjà donné avis, que Monsieur de Boüillon

me vouloit traverser. Mais Monsieur le Connétable me dit „que je ne me devois pas mettre en peine de cela. Que quelque parti qu'on lui proposât, il le refuseroit „. & qu'il connoissoit trop bien l'esprit de Monsieur de Boüillon, pour s'y laisser seduire. Aussi lui répondit-il fort aigrement lors qu'il lui en parla, & lui dit, que sa fille n'étoit point à chercher parti, puis qu'elle en avoit un tout trouvé, & qu'il avoit l'honneur d'être grand oncle de Monsieur le Prince : ce qui lui suffisoit.

Pendant la goute du Roi, il commanda à Monsieur le Grand de veiller une nuit près de lui, Grammont une autre nuit, & moi une autre, & nous relayer ainsi de trois en trois nuits : durant lesquelles nous lui lisions le livre d'Astrée, qui lors étoit en vogue, & nous l'entretenions lors qu'il ne pouvoit dormir, empêché par son mal.

C'étoit la coûtume que les Princesses le venoient voir, & Madame d'Angoulême plus privément que pas une. Le Roi en étoit bien aise, & entretenoit sa Niéce, quand Madame d'Angoulême parloit à quelqu'un de nous ; lui disant qu'il la vouloit aimer comme sa fille : qu'elle demeureroit au Louvre l'année de

me mon exercice de premier Gentil-homme de sa Chambre, & qu'il vouloit qu'elle lui dît franchement si ce parti lui agreoit, parce que s'il ne lui étoit pas agreable, il sçauroit bien rompre ce mariage, & la marier même à Monsieur le Prince, son Neveu, si elle vouloit. Elle lui répondit, que puisque c'étoit la volonté de son pere, elle s'estimeroit bienheureuse avec moi.

Il m'a dit depuis, que cette parole le fit resoudre à rompre mon mariage, craignant qu'elle ne m'aimât trop à son gré, si je l'épousois. Il fut veillé cette nuit-là par Monsieur de Grammont, & ne dormit guere : car l'amour & la goute tiennent ceux qu'ils attaquent, fort réveillez.

Il m'envoya chercher le lendemain dès huit heures du matin, par un garçon de la chambre : & comme je le fus venu trouver, il me dit, pourquoi je ne l'avois pas veillé la nuit precedente. Je lui répondis, que c'étoit la nuit de Monsieur de Grammont, & que la prochaine étoit la mienne. Il me dit qu'il n'avoit jamais sçû fermer l'œil, & qu'il avoit souvent pensé à moi; puis me fit mettre sur un carreau à genoux devant son lit, où il continua de me dire : qu'il

avoit pensé à moi, & de me marier. Moi, qui ne pensois rien [illegible] qu'à ce qu'il me vouloit dire, lui répondis, que sans la goute de Monsieur le Connétable c'en seroit déjà fait. Non, ce dit-il, je pensois de vous marier avec Mademoiselle d'Aumalle, & moyennant ce mariage renouveller le Duché d'Aumalle en votre personne. Je lui dis, s'il me vouloit donner deux femmes. Lors il me répondit, après un grand soupir, Bassompierre, je te veux parler en ami. Je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux & outré de Mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouse, & qu'elle t'aime, je te haïrai : si elle m'aimoit, tu me haïrois. Il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence : car je t'aime d'affection & d'inclination.

Je suis resolu de la marier à mon Neveu le Prince de Condé, & de la tenir près de ma famille. Ce sera la consolation & l'entretien de la vieillesse où je vais desormais entrer. Je donnerai à mon Neveu, qui est jeune, & aime mieux la chasse cent mille fois que les Dames, cent mille francs par an, pour passer son tems, & je ne veux autre grace d'elle que son affection, sans rien pretendre davantage. Comme

Comme il me disoit cela, je consideroiss que quand je lui répondrois que je ne voulois quitter ma poursuite, ce seroit une imprudence inutile; parce qu'il étoit tout puissant. Je m'avisai de lui ceder de bonne grace, & lui dis: Sire, j'ai toûjours ardemment desiré une chose, qui m'est arrivée lors que moins je l'attendois: qui étoit, par quelque preuve signalée témoigner à Votre Majesté l'extrême & ardente passion que je lui porte, & combien veritablement je l'aime. Certes il ne s'en pouvoit rencontrer une plus haute que cette-ci, de quitter, sans peine & sans regret, une si illustre alliance, une si parfaite Dame, & si violemment aimée de moi; puis que par cette pure & franche demission & resignation que j'en fais, je plais en quelque sorte à votre Majesté. Oüi Sire, je m'en desiste pour jamais, & souhaite que cette nouvelle amour vous apporte autant de joye, que la perte me causeroit de tristesse, si la consideration de Votre Majesté ne m'empêchoit de la recevoir.

Alors le Roi m'embrassa, & pleura, m'assurant qu'il feroit pour ma fortune comme si j'étois un de ses enfans naturels, & qu'il m'aimoit cherement, que

 je

je m'en assurasse, & qu'il reconnoîtroit ma franchise & mon amiti[illegible].

Là-dessus, l'arrivée de[illegible]ces & Seigneurs me fit lever, & comme il m'eût appellé, & m'eût encore dit, qu'il me vouloit faire épouser sa cousine d'Aumale, je lui dis, qu'il avoit eu la puissance de me demarier, mais que de me marier ailleurs, c'est ce que je ne ferois jamais, & là-dessus finit notre dialogue.

J'allai dîner chez Monsieur d'Espernon, & lui dis ce que le Roi m'avoit dit le matin, lequel me dit : c'est une fantaisie du Roi, qui passera comme elle est venuë ; ne vous en allarmez pas, car Mr le Prince qui connoîtra le dessein de Sa Majesté d'abord, ne s'y engagera pas : ce que je me persuadois aussi, parce que je le desirois, & n'en dis plus mot à personne.

Il est vrai, que comme sous le Ciel il n'y avoit lors rien si beau que Mademoiselle de Montmorency, ni de meilleure grace, ni plus parfait, elle étoit fort avant en mon cœur : mais comme c'étoit un amour reglé de mariage, je ne le ressentois pas si fort que je devois. Il arriva que l'après-dînée le Roi joüa à trois dez, selon sa coûtume, ayant fait mettre

mettre une table à la ruelle de ſon lit : comme n[illegible]ouïons ſur le ſoir avec lui, Madame [illegible]me arriva avec ſa Niéce, qu[illegible] avoit envoyée querir, laquelle il entretint fort long-tems de l'autre côté du lit. Cependant je regardois la Niéce, qui ne ſçavoit rien de toute cette affaire, & je ne me pouvois imaginer qu'elle fût pour reüſſir en telle ſorte. Après qu'il eut parlé à la Tante, il entretint longuement ſa Niéce ; puis ayant repris la Tante, comme Mademoiſelle de Montmorency ſe retira, moi la regardant, elle hauſſa à mon avis les épaules, pour me montrer ce que le Roi lui avoit dit. Je ne ments point de ce que je vai dire : cette ſeule action me perça le cœur, & me fut ſi ſenſible, que ſans pouvoir continuer le jeu, je feignis de ſaigner du nez, & ſortis du premier cabinet & du ſecond.

Les valets de chambre m'apporterent ſur le petit degré mon manteau & mon chapeau. J'avois laiſſé mon argent à l'abandon, que Beringhen ſerra ; & ayant rencontré au bas du degré le carroſſe de Monſieur d'Eſpernon, je montai dedans, & dis au cocher qu'il me menât à mon logis. Je rencontrai mon valet de chambre, avec lequel je montai à ma cham-

bre, lui défendant de dire que j'y fusse, & y demeurai deux jou[illegible] me tourmenter comme un fou [illegible]s dormir, boire ni manger. On crût que j'étois allé à la campagne, comme je faisois toûjours de pareilles équipées. Enfin mon valet craignant que je ne mourusse, ou que je ne perdisse le sens, le dit à Monsieur de Praslin, qui m'amena ce soir même à la Cour, où d'abord j'étonnai tout le monde de me voir en deux jours si amaigri, si pâle & si changé, que je n'étois pas reconnoissable.

Deux ou trois jours après, Monsieur le Prince se déclara de vouloir épouser Mademoiselle de Montmorency, & me rencontrant me dit : Monsieur de Bassompierre, je vous prie de vous rencontrer ce soir chez moi, pour m'accompagner chez Madame d'Angoulême, où je veux offrir mon service à Mademoiselle de Montmorency.

Je lui fis une grande reverence, mais je n'y allai point. Cependant pour ne demeurer oisif, & me reconforter de ma perte, je me divertis en me raccommodant avec trois Dames, que j'avois entierement quittées, pensant me marier; une desquelles fut Entragues, que je vis chez Madame de Sehceny; les autres par-

rem

rencontre, sans y penser, & m'y rembarquai.

Sur le commencement de l'année 1609. ma mere s'en retourna en Lorraine. Mr le Prince[illegible]n fiança sa Maîtresse. J'étois un matin chez le Roi, qu'il vint me dire, comme à plusieurs autres : Monsieur de Bassompierre, je vous prie de vous trouver cette après-dînée chez moi, pour m'accompagner à mes fiançailles.

Le Roi, qui le vit parler à moi, me demanda ce qu'il m'avoit dit. Une chose, Sire, lui répondis-je, que je ne ferai pas. Et quoi? dit-il : que je l'accompagne pour se venir fiancer. N'est-il pas assez grand pour y aller tout seul ? & ne se sçauroit-il fiancer sans moi ? Je vous réponds, que s'il n'a d'autre accompagneur que moi, il sera fort mal suivi. Le Roi dit qu'il vouloit que je le fisse : & moi je lui répondis, que je le suppliois très-humblement de ne me le point commander, car je ne le ferois pas. Que Sa Majesté se devoit contenter, que j'avois abandonné ma passion au premier de ses desirs & de ses volontez, sans me vouloir forcer d'être mené en triomphe, après m'avoir ravi ma femme pretenduë, & tout mon contentement.

Le Roi, qui étoit le meilleur des hom-

mes,

mes, me dit : je vois bien, Bassompierre, que vous êtes en co[illegible] ; mais je m'assûre, que vou[illegible]erez pas d'y aller, quand vous au[illegible] consideré que c'est mon neveu, prem[illegible] Prince du sang, qui vous en a prié lui-même : & sur cela me quitta, & prit Messieurs de Praslin & de Termes, & leur commanda de venir dîner avec moi, & me persuader d'y aller, puisque c'étoit de mon devoir & de la bien-seance ; ce que je fis après les remontrances ; mais ce fut de sorte que je ne partis, que lors que les Princesses amenerent la fiancée au Louvre, & qu'elle passa devant mon logis : ce qui m'obligea de l'accompagner avec ces Messieurs, qui avoient dîné chez moi, & puis de la porte du Louvre nous nous en retournâmes trouver Mr le Prince, que nous rencontrâmes, comme il sortoit du Pont-Neuf pour y venir.

Les fiançailles se firent en la gallerie du Louvre, & le Roi par malice s'appuyant sur moi, me tint contre les fiancez, tant que la ceremonie dura. Deux jours après, je tombai malade de la fievre tierce, & après que j'en eus eu quatre accès, en un matin, après avoir pris medecine, un Gentilhomme Gascon, nommé Noé, me vint trouver au lit, &

me

me dit, qu'il desiroit se battre avec moi, lorsq[illegible] en santé. Je lui répondis, que j[illegible] revendre, quand c'étoit pour me battre, & me levai sur l'heure avec ma medeci[illegible] le corps, & l'allai trouver au rendez-vous, qu'il m'avoit donné, qui étoit à Biseltre, par un extrême broüillard, y ayant deux pieds de neige sur la terre. Comme nous fûmes en presence, deux Gascons, nommé la Graulas & Carbon, avec un nommé le Fay, vinrent passer près de nous, pour nous arrêter, & lui me dit, à une autrefois. Je lui criai, qu'il montât à cheval : ce qu'il fit, mais nous ne nous pûmes approcher, ni reconnoître qu'à notre parole ; mais comme j'arrivois, Carbon, qui nous vouloit separer, rencontra le cheval de Noé en flanc, & le porta par terre. C'étoit un grand embarras dans l'épaisseur de ce broüillard, car je faillis à tuer la Graulas, le prenant pour Noé. Enfin je m'en allai à Gentilly, ne pouvant plus supporter ma medecine, & Reigny, la Fueillade, & quelques autres arriverent, qui me ramenerent bien malade en mon logis. Toutefois parce qu'il y avoit un ballet de filles, qui se dansoit le soir à l'Arsenal, où le Roi, la Reine & les Princesses étoient, & que je fus

fus convié de m'y trouver, je ne laissai pas d'y aller, en l'état q[illegible] & d'y demeurer jusques [illegible] [illegible]un; dont je fus si malade qu'j'en pen[illegible] mourir, & ne [illegible] lit que le Mardi gras, pour aller à l'Arsenal, où l'on couroit une bague, que Mademoiselle de Montmorency donnoit. Je ne courus point; car j'étois encore trop foible; mais le Roi m'appella auprès de lui, pour lui aider à entretenir la Dame, qui donnoit la bague, ce que je fis assez bien; mais il y eut une broüillerie pour un galand, qui lui manquoit, lequel Dandelot, sans son sçû, donna à Mr le Grand, qui le porta sur son chapeau en courant: ce que je fis au Roi.

Le ballet de la Reine se dansa le premier Dimanche de Carême, qui fut le plus beau, & le dernier aussi de tous ceux qu'elle a dansé; après quoi le Roi s'en alla à Fontainebleau. Je demeurai à Paris, où il arriva un accident qui m'apporta un peu de scandale. Un Écuyer de la Reine, nommé Camille Simony, étoit logé en une petite ruë, qui est devant la Monnoye, tirant vers Saint Germain, au coin de laquelle, devant la porte de ladite Monnoye, Madame d'Entragues étoit logée en une maison picottée. Cet

Écuyer

Ecuyer Camille aimoit son hôtesse, & ayant [illegible] jeune homme couché avec elle, [illegible] gens, lui donnerent force coups d'épée, & le mirent en chemise hors du logis. [illegible] leur de ses blessures ne lui permit pas de faire cinquante pas sans mourir, tombant au dessous des fenêtres de la chambre d'Entragues: Quelqu'un passant la nuit, & voyant ce corps mort, crût que c'étoit moi, à cause du lieu où il étoit, & vint battre à la porte de mon logis, disant que l'on m'avoit assassiné au logis de Madame d'Entragues, & puis jetté par la fenêtre, & que mes gens allassent ou me secourir promptement, si j'étois encore en vie, ou m'emporter si j'étois mort.

Par hazard j'étois sorti de mon logis, déguisé, pour aller voir une Dame; ce qui leur confirma tellement cette opinion, qu'ils coururent inconsiderément où étoit ce corps, qu'ils prirent pour être le mien, & les plus zelez s'étant jettez dessus, empêcherent les plus considerez de le reconnoître, & tous l'emporterent chez moi. Aucuns des miens venus au devant avec des flambeaux, on apperçût enfin que c'étoit un autre homme, & le rapporterent chez un Chirurgien

gien voisin, où la Justice s'en vint tôt après saisir : ce qui causa assez grand scandale & moquerie entre les gens par la ville.

Peu de tems après, Mr le Prince s'alla marier à Chantilly. Le Roi revint de Fontainebleau à Paris, comme firent tôt après les nôces ceux de Chantilly. Deux jours après Mr le Connêtable fut un peu malade, & je le vis.

Il se fit un bal chez la Reine Marguerite, où Madame la nouvelle Princesse parut. Il y eut bien des embarras pour un habillement bleu que j'y portai. Le lendemain le Roi alla à Fontainebleau, & les Princesses & Dames aux Tuilleries, où il y eut une excellente musique. Le lendemain elles partirent pour aller à Fontainebleau, & moi j'y allai en poste, & arrivai comme l'on faisoit mettre l'eau au grand canal. Le Roi gagea mille écus contre moi, que dans deux jours il seroit achevé, & il ne le fut pas en huit. Mesdames les Princesses demeurerent huit jours à la Cour, puis s'en allerent à Vallery. Et deux jours après le Roi me fit une proposition de faire un voyage en Allemagne & en Lorraine, feignant y aller pour d'autres affaires : & néanmoins c'étoit pour disposer le Duc de Lorraine

au mariage [illegible] sa fille aînée avec Mr le Dauphin. [illegible] permit aussi d'offrir jusques à douze mille écus de pension aux particuliers, que je jugerois pour agreable en cette affaire. Et pour davantage m'animer à le servir en cette occasion, il m'offrit de me marier à Mademoiselle de Chemilly, qu'il venoit de démarier avec Mr de Montmorency, à qui il vouloit faire épouser Mademoiselle de Vendôme sa fille. Il m'offrit aussi de faire rétablir en ma faveur la Terre de Beaupreau en Duché & Pairie; mais j'étois lors tellement perdu d'amour, que je lui dis, que s'il me vouloit faire quelque grace, ce ne seroit pas par le mariage, puisque par mariage il m'avoit fait tant de mal.

Je m'apprêtai donc pour partir; & parce que je mourois d'envie de voir les nôces de Mr de Vendôme, qui dans dix jours se devoient faire à Fontainebleau; je demeurai à Paris, feignant y avoir des affaires, & en ce sejour je perdis vingt-cinq mille écus au jeu. Enfin j'y allai inconnu, & après y avoir vû la ceremonie, je m'en revins à Paris, & tôt après en Lorraine, & sans passer à Nancy, allai droit à Haroüel, où je demeurai quelques jours avec ma mere, ma

tante

tante d'Espinal, & quantité de Noblesse, qui m'y vint voir ; & puis je m'en revins à Nancy, comme si je n'y avois autre affaire qu'à y saluer les Princes, & à y passer mon tems.

Je fis le lendemain appeller un Gentilhomme, nommé Mr de Hidre, sur ce qu'en passant devant sa porte, il avoit frappé un de mes cuisiniers ; mais il me fit tant d'excuses & de satisfactions que nous demeurâmes amis.

Je passai quatre ou cinq jours à Nancy, sans parler de rien à son Altesse, & puis lui dis, que je le suppliois très-humblement, de me vouloir donner une heure d'audiance particuliere, lors qu'il en auroit la commodité : ce qu'il m'accorda dans sa gallerie dès l'apprèsdînée même : là où sans lui rien déguiser, je lui dis naïvement la cause de mon voyage, & lui presentai la lettre de creance du Roi, que j'accompagnai des paroles, que je pensai être utiles à mon dessein.

Mr le Duc de Lorraine étoit Prince timide & irresolu, qui s'étonna d'abord de ma commission, & plus encore de ma proposition, & se persuada facilement, que quantité de troupes Françoises à pied & à cheval, qui étoient venuës border sa Frontiere, sur le sujet de

la

la mort arrivée en ce tems-là, du dernier Duc de Cleves, y étoient mises à dessein de l'attaquer, en cas qu'il ne répondit pas conformément aux intentions du Roi.

Il me demanda, si le Roi avoit donné cet ordre en partant d'auprès de lui, de lui en parler, ou s'il me l'avoit envoyé depuis mon arrivée en Lorraine: & lui ayant dit, que j'étois venu exprès dépêché du Roi, qui m'avoit lui-même donné mon instruction, & voulu écrire de sa propre main la lettre, que je lui avois apportée, afin que cette négociation ne fût éventée, ni connuë, que quand il seroit tems, & qu'il m'avoit assûré de n'en avoir fait aucune part à ses Ministres.

Il me dit là-dessus, qu'il s'étonnoit bien que j'eusse été trois semaines en Lorraine, avant que de lui faire cette ouverture, & qu'il croyoit que je l'avois superſedée, à dessein de faire venir loger toutes ses troupes en son voisinage, avant que de lui parler.

Je m'apperçûs bien qu'il avoit de grands ombrages, & pour le remettre, je lui répondis lors, que les mêmes raisons qui avoient convié le Roi de ne parler de son dessein qu'à moi seul, afin qu'il

ne

ne fût point éventé, m'avoient porté à retarder jusques à cette heure à en faire l'ouverture. Qu'exprès j'avois séjourné quelques jours a ma maison, pour éblouïr les yeux de ceux qui eussent pû voir quelque jour en cette principale affaire, ou qui se fussent pû douter que j'eusse quelque chose à traiter avec son Altesse, de la part de Sa Majesté, des intentions de laquelle il devoit bien juger, puis qu'il m'avoit voulu commettre cette proposition, de qui le frere a tout son bien en Lorraine, qui ai l'honneur d'être son vassal du bien que j'y ai, & à qui ma maison a des étroites obligations. Que s'il vouloit tromper son Altesse, il ne se fût pas servi de mon industrie, & que quand il l'eût voulu faire, je n'eusse point accepté cette charge. Que je ne la veux persuader en aucune chose; mais seulement lui dire purement & franchement ma commission, la supplier de la tenir fort secrette, & puis m'y faire telle réponse qu'il lui plairoit, que je rapporterois à Sa Majesté, sans y rien ajoûter, déguiser ou diminuer. Que je ne lui demandois point une réponse presente, & qu'il la pouvoit meurement & à loisir, peser & considerer avant que de me la faire; mais que je la suppliois très-humblement

llement, qu'il choisît seulement une ou deux personnes, pour s'en conseiller, afin de ne divulguer pas une chose, qui pour beaucoûp de raisons devoit être celée & cachée.

Il se remit un peu à ce discours, & me demanda quel tems je lui donnois pour me répondre : je lui repliquai que ce seroit celui qu'il voudroit prendre, & que pour couvrir davantage ma négociation, je m'en irois, s'il le trouvoit bon, pour quinze jours en Allemagne, afin que si à mon retour on me voyoit plus assidu à l'entretenir, l'on jugeât plutôt que ce fût pour les affaires d'Allemagne, que pour celles de France, que je lui parlasse.

Il trouva mon dessein fort bon, & me dit, qu'il avoit déja même choisi celui auquel il vouloit confier cette affaire, & de qui il desiroit prendre le conseil & l'avis, qui étoit mon voisin, le sieur Bonnet, President de Lorraine, & qu'après lui avoir parlé dès aujourd'hui, il lui commanderoit de me voir, & de conferer avec moi, & qu'il me répondoit de son silence & secret.

Je lui rendis très-humbles graces, & approuvai son élection. Il me demanda là-dessus, à quel dessein le Roi faisoit

appro-

approcher de la Lorraine de si grandes forces. Je lui assurai, que c'étoit sur le sujet de la mort de son beau-frere, le Duc de Cleves, & que le Roi apprehendoit que la maison d'Autriche se voulût approprier ses États; ce qu'il ne vouloit souffrir en aucune façon, lui étant très-important de ne la laisser si fort agrandir, même en son voisinage.

Comme j'achevois ce discours, le President Bonnet arriva, avec lequel je le laissai, pour m'aller preparer de partir pour Allemagne, où j'avois aussi affaire, de la part du Roi, avec le Marquis de Dourlach, l'Electeur Palatin, & le Duc de Virtemberg. Ce soir même Mr le President de Lorraine, qui étoit mon proche voisin, me vint voir, comme il avoit souvent accoutumé de faire. Je vis bien qu'il me vouloit parler, & parce qu'il y avoit grande compagnie à mon logis, je lui dis: mon voisin, allons nous promener à notre commun parterre. Il me dit quand nous y fûmes: vous nous avez bien taillé de la besogne aujourd'hui, & avez mis en telle confusion notre Duc, que je ne l'ai de ma vie vû plus en peine, & ne se trouve pas moins empêché à vous répondre qu'à ne vous répondre pas.

Je lui dis : au moins ne lui ai-je pas fait aucune propoſition, qui lui ſoit honteuſe ; & quand il auroit cherché une bonne alliance pour ſa fille par tout le monde, il n'en eût ſçû rencontrer une plus noble, plus commode pour le voiſinage, ... plus grand & meilleur parti que celui que je lui ſuis venu offrir. Et s'il en ſçait quelqu'un de plus ſortable ou meilleur, il le peut prendre ſans nous offenſer.

Ce n'eſt pas cela, de par Dieu, me dit-il, il n'eſt que trop bon, & nous nous paſſerions bien à moins. Après cela je lui déduiſis tout mon fait, encore plus amplement que je n'avois fait au Duc, que j'appuyai des meilleures raiſons, que Dieu me voulut inſpirer.

Il me dit enſuite, que le Duc avoit aſſûré, que je ne le preſſerois point de la réponſe, qu'après un voyage que j'allois faire en Allemagne, & que cependant il étoit bien aiſé de laiſſer remettre cet eſprit allarmé, & de ſonger à ſon aiſe un bon conſeil à lui donner là deſſus, à quoi il ſe trouvoit bien empêché.

Je lui offris de la part du Roi de l'intereſſer ; mais il me répondit, qu'il étoit bon ſerviteur de ſon maître, lequel étoit puiſſant de lui faire plus de bien, qu'il ne lui en falloit pour toute ſa famille.

Il me demanda quand je partirois pour Allemagne, je lui répondis que je ne prendrois que le lendemain pour m'apprêter, & attendre Mr le Reingrave, que j'avois envoyé querir, qui m'avoit promis que nous ferions ce voyage de compagnie. Il m'assûra, que le Duc & lui garderoient le secret. Je partis donc après que le Reingrave fut venu, & allâmes coucher à Blasmont, & le lendemain à Falsebourg chez le Colonel Lutsbourg notre ami. Le lendemain nous vinmes coucher à Saverne, où les Chanoines nous festinerent, & le jour après à Strasbourg, où nous séjournâmes deux jours avec Messieurs de Ribaupierre, Flecstein & autres, qui nous y étoient venus trouver. De là nous allâmes dîner à Lichtenau, & coucher à Canstat, où se rencontrerent Mr & Madame la Comtesse de Hanau, beau-frère & sœur du Reingrave, qui nous voulurent donner à souper où nous nous enivrâmes tous étrangement.

Le lendemain nous nous separâmes tous de nos hôtes, eux pour aller à Lichtenau, & nous pour venir dîner à un Château du Marquis de Baden, où il demeuroit lors pour la cervaison. Il étoit à la chasse avec sa femme, sœur du Rein-

grave

grave, quand nous y arrivâmes. Nous ne laissâmes pas d'y être bien reçûs & traitez. Ils revinrent le soir fort tard, & nous ayant envoyé faire des complimens, vinrent au lendemain à nous voir, qui étoit un Dimanche; il nous envoya encore faire ses excuses, s'il ne nous voyoit qu'à dîner à cause du Prêche.

Nous vinmes donc dîner avec lui, & sa femme & ses enfans, où il fit au Reingrave & à moi tout bon accueil. Après dîner il nous entretint encore quelque tems, & nous pria fort de demeurer quelques jours à la chasse avec lui; dont nous nous excusâmes, & en prenant congé de lui, feignant de lui faire des complimens, afin que le Reingrave ne s'en apperçût pas, je lui dis, que j'avois à lui parler de la part du Roi secrettement, & que je le suppliois très-humblement qu'il me renvoyât querir, feignant de me vouloir donner quelque commission pour Sa Majesté; ce qu'il fit très-accortement. Car après nous avoir conduits jusques à la porte de la Salle, comme il se fut déja retiré pour s'en aller, il se retourna tout court & me cria, Mr de Bestein, j'avois oublié de vous demander, si vous vous acheminerez bien-tôt en France, après votre retour en Lorraine. Et com-

me je lui eus dit, que je m'en irois aussi-tôt, il me dit : me voudriez-vous bien obliger de vous vouloir charger d'une affaire que j'ai avec Sa Majesté, & tâcher de m'en sortir, je vous en serois infiniment redevable. Et lui ayant assuré, que je tiendrois cette commission à honneur ; je vous prie donc, de vouloir venir à ma chambre, tandis que le Reingrave ira voir & entretenir sa sœur. Je le suivis, & étant demeurez seuls, je lui donnai la lettre, que le Roi lui écrivoit en cette creance sur moi, & lui dis ensuite, que le Roi m'avoit commandé de le voir sur l'accident depuis peu arrivé par la mort du Duc de Cleves, tant pour recevoir de lui quelque bon conseil & avis, de la façon qu'il s'y devoit comporter, pour empêcher l'agrandissement de la maison d'Autriche, qui lui étoit si préjudiciable : comme aussi de sçavoir de lui quelle part il voudroit prendre en cette affaire, qui ne lui importoit pas moins qu'à Sa Majesté, en cas qu'elle voulût se déclarer ouvertement, pour s'opposer à l'invasion que l'Empereur & le Roi d'Espagne voudroient faire des États de Cleves & Juliers, soit sous ombre de protection, de sequestre, ou autrement. Il me répondit sur le champ, qu'il

qu'il rendoit graces très-humbles à Sa Majesté, de l'honneur qu'il recevoit par sa lettre, & par ma legation. Que sa prudence n'avoit pas besoin de conseil, ni son pouvoir d'aucune assistance. Néanmoins qu'il lui diroit, que la chose principale, à quoi le Roi avoit à songer, n'étoit pas seulement d'empêcher l'agrandissement de la maison d'Autriche; mais encore d'amoindrir sa puissance, laquelle pendant sa vie ne lui pourroit pas nuire; mais après sa mort, si elle rencontroit des successeurs moins sages & moins genereux que lui, elle pourroit causer la ruine de la France. Que quand Sa Majesté voudroit fermement s'employer à cette œuvre, elle se pouvoit assûrer de sa personne, de sa vie, de ses Etats & de ses moyens, pour les employer à son service. Mais que ce seroit peu de chose que lui seul en Allemagne, si d'autres Princes, touchez de même interêt, ne se conjoignoient à même dessein. Et qu'il osoit donner ce conseil au Roi, de faire pareillement rechercher Messieurs l'Electeur Palatin & autres Princes de la même maison, Mr le Marquis d'Anspach, qui étoit un très-brave & gentil Prince, aimé dans l'Allemagne, & qui tireroit avec lui beaucoup de

 Sei-

Seigneurs de l'Empire : & aussi Messieurs les Ducs de Wirtemberg, le Landgrave de Hessen & de Darmstat : tous lesquels edit Marquis me dit qu'il s'assûroit, que sa Majesté trouveroit très-disposez à son service, & à suivre ses entreprises & desseins.

Je m'avisai lors d'une chose, que le Roi approuva grandement depuis, qui fut que quand je le vis se porter si franchement dans les interêts du Roi, de l'y entrer encore davantage, en lui disant en confiance, que le Roi m'avoit aussi commandé de voir ses autres Princes, si je le pouvois faire sans doute ni soupçon, comme j'avois fait lui, que j'étois venu saluer, comme ayant l'honneur de lui appartenir, & que je devois aussi passer à Stutgard vers Mr le Duc de Wirtemberg; mais qu'étant allé aux nôces de Mr le Marquis d'Anspach, si j'y fusse allé, cela eût donné l'ombrage, que le Roi apprehendoit, & que le bien de cette affaire consistoit au secret, que l'on y devoit tenir. Il fut fort aisé de voir, que nous avions en France le secret en recommandation ; car il nous apprehendoit de ce côté là, & me témoigna qu'en cela consistoit le bien de nos affaires.

Je

Je poursuivis donc à lui dire, que j'avois dépêché à Sa Majesté, pour lui mander l'absence de ce Prince, & celle du Palatin, qui étoit allé à Lenguenfeld au Haut Palatinat, & qu'il m'avoit mandé là-dessus, que je me gardasse bien de passer outre. Mais qu'après avoir vû Mr le Marquis de Baden, si je rencontrois en lui la confiance & la satisfaction, qu'il s'en attendoit & promettoit, je le priasse quand & quand, d'en prendre la principale direction, & que je prisse les ordres de lui, non seulement de ce que j'avois à faire pour le service de Sa Majesté; mais encore une instruction & formulaire de la façon qu'elle devoit agir en cette affaire: à quels Princes elle devoit faire parler pour cette grande union & confederation, pour le bien general: par quels moyens les attirer: quelles lettres leur écrire, & en quelle teneur: avec quelles paroles les gagner, & enfin tout le gros & détail de cette affaire.

Ce Prince prit mon discours de la même main que je lui presentois: accepta la charge que le Roi lui donnoit, avec de grandes actions de graces; promit de s'y employer avec tout le soin & l'industrie, que Sa Majesté sçauroit desirer. Que puis qu'elle lui commandoit, il

 m'en-

m'envoyeroit des amples memoires & avis de ce qu'il faudroit faire, & ce par un sien Secretaire, jeune homme; mais bien entendu, & en qui il se confioit entierement (nommé Murat) dès qu'il auroit mis au net tous les papiers necessaires. Que ce Secretaire demeureroit près du Roi, comme solliciteur de son affaire supposée, auquel il écriroit de tems en tems, & aussi auroit soin de lui faire tenir les lettres & autres ordres du Roi, qui seroient necessaires.

Il fit ensuite appeller ce Secretaire, & en la presence de Mr le Reingrave me dit, que c'étoit le personnage qu'il envoyoit à la Cour de France, solliciter son affaire, laquelle il me recommandoit, & le solliciter aussi, & qu'il me prioit, qu'il m'accompagnât en France: ce que je lui promis. Et le Reingrave ne se douta jamais de ce que j'avois traité avec lui: de quoi je fis une ample dépêche au Roi, dont il fut extrémement satisfait, & de tout mon procedé avec ledit Marquis.

Nous revinmes encore le même jour, mais bien tard, coucher à Canstat; le lendemain nous vimes dîner à Lichtenau, où nous trouvâmes ma cousine la Comtesse de Hanau, qui y étoit demeu-

rée

rée un peu malade, ce disoit-elle; mais en effet, c'étoit pour y attendre & voir son frere & moi. Nous demeurâmes avec elle jusques sur le soir, que nous allâmes coucher à Strasbourg, où nous séjournâmes trois jours à passer le tems, le dernier desquels le Secretaire Murat arriva, qui m'apporta toutes les instructions & memoires, dont le Marquis s'étoit pû aviser, & le lendemain nous nous en retournâmes à Nancy, par les mêmes gîtes, que nous avions pris en allant. J'y trouvai une ample dépêche du Roi, sur plusieurs diverses choses, & entr'autres pour sonder l'intention de Mr de Lorraine sur les presentes occurrences: duquel affaire de Cleves je ne pus tirer autre chose, sinon qu'il conserveroit soigneusement la neutralité entre les deux Couronnes, que leurs Majestez lui avoient consentie & accordée.

Je n'eus pas une si prompte expedition sur notre affaire du mariage de Madame sa fille avec Mr le Dauphin. Car au bout de dix-huit jours, je le trouvai sans resolution, & sans réponse à me faire. Et seulement, après avoir seulement consulté avec le President Bonnet, il conclut, qu'il me diroit à la premiere audiance, qu'il me donneroit, que moi &

les miens avions toûjours été si affectionnez à toute sa maison, que mon frere & moi y ayant de grands biens & quelques parens, étant aussi homme de bien & d'honneur, comme il me connoissoit, il ne se sçauroit mieux adresser qu'à moi, pour se conseiller de la resolution qu'il devoit prendre, & de la réponse qu'il devoit faire au Roi. J'avouë que ce discours me surprit, que je trouvai captieux. Enfin, je lui répondis : que si dès le commencement de ce pour-parler, je n'eusse pris le personnage de Commissaire du Roi, j'eusse de bon cœur accepté celui de Conseiller de son Altesse, & m'en fusse acquité, sinon avec suffisance, au moins avec candeur & probité. Que maintenant je n'étois plus libre d'accepter aucune condition, puisque j'en avois déja une établie ; mais que je pouvois bien lui dire toutes les réponses qu'il pouvoit faire, & lui laisser puis après le choix de celle qu'il jugeroit la plus convenable.

Qu'en la proposition que je lui avois faite, il y avoit cinq sortes de personnes, sur lesquelles il devoit faire reflexion : à sçavoir, Madame sa fille, lui-même, les Princes de sa maison, & qui ont l'honneur de porter son nom, ceux qui ont

par

par leurs femmes ou alliances, pretention sur le Duché de Lorraine & ses autres États, & finalement ses sujets, tant Ecclesiastiques, Nobles, que Roturiers : de toutes lesquelles differentes personnes, il devoit soigneusement considerer les divers interêts au present sujet.

Que celui de Madame sa fille n'est autre que d'être bien & grandement mariée, & si elle a pour dot un grand heritage, tirer du côté de son mari un grand doüaire. De faire que les enfans qu'elle aura, qui seront grands Princes par elle, le soient encore plus grands par son futur mari. Et que bien que sa qualité soit très-grande d'elle-même, elle l'accroisse & augmente encore par son mariage.

L'interêt de son Altesse vient ensuite, qui a bien plus de branches que celui de Madame sa fille. Car outre qu'il doit desirer le bien & la grandeur de Madame sadite fille, à quoi l'affection paternelle le porte, il doit aussi avoir soin de la sienne particuliere, qui est de vivre heureusement & paisiblement, aimé & honoré de ses voisins, respecté & obeï de ses sujets, & estimé des uns & des autres. L'interêt des Princes de sa maison lui doit être recommandé, comme le chef d'icelle :

d'icelle : lesquels Princes ont trois differentes souches ; la plus ancienne, & par consequent la plus éloignée, est celle de Claude de Lorraine, dont est issuë la maison de Guise. Celle d'après, & qui approche plus votre personne, est celle de Nicolas de Vaudemont, pere de la feuë Reine Louïse ; & la derniere est celle de Mr votre frere, qui doivent tous désirer, comme son Altesse aussi, que les Duchez & autres terres de la maison soient perpetuez en la même race, & ne tombent point par succession collaterale, en d'autres familles, qu'en celle même de Lorraine. L'interêt des Princes collateraux ne la doit pas beaucoup toucher : néanmoins il la faut peser en cette presente affaire.

Finalement celui de vos vassaux & sujets, à qui son Altesse ne tient pas seulement lieu de Souverain, mais de pere, lui doit être en singuliere recommandation.

J'ai déja dit les interêts des Princes de sa maison, parlant de ceux de son Altesse, qui auront à craindre, que s'il manquoit à la race de Lorraine un Prince Souverain, la qualité des Princes avec le tems ne se perdît en eux-mêmes, comme nous avons vû en Luxembourg, & en d'autres.

Les Princes collateraux ont interêt, que la Lorraine ne tombe point dans les mains du Roi de France, de peur d'être incorporée au Royaume : comme de ce siecle nous avons vû pareil exemple au Duché de Bretagne, duquel ceux de Ferrare, Nemours & Lorraine ont été exclus, aussi-bien que l'Infante d'Espagne & le Duc de Savoye, & son Altesse même, qui est descendu de la seconde fille de France, y eussent un droit clair & apparent. Finalement les Vassaux & sujets de Votre Altesse, accoûtumez à la domination de très-bons Princes, qui prient tous les jours Dieu pour la continuation de ce bonheur, par la procreation de ligne masculine à son Altesse, ont interêt de demeurer en l'heureux état où ils sont, apprehendent toutes nouveautez ou changemens, craignent l'alteration de leurs privileges, les Gouvernemens des Seigneurs envoyez de la France, pour les regir, qui n'auront pas tant de soin de les bien conserver & maintenir, que de faire leurs affaires particulieres à leurs dépens. Qu'ils demeureroient Province frontiere de la France vers l'Allemagne ; par consequent toûjours foulée de garnisons & de logemens de gens de guerre, la premiere attaquée, & qui

ſerviroit de place d'armes, & de Theatre à joüer toutes les Tragedies entre les François & leurs voiſins ennemis.

Voilà, ce me ſemble, tous les interêts qui ſe rencontrent à peſer & conſiderer en la preſente propoſition.

La premiere, qui eſt celle de Madame votre fille, vous doit porter à l'execution de ce que l'on vous propoſe. Car quel meilleur parti pourroit-elle troûver en toute la Chrétienté, qu'un Dauphin de France, heritier infaillible de la Couronne ? Quelle plus grande qualité, que d'être la premiere des Reines Chrétiennes ? Que peut-elle deſirer de plus avantageux pour ſes enfans, que de les voir Rois de France après ſon mari, & Ducs de Lorraine après elle ? Enfin toutes choſes conſpirent quant à elle à ce deſſein, & pour ſon bien ; que comme Pere vous le lui devez procurer : vous n'en ſçauriez ſouhaiter davantage.

J'ajoûte que ſi vous, & Madame leur mere, venez à manquer, avant qu'être mariées, elles tomberoient entre les mains de la Reine leur grand tante, & belle-mere de l'une, qui en auroit ſoin comme de ſes propres filles, & auroient la protection du Roi & d'elle, contre les violences ou injuſtices, que leur oncle, leurs

leurs parens, ou autres Princes, voudroient exercer sur elles. Mais votre Maison, & les Princes qui en sont descendus, vous sont chers : vous desirez de laisser votre succession en la même Maison d'où elle est venuë, & de perpetuer votre nom. J'avouë que ce sont des desirs legitimes & bienséans, & que l'affection fraternelle vous doit toucher bien vivement, & tâcher de faire tomber à ses fils par mariage, ce que par creation vous n'avez pû procurer aux vôtres successivement. Mais si son Altesse votre pere, n'eût point laissé d'enfans mâles, la race de Medicis eût possedé la Lorraine. Si le Duc François, votre grand-pere, n'eût point laissé le Duc Charles, son fils, son Successeur le Duc de Bavieres le seroit maintenant : & si le Duc Antoine, votre bisayeul, n'eût eu deux fils, François son Successeur, & Nicolas de Vaudemont, le Marquis d'Avrai regneroit maintenant sur les Lorrains en la place de Votre Altesse. Telles sont les loix humaines ausquelles il nous faut conformer.

Quant aux Princes vos alliez, & qui par succession collaterale peuvent parvenir à la vôtre, ils ne vous doivent toucher en aucune façon, & devez plûtôt desirer,

desirer, que vos petits-fils soient Rois de France & Ducs de Lorraine, que ceux de la maison de Medicis, & toutes les autres branches qu'elle a faites, que celle de Bavieres avec celle d'Autriche, & les Palatins de Neubourg, que Monsieur de Vendôme, ou le Duc de Croüy, ou les descendans de son frere ou de ses sœurs.

Reste à parler de vos vassaux & sujets, à qui ce changement sera fâcheux: mais la condition n'en sera point empirée. La Bretagne, pour être incorporée à la France, n'en a pas été de plus malheureuse condition. Ses privileges & immunitez lui ont été conservées, & les personnes & biens plus puissamment contregardez par un Roi de France, qu'ils n'eussent été par un Duc de Bretagne.

La condition de chaque corps de la Bretagne s'est accrüe & ameliorée par cette reünion. Car l'Ordre Ecclesiastique a été capable de posseder les amples Benefices consistoriaux de la France. La Noblesse s'y est enrichie & agrandie; parce qu'il se fait de bien plus hautes fortunes en de grands Royaumes, qu'en de petites Provinces: & le tiers Etat est parvenu aux grandes & lucratives Charges de Judicature & de finances de France.

Et

Et cette incorporation de la Lorraine à la France n'est pas effective. Car si Madame votre fille n'a point d'enfans, il n'y a rien de fait. Si ces enfans ne sont mâles, les filles seront Duchesses de Lorraine. Celle-ci se doit être après votre mort. Si elle a plusieurs mâles, le deuxiéme ou troisiéme, ainsi qu'il sera stipulé, sera le Duc de Lorraine. Et s'il n'y en a qu'un, peut-être que les Lorrains mêmes, qui auront déjà par plusieurs années éprouvé la douce domination des Rois de France, demanderont eux-mêmes cette reünion, comme ont fait les Bretons. Non qu'ils n'eussent été plus aises d'avoir un Prince particulier, mais de peur de tomber sous la puissance du Duc de Savoye, du Roi d'Espagne, ou des parens de Votre Altesse même, qu'ils n'affectionnoient pas tant que la France, & qui ne les eussent pas si bien sçû gouverner & proteger que le Roi de France.

Voilà en somme tous les interêts qui ne touchent Votre Altesse qu'en un seul point, qui est celui des Princes de sa Maison, qui pourroient décheoir, si la Souveraineté venoit à être changée en autre main, à quoi ils ont été & sont de tout tems sujets, si votre Etat tomboit en la maison de Bavieres, Medicis, ou autres

me-

mediocres Princes, mais ils ne perdront pas la qualité de Princes pour cela. Car s'il y eût eu des Princes du sang de Bretagne, lors de sa réünion à la Couronne, ils n'eussent pas pour cela perdu leur qualité : & nos Rois eussent été obligez de la leur conserver, non seulement par justice, mais par leur propre consideration. Je dis davantage : que si maintenant, que le Duché de Cleves va tomber dans une autre race, celle de Nevers subsistoit en France, qui en est descenduë, elle conserveroit la dignité de Prince, bien que la Souveraineté en fût distraitte. Voilà l'interêt, que ces Princes de la Maison de Lorraine y peuvent avoir. Car pour la succession, ils en sont tous si éloignez, à cause des filles, qui ont été mariées à d'autres maisons, qu'ils ne songent pas seulement d'y pouvoir parvenir.

La maison de Guise a plus de cent têtes avant que la Couronne de Lorraine puisse venir tomber sur la sienne : celle de Mercoeur est retombée en quenoüille : & sans cela beaucoup de Princes & Princesses de la maison de Medicis leur passeroient devant. Il n'y a que Monsieur votre frere, & ses enfans, qui pâtiront de tout. C'est ce que je plains infiniment; mais

mais à tout considerer, il ne perd pas tant comme il manque de gagner. Car cela dépend premierement de votre volonté; secondement de celle de Madame votre fille : ensuite de la lignée qui en proviendra, qui est douteuse aux cousins germains, & semble que Dieu ne benisse pas de si proches alliances en les privant souvent d'enfans, comme il se voit de celle de Monsieur le Duc de Bavieres & de Madame votre sœur, qui devoient, selon le jugement humain, avoir une belle & nombreuse lignée, étant tous deux si bien faits, & en la fleur de leur âge. Neanmoins depuis quinze ans, qu'ils sont mariez, ils n'ont pas eu seulement le doute d'en avoir. Et quand bien Votre Altesse donneroit à Monsieur son frere sa fille aînée, pour son fils aîné, elle donneroit la seconde à quelque Prince étranger, à qui tomberoit votre Duché, si l'aînée n'avoit point d'enfans de Monsieur votre Neveu, qui seroit la même chose; mais bien moins avantageuse que si elle l'eût mariée avec Monsieur le Dauphin, qui n'aura pas moins de volonté que de puissance d'agrandir un jour son oncle, & ses cousins germains.

Voilà, lui dis-je, les divers interêts

&

& la consequence d'iceux, que j'ai voulu representer à Votre Altesse, avant que de lui dire les conseils qu'elle a à prendre là-dessus, & que je lui puis donner sans manquer au devoir, auquel la personne que je represente maintenant, m'oblige. Maintenant je lui établirai toutes les réponses, qu'elle peut faire, & puis elle-même les ayant toutes meurement considerées, choisira celle qu'elle voudra faire au Roi, laquelle je lui porterai fidellement, & sans lui en rien cacher ni déguiser.

Elle peut donc premierement répondre au Roi, que les interêts de la Maison de Lorraine, & le desir d'y perpetuer sa succession & ses Etats en la même famille, lui sont si considerables, qu'elle est resoluë de marier Madame sa fille à un Prince de son sang, qui est un refus absolu, & lequel, bien que je me fusse resolu de ne donner point mon avis sur les choses des conseils divers que je lui avois proposé, néanmoins j'étois trop son serviteur pour ne lui pas dire, que je ne lui conseillois pas d'user de termes si cruds, attendu que de nier à qui peut forcer, est l'art de se ruiner. Joint aussi que faisant cette réponse, vous ferez infailliblement une autre action, qui sera encore pire, qui

qui est que si les affaires d'Allemagne appellent la personne, ou l'armée du Roi, ou sur une frontiere, ou par votre païs, pour le passage, vous êtes comme obligé par ce precedent refus d'envoyer Mesdames vos filles en Bavieres, pour éloigner la proye, & étant en Bavieres, qui sçait si Monsieur de Bavieres n'aimera pas autant cette riche heritiere pour un de ses Neveux que pour celui de sa femme?

La deuxiéme réponse que vous pouvez faire au Roi est de lui dire, que Monsieur le Dauphin ni Madame votre fille, n'étant point en âge nubile, vous n'y voulez point inutilement penser, avant le tems de le pouvoir conclure. Cette seconde réponse est un refus absolu, & qui sera reçû du Roi pour tel. Mais votre Altesse pourroit y ajoûter, pour l'adoucir, que vous assurez pourtant Sa Majesté, que lors que cela sera, vous n'entendrez à aucune proposition, que l'on vous veüille faire sur ce sujet, sans sçavoir premierement si Sa Majesté continuë au dessein de lui faire l'honneur de songer à son alliance, pour Monsieur le Dauphin : y ajoûtant encore, si vous voulez, que tout traité que l'on pourroit faire avant ce tems-là, ne lieroit point.

Sa

Sa Majesté, & engageroit Votre Altesse, qui rend très-humbles graces à Sa Majesté de celle qu'il lui fait de jetter les yeux sur sa fille, au dessein qu'elle a de marier Monsieur le Dauphin.

La troisiéme réponse que Votre Altesse peut faire au Roi, est de le remercier très-humblement de l'honneur qu'elle lui fait, qu'elle reçoit avec toute sorte de respect & de joye. Qu'elle le supplie très-humblement, que cette affaire soit traittée avec toute sorte de secret & de silence, pendant quelque-tems, qu'elle tâchera de disposer ses Sujets à l'agréer, & ses Parens à y consentir : ce qu'elle fera le plûtôt qu'il lui sera possible.

L'autre réponse est de recevoir au pied de la lettre, l'offre du Roi : vous y conformer, & la conclure avec joye & contentement, faisant de bonne grace ce que vous êtes resolu de faire.

De ces quatre réponses Votre Altesse peut choisir celle qu'il lui plaira, & lors qu'elle me l'aura donnée, je la porterai à Sa Majesté sans y rien changer ni alterer.

Ces divers conseils que je lui donnai, le firent un peu pensif, & moi là-dessus je le quittai, le laissant avec le President Bonnet, qui avoit été en tiers à toute

cette

cette conference. Lequel President revenant le soir, me rencontra devant ma porte, me promenant avec plusieurs Seigneurs & Gentils-hommes.

Je les quittai pour me promener avec lui ; qui me dit : je pensois que ce que vous avez proposé à son Altesse, lui eût donné moyen de se resoudre, mais vous l'avez plus embarrassé qu'auparavant, & je croi, que si vous ne lui eussiez donné qu'un seul conseil, il l'eût suivi, parce qu'il veut suivre tous les quatre, ne sçachant lequel choisir.

Je l'ai laissé dans cette incertitude, pensant neanmoins sur le troisiéme avis, qui est d'accepter la semonce, mais de la tenir secrette, jusques à ce qu'il soit tems, & que cependant, qui a tems a vie. Il y pourra arriver tant de choses, que les affaires pourront prendre quelque biais, que ni vous, ni nous n'eussions peut-être pensé. Il m'a commandé encore en partant de vous dire, qu'il vous recommandoit le secret, & que vous vous pouviez disposer de partir dans deux jours : car demain sans remise il resoudroit la réponse, & une dépêche, laquelle seroit seulement verbale, relative sur la lettre qu'il écrivoit au Roi, en réponse de la sienne, qui n'avoit été aussi que de creance.

Je

Je dis lors audit President, que j'avois charge expresse du Roi, de donner à son Altesse la demande que je lui avois faite, écrite & signée de ma main, qui étoit déjà toute prête à ma chambre ; mais qu'il vouloit aussi, que sa réponse fût signée de la sienne, & que pour plusieurs raisons je ne la pouvois pas prendre autrement. Que l'affaire étoit de consequence, sujette à desaveu ; que j'étois jeune & nouveau Ministre, qui outre cela étois Vassal de son Altesse, qui serois aisément soupçonné d'avoir ajoûté ou diminué, supprimé ou inventé quelque chose en l'affaire, & que je n'étois pas homme pour faire appeller son Altesse au combat, quand elle voudroit nier ce qu'elle m'auroit donné charge de dire de sa part. C'est pourquoi je voulois, que sa lettre & son seing parlassent, & que moi seulement en fusse le porteur.

Bonnet me dit, que difficilement pourroit-il faire cela, ni moi, répondis-je, rapporter rien que je ne l'aye écrit & signé. Sur quoi nous nous separâmes, & l'ayant prié de faire sçavoir à son Altesse cette mienne & determinée resolution, il me pria aussi de songer de ma part à quelque expedient, qui ne fût pas cela, & fût neanmoins cela même.

Je lui répondis ſur l'heure, que j'en avois un en main, qui me déchargeoit & qui ne l'engageoit pas, qui étoit d'envoyer ſon Preſident, ou quelque autre perſonne affidée, porter ſa réponſe au Roi, avec une lettre de creance, & qu'il n'y avoit point d'autre moyen que l'un de ces deux-là.

Je m'en vins le lendemain matin voir Monſieur le Duc, qui ne me parla en aucune façon de cette affaire, parce qu'il y avoit force monde : mais bien me dit-il, ſi je le venois débaucher incontinent après dîner, qu'il feroit quelque partie à la paulme. J'y vins ſelon ce qu'il m'avoit dit, & l'ayant trouvé dans ſa galerie, il me dit qu'il étoit tout reſolu de ſe conformer aux volontez du Roi, & recevoir l'honneur qu'il lui vouloit faire. Seulement deſiroit-il gagner & diſpoſer les principaux de ſon Etat, pour leur faire goûter ce mariage, & le pallier cependant à ſes parens, juſques à qu'il fût tems de le découvrir, ſuppliant très-humblement Sa Majeſté de le vouloir cependant tenir ſecret, me priant auſſi de recevoir cette réponſe de ſa part, pour la porter au Roi, avec une lettre de creance relative ſur moi.

Je lui répondis lors, que j'étois venu

avec lettre de creance, qui étoit mon pouvoir de traitter avec lui, mais que s'il ne vouloit donner qu'une lettre de creance sans autre chose, qu'il pouvoit envoyer quelqu'un de sa part, pour la porter, & que je me chargerois seulement d'un traité ou d'une réponse authentique, signée, avec la lettre de creance pour l'accompagner.

Il me dit, qu'il craignoit que cette réponse signée de lui ne fût vûë, & que cela lui pouvoit importer à la vie même. Je lui dis que je n'avois pas moindre interêt à la tenir secrette, pour les mêmes raisons, & que je lui répondois que le Roi le feroit aussi.

Enfin il se resolut de me faire donner une lettre, non de creance, mais de réponse à ce que j'avois negocié avec lui. Ce qu'il fit, & je la rapportai au Roi, prenant congé de lui deux jours aprés, pour l'aller trouver; lequel fut extraordinairément satisfait du bon succés de toutes les affaires qu'il m'avoit commises, & me fit de très-grandes demonstrations de sa bien-veillance.

A peine eus-je achevé de lui rendre compte des choses qu'il m'avoit ordonnées, qu'il prit aussi audience de moi, pour me parler de sa passion vers Madame

me la Princesse, & de la mal-heureuse vie qu'il menoit éloigné d'elle. Et veritablement c'étoit un amour forcené que le sien, qui ne le pouvoit contenir dans les bornes de la bien-seance.

Je lui fis à mon tour mes plaintes de lui-même, qui avoit fait foüiller, & prendre les lettres que mon valet de chambre; s'en revenant en poste de la Cour, m'apportoit; ce qu'il me nia fortement: mais je le sçavois bien, en ayant été averti auparavant par la Reine, qui dit à Madame la Princesse de Conty, qu'elle en avisât mon homme, ce qu'elle fit, & lui sur cet avis bailla à un Messager qu'il connoissoit, toutes les lettres qu'il portoit, lequel les lui rendit après à Saint Dizier.

On avoit fait rapport au Roi, que mon valet me portoit des lettres de bonne part, aussi faisoit-il, & de diverses personnes; mais il fut habile: ce qui mit plus en peine le Roi, sur ce qu'il m'avoit écrit, & on ne trouva jamais sa lettre sur mon homme, à qui il l'avoit donnée; de sorte qu'il se douta bien qu'il avoit envoyé son paquet par une autre adresse; parce que je lui rendis réponse sur sa lettre.

Enfin il me nia toûjours qu'il eût fait

détrousser mon homme, & m'en voulut faire soupçonner des personnes qui n'y avoient pas pensé.

Le jour même la Reine me parla d'une affaire de grande consequence, en laquelle je la servis adroitement, & selon ses intentions : trois jours après, qui étoit le 12. Septembre, j'eus une bonne fortune. Je me souviens de ce tems-là. Comme le Roi avoit pris un jour medecine, il se promenoit après dîner dans sa galerie, Monsieur de Boüillon entama un discours de la grandeur de l'Espagnol, de sa visée à la Monarchie, à laquelle il s'acheminoit à grands pas, si tous les autres Princes Chrétiens ne s'unissoient ensemble pour l'en empêcher, & que sans les Hollandois il y seroit déja parvenu. Que la treve, que le Roi avoit même aidé de faire entre le Roi d'Espagne & eux, étant grandement profitable à l'Espagnol, & dommageable à eux & au Roi ; que finalement le Roi devoit de toute sa puissance procurer l'agrandissement des Etats, & la ruine des Espagnols, comme de ceux qui devoient un jour opprimer, avec la France, tout le reste de la Chrétienté.

Il eut non seulement une paisible, mais favorable audience, & comme il étoit beau

beau parleur & energique, il ravit d'admiration plusieurs esprits assez ignorans, qui étoient là. Je me trouvai à cette proposition, & comme je n'avois pas l'esprit preocupé en sa faveur, comme les autre[illegible] je remarquai en son discours plusieu[illegible]es fausses, beaucoup de vaines, [illegible] & quantité qui servoient plûtôt d'ornement au langage, que d'aide à la persuasion.

Je dis lors à Monsieur de Roquelaure & de Trigny, qui hautement loüoient le grand jugement de Monsieur de Boüillon, & disoient qu'il n'y avoit plus rien à dire après ce qu'il avoit dit, que si l'on vouloit prendre le contrepied de ce dont il avoit discouru, il y avoit plus de raisons à dire, & plus probables, que celles qu'il avoit proposées, & qu'il avoit appuyé tout son discours sur de faux fondemens & suppositions. Après que Monsieur de Boüillon fut parti, Trigny dit au Roi, qu'il loüoit les belles & bonnes raisons qu'il avoit portées, que je disois, que l'on en pourroit faire de même à prendre le parti de l'Espagnol contre les Hollandois. Ayons-en le plaisir, repliqua le Roi, & sur ce m'appella, & me commanda de lui parler contre les Hollandois; à quoi je m'embarquai, après

 m'en

m'en être plusieurs fois excusé, & Dieu m'inspira si bien, que j'y reüssis mieux que ceux qui m'écoutoient ne l'eussent crû. Ausquels le Roi addressant sa parole, leur dit : il faut avoüer le vrai, que Monsieur de Boüillon a raison, & que Bassompierre n'a pas tort.

Le soir même le Roi me commanda de mettre par écrit ce que je lui avois dit, & que je le donnasse à Monsieur de Villeroy. Je lui dis, qu'il se mocquoit de moi, & que je ne me mélois pas de bien dire, & moins de bien écrire, l'un & l'autre n'étant pas de ma profession, & moins de ma suffisance. Que je ne me ressouvenois plus de ce que j'avois dit devant lui à la galerie, & que ce que j'en avois fait avoit été plûtôt pour contrarier Monsieur de Boüillon, que je n'aimois pas, que pour me debiter pour un beau parleur. Enfin il me força de le mettre par écrit ; ce que je fis en meilleure forme que je ne l'avois dit.

Le Roi alla peu de jours après passer le reste de son Automne à Fontainebleau, d'où je fis quelques courses à Malherbes. Les fils de Dom Virginio Ursini arriverent. Monsieur de Chevreuse fut découvert de voir en particulier Madame de Moret, qui dit au Roi qu'il la vouloit épouser.

épouser. Ses parens accommoderent cette affaire, & lui s'en alla en Lorraine, dont il ne revint qu'après la mort du Roi.

Pimentel étoit revenu à la Cour, & le jeu étoit grossi par son arrivée. Le Roi revint à Paris à la Toussaints. Ma sœur de Saint-Luc accoucha d'un enfant mort, & elle le suivit dix jours après ses couches, dont je pensai desesperer de déplaisir. Entragues revint de Chemeau. La Reine accoucha de Madame Henriette-Marie sa derniere fille le 26. de Novembre. Le dernier de Novembre Monsieur le Prince partit de la Cour pour s'en aller à Muret, d'où il partit avec Rochefort & Touray, & un valet qui portoit en croupe Madame la Princesse sa femme, Mademoiselle de Certeau, & une femme de Chambre, nommée Philipette, & s'en alla à Landrecy. Le Roi joüoit en son petit cabinet, quand Delbene premierement, puis le Chevalier du Guet lui en porterent la nouvelle. J'étois le plus proche de lui. Il me dit tout bas à l'oreille : Bassompierre, mon ami, je suis perdu, cet homme amene sa femme dans un bois, je ne sçai si c'est pour la tuer ou pour l'amener hors de France ; prens garde à mon argent, & entretiens le jeu ; cepen-

 dant

dant que je vais sçavoir de plus particulieres nouvelles. Lors il entra avec Delbene dans la chambre de la Reine, qui couchoit dans son lit depuis ses couches de sa derniere fille, de laquelle elle s'étoit trouvée fort mal. Après que le Roi fut parti, Monsieur le Comte me pria de lui dire ce que c'étoit. Je lui dis que son Neveu & sa Niece s'en étoient allez: puis ensuite Messieurs de Guise, d'Espernon, & de Crequi m'ayant fait la même demande, je leur fis la même réponse.

Alors chacun se retira du jeu, & je pris l'occasion de rapporter au Roi son argent, qu'il avoit laissé sur la table. J'entrai où il étoit, & ne vis jamais un homme si perdu ni si transporté. Le Marquis de Cœuvres, le Comte de Cramail, Delbene & Lomenie, étoient avec lui. A chaque proposition ou expedient qu'un des trois lui donnoit, il s'y accordoit, & commandoit à Lomenie d'en faire l'expedition; comme d'envoyer le Chevalier du Guet après Monsieur le Prince avec les Archers: de dépêcher Balagny & Boüyn, pour tâcher de l'attraper: d'envoyer Vaubecourt, qui étoit lors à Paris, sur la frontiere de Verdun, pour empêcher son passage par là, & d'autres choses ridicules

Il

Il avoit envoyé querir ses Ministres, lesquels à leur arrivée lui donnerent chacun pour conseil un plat de leur métier, ou un trait de leur humeur. Monsieur le Chancelier arriva le premier à qui le Roi dit l'affaire, & lui demanda ce qu'il lui sem[illegible] propos de faire sur cela. Il répon[illegible] posément que ce Prince ne prenoit pas le bon chemin : qu'il eût été à desirer, que l'on l'eût mieux conseillé, & qu'il devoit avoir moderé son ardeur. Le Roi lui dit en colere : ce n'est pas ce que je vous demande, Monsieur le Chancelier, c'est votre avis. Alors il dit, qu'il falloit faire de bonnes & fortes declarations contre lui, & tous ceux qui le suivroient, ou donneroient aide, soit d'argent, soit de conseil. Comme il disoit cela, Monsieur de Villeroy entra, & le Roi impatient lui demanda son avis; après lui avoir dit la chose, il haussa les épaules, & montra d'être bien étonné de cette nouvelle, puis dit qu'il falloit dépêcher à tous les Ambassadeurs du Roi, vers les Princes Etrangers, pour leur donner avis du départ de Monsieur le Prince, sans permission du Roi, & contre sa défense, & pour leur faire faire les offices necessaires auprès des Princes où ils residoient, pour ne le tenir dans leurs

M v Etats,

Etats, ou le renvoyer à Sa Majesté.

Monsieur le President Janin étoit venu en compagnie de Monsieur de Villeroy, à qui le Roi demanda aussi son avis : il lui dit sans hesiter, que Sa Majesté devoit dépêcher un de ses Capitaines des Gardes du corps après, pour tâcher de le ramener, & ensuite chez les Princes aux Etats duquel il seroit allé, les menacer de leur faire la guerre, en cas qu'ils ne lui remissent entre les mains. Car à son avis son départ n'a point été premedité, ni n'a point fait faire d'office pour être reçû & protegé, il sera sans doute allé en Flandres, & l'Archiduc, qui ne connoit point Monsieur le Prince, qui n'a point d'ordre exprès d'Espagne pour le maintenir, & qui respecte & craint le Roi, ne se le voudra pas jetter pour peu de chose sur les bras, & sans doute vous le renverra, ou chassera de ses Etats.

Le Roi prit goût à cet expedient, mais il ne voulut se resoudre qu'il n'eût oüi parler Monsieur de Sully là-dessus ; lequel arriva assez long-tems après, avec une façon brusque & rude. Le Roi alla à lui, & lui dit : Monsieur de Sully, Monsieur le Prince est parti, & a amené sa femme. Sire, lui dit-il, je ne m'en étonne point ; je l'avois bien prévû, & vous

vous l'avois bien dit, & si vous eussiez crû le conseil que je vous donnai il y a quinze jours, quand il partit pour aller à Muret, vous l'eussiez mis à la Bastille, où vous le trouveriez maintenant, & je vous l'eusse bien gardé. Le Roi lui dit : c'est [illegible] affaire faite, il n'en faut plus parler; mais que dois-je faire cependant? dites-m'en votre avis. Pardieu je ne sçai, lui dit-il, mais laissez-moi retourner à l'Arsenal, où je souperai, & me coucherai, & songerai cette nuit à quelque bon conseil, que je vous rapporterai demain au matin. Non, ce dit-il, je veux que vous m'en donniez un sur l'heure. Il y faut donc penser, lui dit-il, & sur cela il se tourna vers la fenêtre, qui regarde dedans la Cour, & se mit peu de tems à joüer du tabourin dessus, puis s'en revint vers le Roi, qui lui dit, & bien avez-vous songé? Oüi, lui dit-il, & que faut-il faire, demanda le Roi: rien, lui repliqua-t-il. Comment rien, dit le Roi? Oüi rien, dit Monsieur de Sully; si vous ne faites rien du tout, & montrez de ne vous en soucier, on le méprisera, personne ne l'aidera, non pas même ses amis & serviteurs, qu'il a par deçà, & dans trois mois, pressé de la necessité, & du peu de compte que l'on

 fera

fera de lui, vous le r'aurez à la condition que vous voudrez, là où si vous montrez d'en être en peine, & d'avoir desir de le ravoir, on le tiendra en considération, il sera secouru d'argent par ceux de deça, & plusieurs croyant vous faire déplaisir le conserveront, [illegible] eussent laissé là, si vous ne vous en [illegible]ssiez pas soucié.

Le Roi, qui étoit dans le trouble & dans l'impatience, ne pût recevoir cet avis, & s'arrêta à celui de Monsieur le President Janin, qui étoit plus brusque, & plus selon son humeur presente, & dépêcha le lendemain Monsieur de Praslin, tant vers Monsieur le Prince que vers l'Archiduc.

J'ai voulu déduire par le menu ces differentes opinions, qui ont quelque connexité à cette évasion de Monsieur le Prince, & dire ensuite, que Monsieur de Praslin trouva encore Monsieur le Prince & Madame la Princesse à Landrecy, avec lesquels n'ayant pû rien traiter pour leur retour, il passa à Bruxelles vers l'Archiduc, auquel il declara ce que le Roi l'avoit chargé de lui dire.

L'Archiduc fut assez surpris, & bien qu'il eût donné quelque esperance à Rochefort, qui l'étoit allé trouver de la part

part de Mr le Prince, de le recevoir & proteger dans ſes États, il l'envoya néanmoins prier de vouloir ſeulement paſſer, ſans s'y arrêter. Mais depuis animé par les perſuaſions du Marquis Spinola, il le reçût, & le garda dans ſes pays. Ce qui fit en[illegible] ſoudre le Roi à executer ce grand deſſein, qu'il avoit long-tems écouté, & ſouvent fait eſperer de l'entreprendre; mais où il ne s'étoit voulu juſques alors entierement jetter, lequel ne ſera pas hors de propos, ni du preſent ſujet, d'en parler maintenant, & de prendre les choſes à leur ſource, pour en donner une plus claire intelligence.

Comme ceux de la Religion n'ont jamais eu un plus puiſſant ennemi que le Roi d'Eſpagne, ni qu'ils ayent plus craint & redouté, auſſi ont-ils tourné leurs principaux projets & deſſeins à ſon abaiſſement & ruine, & lors qu'ils ont eu accès à l'oreille de quelques Princes, ils l'ont toûjours animé à lui faire la guerre. Meſſieurs de Boüillon, de Sully, & de Leſdiguieres, principaux perſonnages de cet État, & les plus grands & & habiles du parti Huguenot en France, quoique toûjours contraires & animez les uns contre les autres, ſe ſont néanmoins en tout tems unis à conſeiller & preſſer

presser le Roi, voire même l'ulcerer & envenimer contre la maison d'Autriche, & le Roi d'Espagne particulierement; à quoi ils étoient aidez par la propre inclination du Roi, alienée du Roi d'Espagne, par son ressentiment des outrages reçûs par lui en ces dernieres guerres, & par l'apprehension de sa grandeur, qui par raison d'État lui devoit être suspecte; de sorte qu'ils trouvoient libre accès vers le Roi, & paisible audience, même avec approbation, quand ils lui parloient contre l'Espagne, & n'eussent pas manqué d'execution, si le Roi, las & recrû de tant de guerres passées, son peuple ruiné, & ses finances épuisées, n'eût voulu passer, autant que le bien de son État & son honneur lui pouvoient permettre, le reste de ses jours en paix dans un heureux & fecond mariage, parmi une nombreuse famille, & dans les divertissemens qui ne le détournoient des choses qui pouvoient être utiles au bien de son État, pour lequel il a toûjours eu une parfaite sollicitude.

Ces raisons, comme il disoit souvent, qui détournoient Sa Majesté d'entreprendre une guerre longue & douteuse avec le Roi d'Espagne, & de laquelle il ne pou

pouvoit esperer aucun avantage que la restitution de ce qui auroit été occupé de l'une des parties sur l'autre. Puis après avoir beaucoup consumé de tems, d'argent & d'hommes, avec la desolation des deux frontieres, n'empêchoient pas néanmoins que le Roi ne prît son tems, quand il verroit une bonne occasion de le devoir faire, & ne trouva pas mauvais que Mr de Sully fît quelque ouverture au Roi Jacques d'Angleterre, vers lequel il étoit allé de sa part à son nouvel avenement à la Couronne, sur une étroite Ligue & conjonction des deux Couronnes contre celle d'Espagne, en cas qu'elle voulût continuer ses ordinaires progrès. Mais ces sages Princes, tous deux venus de loin à de si grandes successions, songeoient plûtôt aux moyens de les bien regir & conserver, que de les accroître par des moyens non moins préjudiciables à la Chrétienté, qu'à leurs particuliers États, & se lierent ensemble d'une étroite amitié, sans passer les termes, ou contrevenir à la paix, que le Roi avoit avec l'Espagne, & que celui d'Angleterre contracta peu de tems après. Mais il arriva ensuite, que Mr le Duc de Savoye, brave & gentil Prince; & impatient de paix & de repos, ne se pût longue-

longuement tenir oisif, après la paix que lui avoit donné le Roi au commencement de 1601. Et ce Prince, rempli de grand desir, qui avoit le malheur d'être situé entre deux voisins plus puissans que lui, ne pouvant longuement se contenir en un état tranquille, animoit toujours l'un ou l'autre d'entrer en guerre, & s'offroit à celui qui voudroit être agresseur.

Mais comme le Roi Philippes III. fut un Prince adonné à la paix, il ne trouva pas son compte avec lui : joint qu'il étoit picqué de ce que l'Infante Isabelle avoit eu pour son partage les grands États de Flandres, & que l'Infante Catherine, sa femme, ne lui eût apporté que quarante mille ducats de rente en dot, assignez sur le Royaume de Naples, desquels il étoit mal payé, & il prétendoit qu'au moins la cadette devoit avoir le Duché de Milan, puisque l'autre avoit eu les Pays-Bas. Et parce qu'il ne les avoit pas, il pensoit que l'on lui retînt injustement. C'est pourquoi il s'adressa diverses fois au Roi, pour le porter à la guerre, lui offrant, avec son assistance & son service, de grandes pratiques & intelligence, qu'il disoit avoir dans & sur le Duché de Milan.

Le

Le Roi, qui connoissoit l'humeur de ce Prince, & qui se défioit de sa fidelité, fit plusieurs difficultez d'entrer en aucune pratique avec lui : finalement lui ayant fait dire, qu'il donneroit telle assurance de son immuable affection, que Sa Majesté en desireroit, elle fut conseillée de l'écouter, & son Altesse de Savoye envoya lors un Seigneur, nommé le Comte de Gatinare, & un de ses Secretaires, en qui il se confioit fort, que le Comte fit semblant de débaucher, pour l'accompagner en ce voyage, qui avoit pour apparence la congratulation de la naissance d'un de ses enfans.

Le Comte de Gatinare, après avoir eu audience, feignit d'avoir la goute, pour prétexte de sejourner, & commençant à se guerir, le Roi sçachant qu'il étoit joüeur, lui commanda de venir joüer avec lui, & afin qu'il pût être plus près, pour revenir le soir, le Roi m'ordonna de lui donner tous les jours à souper, & peu auparavant que l'on nous servît à manger, le Secretaire venoit chez moi en cachette, lui dire ce qu'il avoit traité avec Mr de Villeroy en cette journée, & s'il y avoit quelque difficulté, il en parloit le soir au Roi avant le jeu.

Le Roi me fit cette grace, de me dire

cette

cette affaire, après une âpre défense de la cacher aux yeux & à la connoissance de tout le monde ; ce qu'il fit peut-être, forcé de s'y confier, de peur que l'appercevant je ne la découvrisse, puisque le rendez-vous se rendoit à mon logis.

Il fit plusieurs grandes propositions au Roi, ausquelles le Roi ayant répondu, qu'il n'y avoit aucune apparence, qu'il se pût fier en lui, vû que son principal Ministre, à qui il avoit donné sa sœur naturelle en mariage, Monsieur d'Albigny, étoit entierement Espagnol.

Il manda lors au Roi, que dans peu de jours il lui leveroit de ce côté-là toute sorte d'ombrage : comme il fit. Car huit jours après nous oüimes dire la prison, & ensuite la mort dudit Albigny. Le Roi voyant que le Duc ne se joüoit pas ; mais faisoit à bon écient, animé par les vives persuasions de Mr de Sully & de Monsieur de Lesdiguieres, à qui le Duc s'étoit premierement adressé, & qui avoit proposé au Roi cette conjonction de Mr de Savoye à lui, voyant aussi les avantages, que Sa Majesté en pouvoit retirer, & les amples offres, que Mr de Savoye lui faisoit, fomenté par la Republique de Venise, qui offroit de se joindre à ce même dessein, fit un traité très-secret avec mon-

dit

dit sieur le Duc de Savoye, par lequel il promettoit sa fille aînée au Prince de Piémont, son fils, en mariage: que de la conquête de Milan, qui se feroit par les armes communes de Sa Majesté, de la Republique & de Mr de Savoye, la Giradadde seroit pour les Venitiens, & le reste pour le Duc, qui moyennant ce, quitteroit le Duché de Savoye, & sa pretention de Geneve au Roi, pourvû qu'il en fût trois années paisible possesseur. Que la protection de Gennes seroit au Roi, avec les places, que le Roi d'Espagne occupe entre Gennes & la Provence.

Que le Duc de Savoye seroit General pour le Roi des trois armées, & Mr de Lesdiguieres Lieutenant General, lequel seroit en même tems honoré par Sa Majesté d'un bâton de Marechal de France: ce qu'il reçût à la fin de l'année 1609. à Fontainebleau. Tous ces grands avantages, ni l'offre que lui firent les États de Hollande de rompre la tréve, qu'ils avoient faite, pour douze ans avec l'Espagne, lors qu'il voudroit rompre la paix, ne le pûrent encore émouvoir d'entrer en guerre ouverte avec les Espagnols, bien qu'il en fût âprement sollicité de tous côtez. Enfin la mort du Duc de Cleves l'ayant

l'ayant un peu ébranlé, la protection que l'Archiduc donna à Mr le Prince, le jetterent tout-à-fait à accomplir le traité de Savoye, & attaquer en même tems, avec une puissante armée, les Pays-Bas. A quoi lui arriva de surcroît la prise de Julliers par l'Archiduc Leopold, qui y entra comme Commissaire de l'Empereur. Ce que le Roi trouva de telle importance, qu'il se resolut de tirer cette place des mains de la maison d'Autriche; le Roi d'Angleterre concurrant à même dessein. Voilà ce qui se passa sur cette affaire jusques en l'an 1610.

Au commencement de l'année 1610. en laquelle Mr le Grand Duc, comme amiable compositeur, qui apprehendoit les guerres en Italie, qui craignoit, s'il demeuroit neutre, qu'il seroit fourragé de l'un & de l'autre parti, & que s'il ne se déclaroit il ne fût ruiné, s'employa en diverses négociations de tous côtez pour empêcher une rupture ouverte. Il envoya en diligence le Marquis de Bronzi en Espagne, & ayant trouvé toutes choses disposées à la paix, il le fit repasser par la France, pour moyenner un bon accommodement, même avec esperance de rendre Madame la Princesse, & que l'on conviendroit d'un tiers, pour

la

la dépofition de Julliers; le Roi confentant même le Duc de Saxe : mais comme c'étoit un pays Catholique, l'Efpagnol n'y voulut confentir.

Enfin le Marquis de Bronzi demanda au Roi, s'il fe contenteroit, qu'il fît ouverture de me mettre le depôt de Julliers en main, pourvû que je prêtaffe ferment à l'Empereur, lequel confentiroit que j'en prêtaffe pareillement au Roi, de ne m'en point défaifir, qu'avec fon confentement : à quoi le Roi s'accorda volontiers; mais la réponfe n'en vint qu'après le decès de Sa Majefté; laquelle cependant continuoit les préparatifs d'une grande & forte guerre, pour le printems prochain.

Elle dépêcha Mr le Maréchal de Lefdiguieres en Dauphiné, pour preparer toutes chofes pour fon paffage au renouveau. Elle le fit fon Lieutenant General, fous Mr le Duc de Savoye : Mr de Crequi Colonel de fon Infanterie, & moi de fa Cavalerie legere un foir : ce qu'il fit de fi bonne grace, lors que j'y penfois le moins, que je m'en fentis doublement obligé.

Il me donna quand & quand une compagnie de cent chevaux legers, dont je donnai la Lieutenance à un vieux Capitai-

ne, nommé la Tour, que l'on nommoit un des quatre Evangelistes de Monsieur de Boüillon en Champagne : la Cornette fut pour Monsieur de Bourbonne, & un nommé Sarüel mon Maréchal des logis.

Il me donna aussi cinquante Gardes, desquels je fis Capitaine Comminges, & Lieutenant Lambert. Il voulut qu'enfin je prêtasse serment de Conseiller d'État, que je n'avois voulu prêter deux ans auparavant, & me donna encore quatre mille écus de pension. Enfin il n'y eut sorte de faveur qu'il ne me fît, me donnant une Charge sans l'en requerir, laquelle il avoit refusée à Mr d'Esguillon, qui lui en avoit fait de grandes poursuites; lui disant, qu'il la gardoit pour tel qui n'y pensoit pas. Cependant Entragues devint grosse. Le Roi me pressa d'épouser Mademoiselle de Chemilly, & vouloit renouveller en ma personne le Duché de Beaupreau; mais j'étois dans mes hautes folies de jeunesse, amoureux en tant d'endroits, bien voulu en la plupart, que je n'avois le loisir de songer à ma fortune.

Le Roi fit danser un ballet à Mr le Dauphin, & parce que c'eût été une fête assez melancolique, s'il n'y eût eu que ses petits

tits enfans qui en eussent été, le Roi commanda que les galands de la Cour en dansassent un immediatement avant le sien : ce que nous fîmes. Madame la Princesse de Conti accoucha en Carême d'une fille, qui ne vécut que dix jours. Puis nous entrâmes en ce malheureux mois de Mai, fatal à la France, par la perte que nous fîmes en icelui de notre bon Roi. Je dirai plusieurs choses des pressentimens que le Roi avoit de mourir, & qui previnrent sa mort. Il me dit peu devant ce tems-là : Je ne sçai ce que c'est, Bassompierre; mais je ne me puis persuader que j'aille en Allemagne. Le cœur ne me dit point que tu ailles aussi en Italie. Plusieurs fois il me dit, & à d'autres aussi, je crois mourir bien-tôt. Et le premier jour de Mai, revenant des Tuilleries, par la grande gallerie (il s'appuyoit toujours sur quelqu'un) & lors il tenoit Mr de Guise d'un côté, & moi de l'autre, & ne nous quitta qu'il ne fût près d'entrer dans le cabinet de la Reine; il nous dit lors : ne vous en allez point, je m'en vai hâter ma femme de s'habiller, afin qu'elle ne me fasse point attendre à dîner, parce qu'il mangeoit ordinairement avec elle. Nous nous appuyâmes, en attendant, sur ces balustres de

fer,

fer, qui regardent dans la Cour du Louvre: lors le Mai, que l'on y avoit planté au milieu, tomba sans être agité de vent, ni autre cause apparente, & chût du côté du petit degré, qui va à la chambre du Roi.

Je dis lors à Mr de Guise: je voudrois qu'il m'eût coûté quelque chose de bon, que cela ne fût point arrivé. Voilà un très-mauvais presage. Dieu veüille garder le Roi, qui est le Mai du Louvre.

Il me dit: que vous êtes fou de songer à cela. Je lui répondis: on feroit en Italie & en Allemagne bien plus d'état d'un tel presage, que nous ne faisons ici: Dieu conserve le Roi, & tout ce qui lui touche. Le Roi, qui n'avoit fait qu'entrer & sortir du cabinet de la Reine, étoit venu tout doucement nous écouter, s'imaginant que nous parlerions de quelque femme, oüit tout ce que j'avois dit & nous interrompant: vous êtes des fous, dit-il, de vous amuser à tous ces pronostics. Il y a trente ans que tous les Astrologues & Charlatans, qui feignent de l'être, me predisent chaque année que je cours fortune de mourir: & en celle que je mourrai, on remarquera tous les presages qui m'en ont averti en icelle, dont l'on fera cas, & on ne parlera

sera de ceux qui sont avenus les années precedentes.

La Reine eut une passion particuliere de se faire couronner avant le partement du Roi, pour aller en Allemagne. Le Roi ne le desiroit pas, tant pour éviter la dépense, que parce qu'il n'aimoit gueres ces grandes fetes. Toutesfois comme il étoit le meilleur mari du monde, il y consentit, & retarda son partement pour aller en Allemagne, jusques après qu'elle auroit fait son entrée à Paris. Il me commanda de m'y arrêter aussi; ce que je fis, & aussi parce que Madame la Princesse de Conti me pria d'être son Chevalier à la ceremonie du sacre & de l'entrée.

La Cour alla donc coucher le 12. Mai à Saint Denis, pour se preparer au lendemain treiziéme, qui fut le jour du sacre de la Reine, qui se fit en la plus grande magnificence qu'il fut possible. Le Roi y fut extraordinairement gai. Après le sacre il y eut au logis de la décente les Ambassadeurs quelque broüillerie entre celui d'Espagne & de Venise. Le soir tout revint à Paris. Le lendemain matin, 14. dudit mois, Mr de Guise passa à mon logis, & me prit pour aller trouver le Roi, qui étoit allé oüir la Messe

aux Feüillans. On nous dit par les chemins, qu'il étoit allé au retour par les Tuilleries. Nous allâmes donc lui couper chemin, & le trouvâmes dans le berceau, s'en revenant, & parloit à Madlemoiselle de Villeroy, qu'il quitta pour prendre Mr de Guise & moi à ses deux côtez: & nous dit d'abord: je viens des Feüillans, & ai vû la pierre, que Bassompierre a fait mettre sur la porte, *quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* Et moi j'ai dit pour lui, qui étoit Allemand, il y falloit mettre *Calicem salutaris accipiam.* Mr de Guise s'en prit à rire bien fort, & lui dit: vous êtes à mon gré, un des plus agreables hommes du monde, & notre destin portoit que nous fussions l'un à l'autre. Car si vous n'eussiez été qu'un homme mediocre, je vous eusse eu à mon service, quelque prix que c'eût été; mais puisque Dieu vous a fait naître un grand Roi, il ne pouvoit pas être autrement que je ne fusse à vous. Le Roi l'embrassa, & lui dit, & à moi aussi: vous ne me connoissez pas maintenant vous autres; mais je mourrai un de ces jours, & quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez lors ce que je valois, & la difference qu'il y a de moi aux autres hommes. Je lui dis alors:

alors : mon Dieu, ne cesserez-vous jamais, Sire, de nous troubler, en nous disant que vous mourrez bien-tôt ? Ces paroles ne sont point bonnes à dire ; vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes & longues années. Il n'y a point de felicité au monde pareille à la vôtre. Vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge, & en une parfaite santé & force de corps, plein d'honneur, plus qu'aucun des mortels, joüissant en toute tranquillité du plus florissant Royaume du monde ; aimé & adoré de vos sujets, plein de bien, d'argent, de belles maisons, belles femmes, belles maîtresses, beaux enfans, qui deviennent grands. Que vous faut-il plus ? Ou qu'avez-vous à desirer davantage ? Il se mit lors à soûpirer, & me dit : Mon ami, il faut quitter tout cela : Et moi je lui repartis : A ce propos aussi, pour vous demander quelque chose ; mais c'est en payant, à sçavoir cent paires d'armes de votre Arsenal, qui nous manquent, & que nous ne pouvons avoir à quelque prix que nous en voudrions donner. Ce n'est pas pour ma compagnie, car elle est complette, & armée comme il faut ; mais Mr de Varennes en a besoin de vingt-cinq, Mr de Cordes de vingt-cinq, & le Comte de

Charlus de cinquante. Il me répondit pour lors : Bassompierre, je vous les ferai donner ; mais n'en dites mot, car tout le monde m'en demanderoit, & je dégarnirois mon Arsenal. Venez-y cette après-dînée, car j'irai voir Mr de Sully, & je lui commanderai de vous les faire délivrer. Je lui dis : Sire, je donnerai à l'heure-même l'argent qu'elles valent, à Mr de Sully, afin qu'il les remplace : & il me répondit la fin d'une chanson, que je n'offre à personne, mais à vous je les donne. Lors je lui baisai la main, & me retirai, comme il entra dans sa chambre, pour m'en aller dîner à l'Hôtel de Châlons, avec Mr de Guise & Mr de Roquelaure. Après dîner, je vins passer chez Descures, à la place Royale, pour des routes qu'il me falloit, pour diverses Compagnies, puis j'allai attendre le Roi à l'Arsenal, comme il m'avoit dit. Mais, helas ! ce fut en vain. Car peu après on vint crier que le Roi avoit été blessé, & que l'on le rapportoit dans le Louvre. Je courus lors comme un insensé, & pris le premier cheval que je trouvai, & m'en vins à toute bride au Louvre. Je rencontrai devant l'Hôtel de Longueville, Mr de Blerancourt, qui revenoit du Louvre, & me dit : il est mort

Je courus jusques aux barrieres, que les gardes Françoises avoient occupées, & celles des Suisses, les piques baissées, & passames, Mr le Grand & moi, sous les barrieres, & puis courûmes au cabinet du Roi, où nous le vîmes étendu sur son lit, & Mr de Vic, Conseiller d'État assis sur le même lit, qui lui avoit mis sa Croix de l'Ordre sur la bouche, & lui faisoit souvenir de Dieu. Milon, son premier Medecin, étoit à la ruelle pleurant, & des Chirurgiens qui vouloient le panser; mais il étoit déja passé. Bien vîmes-nous une chose, qu'il fit un soupir, ce qui en effet n'étoit qu'un vent qui sortoit. Alors le premier Medecin cria: ha! c'en est fait, il est passé. Mr le Grand en arrivant se mit à genouil à la ruelle du lit, & lui tenoit une main, qu'il baisoit: & moi je m'étois jetté à ses pieds, que je tenois embrassez, pleurant amerement. Mr de Guise arriva lors aussi, qui le vint embrasser: & en ce même instant, Catherine femme de chambre de la Reine vint appeller Mr de Guise, Mr le Grand, & moi.

Nous la trouvâmes sur un lit d'Été, en son petit cabinet, n'étant encore habillée & coëffée, qui étoit dans une extrême affliction, qui étoit prês de Mon-

 sieur

ſieur le Chancelier & de Monſieur de Villeroy.

Nous nous mîmes tous trois à genoüil, & lui baisâmes l'un après l'autre la main, avec aſſurance de notre fidelité à ſon ſervice. Lors Monſieur de Villeroy lui dit: Madame, il faut ſuſpendre ces cris & ces larmes, & les reſerver lors que vous aurez donné la ſureté à Meſſieurs vos enfans & à vous : que Monſieur de Baſſompierre prenne ce qu'il pourra ramaſſer de tant de Chevaux legers qui ſont ſous ſa charge, & qui ſont maintenant à Paris, & qu'il marche par la ville, appaiſer le tumulte & la ſedition. Ne manquez pas à vous-même, Madame, & à ce qui vous doit être ſi cher, qui ſont vos enfans. Monſieur le Grand demeurera auprès du corps du Roi, & s'il eſt beſoin auprès de Monſieur le Dauphin. Elle nous pria de nous acheminer, ce que nous fîmes en diligence. L'on nous fit ſortir par le jeu de paulme, & allâmes à pied à mon logis, où je trouvai quantité de gens qui s'y étoient rendus à ce bruit. Monſieur de Guiſe étoit ſeul, & à pied, qui me pria de l'accompagner juſques à l'Hôtel de ville, avec ce que j'avois de gens, qui pouvoient être 40 chevaux. Mais comme dans un étonnement pareil

cha

chacun se joint au plus grand nombre, tous ceux qui couroient éperdus par la ville, se joignirent à nous; de sorte que nous étions plus de trois cens chevaux, quand nous arrivâmes à l'Hôtel de ville, où je laissai Monsieur de Guise avec une partie de cette troupe, & je marchai vers le Cimetiere Saint Jean. Puis en sortant, pour aller vers la ruë Saint Antoine, nous rencontiâmes Monsieur de Sully, avec quelques quarante chevaux, lequel étant proche de nous, commença avec une façon éplorée à nous dire : Messieurs, si le service que vous aviez voüé au Roi, qu'à notre grand malheur nous venons de perdre, vous est aussi avant empreint en l'ame qu'il le doit être à tous les bons François, jurez tout presentement de conserver la même fidelité, que vous lui avez renduë, au Roi son fils, & successeur, & que vous employerez votre sang & votre vie, pour venger sa mort.

Monsieur, lui répondis-je, c'est nous qui faisons faire ce serment aux autres, & nous n'avons pas besoin d'exhortateur en une chose, à quoi nous sommes si obligez. Je ne sçai si ma réponse le surprit, ou s'il se repentit d'être venu si avant hors de son fort. Il partit à même-tems, & nous tourna visage, & al-

la s'enfermer dans la Bastille, envoyant en même-tems enlever tout le pain qu'il pût trouver aux Halles & chez les Boulangers. Il dépêcha aussi en diligence vers Monsieur de Rohan, son gendre, pour lui faire tourner tête avec six mille Suisses, qui étoient en Champagne, & dont il étoit Colonel general, & marcher droit à Paris : ce qui fut depuis un des prétextes que l'on prit, pour l'éloigner des affaires. Joint à ce qu'il ne pût jamais être persuadé, par Messieurs de Praslin & de Crequi, qui le vinrent semondre de se presenter au Roi, comme tous les autres Grands, & n'y vint que le lendemain, que Monsieur de Guise l'y amena avec peine. Après quoi, il contremanda son Gendre avec ses Suisses, qui s'étoient déjà avancez une journée vers Paris.

Monsieur d'Espernon, après avoir mis l'ordre necessaire aux Gardes Françoises, devant le Louvre, étoit venu baiser la main du Roi & de la Reine, sa mere, fut envoyé par elle au Parlement, representer que la Reine avoit des lettres de Regence expediées du feu Roi, qui pensoit partir pour aller en Allemagne. Que son intention avoit une autre fois été, lors qu'il fut si mal à Fontainebleau, de

la declarer Regente après sa mort. Qu'il lui appartenoit plûtôt qu'à toute autre. Que l'urgence de l'affaire presente requeroit d'y pourvoir promptement, & qu'il étoit du bien de l'Etat, qu'ils en deliberassent promptement. Ce qu'ils firent, & la declarerent Regente de France, pendant la minorité du Roi, lequel la Reine fit coucher quelques jours en sa Chambre, jusques après les funerailles du feu Roi, qu'il prit son appartement.

Tous les Grands & Princes presens témoignerent à l'envi leur zele au service du Roi, & leur obéïssance à la Reine, & Mr de Nevers, qui lors commandoit à l'armée de Champagne, fit prêter le serment en leur nom.

Le soir on pansa le corps du Roi, & lava avec la même ceremonie, que s'il eût été en vie. Monsieur du Maine lui donna sa Chemise, Monsieur le Grand servit, & l'on me commanda de servir & representer la place de Monsieur de Boüillon.

Le lendemain matin, Samedi, quinziéme de Mai, tous les Princes, Ducs, Officiers & autres du Conseil s'assemblerent au Louvre, où d'un commun accord, & sans aucune discordance on ratifia ce qui avoit été fait au Parlement,

pour la Regence de la Reine. Et pour l'autoriser davantage, on fut d'avis de mener le Roi aux Augustins, où pour lors se tenoit le Parlement, auquel lieu les Pairs seans, fut confirmée la Regence, & le Roi de sa bouche l'approuva. Puis il revint au Louvre, & on mit le Roi en la Chambre du trépassé, où l'on lui donna de l'eau benîte sur les cinq heures du soir, qu'il fut ouvert, & je fus ordonné present, afin d'autoriser, avec Messieurs les premiers Gentils-hommes de la Chambre, & quatre ou cinq autres Seigneurs, ou Conseillers d'Etat.

Il avoit deux coups, l'un desquels étoit leger, mais l'autre lui coupoit la veine arterique. Il étoit de très-bonne disposition dans son corps; aucune chose n'y apparut, qui ne témoignât une longue vie. C'étoit le plus épais estomac, au rapport des Medecins & Chirurgiens, que l'on ait vû. Il avoit le poûmon gauche un peu attaché aux côtez. Après cela on mit ses entrailles dans un pot, & son cœur dans une caisse de plomb, que l'on porta aux Jesuites, & l'on embauma son corps, qui fut mis au cercueil, & reposa huit ou dix jours dans la même chambre; y avant deux Autels aux côtez, où il se disoit des Messes tant que

que la commodité leur permettoit, avec grand nombre de Moines & ses Aumôniers, qui y étoient jour & nuit. Il y avoit aussi des Gentils-hommes & Seigneurs destinez, outre les Officiers particuliers de sa maison, pour se relever de deux en deux heures du matin, en laquelle Monsieur le Comte, & Monsieur de Guise, Monsieur d'Espernon, & Monsieur le Maréchal de Laverdin, Monsieur de Crequi, Saint Luc, la Rochefoucaut, le Comte de Gurson, Noirmoustier, Termes & moi étions destinez en ce lieu-là, que l'on appelle la chambre du trépas, puis ensuite en la Salle de l'Effigie; mais lors nous y assistions en longs manteaux seulement.

Le Mardi 18e, Monsieur le Comte arriva avec quelques trois cens chevaux de ses Serviteurs & Amis ramassez; mais comme il trouva toutes les affaires faites, ce fut à lui à se soumettre à la Reine, qui ne laissa pas de lui donner le Gouvernement de Normandie, que possedoit le Roi étant Dauphin. On avisa lors de licentier l'armée, qui étoit sur le point d'entrer en Italie, à laquelle on donna un mois de paye aux chefs, pour distribuer à leurs soldats, non encore tout-à-fait mis sur pied; & de celle qui

étoit en Champagne on en reserva dix mille hommes de pied, sçavoir sept mille François & trois mille Suisses, pour envoyer à Julliers, & l'on licentia le reste.

En ce même tems le Marquis de Bronzi, qui traittoit l'accommodement, eut pouvoir d'offrir à la Reine, que l'on mettroit entre mes mains en dépôt le Duché de Julliers, dont je ferois serment à l'Empereur, au Roi d'Espagne, à celui d'Angleterre, & aux Etats; que je ne m'en dessaisirois, qu'avec leur general consentement, & après que l'on auroit decidé à qui il devroit appartenir.

La Reine mere fut très-aise qu'une si noble chose fût arrivée au commencement de sa Regence, qu'un sien Serviteur particulier (car après la mort du Roi elle me retint avec quatre mille écus de pension) fût choisi pour confier le dépôt, & en voulant avoir le consentement du Roi d'Angleterre & des Etats de Hollande, celui-là y consentit volontiers, mais les Hollandois ne le voulurent faire, & opprimerent ma bonne fortune, d'un tel avantage, qui m'étoit si important.

Toutes les Villes & Provinces du Royaume envoyerent à l'envi, après la mort du Roi, par leurs deputez saluer le Roi;

& reconnoître la Reine Regente. Le corps du Roi fut porté en la grand' Salle de parade, ou de l'Effigie, laquelle fut servie, comme si le Roi eût vécu. Nous la vinmes garder alors avec les longues robbes, le chaperon sur l'épaule, & les bonnets carrez en tête : ce qui dura plus de trois semaines ; au bout desquelles l'Effigie fut ôtée, la Salle tenduë de noir, & le cercueil découvert, ayant une couverture de velours noir, au lieu du lit, qui étoit dessus. Alors nous gardâmes le corps avec le chaperon en tête, & le Roi vint en grand ceremonie jetter de l'eau benîte sur le corps du Roi son pere, & le lendemain on porta le corps à Notre-Dame, le jour d'après à Saint Lazare, & de-là à Saint Denis, & le subsequent se fit le Service & l'Oraison Funebre.

Peu de tems après les obseques du feu Roi, Monsieur le Prince, qui s'étoit retiré à Milan, en partit pour venir à la Cour, & à son arrivée il y eut plus de quinze cens Gentils-hommes, Seigneurs, ou Princes, qui lui allerent au devant. Il fit dire une Messe à Saint Denis pour le feu Roi en passant, puis en cette grande compagnie vint faire la reverence au Roi & à la Reine Regente, qui peu de jours

après

après lui donna l'Hôtel de Gondy, qu'elle acheta quarante mille écus. Entragues accoucha le dix-septiéme d'Août.

Le Roi s'achemina en ces jours à Rheims, pour se faire sacrer : ce qu'il fit le 10. Octobre, & le lendemain fit la ceremonie du Saint Esprit, en laquelle il fit Monsieur le Prince Chevalier. Je m'en allai pendant ce tems-là en Lorraine, où le Roi envoya son Ambassadeur Monsieur de Richelieu visiter le Duc de Lorraine.

Madame la Comtesse d'Auvergne s'en alla en Flandre trouver Madame la Princesse sa sœur, qu'elle ramena à Monsieur le Prince son mari, au retour du Sacre.

Je revins à la Cour, où le Marquis d'Ancre eut querelle contre Monsieur le Grand, de qui j'étois ami ; mais la Reine me commanda d'assister ledit Marquis d'Ancre : ce que je fis avec nombre de mes amis, qui me voulurent accompagner.

L'Année 16[illegible]. commencera par l'éloignement de Monsieur de Sully, lequel par l'instance & la brigue des deux Princes du Sang fut reculé des affaires. On lui ôta la Surintendance des Finances & la garde du Tresor Royal : quant à la Bastille, la Reine la prit, & la donna en

garde à Monsieur de Châteauneuf, & sous lui à un de ses Gentils-hommes servans, nommé Vauzé. On fit trois directeurs, pour manier les Finances, qui furent Messieurs de Châteauneuf, Presidents de Thou & Janin : mais à ce dernier on y ajoûta la charge de Controlleur general des Finances ; ce qui lui en donna l'entier maniement, à l'exclusion des autres, qui assistoient seulement à la direction.

On mit sur pied les compagnies des Gendarmes & des Chevaux legers du Roi, pour accompagner Sa Majesté lors qu'elle iroit aux champs ; chacune composée de deux cens maîtres, & celle des Gendarmes passa en ce même tems en la ville de Paris en très-bel équipage.

Monsieur le Duc de Guise, dès le vivant du Roi, avoit commencé fort secrettement la recherche de Madame de Montpensier ; mais il ne s'osoit découvrir, parce que le Roi y eût difficilement consenti. Après sa mort, cette affaire se réchauffa, & bien que Monsieur le Comte & Monsieur d'Espernon, fissent quelques efforts pour en empêcher la perfection, & que Madame de Verneüil eût fait bruit de certains articles de mariage, neanmoins il se paracheva vers le

Carême.

Carême-prenant en l'Hôtel de Montpensier, à la ruë Grenelle, qui est maintenant celui de Bellegarde.

Il arriva trois jours après ces Nôces, que Monsieur le Prince de Conti querella Monsieur le Comte de Soissons son frere, parce que leurs carrosses, en passant, s'étoient choquez, & leurs cochers battus.

Monsieur de Guise, à qu[illegible]ne avoit dès le soir même commandé d'aller trouver Monsieur le Prince de Conti, pour assoupir cette noise, partit le lendemain matin de l'Hôtel de Montpensier, où il avoit couché, pour aller à l'Abbaye Saint Germain, où Monsieur le Prince de Conti logeoit, & avoit avec lui vingt-cinq ou trente chevaux. Il passa par hazard devant l'Hôtel de Soissons, qui étoit son chemin: ce qui offensa Monsieur le Comte, & manda à ses amis de le venir trouver, leur disant que Monsieur de Guise l'étoit venu braver. Alors les amis de Monsieur de Guise accoururent à l'Hôtel de Guise en telle foule, qu'il s'y trouva plus de mille Gentilshommes.

Monsieur le Comte envoya prier Monsieur le Prince de le venir trouver, & ensemble allerent au Louvre, demander à

la Reine, qu'elle leur fît raison de l'insolence de Monsieur de Guise. Neanmoins Monsieur de Guise faisoit en cette affaire l'amiable compositeur, & disoit qu'il ne se declaroit point, & seulement qu'il les vouloit accorder & empécher le desordre.

Cette brouillerie continua tout ce jour, & le lendemain, auquel la Reine craignant plus grand désordre, fit commander que les chaînes fussent prêtes d'être tenduës au premier commandement, & que dans les quartiers on fût prêt de prendre les armes, au premier ordre qu'elle envoyeroit. Cependant tout le jour suivant fut employé vainement à chercher les moyens d'accommodement, chacun des deux Princes ayant un Capitaine des Gardes du Corps près de sa personne, pour le garder.

Le soir Monsieur le Prince envoya prier Monsieur de Guise de lui envoyer un de ses amis confidens. Monsieur de Guise se conseilla avec les Princes & Seigneurs qui l'assistoient, du choix qu'il devoit faire pour cet envoi; & enfin par leurs avis il me pria d'y aller.

Je le trouvai chez Monsieur de Beaumont en la place Dauphine, & me fit souper avec lui, & après souper s'étant retiré

retiré dans une chambre avec moi, il me commença à dire l'affection qu'il portoit à Monsieur de Guise, lequel il pensoit avoir grandement obligé de se montrer neutre en une affaire, où il s'agissoit de l'interêt de sa maison, de laquelle il étoit le premier Prince, par consequent Chef, après la maison Royale; que cela le devoit porter non seulement à croire son conseil, mais à suivre ses opinions & intentions. Que cependant à cause du grand nombre d'amis qu'il avoit rencontré en cette occasion, il se tenoit fier, voulant traitter de paix avec les Princes du Sang qui peuvent être ses Rois & ses maîtres, & que cela l'offensoit, & que si Monsieur de Guise n'acquiesçoit aux choses qu'il avoit proposées pour l'accommodement de cette querelle, il se declareroit ouvertement contre lui, & pour Monsieur le Comte son oncle aussi, que son devoir l'obligeoit, s'il n'eût été preoccupé par l'affection singuliere qu'il avoit pour Monsieur de Guise, & qu'il me prioit de lui rapporter ce qu'il m'avoit dit, & lui faire sçavoir de plus, que s'il s'étoit declaré contre lui, les deux tiers de ceux qui l'assistoient, se retireroient en même-tems, pour le venir trouver, comme ils lui avoient la plûpart fait dire.

Je

Je lui dis, que j'étois venu le trouver, seulement pour écouter ce qu'il lui plaisoit de me dire, & le rapporter ensuite à Monsieur de Guise en mêmes termes, que je l'aurois entendu, à quoi je ne manquerois, m'offrant de plus à lui en rapporter la réponse, & lors je me tus.

Monsieur le Prince, qui aime qu'on lui réponde & conteste ses opinions, afin de les fortifier de raisons, comme c'est en verité le plus habile & le plus capable Prince que j'aye jamais pratiqué, me dit de plus : Venez-çà, Monsieur de Bassompierre, n'ai-je pas raison de demander cela à Monsieur de Guise, & de me retirer & l'abandonner, s'il ne veut suivre mes conseils & avis, & garder le respect bien-séant & dû aux Princes du Sang ? Monseigneur, lui répondis-je, personne ne vous peut donner conseil, sans faire un acte d'arrogance & de presomption ; car vous êtes si habile & capable, qu'il ne se peut rien ajoûter à ce que vous dites ou proposez. Neanmoins puisque vous me commandez de vous parler franchement, je le ferai, avec le respect & la soûmission que je dois, & vous dirai : que ce singulier effet d'amitié, que vous dites avoir fait paroitre à Monsieur de Guise, ne m'a pas beaucoup

apparu

apparu en cette occasion, & moins encore cette neutralité, qui vous me proposez. Car il ne s'est fait que la seule action d'aller trouver Monsieur le Comte, en son logis, pour l'y accompagner. Vous l'avez presenté, & avez comme souscrit à la requête. Vous avez été plusieurs fois trouver Monsieur le Comte, & vous n'avez pas mis le pied dans l'Hôtel de Guise. Vous me direz peut-être que Monsieur le Comte est votre oncle, aussi l'est bien Monsieur le Prince de Conti, & aîné de Monsieur le Comte, qui est venu loger à l'Hôtel de Guise, qui est celui qui a sa querelle avec son frere, & non Monsieur de Guise, qui n'en a dessein, comme il est prêt d'affirmer. Mais comme c'étoit son chemin, non avec ostentation, car il n'avoit que ses domestiques, a passé, non devant la porte, mais à un coin du logis de Monsieur le Comte, qui est tout ce en quoi il a pû contrevenir au respect, qu'il doit aux Princes du sang; lequel il gardera toûjours, jusques à ce que son honneur n'y soit point engagé, ni sa personne outragée.

Que Monsieur de Guise tiendra toûjours à honneur, que Monsieur le Prince se mêle de l'accommodement, & le tient si juste, qu'il ne voudra rien proposer, qui

qui puisse nuire ou offenser Monsieur de Guise, lequel ne doit faire aucune satisfaction, puis qu'il n'a fait aucune offense. Que c'est Monsieur le Prince de Conti, & non lui, qui a la querelle. Que si le passage proche d'un coin de la maison de Monsieur le Comte lui a donné de l'ombrage, Monsieur de Guise affirmera, que c'est sans dessein, qu'il seroit bien marri d'avoir voulu passer devant l'Hôtel de Monsieur le Comte, qu'il respecte, & à qui il veut être très-humble serviteur, tant qu'il lui fera l'honneur de l'aimer, & que l'interêt de Monsieur le Prince de Conti ne l'en empêchera point. Mais que de le supplier de l'excuser de quoi il a été dans une ruë libre & passante, de ce qu'il a marché par la ville avec son train ordinaire, & de ce qu'il assistera toujours Monsieur le Prince de Conti, son beau frere contre lui, qu'il ne le fera jamais. Qu'il n'ammenera point Monsieur le Prince de Conti contre lui, mais quand il le fera jusques à la [illegible], qu'il l'assistera toujours de sa personne & de ses amis, lesquels en cette presente querelle il n'avoit mandez ni pratiquez ; le pouvant assurer, que quand je le vins trouver, sur ce que plusieurs, qui dînoient chez moi, & mon beau-frere de Saint

Saint Luc entr'autres, avoient été mandez pour venir trouver Monsieur le Comte, je ne trouvai pas quatre Gentilshommes en l'Hôtel de Guise outre ses domestiques, & que la grande foule qui y vint depuis, y a été portée franchement, & sans recherche, & trouve les amis de Monsieur de Guise, qui l'assistent presentement, si affectionnez à lui, & à son service, qu'aucune consideration particuliere ne les pourra pas ébranler du dessein, que si franchement & volontairement ils ont déja embrassé. Que finalement Monsieur de Guise se confiera en Monsieur le Prince en tout ce où son honneur ne sera point engagé & touché, & qu'il acheteroit l'honneur des bonnes graces de Monsieur le Prince au plus haut prix qu'il se le pourroit acquerir; mais qu'il me permette de lui dire aussi, que l'amitié & le service d'un tel Prince, comme Monsieur de Guise, ne doit point être maintenant negligé par Monsieur le Prince, à qui il a fait voir par ce petit échantillon, de quelle suite & nombre d'amis il le pourroit un jour assister & servir. Et que pour mon particulier, je le suppliois très-humblement de me pardonner, si en executant son commandement, je lui avois parlé avec tant de franchise & de liberté.

Il

Il me répondit, qu'il avoit trouvé bon & fort bien pris ce que je lui avois dit, & qu'une grande partie étoit à considerer, mais qu'il falloit aussi que les amis de Monsieur de Guise, & ceux ausquels il avoit creance, fomentassent plûtôt l'accommodement que la discorde, laquelle enfin leur pouvoit beaucoup plus nuire que profiter. Que nous avions déjà obligé Monsieur de Guise, par notre assistance, que nous nous devions contenter & concourir à l'accord : ce que je l'assurai que non seulement moi, qui étois en petite consideration parmi tant de Princes, Ducs & Officiers, qui l'assistoient, mais que tous ceux qu'il tenoit en quelque estime, & dont il se conseilloit en cette affaire, conspiroient à l'accord, & s'y portoient entierement. Lors il me licentia, & me pria de cooperer en tout ce que je pourrois en cet accord, & qu'il me remettroit bien ensuite avec Monsieur le Comte, dont je le remerciai très-humblement.

Je pris donc congé de lui, & en partant il me dit, que le Marquis de Noirmoutier & plusieurs autres, qui assistoient Monsieur de Guise, lui avoient fait dire, que quand il se declareroit contre lui, qu'ils l'abandonneroient, & qu'il ne les

avoit

avoit pas voulu empêcher de l'aller trouver. Je lui répondis en riant : Monsieur, quand Monsieur le Marquis de Noirmoutier, & les autres que vous dites, auroient abandonné la cour de l'Hôtel de Guise, l'herbe n'y croîtroit pas pour cela : mais il faut les accorder, & je m'asseure, Monsieur, que du côté de Monsieur de Guise la difficulté n'en viendra point, pourvû que l'on ne veuille de lui que choses raisonnables. Sur cela je m'en retournai à l'Hôtel de Guise, où je fis mon récit de ce que l'on m'avoit dit, & de ce que j'avois répondu, que l'on trouva bon. Et le lendemain, après plusieurs allées & venuës, l'accord fut fait, & Monsieur du Mayne parla pour & au nom de Monsieur Guise.

La mort du Roi empêcha la Foire de Saint Germain ; mais on permit aux Marchands étrangers, qui y étoient venus, de vendre aux Salles des Tuilleries, où les rendez-vous se donnerent comme on eût fait à la Foire. Monsieur le Comte fut mortellement offensé contre ceux qui avoient assisté Monsieur de Guise en sa querelle, mais particulierement contre moi, qui faisois profession auparavant d'être son serviteur, & parce que j'avois fait les allées & venuës & contestations

ſur le fait de leur accord. Pour s'en venger, il voulut, que je ne viſſe plus Entragues, & fit dire à ſon pere, & à ſes freres & mere, que je deshonorois leur maiſon par ma longue frequentation avec ſa fille, & leur ſœur. Que leur étant allié en quelque ſorte, il y prenoit interêt, & ayant envoyé querir Madame d'Entragues, lui en parla en la même façon. Or quand l'Eté precedent Madame d'Entragues s'aviſa de la groſſeſſe de ſa fille, & la chaſſa de ſon logis, & elle m'ayant fait prier de lui donner une promeſſe de mariage, pour appaiſer ſa mere, elle m'offrit toutes les contrepromeſſes que je deſirerois d'elle, & que ce qu'elle en deſiroit, étoit pour pouvoir accoucher en paix & avec ſon aide.

Je fus conſulter Monſieur Chambellu, Boutillier, & Arnaud Faudrax Avocats, leſquels me dirent qu'une obligation qui avoit quittance, étoit de nul effet, que neanmoins c'étoit toujours le meilleur de n'en point faire : mais comme je deſirois de lui complaire, je lui donnai, & elle à moi diverſes lettres, par leſquelles elle la declaroit nulle. Mais la mere, qui avoit vû la promeſſe, & non les lettres de nullité d'icelle, dit alors à Monſieur le Comte, qu'elle n'étoit pas ſi mal-

 habile

habile qu'il pensoit, & qu'elle étoit bien assûrée de son fait. Sur quoi Monsieur le Comte la pressant, elle lui dit, qu'elle avoit une promesse de mariage de moi à sa fille, à qui j'avois fait un enfant.

Alors Monsieur le Comte bien aise d'avoir trouvé occasion de me pouvoir nuire, lui assura de sa protection, & la pria de suivre son conseil en cette affaire, de laquelle il lui promettoit de la faire heureusement sortir.

Cette femme folle, pour satisfaire à la colere de Monsieur le Comte, se remit du tout entre ses mains, & lui la conseilla de me presser d'executer cette affaire, & en cas de refus de me faire citer par devant l'Official. Elle ne manqua pas au premier precepte, & moi m'étant mocqué de cette demande, & lui ayant fait parler rudement par Richelieu, que je lui envoyai, elle m'envoya citer environ quinze jours devant Pâques. J'avois reçû un moment auparavant une lettre, qui m'avoit extremement réjoüi, & rentrois en mon logis, quand un Appariteur me donna cette citation, & plusieurs autres personnes ensuite des Requêtes, pour leur donner quelque chose. Je pensois que ce billet fût du nombre & de la qualité de celles-là, que je mis dans

dans ma poche avec les autres : & fus deux jours sans sçavoir ce que c'étoit : jusques à ce qu'ayant donné plusieurs papiers à un Secretaire, pour voir ce que c'étoit, il vit cette citation, & me l'apporta..

. Je reconnus bien-tôt la main qui m'avoit jetté cette pierre, & Monsieur le Comte publia hautement qu'il me mettroit en un état, auquel je plierois, ou mon honneur. J'assemblai conseil de mes Avocats, pour sçavoir comment je me devois comporter en cette occurrence, lesquels furent unanimement d'avis, que je ne pouvois ni ne devois en justice rien craindre, mais qu'un si puissant ennemi que Monsieur le Comte étoit fort à redouter, & qu'ils me conseilloient, que je tirasse l'affaire de longue, jusques à ce que j'eusse fait dire à la Reine que j'avois besoin de son assistance. Elle me fit la grace de l'employer à ma faveur.

Je m'en vins donc à Fontainebleau, dilayant les assignations pour comparoître devant l'Official de Paris, & quand je ne pûs plus, j'appellai de tout ce qu'ils avoient fait, à Sens. Comme nous étions à Fontainebleau le Samedi Saint, après avoir fait mes Pâques, le Marquis Spinola arriva, & la Reine me commanda

 de

de le recevoir & traitter, ce que je fis, & lui donnai à dîner. Puis il passa outre, pour s'acheminer en Espagne, & moi j'allois cependant battre la campagne : puis je revins à Paris, sur une proposition d'accord, que l'on me vouloit faire faire avec Entragues ; à quoi je ne me voulus accorder. Après Pâques, tous les Princes étant à Fontainebleau, la Reine faisoit joüer à la prime avec elle Monsieur le Comte, Monsieur de Guise, & Monsieur le Duc d'Espernon, tâchant à les rapprivoiser ensemble. Je joüois aussi au sexte partie, & fort grand jeu, mais peu après Monsieur le Comte partit, pour aller en Normandie, & Monsieur le Prince en Guienne ; Mesdames les Princesses vinrent prendre congé de la Reine, puis s'y acheminerent aussi.

Les Morisques, qui s'étoient du tems du feu Roi adressez à Monsieur de la Force, avec offre de se rebeller en Espagne, si le Roi leur vouloit faire surgir en des côtes, qu'ils proposoient, quatre Navires chargez d'armes, pour les armer, & les assister de quatre mille hommes, avec Monsieur de la Force, pour les commander ; l'entreprise ayant tôt après sa mort été découverte, le Secretaire de Monsieur de la Force pendu à Sarragosse,

qui la traittoit, ils furent cette année-là entierement chassez d'Espagne.

L'assemblée de ceux de la Religion se tint lors à Saumur, là où Monsieur de Bouillon fit le partisan de la Reine contre Messieurs de Rohan & de Sully, qui vouloient manier l'assemblée. On fit commandement à Schomberg de se retirer à Nanteuil, tant que l'assemblée dureroit. Il étoit lors amoureux de sa Maîtresse, dont Monsieur de Reims étoit lors favorisé. Je le cachai chez moi, où il demeura quatre jours, & le rappointai avec sa Maîtresse. Je commençai lors un amour, à laquelle j'étois bien âpre; aussi l'affaire le valoit.

Nous retournâmes sur l'Automne à Fontainebleau. Il y faisoit fort beau; car la Reine alloit à la chasse à cheval, accompagnée des Dames & Princesses aussi à cheval, & suivies de quatre ou cinq cens Gentils-hommes ou Princes. Madame la Princesse de Conti tomba de dessus sa haquenée, & se blessa. Madame la Duchesse de Lorraine, Tante de la Reine, la vint trouver à Fontainebleau. La Reine alla au devant d'elle, & la reçût avec grand apparat. Et puis vers la Toussaints la Cour revint à Paris, où Monsieur le Prince & Monsieur le Comte re-

revinrent aussi de leurs Gouvernemens. La Reine alla à Saint Germain sur le sujet de la maladie de Monsieur le Duc d'Orleans, son second [illegible] qui mourut deux jours après, sçavoir le 16. Novembre. Toute la Cour en prit le deuil, & Madame de Lorraine s'en retourna. Voila où finit cette année.

Au commencement de 1612. j'appellai comme d'abus, des procedures des Officiaux de Sens & de Paris, & y fus reçû & renvoyé au Parlement de Paris, duquel je demandai évocation à cause des parentes de Monsieur de Gié, ce que j'obtins: mais Monsieur le Comte me fit par force donner le Parlement de Roüen, que j'apprehendois sur toutes choses, parce qu'il en étoit Gouverneur. Neanmoins il en fallut passer par là.

Ce même mois un Gentil homme de Berry, nommé Vatan, pour quelque rebellion à justice, fut attaqué, & pris dans sa maison par quatre compagnies des gardes, mené à Paris & executé en Greve, à même jour que Monsieur le Grand arriva bien accompagné; & tant de [illegible] allerent [illegible] qu'il avoit plus de mille chevaux à son Entrée.

Cependant la Foire de Saint Germain se

se tint, & le Carême-prenant approchant, la Reine, qui étoit encore en son second deuil, n'osoit faire des assemblées, & toutefois se vouloit réjoüir, nous commanda à Messieurs de Vendôme, de Chevreuse & à moi, de lui faire des balets tous les Dimanches; ce que nous fîmes, partageant les frais entre nous trois.

Le premier se dansa en la chambre de Madame la Princesse de Conti, qui donna à souper à la Reine, où il n'y avoit que les Dames mandées, & des Princes, comme Messieurs de Guise, de Nevers, de Rheims, & quelques Seigneurs particuliers, à le voir danser, & au sortir du Louvre nous allions ensuite danser à la ville.

Le second fut en l'appartement de Madame de Vendôme, où Madame de Mercœur festina la Reine. Le troisiéme chez Madame de Guise, qui lui donna le souper en sa chambre: & le quatriéme & dernier chez Madame de Guercheville, sa Dame d'honneur. Les doubles mariages entre France & Espagne se conclurent lors, & fut concerté un jour entre les parties, lequel jour on declareroit pour fête & réjoüissance publique qui fut le N.

Pour cet effet, la Reine, qui a surpassé en grandeur de courage, magnificence & generosité toutes les autres Princesses du monde, voulut faire faire quelque fête excellente, qui passât de beaucoup celle des Espagnols. Elle commanda à Monsieur de Guise, Monsieur de Nevers, & à moi d'être tenans, & nous donner le camp; croyant bien, que puisqu'elle commettoit cette affaire entre nos mains, nous n'épargnerions rien pour la rendre parfaite; comme elle le fut aussi. Elle entreprit de faire unir & parfaire la place Royale, dans le tems qu'il y avoit jusques au jour de la fête, & fit mettre sur le grand bastion cent canons & deux cens boëttes, pour faire les salves, & ordonna à Monsieur le Connétable, & quatre Maréchaux de France, de donner l'ordre necessaire, de nous ouvrir le camp, & d'être les juges du Tournoi. Elle commanda à Monsieur d'Espernon de border les barrieres avec mille mousquetaires du Regiment des Gardes, & cinq cens Suisses. Elle fit partager les places des échaffauts & des fenêtres des maisons de ladite place Royale par le grand Maréchal des logis, & fit donner quartier, tant aux tenans qu'aux assaillans, aux ruës prochaines, tant pour leurs person-

nes,

nes, & équipages, que pour leurs machines.

La fête se publia en grande magnificence trois semaines devant, par toutes les principales places de Paris, où un nombre infini de personnes se trouva, pour la voir. La mort de Monsieur le Duc Vincence de Mantouë, dont la nouvelle arriva cinq jours après que la fête fut publiée, pensa tout renverser, car il étoit beau-frere de la Reine, & chef de la maison de Monsieur de Nevers, qui pour cette cause nous dit, qu'il ne pouvoit être tenant de la fête avec nous : ce qu'ayant sçû Monsieur de Chevreuse, me pria de lui donner mon consentement, pour prendre la place de Monsieur de Nevers, s'assurant, qu'il auroit de bon cœur celui de Monsieur de Guise, son frere. Ce que je lui promis, & en même-tems Chastaigneraye, qui étoit Capitaine des Gardes du Corps de la Reine, lequel s'étoit cette année-là marié avec Mademoiselle de Lomenie, qui étoit fille d'honneur de la Reine, demanda à Monsieur de Guise, que suivant l'ancienne coûtume, comme le marié de l'année à une fille de la Cour, il fût preferé à être tenant, puisqu'il y vaquoit une place, par la retraite de Monsieur de Ne-

vers ; ce que Monsieur de Guise lui promit en cas que je le consentisse. Mais nous étions déjà tous diversement engagez ; & Monsieur de Joinville étant venu parler à son frere, il lui dit qu'il avoit donné sa parole à Monsieur de la Chastaigneraye, comme je dis aussi à Monsieur de la Chastaigneraye, que j'étois engagé à Monsieur de Joinville : de sorte que nous prîmes pour expedient de les recevoir tous deux. Et deux ou trois jours après, Monsieur de Nevers, qui ne pouvoit souffrir, qu'une si belle fête se passât sans lui, nous vint dire, que puisque la Reine qui étoit la belle sœur du Duc de Mantouë decedé, vouloit bien être à la fête, lui qui n'étoit que le cousin remüé de germain, pouvoit bien être tenant, & nous pria de le prendre de notre bande, de façon que nous fûmes cinq tenans.

Il n'y eut jamais un Carême si beau dans Paris que fut celui-là. Car depuis neuf heures jusques à six après-dîner, il y avoit toûjours vingt ou trente Gendarmes qui rompoient en lice, ou couroient la bague, ou la quintaine, & un chacun étoit tellement occupé à faire faire de diverses machines, & le peuple à les venir voir, que c'étoit un continuel di-

vers

vertissement. Enfin le 6e de Mars après midi la Reine, les Princesses & Dames ayant pris place aux échaffauts, outre lesquels il y en avoit tout autour de la place Royale, depuis le premier étage jusques au pavé, & dix mille spectateurs. Après que les canons & boëtes, qui étoient sur le Bastion eurent fait une salve, laquelle finie les mousquetaires, qui fermoient la place avec les barrieres, en firent une autre très-belle. Monsieur de Praslin, Maréchal de Camp des Tenans, sortit du Palais de la Felicité, dans lequel on oyoit toute sorte de musique. Il étoit très-bien monté & paré, suivi de douze estafiers habillez de velours noir, tous bandez de passement d'or, lequel vint de notre part demander à Monsieur le Connétable, qui étoit en un échaffaut particulier avec Messieurs les Maréchaux de Boüillon, de la Chastre, de Brissac, & de Souvré, le camp qu'il nous avoit promis.

Messieurs le Connétable & Maréchaux descendirent, & vinrent devant l'échaffaut du Roi & de la Reine, & Monsieur le Connétable dit à la Reine : Madame, les Tenans me demandent le camp, que je leur ai ci-devant promis par l'ordre de Votre Majesté. La Reine lui dit : Mon-

 sieur,

ſieur, donnez-le-leur. Alors Monſieur le Connétable dit à Monſieur de Praslin : prenez-le ; le Roi & la Reine vous l'accordent. Alors il revint à nous, & le Palais fut ouvert de la grande porte qui étoit vis-à-vis de celle des Minimes, & nous entrâmes precedez de tout notre équipage, chariots d'armes, machines, gens, & autres choſes ſi belles, qu'il n'eſt pas poſſible de les pouvoir aſſez bien repreſenter par écrit. Seulement dirai-je, qu'il y avoit de notre ſeule entrée des tenans près de cinq cens perſonnes, & deux cens chevaux, tous habillez & caparaçonnez de velours incarnat, & de toile d'argent blanche, & nos habillemens de broderie ſi riche, qu'il ne ſe pouvoit davantage. Notre entrée coûta aux cinq tenans cinquante mille écus. Après nous, entrerent les troupes de Mr le Prince de Conti, & celles de Monſieur de Vendôme, qui donnerent un ballet à Cheval fort beau. Monſieur de Montmorency, qui entra ſeul, & Monſieur le Comte d'Uxelles & le Baron de Lude ſous les noms d'Amadis & de Galaor. Nous courûmes contre tous les aſſaillans, puis la nuit s'approchant, la fête fut ſeparée, par une nouvelle ſalve de canonade & boëttes, ſuivie auſſi de celle des

des mille mousquetaires : & la nuit ve-
nuë, il y eut le plus beau feu d'artifice sur
le Château de la Felicité, qui se soit en-
core vû en France.

Le lendemain à deux heures nous en-
trâmes, en la même sorte que le pre-
mier jour, dans le Camp, & les troupes
de Monsieur de Longueville, qui entra
seul, des Nimphes des Chevaliers de la
Felicité : celles de Deffiat & d'Arnaud,
& le dernier des douze Cesars, lesquel-
les coururent toutes. Et puis mêmes sal-
ves & mêmes feux d'artifice, que le jour
precedent, ayant été faits, parce que le
peuple innumerable de Paris n'avoit pû
voir cette fête, nous partîmes tous, cha-
que troupe comme elle étoit entrée,
avec son équipage & machines, & celle
des Tenans la derniere, & sortant par
le portail de la Place Royale, qui va à
la ruë Saint Antoine, nous allâmes le
long de ladite ruë, jusques au Cime-
tiere Saint Jean, puis passant par la ruë
de la Verrerie & de la pourpointerie, en-
trâmes en celle de Saint Denis, & pre-
nant à main gauche revinmes au pont
Notre-Dame, où les Reines étoient ve-
nuës, pour voir passer la fête ; & nous en
sortant du petit Châtelet, entrâmes dans
la ruë de la harpe, vinmes descendre
vers

vers le Pont neuf, lequel passé, chacun se separa.

Le lendemain nous revinmes tous armez en fort bel équipage courre la bague, que donna Madame, qui étoit destinée à être Princesse d'Espagne, laquelle bague Roüillac gagna. La Cour en vint passer Pâques à Fontainebleau, où un peu après arriverent le Marquis de Spinola, le Comte de Bucquoy, & Dom Rodrigo Calderon, favori du Duc de Lerme. La Reine me commanda de les recevoir de sa part ; ce que je fis, & furent défrayez aux dépens du Roi, pendant leur séjour à Fontainebleau ; d'où en partant je les menai à Paris, & en passant je les traitai à Essonnie, & une autre fois à Paris. Monsieur le Connétable prit congé du Roi & de la Reine, & de ses amis bien-tôt après, pour s'en aller mourir en Languedoc. Nous le fûmes conduire à Moret, où il nous festina, & après nous avoir dit adieu & à ses principaux amis, avec tant de larmes, que nous pensions, qu'il mourroit en ce lieu-là. C'étoit un bon & noble Seigneur, & qui m'aimoit, comme si j'eusse été son propre fils. J'ai grande obligation d'honorer sa memoire. Monsieur du Maine partit aussi de Fontainebleau, pour s'ache-

s'acheminer en Ambassade extraordinaire en Espagne, pour les fiançailles doubles des Prince & Princesse d'Espagne & Madame & le Roi : & du même-tems partit aussi d'Espagne pour venir en France à ce même effet, le Duc de Pastrane, qui fit son entrée à Paris à même-tems que lui la fit à Madrid. Comme aussi à même jour se fit la ceremonie de l'une & de l'autre. Monsieur de Guise eut charge de l'amener à l'Audience, & nous tous de l'accompagner en si bel équipage, que je m'assure, que les François ne le furent pas de même en Espagne. Le jour de la ceremonie, Monsieur de Nevers eut quelque démêlé avec Monsieur le Prince de Conti, mais cela s'accommoda sur l'heure. Le Duc de Pastrane s'en retourna, après avoir achevé ce pourquoi il étoit venu en France, & peu après avint cette accusation, que l'on voulut faire à Monsieur le Grand, d'avoir quelque pratique avec un Magicien. Monsieur de Fervaques, Maréchal de France, & Lieutenant General en Normandie, étoit de très-mauvaise intelligence avec Monsieur le Comte. Il vint à Paris, & s'accompagna de trois cens Gentils-hommes, pour se mettre en état de n'être pas surpris par ledit Seigneur.

gneur. Je le servis, & assistai aussi de ma personne & de mes amis, tant qu'il fut à Paris : ce qui rengregea la haine que ledit Comte avoit déja con[illegible] Peu de jours après je pris congé de la Cour, pour m'en aller en Lorraine; mais en effet je demeurai caché à Paris, & à la campagne, près d'un mois, & y passai parfaitement bien mon tems, & mieux que je n'ai fait de ma vie. Enfin je m'en allai en Lorraine, où le lendemain je reçûs une lettre, que la Reine me fit l'honneur de m'écrire, par laquelle elle me mandoit la mort de feu Monsieur le Comte, & me commandoit de la revenir trouver aussi-tôt. Ce que je fis, & arrivai le jour du Baptême de Monsieur le Comte, fils du dernier mort. Je saluai la Reine à l'Hôtel de Soissons, où elle étoit pour lors, avec une très-grande & belle compagnie, de qui je fus bien vû & reçû. En ce tems-là la face de la Cour changea entierement : car [illegible] une étroite union de Monsieur le Prince [illegible] de Nevers, du Mayne, de Boüillon & du Marquis d'Ancre, & la Reine se jetta entierement de ce côté-là. Les Ministres furent decreditez, & n'avoient plus de pouvoir, & tout se faisoit par le dessein de ces personnages, lesquels par le

moyen du Marquis d'Ancre, qui étoit lors mon intime ami, & du Baron de Luz, lequel j'avois deux mois auparavant mis bien avec la Reine, me voulurent aimer & favoriser.

Mrs de Guise, d'Espernon & d'Anville furent fort reculez. Mr le Grand en ce tems fut mandé de venir à la Cour par Mrs de Guise & d'Espernon, pour favoriser leur parti chancelant: comme il s'y acheminoit, la Reine envoya d'Escures au devant de lui à Villeneuve, qui lui défendit de sa part de venir à Paris: ce qui le fit à même tems retourner à son Gouvernement de Bourgogne. On parla de faire dix Chevaliers du Saint Esprit, quatre Princes & six Gentilshommes, dont je devois être l'un. Mais Mr le Prince voulant augmenter le nombre de deux, qui ne plaisoient pas à la Reine, elle aima mieux rompre la ceremonie que de les y admettre. Ainsi nous n'eûmes point l'Ordre. Mais eus-je bien moi, celui de l'accolade, le Samedi dix-huitiéme de Décembre, & finis mon année avec cette bonne bouche.

Celle de 1613 commença par la mort du Baron de Luz, tué le cinquiéme Janvier à midi, en la ruë Saint Honoré, par Mr le Chevalier de Guise; dont la Reine fut

fut extrémement courroucée. J'allai au même tems au Louvre, où je la trouvai pleurant, ayant envoyé querir les Princes & les Ministres, pour tenir conseil sur cette affaire, qu'elle avoit infiniment à cœur. Elle me dit lors : vous voyez, Bassompierre, en quelle façon on s'adresse à moi, & le brave projette de tuer un vieil Gentilhomme, sans défense, ni sans dire gare. Mais ce sont des tours de la maison. C'est une copie de Saint Paul. Je lui dis, que je serois fort trompé, si Mr le Chevalier de Guise faisoit une si lâche action, & que peut-être quand la Reine auroit sçû l'entiere verité, l'affaire ne se seroit pas passée si cruëment. Que néanmoins je n'en sçavois autre chose, que ce qui s'en venoit de dire. Que j'étois très-marri, que Mr le Chevalier eût offensé Sa Majesté, & encore davantage avec l'offense, que le Baron de Luz y fût peri, qui étoit mon ami & un très-habile homme, qui servoit Sa Majesté, avec satisfaction au service qu'il rendoit alors. Le Conseil fut assemblé dans l'autre Sale, où j'allai à décendre la Reine, me rencontrant près d'elle. On murmura fort de cette action, & chacun fut scandalisé de ce que l'on vint dire, qu'il y avoit grand nombre de

No

Noblesse assemblée à l'Hôtel de Guise, & que Mr de Guise devoit venir trouver la Reine bien accompagné. Sur cela on conseilla à la Reine d'envoyer Monsieur de Château-Vieux trouver mondit sieur de Guise, lui défendre de venir trouver la Reine, jusques à ce qu'elle lui mandât, & commander de la part de Sa Majesté, à toute la Noblesse, qui étoit allée chez lui, de se retirer.

Mr Dolet, qui étoit present, dit lors: Madame, demandez aussi avis, en cas que contre votre commandement, Mr de Guise vienne vous trouver, ce que vous aurez à faire: alors Mr de Bouillon dit, qu'il n'auroit garde de le faire; mais en cas qu'il le fît, qu'il se faudroit arrêter. Mr de Château-Vieux fit ce qui lui étoit ordonné, & dit au retour, que quelques-uns avoient un peu fait les difficiles de se retirer, que Mr de Guise leur avoit fait instance de sortir, puisque la Reine le commandoit. Et comme on lui demanda, qui étoient ces difficiles, il en nomma trois ou quatre, & entr'autres Mr de la Rochefoucault. Alors on anima la Reine contre lui, qui moins que les autres, étant Maître de la Garderobe du Roi, devoit avoir fait refus d'obéir, & sur cela il fut resolu de le chasser de la Cour.

Cour. Il fut aussi resolu, que le Parlement seroit saisi de cette affaire, & que l'on l'en informeroit. La Reine fut aucunement rapaisée par la prompte [illegible]sance de Mr de Guise, & de ce que le Chevalier étant venu, après avoir tué le Baron, à l'Hôtel de Guise, Mr de Guise l'en avoit fait sortir, & tenir la campagne. Cela me fit enhardi de dire à la Reine, que Mr de Guise m'avoit fait prier de sçavoir d'elle, quand & en quelle façon il pourroit venir trouver Sa Majesté, laquelle me dit, qu'il y vienne à l'entrée de la nuit, & sans se faire accompagner.

Je pris de là l'occasion de l'aller trouver, tant pour le lui dire, que pour l'amener, & il parla à la Reine avec tant de soumission & de respect, qu'il la remit un peu. Mais Madame de Guise sa mere, venant voir la Reine, après qu'elle fut retirée, lui parla si haut, qu'elle la fâcha de nouveau. Nous allâmes faire nos Rois chez Mr de Bertaut, & il n'y eut à cause de cet accident aucune réjoüissance au Louvre, bien que la Reine s'y fût preparée.

Le lendemain, Mr de la Rochefoucault eut commandement de s'en aller, ce qui l'affligea fort. Monsieur de Guise en

aussi

parla à la Reine, qui lui refusa. Il en parla ensuite au Marquis d'Ancre, qui lui dit, qu'il n'oseroit en ouvrir la bouche, & que Monsieur le Prince seroit plus propre à faire cette affaire qu'aucun autre..

Cela mit dans l'esprit de Mr de Guise de se mettre bien avec Mr le Prince, & ces autres Messieurs, qui étoient du credit; à quoi il n'eut gueres de peine de parvenir. Car dès lors que l'on pressentit qu'il étoit animé contre la Reine, ces Messieurs le firent rechercher. Pendant cette pratique, Mr le Marquis d'Ancre, qui la fomentoit, fut encore prié par lui d'interceder pour le rappel de Mr le Comte de la Rochefoucault; mais il lui dit, que j'en parlasse de sa part à la Reine, & qu'il appuyeroit mon discours: ce que je fis par plusieurs fois, tant devant ledit Marquis qu'en son absence.

Cependant l'accommodement de Mr le Prince avec Mr de Guise s'achevoit, & Mr de Guise me pria de ne parler plus à la Reine de Mr de la Rochefoucault, parce que Mr le Prince lui avoit promis de le faire rappeller, avec lequel Mr de Guise me dit qu'il se mettroit à l'avenir si bien, que quand la Reine seroit fâchée contre lui, ce ne seroient plus les

verges

verges avec lesquelles elle le foüetteroit.

Or Mr le Prince & ces Messieurs, tenans Mr de Guise en leur devotion, & Mr d'Espernon traitant aussi avec eux, pour s'y réünir, les Ministres ayant été decreditez, crûrent avoir empieté toute l'autorité, & commencerent par la demande du Château-Trompette pour Mr le Prince ; disans qu'il n'étoit pas raisonnable, que dans la Ville capitale du Gouvernement du premier Prince du sang, il y eût une Citadelle qui dépendît de lui. On fit premierement courir le bruit par la Cour, que la Reine lui avoit donné cette Capitainerie, pour voir comme cela seroit reçû pour disposer la chose : comme en ces derniers tems on en avoit ainsi usé, de faire prévenir par des bruits faux les choses que l'on a envie de faire.

La Reine fût avertie de ce bruit, & même on lui dit, que l'on lui vouloit demander cette place ; mais elle crût, que ceux qui le disoient, le faisoient à dessein d'aliener l'affection qu'elle portoit aux cinq personnages liguez & étroitement unis ensemble de son consentement, pour son service. Enfin, l'onziéme de Janvier, Mr de Boüillon ayant feint qui

la goutte l'avoit pris à un pied la nuit precedente, pour faire rompre cette glace à un autre qu'à lui, Mr de Nevers, accompagné de Mr du Mayne & du Marquis d'Ancre, lui dit, que Mr le Prince, qui s'étoit lié si étroitement à son service, qu'il en avoit abandonné toute sorte d'autres, meritoit bien que la Reine en eût une particuliere reconnoissance, & qu'il apparût par ses bienfaits, combien les services lui étoient agreables. Que pour ce sujet il les avoit priez de lui venir demander la Capitainerie du Château-Trompette, avec une ferme assûrance de n'en être point refusé par Sa Majesté en lui parlant, & ses deux Ajoints conseilloient d'accorder franchement & de bonne grace une chose si legitime, & de si petite consequence : que le delai de son consentement équipolloit, voire seroit pire qu'un refus, & qui toucheroit vivement Mr le Prince.

La Reine, surprise de cette harangue, rougit d'abord, puis ne leur répondit autre chose, sinon qu'elle y aviseroit, & comme ils la supplioient très-humblement, par une réponse absoluë de tirer Mr le Prince de l'impatience où il étoit en cette attente : elle leur redit encore qu'elle y aviseroit, & se leva du siege où elle

elle étoit, dans le Cabinet du Conseil, & s'en vint au sien, pleine de colere & de dépit. Et après avoir un peu révé, se tournant devers ces Messieurs qui l'avoient suivie, leur dit : je sçai une affaire d'amour de Bassompierre, qu'il ne pense pas que je sçache ; ce qui le mettroit bien en peine, s'il le sçavoit.

Mr de Nevers lui dit : Madame, il lui faut dire ; puis me faisant signe, il me dit, la Reine a à vous dire quelque chose : & la Reine ayant dit, non, non, je ne lui dirai pas ; cela me mit en peine, & me fit instamment supplier la Reine de me le vouloir dire. Alors elle s'en alla à la seconde fenêtre de son cabinet, & me dit : ce n'est pas pour cela, que je vous veux parler ; mais pour vous demander, si Monsieur de Guise ne vous parle plus du retour de Monsieur de la Rochefoucault.

Je lui dis : Madame, il y a trois jours qu'il ne m'en a parlé, & lors il me pria de n'en faire plus d'instance à votre Majesté ; me disant qu'il feroit cette affaire-là par le moyen de Mr le Prince, avec lequel il se mettroit désormais si bien, que ce ne seroient plus les verges avec lesquelles vous le fesseriez, quand vous seriez fâchée, & qu'il pensoit qu'il ne

pouvoit faillir de suivre le compte de Monsieur le Prince, puisque Monsieur le Marquis d'Ancre votre creature le suivoit.

Lors la Reine ne se put tenir de jetter quatre ou cinq larmes, se tournant vers la fenêtre, afin que l'on ne l'apperçût pas pleurer. Et ce que je n'avois jamais vû, elles ne coulerent point, comme quand on a accoûtumé de pleurer; mais se darderent hors des yeux, sans descendre sur les jouës. Elle me dit ensuite: Ha! Bassompierre. Ces méchants, qui m'avoient fait quitter ces Princes, & les mépriser, m'ont fait aussi abandonner & negliger les Ministres, & puis me voyant dénuée d'assistance, veulent empieter mon autorité & me ruiner. Voilà qu'ils me viennent de demander insolemment le Château-Trompette pour Mr le Prince, & ne sont pas pour en demeurer là; mais si je puis, je les en empêcherai bien.

Lors je lui dis: Madame, ne vous affligez pas. Quand vous voudrez, je m'assûre que vous r'aurez ces Princes & Ministres à votre devotion: pour le moins faut-il tenter les moyens de le faire. Elle me dit: je ne vous puis pas parler davantage; mais trouvez-vous à la fin de

mon dîner, & cependant je penserai à quelque autre chose. Cela dit, elle se tourna avec telle gayeté vers la Compagnie, que l'on n'eût pas jugé qu'elle eût eu aucune tristesse, ni qu'elle eût pleuré, & les entretint jusques à ce qu'ils s'en allerent, lors qu'elle se mit à table.

Je fis semblant de m'en aller aussi avec eux, & ayant trouvé Mr de Guise au bas du degré dans la Cour, qui ne vouloit pas monter chez la Reine, puis qu'il étoit venu si tard, je lui dis: hé bien, me faites-vous enfin revenir le pauvre la Rochefoucault? Car il mourra, s'il faut qu'il passe le tems de la Foire Saint Germain à Ousain. Cela lui donna occasion de se promener dans la Cour, & de me dire: oüi pardieu il reviendra, & si je n'en aurai pas d'obligation à la Reine, qui m'eût pû plus obliger en cette affaire qu'en nulle autre, qu'elle eût sçû jamais faire pour moi. Mais j'ai trouvé une dureté de cœur en elle, qui a gelé le mien, lequel a toûjours été passionné pour son service. Elle m'eût plus fait faire d'une parole, que le reste du monde ne sçaura jamais avec toute sorte de bienfaits; mais elle m'a trop négligé. J'ai changé de matiere, qui ne m'agrée pas tant qu'elle; mais que je n'abandonnerai ja-

mais puis qu'elle m'a forcé de la prendre, qui est Mr le Prince & sa Cabale, où je me suis soûmis; ce que je m'assûre que vous approuverez, puisque vous en êtes aussi.

Je pris occasion de lui répondre : Monsieur, je vous avouë, que je suis serviteur de tous les particuliers de la Cabale, que vous dîtes; mais que je ne le suis point de Cabale en gros, ni n'en serai jamais que de celle du Roi & de la Reine Regente. Je serai toûjours paroissien de celui qui sera Curé, & vous me pardonnerez, si je vous dis, que vous n'êtes pas bien conseillé. Vous étiez vous-même votre Cabale, Coq de Paroisse, & indépendant que du Roi, avec lequel vous avez toûjours le dessus des autres. Et [illegible] vous prenez matiere à vous vous soumettez, & vous vous donnez à des personnes, desquelles quand vous y serez tout-à-fait embarqué, vous recevrez des indignitez, qu'il vous faudra souffrir, au lieu que vous n'avez pû endurer quelques petites froideurs & refus bien fondez de la Reine. Vous voulez qu'en même tems que vous lui venez de tuer, quasi sur sa robe, le Baron de Luz, elle aille faire à votre requête revenir [illegible]tique du Roi, qu'elle n'a fait

qu'éloigner, le pouvant emprisonner avec quelque espece de raison, pour avoir refusé de se retirer de chez vous, sur un commandement, qui lui avoit fait de sa part, & avoir parlé trop hautement à celui qu'elle avoit envoyé; faites-vous justice à vous-même, & vous trouverez que vous lui devez de reste.

Il me quitta pour aller trouver Madame sa sœur, & dîner avec elle, & me dit: je m'assûre, qu'elle confessera un jour, qu'elle avoit tort elle-même, quand ces gens-ci la tirannisoient, de me perdre, & qu'elle me recherchera un jour, & moi lors je me tiendrai sur mes pieds de derriere, & me ferai acheter cherement. Je m'amusai encore à parler expressément à deux ou trois personnes; & quand je pensai que la Reine pouvoit avoir achevé, je feignis, que quelqu'un me prioit de lui aller demander sur l'heure quelque chose, & remontai chez elle. Elle étoit encore assise devant la table, où elle avoit dîné, & dès que j'entrai, elle s'en leva; & alla à son cabinet. J'allai après, feignant être pressé de lui dire un mot.

Elle me dit en entrant: je n'ai mangé que du poison à mon dîner, tant j'ai l'estomach gâté & perverti; si [illegible] dure

dure long-tems, je croi que je perdrai l'esprit. Bassompierre, en un mot, il faut que tu tâches de me ramener Mr de Guise. Offre-lui cent mille écus comptant, que je lui ferai donner. Madame, lui dis-je, je vous y veux fidellement & utilement servir. Offrez-lui encore la Lieutenance generale de Provence pour son frere le Chevalier : offrez à sa sœur la reserve de l'Abbaye Saint Germain, & l'assûrez du retour de la Rochefoucault. Enfin, pourvu que je le retire de cette Cabale, & qu'il me soit assuré, je te donne la carte blanche. Je lui dis qu'elle me garnissoit si bien en allant, que je m'assurois que je ne retournerois point vers elle sans avoir fait emplette. Je lui parlai ensuite de rappeller Monsieur d'Espernon. Elle me dit : je le souhaiterois avec passion ; mais c'est un homme que j'ai offensé, & il ne pardonnera jamais. Je lui repartis : oüi bien quelquefois, Madame, à ses ennemis, mais non pas à ses Maîtres.

Elle me dit lors : si Mr d'Espernon se veut souvenir de ce que j'ai fait pour lui, & pour ses enfans, il connoîtra que je lui ai été bonne Maîtresse. Si vous y pouvez voir quelque jour, vous me ferez un signalé plaisir de le tenter ; faites la guer-

re à l'œil. Je ne me confie du tout sinon à vous.

Je lui dis lors : Madame, [illegible] ellez les anciens Ministres, ils ne vous seront pas inutiles en cette occasion. Elle me dit : j'y ai pensé ; mais qui employerai-je pour cet effet ? Moi, Madame, lui dis-je, pour Monsieur de Villeroy & le President Janin, & le Commandeur de Sillery, vers Monsieur le Chancelier son frere. Et s'ils se veulent reünir ensemble, vous parlerez à l'un des trois pour tous, afin de ne rien allarmer, jusques à ce que vous vouliez découvrir au monde vos intentions ouvertement.

Elle me dit : vous avez raison. Je m'en vai envoyer querir le Chevalier, & vous, voyez les autres, & jugez ce qu'il m'en dois promettre. Pour moi, j'ai bon courage, & suis capable de courir toute sorte de hazards, pour conserver mon autorité contre ceux qui m'en veulent dépoüiller. Sur cela je partis, & je passai chez Madame de Guise, la mere, qui étoit passionnée pour la Reine. Elle me dit : mon Dieu, Monsieur, que je trouve mon fils cabré contre la Reine. Est-ce vous qui l'y portez, ou son caprice ? Car je vous ai vû long-tems parler à lui à la Cour. Je lui répondis que non, mais que

la

la Reine avoit tort d'être retenuë pour si peu de chose, que du retour de la Rochefoucaut; & de ne vouloir faire superseder ce que l'on faisoit contre le Chevalier de Guise, & qu'il faudroit qu'elle cedât un peu de sa naturelle fierté. Que pour moi, je n'improuvois pas, que Monsieur de Guise eût un peu de ressentiment.

Sur cela je la quittai, & elle voyant ensuite la Reine, lui dit, que j'animois son fils contre elle, & lui fit sçavoir ce que je lui avois dit; dont la Reine fut bien aise, & que je n'eusse rien découvert à Madame de Guise de notre dessein.

Je m'en vins à la chambre de Madame la Princesse de Conti, & je trouvai Mr de P[illegible] qui parloit à Mr de Guise. Cela me donna le moyen de parler à elle, & de lui découvrir ce qui se passoit, & des moyens qu'il y avoit de remettre leur maison, & de le bien remettre avec la Reine, pourvû qu'on embrassât promptement l'occasion, que je presentois en mes mains, & que nous ne la laissassions pas échapper.

Elle étoit la plus habile, secrette, & capable Princesse que j'aye jamais connuë, & qui sçavoit aussi bien sa Cour. Je

lui jettai à ses pieds l'Abbaye de Saint Germain, & le retour de la Rochefoucault seulement. Bien lui dis-je, que quand il faudroit ajoûter une bonne somme d'argent, que je lui en répondois; mais je ne parlai point de la Lieutenance generale de Provence. Elle fut ravie de voir qu'elle pouvoit parler les mains garnies. Je la priai d'envoyer querir Madame sa belle-sœur, & de mettre promptement les fers au feu, parce que cette affaire devoit être faite ou faillie dans vingt-quatre heures. Ce qu'elle fit: & peu après Monsieur son frere étant parti, Monsieur de Praslin se mit du tiers avec nous, qui fit aussi de son côté ce qu'il pût.

J'allai de là chez Zamet, avec lequel ayant communiqué des moyens, que nous pourrions tenir pour gagner Monsieur d'Espernon, Perronne de Bonne fortune arriva chez lui, qui étoit affectionné au service de la Reine, & portoit impatiemment que Mr d'Espernon son Maître se fût retiré, & qu'il eût du sujet de le faire.

Il fut fort réjoüi de voir une conjoncture propre de le mettre bien avec elle, me pria de voir sur ce sujet Mr le President de Villiers-Siguier, & qu'il s'en

iroit

iroit devant m'y attendre : cependant je passerois chez Madame du Tillet. Le President Seguier s'y porta entierement, & de ce pas alla trouver Mr d'Espernon avec Mr de Perronne. J'allai aussi trouver la Reine Marguerite, qui aimoit Mr d'Espernon, & la priai d'aider à cette affaire.

Je revins le soir au Louvre, & en y entrant je trouvai un nommé Vernegues, qui me pria de la part de Mr d'Espernon d'aller chez lui, afin de sçavoir de ma bouche les choses qu'elle lui avoit dites, tant de la demande du Château-Trompette, comme de la disposition de la Reine, de le rappeller près d'elle ; & lors lui en ayant dit encore davantage que les autres, & animé à se jetter franchement à son service, oubliant toutes ces fra[illegible] passées, il me dit une chose, que j'ai depuis retenuë ; qu'aux grandes affaires & de consequence comme celle-là, il ne faloit point s'amuser à chicaner, mais se porter franchement & noblement à ce que l'on se vouloit resoudre, & que je pouvois asûrer la Reine de son très-humble & fidelle service, sans interêt, parti, ni capitulation, & que quand elle lui voudroit donner une heure pour la voir, qu'il lui en donneroit de plus particulieres asûrances.

En même tems il reçût une lettre de la Reine Marguerite, qui l'exhortoit à ce qu'il se venoit de resoudre. Nous convinmes aussi, que je ne l'accompagnerois point à aller trouver la Reine; & que je ne le reviendrois plus voir, de peur de découvrir l'affaire: & tombâmes d'accord, que Mr Zamet feroit les allées & venuës. Je m'en revins au Louvre avec cet heureux commencement, & entrai dans le petit cabinet, disant à la Leonor, qu'elle fît sçavoir à la Reine, que j'y étois. Elle ne tarda gueres à venir, & fut ravie d'entendre que je lui apportois de l'assûrance de Monsieur d'Espernon, & bonnes esperances de Mr de Guise.

Elle me demanda lors ce que j'avois fait avec Mr de Villeroy, & le President Janin: je lui dis, qu'il me sembloit n'avoir pas mal travaillé en cette journée, que j'avois passée sans manger. Elle me pria d'y aller promptement; ce que je lui dis que je ferois, après que j'aurois vû Madame de Guise, qui en sortant d'auprès d'elle, m'étoit allé attendre chez Madame la Princesse de Conti, & lui dis que je m'étonnois fort de ce qu'elle ne lui avoit point parlé en deux heures qu'elle avoit été près d'elle. Elle me dit

dit qu'à cause de Madame de la Trimoüille, qui ne l'avoit point abandonnée, elle ne l'avoit sçû faire, & que je lui disse de sa part aussi, que pour n'alarmer personne, elle n'eût peut-être pas entrepris de lui parler, quand même elle en eût eu la commodité.

Je montai aussi-tôt à la chambre de Madame la Princesse de Conti, où je trouvai Madame la Duchesse de Guise, & elle, qui s'entretenoient. Je me mis en tiers, & disposai Madame de Guise à porter son mari au service particulier de la Reine, & que le lendemain au matin Zamet viendroit lui parler, comme tous deux seroient dans le lit, & qu'elle feroit en sorte qu'il se trouveroit porté conformément à notre desir.

Je ne voulus point qu'il parût que je m'entremêlasse de cette affaire; c'est pourquoi je jettai Zamet par tout, auquel je mandai qu'il se trouvât le lendemain à sept heures chez Beauvilliers, à la ruë de Paradis; & m'ayant été donné par Madame la Princesse de Conti des confitures pour souper, je m'en allai dès ce même tems chez Mr le President Janin; & lui ayant fait les premieres ouvertures de l'occasion, qui s'offroit à s'établir puissamment, & que j'avois

charge d'en parler à tous, il mordit à la grappe; & reçût cette affaire en rendant graces à Dieu, & le reçût aussi-tôt, parce, me dit-il, que Mr de Bouillon avoit mandé le matin même à Mr de Villeroy, que la Reine alloit donner le Château Trompette à Mr le Prince, qu'il lui conseilloit d'animer Sa Majesté à le faire de bonne grace, afin que Mr le Prince lui en sçût gré, & à lui.

Il me dit, qu'il y avoit une difficulté entre eux, qui étoit la mauvaise intelligence de Mr le Chancelier & de Mr de Villeroy, depuis quelques jours en çà. Je lui dis, que cette affaire leur appartenoit, & que comme leur ami commun il lui seroit aisé de raccommoder un homme en un tems, où le bien de leur fortune dépendoit de leur union.

Nous resolûmes enfin d'aller tous deux à l'heure même trouver Mr de Villeroy, bien qu'il fût plus de neuf heures du soir: qui nous dit d'abord, qu'il y avoit longtems qu'il m'attendoit, & que Monsieur le Chancelier lui avoit envoyé le Chevalier son frere, qui lui avoit dit, que je le devois voir, comme aussi les bonnes nouvelles, que la Reine lui avoit mandées. Il me dit aussi, qu'il étoit à propos que je renvoyasse mon carrosse

& mes gens : ce que j'avois déja fait. Il étoit plus de minuit, quand nous nous separames. Il laissa la carte blanche à Mr le President Janin, pour l'accommoder avec Mr le Chancelier, qui en avoit déja fait les avances par le moyen de son frere vers lui.

Ils me prierent d'assûrer la Reine, que comme ils n'avoient jamais respiré que son service, ils continueroient jusques au dernier soûpir à la servir. Et quand la Reine les avoit éloignez, ils s'étoient contenus, sans s'appuyer ni s'approcher de personne ; attendant que leur service fût agreable & utile à Sa Majesté, à laquelle ils le voüoient de nouveau, avec un vrai zele & sincere affection. Qu'ils verroient demain tous trois ensemble, chez Mr le Chancelier, & puis ensuite, pour ne point éclatter le dessein de la Reine, un d'eux se trouveroit, comme par hazard, en quelque lieu où la Reine pût parler avec lui & aux deux autres, où il lui plairoit l'ordonner.

Qu'il leur sembloit, que le President Janin, seroit le plus propre pour l'aller trouver, comme le moins suspect. Qu'il leur sembloit aussi que le lieu de Luxembourg n'étoit pas mal à propos, auquel la Reine va ordinairement, pour voir

com-

commencer son bâtiment & planter ses arbres. Que s'il plaisoit à Sa Majesté, que ce soit en quelque autre lieu, elle le fera sçavoir par le Chevalier de Sillery, ou que je leur manderois.

Ainsi je sortis par la porte de l'Écurie de l'Hôtel de Villeroy, & m'en vins manger & coucher à mon logis. J'écrivis amplement à la Reine, tout ce qui s'étoit passé en notre conference, pour l'ôter de peine, & envoyai querir le lendemain matin Seneterre, à qui je mis ma lettre en main, pour la donner à la Reine, pendant qu'elle s'habilleroit.

Je m'en allai cependant de bon matin chez Beauvilliers, où je trouvai Monsieur Zamet déja arrivé, lequel je priai d'aller au lever de Mr de Guise, & lui parler, lui offrant jusques à cent mille écus, avec le retour de Mr de la Rochefoucault, l'étouffement de l'affaire de son frere le Chevalier, & les bonnes graces de la Reine à l'avenir.

Il trouva Monsieur de Guise extravagant d'abord suivant sa coûtume, puis concluant à tout ce qu'il vouloit, y ayant été préparé par sa femme, le soir & la nuit precedente.

Lors ils m'envoyerent querir, & je lui donnai parole de la part de la Reine, qui

qui me l'avoit commandé, d'effectuer tout ce que Mr Zamet lui avoit promis. Il demanda que son habillement avec elle ne parût pas d'abord tout-à-fait, afin qu'il eût loisir de rompre avec Mr le Prince honnêtement, où il étoit aucunement engagé.

Il ne voulut que personne fût auprès de la Reine, quand il lui parleroit; tant pour ne faire soupçonner, que pour lui parler encore plus franchement, & avec de plus efficaces paroles. Ce qu'il fit le même jour, douziéme de Janvier, sur les six heures du soir.

Je revins à mon logis, où je récrivis une autre lettre à la Reine, par laquelle je lui fis sçavoir ce que j'avois fait avec Mr de Guise, & l'envoyai à Seneterre. Puis allai trouver Mr d'Espernon, où je trouvai déja Mr Zamet arrivé. Il me dit beaucoup de choses, qu'il avoit à dire contre la Reine, & conclut qu'elle étoit notre Reine, notre Maîtresse, Regente du Royaume, femme & mere de nos deux Maîtres, & que nous devions tout souffrir d'elle, sans nous refroidir de la servir en toutes occasions, & principalement en celle-ci, où elle avoit besoin de ses serviteurs. Que pour lui, il tenoit à affront, que l'on lui offrît rien, & croi-

roit

roit être ingrat & indigne du nom qu'il portoit, & des Charges & honneurs qu'il possedoit, s'il demandoit quelque chose ou capituloit avec son Maître ; duquel pour le servir il étoit déja payé & recompensé. Supplioit seulement la Reine, qu'à l'avenir elle témoignât plus de fermeté en sa conduite, & qu'elle considerât davantage ceux qui lui étoient fidelles serviteurs, & les conservât mieux que par le passé. Qu'il la viendroit trouver lorsqu'elle lui commanderoit.

Je m'en vins donc au Louvre, où la Reine étoit entourée de tous ses Princes. Elle s'en vint aprés le Conseil en son cabinet, & prit pretexte de me demander si je lui voulois vendre un grand diamant que j'avois au doigt, que l'Empereur Charles-Quint avoit autrefois donné à mon grand pere, & je le tirai du doigt, & lui presentai. Elle s'approcha de la fenêtre pour le regarder. Je lui dis lors : l'affaire est faite avec Mr d'Espernon, mieux & plus noblement que vôtre Majesté ne se fût pû imaginer, il vous demande à quelle heure il vous plaît qu'il vous vienne trouver à cet effet.

Elle regardant toûjours le diamant, me dit : je m'en vais aussi-tôt aprés dîner à Luxembourg, parler au President Jannin

nin, & au rétour je l'attendrai. J'eus loisir de lui dire: si au retour de Luxembourg, votre Majesté vouloit passer par chez la Reine Marguerite, qui a une ardente passion pour votre Majesté, & se tuë de bien faire. Elle me répondit: oüi, j'irai, & sur le soir que Mr d'Espernon vienne. Je le dis à Zamet, qui étoit là, & que si Mr d'Espernon arrivoit premier que la Reine, qu'ils se missent tous deux dans le petit cabinet, où il n'entreroit qu'eux deux. Je le dis aussi à Selvage de la part de la Reine, afin qu'elle s'y mît. La Reine avoit dit au Chevalier de Sillery, qu'il fît venir Mr le President Janin à Luxembourg, & qu'en sortant de table en eût son carrosse.

Je m'en vins dîner, & aussi-tôt allai passer chez la Reine Marguerite, à qui je fis dire que la Reine la viendroit voir au retour de Luxembourg, & continuant mon chemin par la ruë de Seine, je vis le carrosse de Mr le Marquis d'Ancre, chez Mr de Boüillon. J'y décendis, & entretins Sardiny, tandis que Mr le Marquis d'Ancre parloit à Mr de Boüillon, qui avoit lors les gouttes. Quelque tems après on vint dire au Marquis d'Ancre que la Reine étoit à Luxembourg. Il prit congé de Mr de Boüillon; & lui, Sardiny

ny & moi montâmes en son carrosse. Il fut fort étonné, en arrivant au premier jardin de Luxembourg, qu'il vit la Reine seule se promenant avec le President Janin; mais il le fut bien davantage, quand il y voulut aller faire le tiers, que Chastaigneraye lui dit, que personne ne pouvoit passer, & qu'il en avoit commandement très-exprès de la Reine. Il prit une autre allée avec Sardiny & moi, fort embarrassé de ce long entretien: lequel fini, la Reine s'en vint chez la Reine Marguerite, & de là au Louvre, où elle trouva Mr d'Espernon & Zamet dans son petit cabinet, & Mr de Guise dans le grand. Elle parla premierement à Mr de Guise, qui lui fit toutes les protestations d'une entiere fidelité, renonçant à tout ce qu'il se pourroit être obligé precedemment, forcé par le mauvais traitement & mépris de Sa Majesté, & la croyance que l'on ne pouvoit avoir accès vers elle, que par le moyen de Mr le Prince & ses consors.

Il la supplia, que par les raisons préalleguées, elle ne lui témoignât pas par sa bonne chere, qu'il se fût entierement réüni avec elle, & qu'elle lui fît dire par Madame sa sœur, ou par moi, ou par qui il lui plairoit, ce qui seroit de ses volontez.

lontez. Cela fini, la Reine fit semblant de s'en aller refraîchir dans son petit cabinet, & alla parler à Mr d'Espernon, lequel sans s'amuser aux plaintes ni aux reproches, à quoi elle s'attendoit, lui fit tant de soûmissions & de protestations de fidelle service, que la Reine en fut toute confuse, & si satisfaite, qu'elle vint quelque peu de tems après, avec un visage joyeux & content. J'étois auprès de la porte de son petit cabinet, parlant à Madame la Princesse de Conti, quand elle sortit. Elle nous dit : Voici la plus penible & la plus grande journée, que j'aye peut-être eue de ma vie, & m'assûre, que c'est une Comedie, où il y a *molto intrigue*, & à la fin c'est toute paix & toute réjoüissance. Madame la Princesse de Conti lui dit : Dieu soit loüé, Madame, que tout réüssisse à votre contentement, & que vous soyez satisfaite de mon frere & de mes amis, comme Mr d'Espernon. Elle lui dit : pourquoi ne nommez-vous aussi Bassompierre, qui y a tant travaillé ? Et qui ne sera jamais que je ne le reconnoisse, & fasse pour lui : & vous serez témoin que je lui promets un Etat de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, quand je le devrois acheter de mes propres deniers.

Je

Je lui rendis très-humbles graces, & lui dis, que je m'estimois bien heureux, si je lui avois rendu quelque service agreable, & que je la suppliois très-humblement de vouloir me degager de la parole, que j'avois donnée de sa part à Madame la Princesse de Conti, du [illegible] la reserve de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, puis qu'elle avoit contribué tout soin & industrie imaginable, non seulement envers Mr son frere, mais aussi envers Monsieur d'Espernon; à quoi certes d'eux-mêmes elle les avoit trouvez portez, qui étoit de bien & dignement servir votre Majesté contre tout le monde.

Elle lui confirma de bonne grace, & Madame la Princesse lui fit lors un double remerciment, tant de celle qu'elle venoit de recevoir d'elle, que de ce qu'elle avoit voulu assoupir l'affaire de Mr le Chevalier. Après Madame la Princesse s'étant retirée, je lui dis, que j'avois asfûré Mr de Guise du retour de la Rochefoucault, & de cent mille écus; mais je ne lui avois point parlé de la Lieutenance generale de Provence, pour Mr le Chevalier, son frere; ayant tâché de le faire comme ces valets bons ménagers, qui rapportent au fonds du sac une partie

ié de l'argent, que leur Maître leur avoit donné pour dépenser : & que si elle vouloit lui faire cette gratification, elle seroit bien plus grande maintenant, qu'elle n'eût été, si je l'eusse faite auparavant, ou bien elle pourroit reserver à lui faire cette grace à une autre occasion.

La Reine, qui étoit la plus genereuse & liberale Princesse, que notre siecle ait porté, me dit, que je lui allasse dire de sa part, qu'elle lui accordoit cette grace; mais qu'il la tînt cachée, & que même il ne la remerciât, que par la bouche de Madame la Princesse sa sœur; encore que ce fût lors qu'elle seroit seule avec elle, & que le lendemain Dimanche troisiéme de Janvier au matin, ils viendroient tous trois la trouver à neuf heures. En cet instant Mr d'Espernon, Zamet, & Perronne entrerent dans le cabinet de la Reine, qui avoient demeuré quelque tems dans le petit, après que la Reine en fut sortie, pour ne point montrer qu'ils lui eussent parlé.

La Reine d'abord lui fit fort bonne chere, & lui dit, que c'étoit merveille de le voir là le soir, après sa grande maladie, & qu'il falloit qu'il se conservât mieux. Il lui dit, que, Dieu merci, à ses jambes près, il ne s'en sentoit plus. La Reine

ne lui fit donner un siege près d'elle, & le convia à la Comedie. Mr le Duc du Mayne, & le Marquis d'Ancre entrerent chez la Reine en ce même tems, qui voyant Monsieur d'Espernon près d'elle, & assis, n'en furent pas moins étonnez que de la mauvaise chere qu'elle leur fit. Ils s'approcherent de la table, où j'étois, & me dirent : qu'est-ceci ? Y a t'il long-tems que Mr d'Espernon est là ? Je lui dis qu'oüi, & qu'elle lui avoit fait fort bon accueil, & qu'il me sembloit, que c'étoient des fruits de la conference, que nous avions vûë à Luxembourg, entre elle & le President Janin. Ils me demanderent si Mr de Guise avoit été ici. Je leur dis qu'oüi, mais qu'il n'y avoit fait qu'entrer & sortir. Que je ne sçavois, s'il avoit parlé à la Reine, au moins que je ne m'en étois point apperçû, si avoit bien Madame la Princesse de Conti, & en ma presence, & à qui la Reine avoit fait force caresses. Alors la Reine dit à Seneterre : que l'on porte un siege à la Comedie pour Monsieur d'Espernon ; car je veux qu'il la vienne oüir, & pour Zamet aussi. Lors le Marquis d'Ancre me dit en ces termes : *Per dio Moussou io me vido fuor delle cose deste monde*. La Reine a soin d'un siege pour Zamet, & n'en

a point pour Mr du Maine, fiez-vous à l'amore dei Principi.

J'ai voulu dire au long tout ce qui se passa le long de cette journée, & en la precedente, parceque je servis extremément & industrieusement en toutes deux, & y eus la part que vous voyez. Je menai Madame la Princesse de Conti à la Comedie, & lui dis en allant, comme la Reine donnoit la Lieutenance generale de Provence à son frere le Chevalier; dont elle fut ravie, & me pria de l'aller dire à Mr son frere; mais je ne voulus pas trop hâter, de peur qu'il n'en fît bruit, & il étoit important de ne rien faire éclater encore; ce qu'elle approuva : mais elle ne se sçût empêcher qu'au sortir de la Comedie, elle ne l'écrivît à Madame la Duchesse de Guise, sa belle-sœur.

Le lendemain Dimanche matin, les trois Ministres vinrent de bonne heure chez la Reine, qui ne faisoit que sortir du lit. Elle les fit entrer, & sortir ses femmes, sur lesquelles elle ferma la porte de son cabinet, où elle avoit couché, & demeura avec eux près de trois heures. Cependant Mr le Prince étant arrivé, & ayant battu à la porte, on ne lui ouvrit point, encore qu'il y eût long-

tems

tems attendu. On lui dit q S
étoit avec ses Ministres. Co ur remettre
alloit, je le rencontrai, qui e eux ? Pour
vez-vous bien q les trois on esprit, &
enfermez avec la Reine, il y ompe, mais
heure, & que l'on ne m'y a ... qu' l-
laisser entrer ? J'en fis l'éto
dis : Monsieur, dès hier nous au-
avantcoureurs de cette affaire, la R
passa plus de deux heures au Presid
Janin dans le Jardin de Luxembourg,
& ensuite Mr d'Espern ... trouver
à qui elle fit aussi bonne chere, comme
elle la fit mauvaise à Messieurs du Mayne
& au Marq ... Ancre. Pardieu, me dit-
il, ces coqu ...-là nous ont tout gâté.
Mais gardez, Monsieur, lui dis-je, que
ce ne soit vous-même qui en soyez la
cause, qui ne pouvant attendre d'être
encore bien affermi en votre autorité,
vous la venez presser de vous donner le
Château-Trompette, qui ne doit être
qu'un échantillon des autres pretentions
que vous, vos amis & serviteurs mon-
trent déja avoir. On m'a dit, que cela
l'a cabrée, & qu'elle en avoit de très-
justes ressentimens. Il me répondit, que
j'avois raison, & que ce n'avoit été son
avis ; mais que Mr de Bouillon l'avoit
forcé de le faire, & puis l'avoit aban-
donné

soin, & n'avoit voulu se
emande, que les autres en
mais avoir feint une gout-
s là-dessus, après avoir
: Monsieur vous me faites
chose, qui peut-être est
is qui n'est pas aussi sans quel-
ondement. La Reine disoit hier du
de Monsieur de Bouillon, & mon-
troit de l'affectionner, en même-tems qu'elle montroit du dédain de Monsieur le Duc du Maine & de Monsieur le Marquis d'Ancre. Madame la Princesse me dit, qu'elle avoit voulu persuader à Monsieur d'Espernon, de vivre bien ensemble, & quitter cette animosité, que l'un avoit contre l'autre, ce qui faisoit naître quelque ombrage à Madame la Princesse de Conti, que Monsieur d'Espernon s'étoit reüni avec vous, & que c'étoit par le moyen de la Reine, vû la bonne chere extraordinaire qu'elle lui faisoit. Vous sçavez, Monsieur, que Mr de Bouillon est intime ami de Monsieur de Villeroi. Vous auroit-il point joüé la fausse compagnie, & s'être tourné du côté de la Reine, & des Ministres, à votre préjudice, voyant que la Reine avoit si mal pris votre demande du Château-Trompette ? Vous auroit-il point exprès embarqué

barqué à cette demande, p
bien les Miniſtres & lui av
moi je ſoupçonne tout de
neanmoins peut-être je me t
pluſieurs divers diſcours déc
quefois une affaire bien caché

Monſieur le Prince qui eſt d
rel fort ſoupçonneux & deffiant, me
qu'il ne ſçavoit que dire de tout ce
mais qu'il en étoit bien étonné, & que mon doute n'étoit peut-être pas hors de raiſon. Il me dit là-deſſus: Et Monſieur de Guiſe qu'eſt-ce? eſt-ce chair ou poiſſon? Je lui répondis, que je ne l'avois point vû depuis hier au matin, & qu'il m'avoit prié de ne plus parler à la Reine du retour de la Rochefoucault, lequel il ne vouloit tenir que de vous, à qui il en auroit l'entiere obligation. Il me dit: voilà qui va bien; & puis après pluſieurs autres diſcours, le Marquis d'Ancre arriva, à qui il dit la conference de la Reine & des Miniſtres. Le Marquis le ſupplia de remonter en haut, pour voir la Reine, mais il ne lui ſçût jamais perſuader, & le pria ſeulement de lui mander des nouvelles. Nous montâmes, le Marquis & moi, chez ſa Reine, où il ne ſçût entrer que lors que les Miniſtres en ſortirent, qui étoit près de midi. Je m'en

revins

chez moi, où je trouvai
Guise, à qui je dis le don
ui faisoit de la Lieutenance
Provence pour Monsieur
ont il eut une excessive joye,
t de n'en point parler qu'il
emps. Il en remercia le soir la
ne, lors qu'il apperçût qu'il n'y avoit
onne qui le pût voir faire ce compliment. Dès lors la mauvaise intelligence des Ministres avec la Reine disparut évidemment: tout se fit par les Ministres. Messieurs de Guise & d'Espernon furent en faveur, bien que le premier se tint toûjours en quelque façon accroché avec Monsieur le Prince. Monsieur de Vendôme fit donner des assurances de son service à la Reine, par sa belle-Mere, & le Marquis d'Ancre montra évidemment d'être malcontent. Je lui oüis dire une chose à la Reine, que je trouvai fort étrange, sur ce que ses Ministres l'étoient venu trouver, qu'elle avoit mal gardé la foi, qu'elle avoit donnée à Monsieur le Prince, d'avoir rapproché les Ministres sans son sçû. La Reine lui dit que c'étoient eux qui avoient demandé de parler à elle. Il repartit: ils meritoient tous d'être envoyez à la Bastille, d'avoir osé venir par monopole encore trouver vo-

tre Majesté sans avoir été m[illegible]
Et peu de jours après le je[illegible]
Luz fit appeller le Cheval[illegible]
qui le tua. Je vis encore u[illegible]
étrange des changemens de l[illegible]
Monsieur le Chevalier de G[illegible]
pour avoir tué le Pere, la Reine c[illegible]
manda au Parlement d'en connoît[illegible]
d'en informer, & de lui faire & parfaire
son procès, à moins de huit jours de-là,
après avoir encore de surcroît tué le Fils
dudit Baron de Luz, la Reine l'envoya
visiter, & sçavoir comme il se portoit de
ses blessures, après qu'il fut de retour de
ce dernier combat.

Il faisoit lors pour moi fort beau à la
Cour, & y passois bien mon tems. La
Reine jouoit avant souper dans l'entre-
ciel, qui est un petit cabinet au-dessus du
sien, puis nous allions à la Comedie, où
une beauté Grecque venoit à cause de
moi, puis les soirs & les nuits m'étoient
belles.

Nous fîmes force ballets, & entre
autres celui de la Serenade, auquel la
Reine nous reçût au lieu de la Salle hau-
te fort somptueusement. Nous l'allâmes
après danser à l'Hôtel de Condé. Mon-
sieur le Prince fit un festin, & une course
de bague ensuite, où toute la Cour des
hommes

hommes fut priée, hormis moi, que la Reine en recompense retint près d'elle, à joüer avec peu de Dames, laquelle exprès ne se voulut point faire voir ce jour-là, pour ne montrer pas sa Cour deserte, à cause que tout le monde étoit à l'Hôtel de Condé.

Il se fit deux jours après un bal à l'Hôtel de Longueville, où je fus prié de me trouver ; & la Reine par dépit me dit, que puis qu'elle m'avoit diverti, lors que je n'avois point été prié chez Monsieur le Prince, il étoit bien raisonnable, que je demeurasse près d'elle, lors qu'une fête se faisant près de la porte du Louvre, où tout le monde étoit prié, hormis elle & Madame la Princesse de Conti : de sorte que je demeurai tout le soir à joüer avec elle, dont je fus bien broüillé ailleurs. Sur ce, le Carême arriva, auquel le premier Jeudi au soir, deuxiéme de Fevrier, j'eus une bonne fortune. Je m'en allai à quelques jours de là voir le Marquis d'Ancre, qui fut quelque-tems à Amiens, faisant le mal-content. J'en revins au bout de cinq jours, & allâmes incontinent à Monceaux, où nous passions bien le tems. De là la Reine s'en vint à Paris, & puis à Fontainebleau, ayant auparavant fait le mariage de Mr

le Montmorency avec la fille aînée de Dom Virginio Ursino, Duc de Braccia-no, à laquelle elle donna de son argent cent mille écus en dot. Le lendemain il y eut bal à l'Hôtel de Montmorency, où je comparus avec une belle faveur d'une Dame. A Fontainebleau la Reine sçût, que quelque parole, que Monsieur de Vendôme eût donnée à Madame de Mercœur, il s'étoit conjoint avec Monsieur le Prince, & qu'il se faisoit plusieurs brigues, pour y remarquer Monsieur le Prince de Guise, lequel avoit des irresolutions, qui ne plaisoient pas à Sa Majesté. Elle lui en parla, & lui rejura de nouveau toute sorte de fidelité. Neanmoins Monsieur de Vendôme & le Marquis d'Ancre étant arrivez à Fontainebleau, celui-là pour prendre congé de la Reine, & s'en allant en Bretagne, pour y tenir les Etats ; & le Marquis, sous pretexte de le venir conduire jusques à Fontainebleau, prierent Zamet de leur donner une chambre en la Conciergerie où Monsieur de Guise couchoit. La Reine en prit ombrage, & me commanda de ne bouger d'avec Monsieur de Guise, jusques à ce qu'il fût couché, & d'empêcher que Monsieur de Vendôme & lui ne se parlassent. Ce que je fis, & la

Reine

Reine envoya encore Seneterre veiller la nuit sur le degré de Monsieur de Guise, lequel apperçût Messieurs de Vendôme & d'Ancre monter en robbes de chambres dans celle de Monsieur de Guise, avec lequel ils furent plus de deux heures, & le Marquis traitta, qu'il viendroit à Paris être arbitre de Madame d'Elbœuf, où il se verroit avec Monsieur le Prince.

Le lendemain sur le matin Monsieur de Vendôme partit, & la Reine envoya commander sur le midi au Marquis de Cormires de sortir de la Cour, & de n'y retourner jusques à un nouveau commandement. Il s'en revint à Paris, fit le rapport de ce qu'il avoit traitté, & anima le Marquis d'Ancre de s'offenser de ce que l'on l'avoit chassé ; disant que c'étoit parce qu'il étoit son ami, & que les Ministres lui avoient fait joüer ce tour en sa consideration.

Monsieur de Boüillon lors s'avisa de proposer un accord entre Madame d'Elbœuf & Madame de la Trimouille, sa belle-sœur, qui avoient procès ensemble, & de les disposer de choisir chacune deux de leurs amis ou principaux parens, pour voir s'ils ne pourroient point concerter leur different. Monsieur

 du

du Mayne proposa à Madame d'Elbœuf
: choisir Monsieur de Guise & lui, Ma-
ime de la Trimouille ayant déjà élû
onsieur le Prince & Monsieur de Boüil-
n. Ce qu'elle fit, & écrivit à Monsieur
e Guise pour le prier de venir à Paris,
. cet effet Monsieur de Guise prit congé
e la Reine, qui se douta à l'heure mê-
ie de la fourbe, & à même-tems Ma-
ame la Princesse de Conti l'en vint aussi
vertir, & que c'étoit pour e... Mr
e Guise avec ses trois Arbitres pour le
orter à quelque chose contre son servi-
e. Elle le pria donc de demeurer à Fon-
ainebleau, & dit qu'elle m'envoyeroit
Paris, & écriroit à Madame d'Elbœuf,
u'elle l'avoit retenu, & que même elle
ie feroit solliciter en son nom l'affaire
e madite Dame d'Elbœuf, en cas qu'el-
: rompît ce compromis. Il ne voulut
as contester davantage, & demeura,
: moi je me preparai pour partir. Je
ins l'après-dînée trouver la Reine, pour
ecevoir ses commandemens, laquelle
ie dit que je retardasse jusques au len-
emain matin, qui étoit le Mardi avant
Pentecôte, pour quelque chose qu'el-
: avoit affaire de moi. Puis me dit, si je
'avois point de vers de Porcheres; je
ui dis que non, mais que j'en sçavois

par

par cœur. Elle se mit à rire, & me dit qu'elle n'en vouloit pas de cette sorte, mais d'écrits de sa main. Je me mis aussi à rire de ce desir, & elle me dit : je ne vous puis pas maintenant dire pourquoi ; mais ne manquez pas de m'en apporter, & n'en montrez pas d'affectation ; car je ne veux pas qu'il paroisse que j'en veux. Puis elle me parla long-tems contre le Marquis d'Ancre, me disant qu'il se gouvernoit si mal, qu'enfin il se ruineroit, & moi je l'excusai toûjours le mieux que je pus.

Elle me dit : il fait l'entendu, & ne bouge d'avec une Cabale, qui m'est entierement contraire & opposée. Dites-lui que je lui mande, que s'il n'est Jeudi au soir ici, je l'apprendrai à m'obéir ; si ce n'étoit sa femme, je l'aurois déja mis en un lieu, dont il ne sortiroit pas quand il voudroit. Sa femme est en rage, & lui fait toûjours de pis en pis. Dites-lui qu'il ne manque pas à faire ce que je lui commande ; puis m'ayant encore donné quelque autre commission, selon qu'elle s'avisa, je m'en vins à Paris, où j'arrivai sur les dix heures du matin le Mardi.

Comme je me changeois d'habillemens, le Marquis d'Ancre arriva chez moi, qui me demanda des nouvelles de

la Cour, & si Monsieur de Guise ne venoit point. Je lui dis que non, & la cause. Puis ensuite je lui fis l'ambassade, dont la Reine m'avoit chargé. Il me dit là-dessus beaucoup de choses fort en colere. Qu'il étoit homme d'honneur, & que si la Reine manquoit de parole, qu'il ne vouloit point manquer à ses amis, avec lesquels la Reine l'avoit lié. Que l'affront qu'elle avoit fait au Marquis de Cormires, s'adressoit à lui, & que pour son honneur il ne l'osoit abandonner. Qu'il n'iroit point à la Cour, qu'il ne l'emmenât. Je lui parlai ensuite un quart-d'heure fort franchement, comme son ami, & lui fis connoître le tort qu'il avoit en son procedé : & il se remit aucunement. Seulement me pria-t'il d'écrire à sa femme, & de lui mander qu'il étoit resolu d'aller Jeudi à la Cour, suivant l'ordre qu'il en avoit reçû de la Reine, seulement pour sa reputation il lui importoit d'emmener le Marquis de Cormires avec lui, & qu'elle fît agréer à la Reine qu'il l'emmenât, & qu'il la supplioit de le voir. Après cela que la Reine n'en feroit que ce qu'elle voudroit, & que par ce moyen il seroit degagé de ce qu'il devoit en cette occasion à son ami. Je fis ma dépêche à l'heure même

devant

devant lui, & fis partir Lambert aussitôt, pour la porter, lequel revint le lendemain avec l'acquiescement, dont le Marquis d'Ancre fut fort satisfait.

Il partit donc le Jeudi avec le Marquis de Cormières : & moi je n'arrivai à Fontainebleau que le Samedi au soir. Je rendis compte à la Reine de ce qu'elle m'avoit commis, & entr'autres choses je lui donnai des vers de la main de Porcheres. Elle se prit à rire, & me dit : il n'est plus tems, l'affaire est découverte. Je soupçonnois à tort ce pauvre homme, dont je me repens. Je dis à la Reine : Madame, si j'osois, je vous demanderois l'explication de cet enigme. Elle me dit : je vous la dirai.

Il y a quelque-tems que Gueffier, notre agent en Piedmont, nous a mandé, que l'on donnoit des avis de par de-là contre le service du Roi, & même a envoyé la subscription d'un des pacquets, que journellement l'on en envoyoit. Nous ne sçavions qui soupçonner, & parce que Porcheres a été long-tems en Savoye, je l'en accusois : mais aujourd'hui nous avons découvert toute l'affaire, ayant pris sur le fait celui qui les écrit, comme il jettoit son pacquet dans la caisse de la poste. C'est un certain

 Bossu,

bossu, blond, que vous avez vû souvent suivre la Cour, Dauphinois, nommé Maignat. Je lui dis que je le connoissois, & que je l'avois souvent vû à l'antichambre de Monsieur le Marquis d'Ancre. Elle me dit lors : aussi y avoit-il affaire, & on en verra bientôt davantage. Je n'y pensai plus avant, & m'en allai selon mon ordinaire soupper chez Zamet. Et comme c'étoit la veille de la Pentecôte, il n'y avoit hors sa famille que Lomenie, Secretaire d'Etat, auquel sans y penser je dis : qui est un certain demi Prêtre bossu, nommé Maignat ? Il me répondit : qui vous fait me le demander ? Parce, lui dis-je, que j'en sçai quelque chose : & moi, me dit-il, peut-être davantage que vous. Joignons, lui dis-je, nos secrets, pour voir s'ils se rapportent. Il écrivoit au nom de quelques personnes de condition en Savoye. Gueffier en eut quelque lumiere, qu'il envoya par deçà une couverture de paquet écrite de sa main ; on l'a pris comme il jettoit un paquet dans le bureau de la poste ; on l'a déja interrogé, & il commence à chanter clair.

Il me dit là-dessus : Pardieu vous êtes averti de si bonne part, que je n'ai rien à ajoûter, sinon que j'ai été Greffier à l'in-

terroger,

terroger, & que j'ai son interrogatoire en ma poche. Je lui demandai ce qu'elle chantoit. Il me répondit : Puisque vous en sçavez déjà tant, je ne vous celerai pas le reste, où il parle clair de Monsieur & de Madame la Marquise d'Ancre, mais sur tout de Monsieur Dolet, qui étoit leur organe, & je tiens bien fin s'il peut démêler cette fusée. Puis ensuite m'en dit tout le particulier. Je faisois profession très-étroite d'amitié avec le Marquis d'Ancre, & aimois aussi Dolet : c'est pourquoi durant le soupper je songeai plus d'une fois, comment je les pourrois aider & servir, & sortant de table j'allai pour trouver le Marquis, mais il étoit déjà retiré avec sa femme, à cause du bon jour du lendemain, & ne pûs même le jour suivant le voir plûtôt qu'après dîner, en la chambre de la Reine, comme elle s'en alloit au Sermon. Je lui dis : allons faire deux tours en l'anti-chambre pendant le Sermon, & puis nous irons à Vêpres, & aurons évité le chaud & la presse. Il s'y en vint, & en entrant me dit : que diriez-vous, Monsieur, que la Reine n'a pas encore voulu voir Monsieur le Marquis de Cormires, & que ces coquins de barbons l'en divertissent toujours ?

Je

Je lui dis : Monsieur, je ne croi pas que ces Ministres fassent tant d'effort sur son esprit que sa propre inclination. Car je vous puis dire, que la Reine seule fit épier Monsieur de Vendôme & de Guise, & qu'elle sçût qu'ils s'étoient parlez la nuit. Bien ne vous dirai-je pas, que l'on ne l'en eût precedemment avertie : mais laissons là cette affaire, & parlons d'une autre plus importante. Si vous la sçavez, comme je pense, ou si vous ne la sçavez, je vous en parlerai [illegible]. Qu'est-ce que de Maignat? A ce mot, tout étonné il me dit, pourquoi Monsieur de Maignat? que vol dire Maignat? je lui dis, vous me bernez, vous le sçavez mieux que moi, & vous faites l'ignorant. Il me dit : Pardio Moussour je ne connoisse Maignat, je n'entende point cela, je ne sçai ce que c'est, Moussou. Monsieur, lui dis-je, je vous parle ici comme votre serviteur & votre ami, non pas comme un Juge, ou un Commissaire. Maignat fut hier pris, & sur l'heure même interrogé, puis encore le soir, & ce matin encore. Il a été pris jettant un paquet au bureau de la poste, lequel parle de beaucoup de choses, & nomme les personnes par leur nom. Si vous le sçavez déja, je n'ai perdu que la peine de vous l'avoir dit,

dit, & si vous ne le sçavez, je pense comme votre serviteur, gagner beaucoup, je vous en avertir, afin que vous y donniez ordre, & que vous pourvoyiez particulierement à tirer Monsieur Dolet hors de cette affaire, dans laquelle on tâchera de l'embarasser. Il me dit fort étonné : moi Monsieur, je ne pense pas que Monsieur Dolet cognosca questo Maignat, je ne me mêle point de cela. C'est bien fait, Monsieur, lui répondis-je ; je ne prendrai en cette affaire, que la part que vous m'y voudrez donner, pour vous y servir, qui est mon seul but & intention. Il m'en remercia, & puis me quitta assez brusquement, & moi je m'en allai au reste du Sermon, & à Vêpres, après lesquelles la Reine s'alla promener au Parc, & moi je me mis dans le carrosse du premier Ecuyer pour l'y accompagner.

Comme nous nous promenions sur le canal, un des gens de Monsieur le Marquis d'Ancre vint au galop me trouver, & me pria de sa part de l'aller trouver à l'heure même. Je me doutai bien que je lui avois mis la puce à l'oreille. Je dis neanmoins tout haut : c'est qu'il me veut gagner mon argent. Je montai sur le cheval de ce Gentil-homme, & la Reine

ne me demandant où j'allois, je lui dis que j'allois joüer avec le Marquis d'Ancre qui m'attendoit ſur le haut de ce degré, qui avance en la cour en ovale, & comme je montai, il me mena dans la gallerie de la Reine, qu'il ferma ſur nous. Puis marcha juſques au bout de la gallerie, ſans dire mot. Enfin ſe hauſſant il me dit : Ha ! Monſieur de Baſſompierre, mon bon ami, je ſuis perdu : mes ennemis ont gagné le deſſus ſur l'eſprit de la Reine, pour me ruiner. Puis ſe mit à dire des blaſphemes étranges, en pleurant amerement. Je le laiſſai un peu ſe demener, puis je lui dis : Monſieur, il n'eſt pas tems de jurer & de pleurer, quand les affaires preſſent, il faut ouvrir ſon cœur, & montrer ſes bleſſures à l'ami, à qui on en veut confier la gueriſon. Je penſe que vous m'avez envoyé querir, pour me dire votre mal, & non pas pour le pleurer. C'eſt pourquoi, Monſieur, il vous faut prendre une bonne & ferme reſolution ſur les divers conſeils que vous donnent vos amis, choiſiſſant celui que vous jugerez le plus convenable en l'affaire preſente. Il me dit lors : gli Miniſtri m'ont donné cette ſtretta, & me veulent perdre, & Monſieur Dolot auſſi. Monſieur, lui dis-je, vous

avez

avez beaucoup de remedes contre ce poi-
son, dont le plus excellent est les bonnes
graces de la Reine, que vous posséderez
infailliblement, quand vous voudrez re-
tourner en votre devoir, & quitter tous
autres partages, qui ne lui sont pas agrea-
bles. Par ainsi vous [illegible]erez les forces
de vos ennemis & [illegible]oublerez les [illegible]es,
pour les détruire & opprimer. Vous avez
aussi votre innocence, qui parle pour
vous, & en cas qu'elle ne soit pas entie-
re, il faut voir & pratiquer les Com-
missaires de Maignat; car je ne doute
point que votre peine presente ne soit
celle-là, & avoir recours à la bonté &
misericorde de la Reine, qui vous rece-
vra à bras ouverts : j'en suis fort assuré,
pourvû que vous lui parliez avec since-
rité de cœur & une entiere resignation
entre ses mains de toutes vos volontez.
Ha, Monsieur, me dit-il alors, je crains
que la Reine preoccupée par mes enne-
mis, n'ait les oreilles bouchées à mes
justifications, & qu'elle croye entiere-
ment ses ministres. C'est à vous, repar-
tis-je, à connoître premierement vous-
même, & ensuite la Reine; si vous ne
voyez pas votre affaire nette, ou qu'il y
puisse avoir lieu de vous nuire & perdre,
il faut que vous regardiez si vous vous
pouvez

pouvez sauver par l'affection de la Reine, dont la source ne tarira jamais envers Madame votre femme : mais si vous voyez qu'elle ne soit pas assez forte, pour vous empêcher de tomber dans le precipice, il faut détourner votre personne de l'occasion, & vous mettre en sûreté, & de loin plaider votre cause, ou par écritures, ou par Avocat ; c'est le meilleur remede que l'on puisse apporter à votre mal present : mais comme il est chimerique, je ne m'en voudrois servir qu'à l'extremité, & en deux seules occasions : l'une, si mon affaire étoit troublée, j'entens criminelle, & encore si étant criminelle, je jugeois que la Reine ne m'en pût ou voulût pas tirer. L'autre, quand même elle ne le seroit pas au fonds, si vous jugez vos ennemis si puissans, que leurs artifices la puissent rendre telle ; en ces deux cas, l'éloignement est le gain de cause. Et afin que vous connoissiez quel ami je vous suis, & que je ne vous donne pas de conseils, ausquels je ne prenne bonne part, en cas que vous vous y resolviez, je m'offre de vous y assister, & d'être de la partie, & de vous mettre en sûreté, pourvû qu'une prompte resolution vous donne moyen, non seulement de l'entreprendre, mais aussi de l'executer.

Sur

Sur cela il me sembla tout allegé, & me dit, après plusieurs complimens : comment pourrions-nous faire. Je lui dis : conseillez-vous une demi-heure encore, & si vous y êtes bien resolu, descendés à ma chambre, dans la Conciergerie, où vous trouverez les bottes prêtes, & deux coureurs, qui nous meneront à la premiere poste, d'où nous irons en diligence à Paris, & de là à Amiens, où je vous laisserai. Puis après, pour m'en revenir, je dirai, que sans sçavoir votre dessein, croyant que ce fût pour une querelle particuliere, vous m'aviez mené avec vous, & qu'étant à Amiens, vous m'aviez dit la cause de votre fuite, me priant de venir trouver la Reine, à laquelle puis après je dirai les choses necessaires pour votre accommodement.

Il approuva cet expedient, lequel il alla communiquer au Marquis de Cormires & à Dolet ; lesquels voyant que s'il s'en alloit, & qu'ils demeurassent, ils étoient perdus, & que sa consideration & presence les conserveroit, le déconseillerent de prendre ce parti ; disans que je le faisois à dessein de le ruiner, & de prendre sa place près la Reine.

Ils le persuaderent de prendre le premier

mier

mier expedient, que je lui avois proposé, qui étoit de recourir à la Reine, vers laquelle il trouva toute sorte de douceur & de bonté. Joint que Monsieur de Roissy, qui avoit fait le premier interrogat à Maignat, en fit un rapport favorable pour lui; car il étoit ami particulier de la Marquise; & que les deux Commissaires, nommez à ce procès, Masurier & Mangot, les y servirent bien. Aussi en furent-ils bien recompensez; l'un de l'Etat de premier President de Toulouse, & l'autre de celui de Bourdeaux, & puis de Garde des Sceaux. Le procès fut parachevé à Maignat, & les noms des Marquis & Marquise d'Ancre supprimez: lui condamné à être roüé tout vif: ce qui fut executé le Jeudi suivant, & le jour d'après la Cour s'en revint à Paris.

J'avois été peu auparavant l'Ascension en poste à Roüen, pour y reconnoître l'air du bureau, pour mon affaire, & preparer toutes choses, pour y retourner en bref. Je trouvai que mes parties m'avoient fait une ruse de Palais, qui est d'avoir fait consulter par tous les fameux Avocats de Roüen leur cause, afin de les rendre incapables de plaider la mienne; de sorte qu'il me fallut avoir recours à prendre un Avocat de Paris, nommé

Manguin,

Manguin, pour la venir plaider. Je dis à mon retour cette fourbe à la Reine, que mes parties avoient pratiquée. Elle s'avisa de me dire un jour : Mon Dieu, Bassompierre, le Procureur des Etats de Normandie, qui est si éloquent, pourroit-il point plaider votre cause, car il a été autrefois Avocat à Rouën. Il est ici : & sur cela l'envoya querir, & lui commanda de l'entreprendre : ce qu'il fit parfaitement bien. Je partis tôt après l'arrivée de la Cour à Paris, accompagné de plusieurs de mes amis, qui vouloient venir quant & moi, & d'autres qui y vinrent après ; de sorte qu'il y eut telle fois plus de deux cens Gentilshommes avec moi à Rouën.

La Reine écrivit à Monsieur le Maréchal de Fervaques, d'ailleurs mon ami, de m'assister de tout ce que je lui demanderois. Elle commanda à sa compagnie de Chevaux legers, qui étoit en Garnison à Evreux, de venir en robbes me trouver. Elle envoya de sa part Marillac avec lettres à tous les Presidens & Conseillers à ma recommandation. Elle envoya aussi de deux jours l'un, pour apprendre le succès de cette affaire.

Quantité de Dames qui étoient à Rouën, beaucoup d'étrangers qui y vinrent,

rent, & la bande de Noblesse que j'avois menée, firent que tout le tems que je demeurai à Roüen, qui fut un mois, se passa comme un Carême-prenant, en continuelles fêtes, bals & assemblées; & je ne rapportai de tout le sejour, qu'une évocation, que par surprise ma partie obtint du Conseil du Roi, qui me retarda de six mois, & m'obligea de m'en revenir.

J'oubliois de dire, que quand je partis de la Cour, pour aller à Roüen, j'étois en très-étroitte liaison avec les trois Ministres, lesquels m'avoient employé en plusieurs choses, & m'en avoient fait proposer d'autres, dont ils ne vouloient pas faire paroître les Auteurs; particulierement trois, dont ils me firent faire l'ouverture à la Reine. La premiere fut Monsieur le Chancelier, qui me pria d'insister vers la Reine pour le rasement de Quilboeuf, en donnant recompense au Maréchal de Fervaques; ce que la Reine accorda.

Le President Janin me pria de parler du retour de Monsieur le Grand à la Cour, à quoi je m'employai aussi avec effet, & Monsieur de Villeroy desira aussi que je fisse instance à la Reine de permettre à Monsieur de Souvray de resigner la Charge

ge qu'il possedoit, de premier Gentilhomme de la Chambre, à Monsieur de Courtanvaut, son fils ; à quoi la Reine me répondit que lors qu'elle erigea une troisiéme Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, en faveur de Monsieur de Souvray, ç'avoit été à condition de suppression, mort avenant ; à quoi elle s'étoit engagée à Messieurs le Grand & de Boüillon, de qui Monsieur le Marquis d'Ancre l'avoit euë, & que sans leur consentement elle ne le pouvoit permettre.

J'ai dit ce que dessus pour éclaircir ce que je dirai ensuite. Pendant mon sejour à Roüen, les Ministres qui avoient vû que le Marquis d'Ancre avoit soûtenu le choc de l'affaire de Maignat, & en étoit heureusement sorti, se persuaderent que sa faveur étoit si grande auprès de la Reine, qu'enfin elle les opprimeroit, & se resolurent de s'accommoder avec lui, s'ils voyoient jour de le pouvoir faire.

Monsieur le President Janin en mit le premier les fers au feu ; proposa à la Reine, que Messieurs les Chancelier & de Villeroi fussent unis & en bonne intelligence avec Monsieur le Marquis d'Ancre : car pour lui il avoit toûjours été entr'eux le benin temperament : que ce seroit le bien

bien de son service & le repos de la Cour.

La Reine reçût cette proposition avec joye ; lui répondit qu'elle le desiroit, & qu'il y travaillât. Alors il proposa le mariage de la fille du Marquis d'Ancre avec le Marquis de Villeroy, petit-fils de Mr de Villeroy, & promirent audit Marquis de seconder toutes ses entreprises, & de contribuer de toute leur industrie & pouvoir à son agrandissement, & ainsi l'affaire s'accommoda, sans mon sçû ni participation, ni sans m'y comprendre ou conjoindre avec ces ingrats, que j'avois si fidellement assisté & servis, & ne tarderent gueres à me broüiller avec la Reine, & me ruiner avec ledit Marquis.

Le commencement de l'affaire vint, que parmi les capitulations de leur accord, la reservation en faveur de Monsieur de Courtanvaut de l'Etat de premier Gentil-homme de la Chambre, y fut comprise, & le Marquis ayant dit à Monsieur de Villeroy, qu'il avoit bien vû que leurs pratiques avoient été vaines, jusques à ce qu'il y eût consenti, Monsieur de Villeroy lui dit, qu'il n'en avoit jamais fait parler que par moi, & le Marquis se plaignit fort à moi de ce qu'en une chose, où il avoit le princi-

pal

pal interêt, j'eusse voulu la poursuivre, étant son ami, comme j'en faisois profession, ce qu'il me reprocha devant la Reine; mais elle lui témoigna, que dès qu'elle m'eut dit que le Marquis y avoit interêt, je lui avois dit, que je ne le sçavois pas, & que cela étant, je m'en départois; mais que même je la suppliois de n'en rien faire qu'avec son consentement, dont il se satisfit pour l'heure.

Il arriva aussi, que la Reine voulut ouïr le plaidoyer que la Bretignère avoit fait en ma cause, & qu'un soir, comme il le redisoit devant la Reine, la Marquise la voulut détourner pour lui parler de quelque affaire; ce que la Reine ne voulant faire, & elle l'en pressant, se fâcha contre la Marquise de son importunité, & la Marquise contre moi, qui pensoit que j'en fusse cause.

Peu de jours après, le Procureur General de Roüen mourut, dont je donnai avis à la Reine, qui me fit l'honneur de me donner sa charge, pour aider à acquitter mes dettes, de l'argent que j'en retirerois; mais je la donnai franchement à Monsieur de Bretignieres, qui avoit plaidé ma cause au Parlement peu de jours auparavant.

En ce même-tems Monsieur le Prince

fut à l'article de la mort à Saint Maur, attaqué d'un pourpre violent, dont graces à Dieu, il guerit; mais le Marquis de Noirmoustier, qui l'avoit vû pendant sa maladie, prit son mal, & en mourut effectivement. Il avoit recompensé depuis n'agueres la Lieutenance Generale de Poitou, que possedoit precedemment Monsieur de Paraberes, laquelle vacqua par sa mort. Plusieurs firent instance à la Reine pour l'avoir, comme Messieurs de la Rochefoucault & de Saint Luc, & la Reine m'avoit donné de grandes esperances pour ce dernier. J'avois prié particulierement, & lui aussi le Marquis d'Ancre de l'assister en cette affaire, & il lui avoit promis, & à moi aussi. Neanmoins comme les interêts particuliers marchent avant toutes choses, il la fit donner à Monsieur de Rochefort, à la priere de Monsieur le Prince, & la Reine me dit, qu'extraordinairement pressée par le Marquis, elle avoit donné cette Charge à Rochefort, bien qu'elle eût été plus portée pour Monsieur de Saint Luc.

Le Marquis d'Ancre le même jour me dit qu'il étoit au desespoir, dequoi la Reine avoit donné cette Charge à Rochefort, & qu'il me prioit d'assurer Monsieur

sieur de Saint Luc, qu'il avoit fait ce qu'il avoit pû en sa faveur, mais que l'autorité de Monsieur le Prince avoit prevalu. Moi, qui sçavois ce que la Reine m'avoit dit, lui répondis, que quand il voudroit tromper un tiers, & m'associer en cette affaire, que je lui aiderois volontiers; mais que pour tromper mon beau-frere, je le priois qu'il en employât un autre, car je lui étois trop proche. Et ensuite Monsieur de Saint Luc lui en ayant témoigné un peu de froideur, il se persuada, que je l'y avois animé, & m'en fit la mine, & ensuite assisté de sa femme, commencérent à imprimer dans l'esprit de la Reine, que je faisois vanité de la bonne chere qu'elle me faisoit, & que l'on en parloit.

Ils lui dirent ensuite, que je lui éloignois ses serviteurs: & que je mutinois le monde contre elle. Il arriva en ce même tems que je revins à Fontainebleau, aprés avoir accommodé à Paris, par l'ordre de la Reine, les differends de Monsieur de Montbason & de Brissac, qui étoient prêts à se broüiller, & fait consentir Monsieur de Bois-dauphin, que la Varenne fût Lieutenant du Roi en Anjou. La Reine m'en sçût gré, & même peu de jours avant que venir à Fontainebleau,

 m'ayant

m'ayant vû un jour triste, elle demanda à Madame la Princesse de Conti, ce qui en étoit la cause. Elle lui dit, que je n'étois pas sans beaucoup de raisons de l'être, voyant qu'après tant de services, de tems, & de dépenses faites à la Cour, j'y étois sans charge & sans établissement, & elle prête de sortir de sa Regence, pendant laquelle j'avois servi si fidellement & avec tant de passion. Elle lui dit : Il a raison ; mais dites-lui, qu'il s'en fie à moi, & que je pense à lui, que je ne l'oublierai pas.

Le soir même, qui étoit la veille de son partement pour Fontainebleau, après m'avoir donné quelque commission pour son service à Paris, où je l'avois suppliée de me permettre de demeurer huit jours, elle me commanda de venir à Lesigny, où elle alloit dîner en partant de Paris. Ce que je fis, & là elle me fit encore les mêmes assûrances, & me dit de plus, que je n'avois pas faute de gens, qui me vouloient brouiller avec elle, mais que je vécusse en repos, & qu'ils n'en seroient pas capables. Neanmoins à mon arrivée à Fontainebleau, je vis, ce me sembla, un peu de changement ; & quelques jours après, le Marquis & sa femme, continuant leurs pratiques, j'apperçûs

perçûs une froideur entiere. Je n'en fis neanmoins point de semblant, & un jour Messieurs de Crequi, de Saint Luc, & de la Rochefoucault, étant tous trois venus sans train, en intention de loger & coucher avec moi, j'empruntai une chambre de Zamet à la Conciergerie, où nous couchâmes Monsieur de la Rochefoucault & moi, & laissai la mienne à Messieurs de Saint Luc & de Crequy.

Or Messieurs de Saint Luc & de la Rochefoucault ne se parloient point, pour quelque jalousie de Mademoiselle de Nery. Nous jugeâmes, Monsieur de Crequy & moi, bien-seant d'empêcher cette froideur entre amis & les nôtres si particuliers. Monsieur de Crequy me dit: parlez-en de vôtre côté à vôtre Camarade, & j'en ferai de même au mien, & si nous y voyons jour, demain au matin nous les ferons embrasser.

Je lui mandai le lendemain matin, que si son homme en étoit content, le mien étoit fort disposé à l'embrasser, & qu'en ce cas ils s'en vinssent au jardin de la Diane, où nous les attendrions. Le Marquis d'Ancre, étoit de fortune alors à la chambre de la Reine, qui nous vit promener la Rochefoucault & moi ensemble. Il dit à la Reine: Ve-

nez voir, Madame, comme Bassompier-re tâche d'animer la Rochefoucault contre vous, de ce qu'il n'a point eu la Lieutenance Generale de Poictou. La Reine se leva de sa petite chaise, où elle se coëffoit, pour regarder à la fenêtre, & vit en même-tems, que Monsieur de Crequy & de Saint Luc venoient à nous, que nous fîmes embrasser, & les embrassâmes aussi avec beaucoup de témoignages de tendresse & d'affection. Alors le Marquis prenant son tems, lui dit : pardieu, Madame, tout cela est contre vous. Ils font une brigue, & je veux mourir, si Bassompierre ne les assûre de Monsieur de Rohan, Crequy de Monsieur de Lesdiguieres, & les autres reciproquement à eux. Il est aisé à juger par leurs gestes. Autrement à quoi seroient bonnes toutes ces embrassades, à gens qui se voyent incessamment ?

La Reine fut tellement susceptible de cette creance, que sans l'approfondir davan[illegible] re la [illegible]age, elle nous [illegible] à tous qu[illegible] [illegible]ine ; mais les [illegible] en étant allez, à Paris, ou ailleurs, elle continua sur moi, avec tant de violence, qu'elle dit assez haut, qu'il y avoit des gens qui se mêloient de faire des ligues, [illegible] le service du Roi, & le sien, mais que si elle

elle en pouvoit découvrir quelque chose, qu'elle les feroit si bien châtier, que les autres y prendroient exemple. Puis en carrosse parlant de moi aux Princesses, elle leur dit, que je faisois des choses contre son service, dont je me pourrois bien repentir. Elles me le dirent au retour, & moi à Mr de Guise, à qui la Reine, tenant ce même discours, en repartit fort noblement, & demanda à la Reine moyen & [illegible] que je lui pûsse parler. Elle lui donna sa gallerie, au retour de son promenoir, parce, à mon avis, qu'à ces heures-là le Marquis ni sa femme n'étoient point près d'elle. Et ce qui me le fait croire, est, que toutes les fois que l'on ouvroit les portes de la gallerie, elle se tournoit pour voir s'ils n'entroient point. Je lui parlai assez long-tems, & bien hardiment; me plaignant au lieu de m'excuser: & la Reine me fit paroître de la bonté, même dans son courroux. Et lui ayant dit, que si c'étoit pour ne me point donner la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, qu'elle m'avoit promise, ce qu'elle en faisoit, que je l'en quittois, pourvû qu'elle me fît la grace de [illegible] que j'étois fort homme de bien, & incapable de manquer jamais

au très-humble ſervice que je lui avois voüé.

Elle ſe fâcha de ce diſcours, & me dit qu'elle n'étoit pas perſonne à manquer à ce qu'elle m'avoit promis. Qu'elle l'obſerveroit ſans faute, & que ſelon que je me gouvernerois à l'avenir, elle auroit connoiſſance, ſi ſes ſoupçons étoient vrais ou faux, & ainſi ſe ſepara de moi, qui demeurai huit ou dix jours en cet état là, sans [illegible]t, & elle ne me parlant point. Et en ce même tems, Mr le Grand revint à la Cour, qui fut bien vû du Roi & de la Reine. Après avoir demeuré en cet état d'indifference, ma patience s'acheva, & je me reſolus de quitter la Cour, la France, & le ſervice du Roi & de la Reine, & de m'en aller chercher une plus heureuſe fortune ailleurs, bien que de belles perſonnes fiſſent leur poſſible pour me détourner de ce deſſein. Je le dis à Seneterre, & qu'il me trouvât une occaſion de parler à la Reine, pour me licentier d'elle, qui s'en devoit aller le lendemain à Paris, voir Monſieur ſon fils, qui étoit malade, & avoit prié toute la Cour de la laiſſer aller ſeule, & de demeurer auprès du Roi.

Seneterre, à mon avis, lui dit, ce pour-

pourquoi je desirois lui parler. Car comme j'entrai en son cabinet, elle me dit : Bassompierre, je m'en vai demain à Paris, & ai commandé à tout le monde de demeurer ici ; mais pour vous, si vous y voulez venir, je vous le permets, & vous y parlerai ; mais ne prenez pas mon même chemin, afin que l'on ne die pas, qu'à la regle generale s'y fasse quelque exception. Cela me ferma la bouche, & le lendemain Messieurs de Crequy, Saint Luc & moi, nous nous en vinmes à Paris, & allâmes attendre la Reine à sa décente au Louvre, & la menâmes chez Monsieur. Les autres s'en allerent, & je demeurai jusques à ce qu'elle fut à son cabinet ; où j'eus tout loisir de lui parler, & en sortis avec assûrance, qu'elle ne croyoit rien de ce que l'on lui avoit voulu persuader, dont je l'éclaircis entierement.

La Reine trouva Monsieur en meilleur état que l'on ne lui avoit mandé, & après avoir demeuré deux jours près de lui, elle s'en revint passer la Toussaints & la Saint Martin à Fontainebleau, & puis s'en revint par Villeroy à Paris, où elle demeura.

L'année 1614. les brouilleries commencerent à se former. Monsieur de

ohan avoit broüillé les cartes en Poi-
ou & à la Rochelle, & Monsieur le Prin-
e avec Messieurs de Nevers & du May-
ne, joints au Maréchal de Bouillon, fai-
soient leurs pratiques; en sorte que la
Reine en découvrit quelque chose; &
pour cet effet, voulut mettre une armée
sur pied. Mais comme le principal corps
de l'armée devoit être composé de six
mille Suisses, & que Monsieur de Rohan
étoit leur Colonel General, la Reine se
resolut de recompenser cette Charge, &
de la tirer de ses mains. Monsieur de Vil-
leroy, qui a toûjours affectionné la mai-
son de Longueville, proposa à la Reine
de la donner à Monsieur de Longueville;
qu'elle le pourroit retirer par ce moyen
d'avec Monsieur le Prince; mais elle ne
s'y voulut pas fier. Elle proposa ma per-
sonne aux Ministres, disant que je n'y se-
rois pas mal propre, tant à cause de la
langue Allemande, que j'avois commu-
ne avec les Suisses, que pour être leur
voisin. Mais Monsieur de Villeroy, qui
avoit son dessein formé, dit à la Rei-
ne, que par les anciennes capitulations
des Rois de France avec les Cantons des
Suisses, il étoit expressément porté, que
ce seroit un Prince qui seroit leur Colo-
nel General, & même qu'il étoit porté

Prince

Prince du sang; mais qu'ils s'en étoient relâchez. Néanmoins que des Princes l'avoient toûjours été, à sçavoir, un de Beaujeu, Prince du sang, & un autre ensuite : puis Engilbert, Monsieur de Cleves : de là trois Princes de la maison de Longueville, dont le dernier, qui étoit le petit-fils de Claude de Guise, étant mort jeune, son grand-pere emporta ces deux Charges de grand Chambellan & de Colonel General des Suisses, dont il fit pourvoir ses deux enfans. Et qu'enfin Monsieur le Connêtable, Anne de Montmorency, en fit pourvoir son fils, dont les Suisses gronderent, qui néanmoins le souffrirent, à cause de la grande autorité & reputation de Monsieur le Connêtable. Que Monsieur de Meru fut aidé par Monsieur de Sansy, pour obtenir du feu Roi la Charge de Maréchal de France, en intention d'être pourvû en sa place de celle de Colonel General; mais que feu Monsieur le Comte de Soissons, qui le haïssoit, porta les Suisses au renouvellement de l'alliance avec le feu Roi, de demander, que ce fût un Prince qui fût leur Colonel General, & que Monsieur de Sully avoit porté le Roi à nommer Monsieur de Rohan pour cet effet, & qu'il avoit écrit ausdits

Suisses, qu'ils le devoient recevoir en cette qualité, puis qu'il étoit du sang de deux Royaumes, desquels il pouvoit heriter : sçavoir, de Navarre & d'Écosse.

Sur ces raisons la Reine desista de me proposer pour cette Charge, & leur nomma le Chevalier de Guise; & le même Monsieur de Villeroy continuant son premier dessein, lui dit : cette élection donnera bien à crier, & un specieux pretexte à ceux qui voudroient broüiller, & qui se plaignoient déja de la faveur que vous faites à ceux de cette maison, à leur prejudice.

Sur cela le Conseil se leva, & la Reine leur dit : il faudra donc penser à quelqu'un qui soit propre pour cela. Comme elle fut revenuë à son cabinet, elle me dit : Bassompierre, si vous eussiez été Prince, je vous eusse donné aujourd'hui une belle Charge. Madame, lui dis je, si je ne suis pas Prince, ce n'est pas que je n'aye bien envie de l'être; mais neanmoins je vous puis assûrer, qu'il y en a de plus sots que moi. J'eusse été bien aise, que vous l'eussiez été, me dit-elle; car cela m'eût empêché d'en chercher un qui fût propre pour ce que j'ai maintenant affaire. Madame, [illegible]

sçavoir

sçavoir à quoi ? à en faire un Colonel General des Suisses, me dit-elle. Et comment cela, Madame ? Ne le pourrois-je pas être, si vous le vouliez ? Elle me dit, comme ils avoient capitulé avec le Roi, qu'autre qu'un Prince ne pourroit être leur Colonel General.

Comme nous en allions dîner, je rencontrai par fortune le Colonel Gallaty à la cour du Louvre, qui selon sa coûtume me vint saluer, à qui je dis ce que la Reine m'avoit dit : qui me répondit, qu'il se faisoit fort de me faire agréer aux Suisses, & que si je lui voulois commander, il partiroit dès le lendemain, pour en avoir leur consentement. Cela me fit remonter à la chambre de la Reine, pour lui dire, que si elle vouloit, les Suisses y consentiroient. Elle me dit : je vous donne quinze jours, voire trois semaines de tems pour cela, & si vous les y pouvez disposer, je vous donnerai la Charge.

Alors je parlai à Gallaty, qui me pria de lui faire avoir son congé pour aller au pays, & qu'il partiroit l'après-demain : ce que je fis, & au tems qu'il m'avoit promis, il m'envoya une lettre [illegible] Cantons assemblez à Soleurre, pour [illegible] de la levée que le Roi demandoit,

doit, par laquelle ils mandoient au Roi, que s'il lui plaisoit m'honorer de cette Charge, ils me recevroient d'aussi bon cœur qu'aucun Prince que l'on y sçût mettre.

Sur celà la Reine me commanda d'envoyer vers Monsieur de Rohan, lequel envoya sa procuration à Monsieur Arnaud & de Murat, qui conclurent avec moi. Et parce que je voyois que le payement de la somme seroit long, j'offris à la Reine d'avancer l'argent, pourvû qu'il lui plût m'écrire, qu'elle me le commandoit: ce qu'elle fit, & moi j'eus mes expeditions, & prêtai le serment le douziéme de Mars de ladite année mil six cens quatorze.

Deux jours aprés vinrent les nouvelles, comme Monsieur le Prince & Monsieur de Nevers avoient pris Mezieres, mal gardée par la Vieville, qui en étoit Gouverneur, & qui étoit lors à Paris. Ils se saisirent ensuite de Sainte Menehoult: ce qui obligea le Roi à faire une levée de six mille Suisses, que je fus recevoir au commencement de Mai à Troyes, où ils étoient en deux Regimens, de trois mille hommes chacun, commandez par les Colonels Gallaty & Fugly. Nous vîmes à Basoche, puis à la Grande Paroisse

troisse & à Nogent : de là à Ville-Noce la petite, ayant la tête tournée vers Paris ; mais je reçûs un courrier du Roi, qui me commanda d'aller trouver avec ces deux Regimens, Monsieur de Praslin, qui assembloit l'armée à Vitry. Je m'y en vins à quatre journées. Cette arrivée des Suisses allarma les Princes, assemblez à Sainte Menehoult, d'où ils se voulurent retirer. Enfin ils voulurent, qu'au moins moi, qui leur étoit suspect, se retirât ; & Messieurs de Vantadour & President Janin, qui étoient Commissaires du Roi, pour traiter avec eux, m'écrivirent que la Reine avoit besoin de mon service près d'elle, & qu'à mon arrivée elle me diroit pourquoi c'étoit.

Je m'y en allai en diligence, & elle m'en dit la cause. Je demeurai peu de jours à Paris, sans que la paix fût concluë, à laquelle on donna à Monsieur le Prince le Château d'Amboise pour sa sureté. Les Suisses furent mis en garnison à Sezanne & à Barbonne en Brie, où je les vins trouver, & demeurai quelques jours avec eux à faire bonne chere.

J'eus en ce tems-là de grandes brouilleries avec des Dames, pour des lettres qu'un valet des leurs, qui les portoit, avoit rendues à un autre ; mais la four-

be fut découverte le matin de mon partement.

Monsieur le Duc d'Anjou fut baptisé au Louvre le seiziéme de Juin. Je reçûs la nouvelle de la mort du Chevalier de Guise, tué à Baux, Château de Provence, de l'éclat d'un canon qui creva, comme il mettoit lui-même le feu. Messieurs ses parens en furent extrémement fâchez. J'allai à Paris les voir, & y demeurai quelques jours : pendant lesquels mon cousin le Comte Reingrave, qui ne pouvoit plus souffrir la vie deshonnête, que sa sœur, l'Abbesse de Remiremont, menoit, m'envoya un de ses gens me prier de donner ordre de la tirer de là : ce que je fis par la permission de la Reine, & une aprés-dînée la fis mettre en carrosse, accompagnée de trente chevaux, & l'envoyai à Panne en mes quartiers, où de là son frere envoya la querir.

La paix étant accomplie, la Reine se resolut de ne retenir que trois mille Suisses, & licentier les autres. Pour cet effet, je m'en allai donner congé, & les chaînes d'or, selon la coûtume, au Colonel Fugly, & emmenai le Regiment de Gallaty par Rosoy en Brie, à Milly, où Monsieur le Maréchal de Brissac, qui commandan-

mandoit la petite armée, que le Roi vouloit mener en Bretagne avec lui, & Monsieur de S. Luc, Maréchal de Camp, se trouverent. Après leur avoir livré le Regiment, je m'en vins à Orleans trouver leurs Majestez, qui en partirent le lendemain, pour aller à Blois, puis à Pont le Roi, & à Tours: de là à Poictiers, où il y avoit eu quelque rumeur, quelque tems auparavant; un Gentilhomme nommé la Trie, & Monsieur le Marquis de Boissy en ayant été chassez par la brigue de l'Evêque, & d'un seditieux nommé Berlan. Le Roi & la Reine y demeurerent quelque tems, puis vinrent par Loudun à Saumur, & de là à Angers, où les nouvelles arriverent de la mort de Monsieur le Prince de Conti.

D'Angers nous vinmes à Ancenis, & d'Ancenis à Nantes, où le Roi fit son entrée deux jours après, venant de la Fosse de Nantes, pour la mieux faire paroître.

On y tint les Etats de la Province, & le Roi fut à l'ouverture, & l'Abbé de Saint Mein fit une harangue, & fort hardie contre Monsieur de Vendôme. Monsieur de Rohan fut President aux États, Monsieur de Vendôme y arriva sur la fin, & on rala Blavet: je m'en allai à Belvi, mai-

maison de Monsieur de Rohan, qui m'en pria, & de là revins trouver leurs Majestez à Angers, qui en partirent le lendemain, & allerent par la Fleche, où on leur fit une Comedie d'Ecoliers, & puis à Malicorne. Il parut audit Malicorne, la nuit que le Roi y fut, en une prairie, plus de huit cens feux, qui avançoient & reculoient, comme si c'eût été un ballet.

De là le Roi alla au Mans, puis à Chartres, & à Paris, où les États Generaux étoient convoquez. Madame la Princesse fut en cet Automne à l'extremité d'une violente petite verole à Amboise, que Monsieur le Prince remit entre les mains du Roi, qu'il lui avoit donnée pour place de sureté, jusques à la tenuë desdits États Generaux du Royaume. Et le Roi étant entré en sa quatorziéme année, alla au Parlement faire la déclaration de sa Majorité, laissant néanmoins l'administration du Royaume à la Reine sa mere, laquelle dès ce jour-là ne fut plus Regente.

Les trois mille Suisses qui avoient accompagné le Roi en Bretagne, furent mis à Estampes à leur retour, où la maladie les accueillit, de sorte, que [illegible] du tiers en mourut, & on remit les Com-

pagnies

gnies de trois cens hommes à soixan-
. Puis quand ils commencerent à se
[illegible]x porter, on leur changea d'air, &
les mit en garnison à Meaux.

Fin du Tome premier.

00030808

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 25 January, 2020